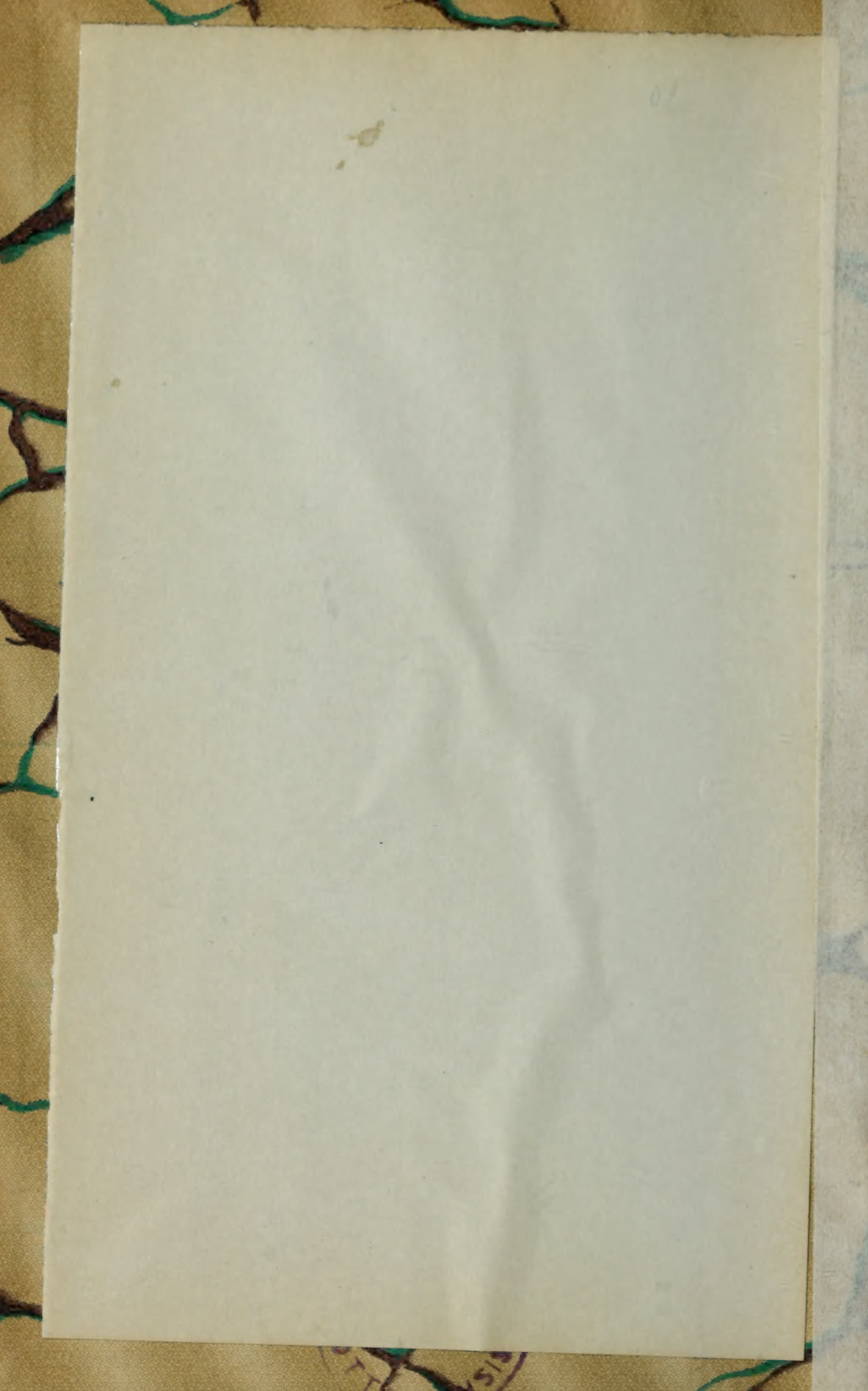
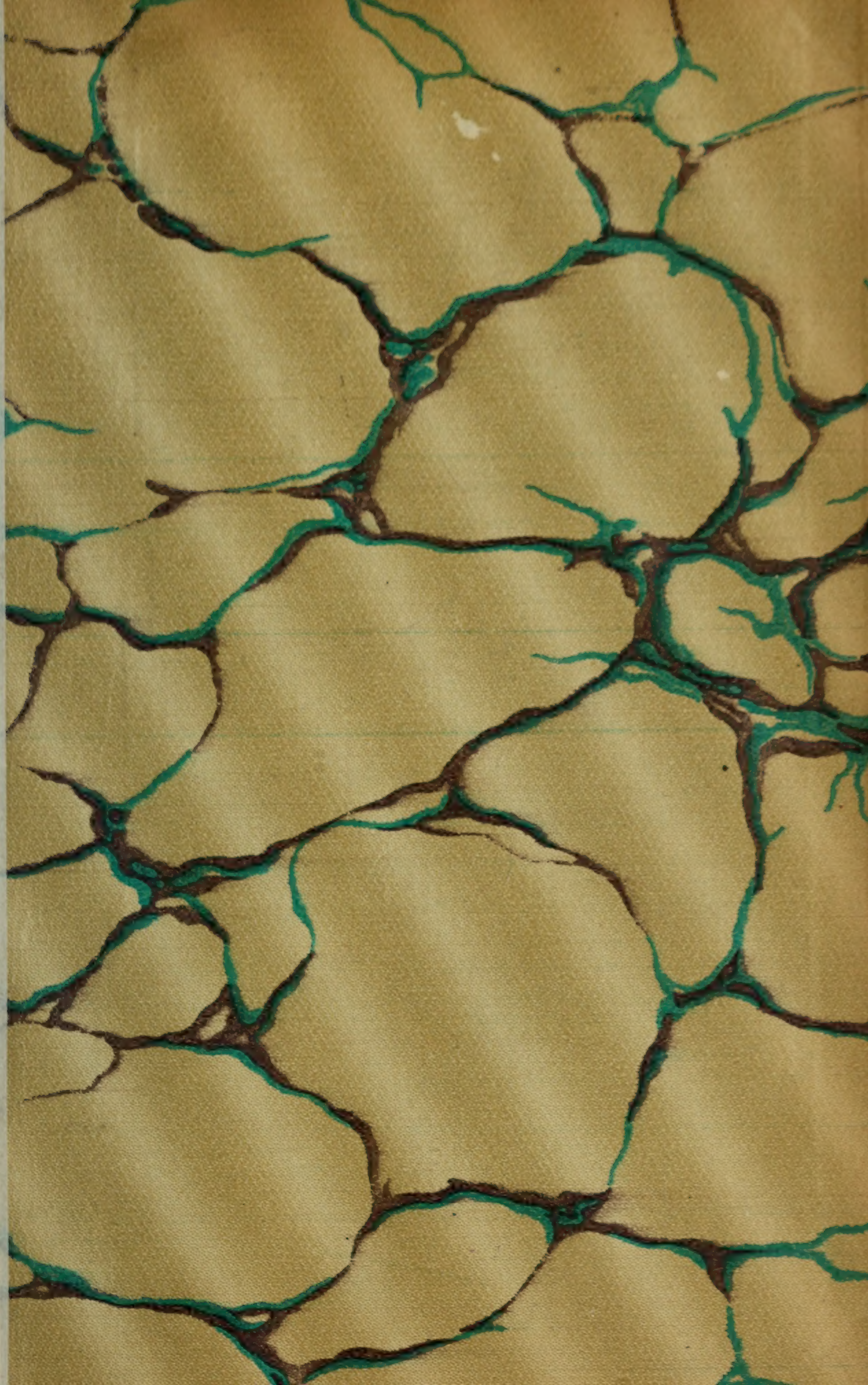

U d'/of OTTAWA
39003002587045





taf. 16 fr

L'AVANT-GUERRE ALLEMANDE

EN EUROPE

DU MÊME AUTEUR

La Diplomatie de Louis XV et le pacte de famille.
1 volume in-16 . . . . 3 fr. 50

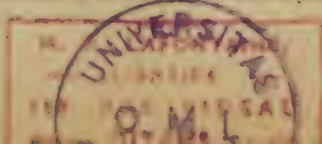
ANDRÉ SOULANGE-BODIN
Ministre plénipotentiaire.

L'AVANT-GUERRE ALLEMANDE EN EUROPE

EN ORIENT
TROIS SIÈCLES DE GUERRE COMMERCIALE
ENTRE ANGLAIS ET ALLEMANDS
L'AVANT-GUERRE EN ANGLETERRE,
EN ITALIE, EN SUISSE,
EN BELGIQUE, EN RUSSIE



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1918





A

MON FILS ROGER

LIEUTENANT D'ARTILLERIE

CROIX DE GUERRE

L'AVANT-GUERRE ALLEMANDE
EN EUROPE

CHAPITRE PREMIER

EN ORIENT

On a parlé des méthodes d'expansion de l'Allemagne et personne n'a plus complètement ni plus clairement exposé ces procédés que M. Hauser, le distingué professeur de la Faculté de Dijon. Comment ces méthodes ont été appliquées spécialement en France par nos ennemis, M. Bruneau, dans son « Allemagne et France » et M. Léon Daudet, dans l' « Avant-Guerre », l'ont expliqué de la manière la plus saisissante. Le succès de ces ouvrages se trouve justifié, aussi bien par ce que le sujet présentait pour nous de palpitant intérêt que par la manière heureuse dont il a été traité.

Mais ce qui restait ignoré dans notre pays, c'est dans quelles conditions la pénétration allemande s'est manifestée chez les nations voisines, comment elles en ont souffert autant et même plus que nous. Et c'est cette lacune qu'il nous a paru intéressant de chercher à combler dans la mesure du possible,

en étudiant les données du problème successivement en Angleterre, où les Allemands, renouvelant leurs exploits du temps de la Hanse, se sont donné libre carrière, mais où aucune revue, aucun livre ne s'est préoccupé de noter leurs hauts faits; en Italie où, au contraire, une abondante littérature, née de la constatation d'une série d'incidents extraordinaires, de la main mise presque complète de l'Allemagne sur la vie économique du pays, a jeté une pleine lumière sur une situation qui certainement ne se reproduira pas ; en Belgique, où la conquête d'Anvers par le commis-voyageur allemand était chose faite avant que l'occupation par les uhlans et les artilleurs de Guillaume II vînt compléter la conquête financière et commerciale ; enfin en Suisse, où les données géographiques, les conditions du commerce et de l'industrie, la similitude de langue pour une grande partie du territoire, ont singulièrement facilité à l'Allemagne son œuvre de pénétration. Il convenait enfin de chercher à démêler les vraies raisons de la persistance des influences germaniques dans l'Empire allié : les quelques données recueillies à ce propos sont de nature à ruiner la légende que nos ennemis essayent d'établir et d'après laquelle c'est à la Russie qu'il faut attribuer la responsabilité de la guerre.

Un chapitre consacré à trois siècles d'une guerre commerciale entre Allemands et Anglais au cours

de laquelle le sang coula à plusieurs reprises, montrera que dès le moyen âge la concurrence économique se manifestait de la manière la plus vive : on y verra comment les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

Cette première série aura une suite : n'est-il pas intéressant, en effet, de suivre l'action germanique dans les Balkans, et de constater, par exemple, qu'à Sofia les principaux établissements financiers ne sont que les succursales des grandes banques de Berlin, Vienne ou Buda-Pesth ? Ce fut la Disconto-Gesellschaft et la maison Bleichroeder qui, en 1905, fondèrent la « Banque de Crédit », destinée à faciliter le développement de la Bulgarie et ses relations avec l'Allemagne. Quant à la « Banque générale de Bulgarie », elle fut créée par la Banque commerciale de Buda-Pesth, établissement quasi-officiel chargé de défendre la politique autrichienne dans la péninsule et qui, dans la circonstance, rencontra l'aide inattendue d'un gros établissement parisien. A ces entreprises, les Allemands trouvèrent aisément le moyen d'intéresser des hommes politiques du pays, qui devinrent d'ardents germanophiles et qui, par sympathie comme par intérêt, orientèrent de toutes leurs forces leur pays vers les Empires du Centre.

Et à côté de la Bulgarie qui a trahi, la Roumanie qui s'est si longtemps réservée.

Gouvernée par un Hohenzollern, d'ailleurs,

pourvu d'un trône par la grâce de Napoléon III, la Roumanie depuis quarante ans vit sous la domination financière de Berlin. Elle possède des institutions économiques importantes, mais la « Banque générale roumaine », fondée en 1895, et qui a des succursales à Braïla, Constanza, Craiova, n'est-elle pas une création allemande? La vieille Banque Marmoresch Bank n'a-t-elle pas été transformée en société anonyme par la « Berliner Handelsgesellschaft » et par la « Bank für Handel und Industrie »? Les neuf dixièmes des affaires de pétrole sont gérées par des Allemands. Entre les mains des Allemands, toutes les affaires de bois. Comment s'étonner dans ces conditions si les créanciers hypothécaires de la Roumanie, qui vivent à Berlin et à Vienne, ont pu dire leur mot, et on devine dans quel sens, à propos des crédits militaires, de la mobilisation, des commandes de vivres et de munitions? Comment être surpris des obstacles qui se dressaient à chaque pas devant les vaillants lutteurs qui ont nom Take Jonesco et Philipesco? Que pesaient leurs généreuses campagnes en faveur de la réalisation de l'idéal roumain, c'est-à-dire de la libération des frères opprimés de Bukovine et de Transylvanie, en présence de la lourde action des Banques locales, obéissant toutes au moteur allemand ?

Un simple regard sur l'infortunée Serbie : sous le règne de Milan, elle vit son souverain favoriser la naissance de la « Banque de Crédit

serbe », appuyer les intrigues de la Banque Andrevich, encourager les audaces du Musée austro-oriental. Lorsqu'après une suspension de relations commerciales qui dura de 1903 à 1906, des pourparlers intervinrent en vue d'une reprise de rapports entre le petit royaume et le vaste Empire, celui-ci indiqua que pour négocier utilement, il suffirait que la Serbie prît l'engagement d'acquérir du Trust sidérurgique autrichien son matériel de chemins de fer et qu'elle prît ses canons chez Skoda : la Serbie répondit en s'adressant au Creusot. Plus tard, des négociations ayant été entamées entre l'Italie et la Serbie pour la constitution d'un crédit italo-serbe, la Consulta renvoya les négociateurs à la Banque commerciale italienne : « Tant qu'à traiter avec cet établissement », répliqua le ministre, M. Michaïlovitch, « je préfèrerais aller tout droit à Berlin », indiquant ainsi ce qu'il pensait de l'établissement qui, au nom de l'Allemagne, tenait l'Italie ligotée.

Faire une simple allusion au chemin de fer de Bagdad, c'est à la fois résumer d'un mot toute l'histoire de la mainmise de l'Allemagne[1] sur

1. La guerre a permis à l'Allemagne de remanier son système bancaire en Orient. Elle y avait poussé en premier lieu la Deutsche Bank, puis, en tirailleur, la Banque allemande d'Orient au capital de 32 millions (20 seulement versés) qui avait travaillé non seulement en Turquie, mais aussi en Egypte et au Maroc. La suspension de ses opérations dans ces deux derniers pays la mit dans une situation difficile et l'on apprit en octobre dernier que la Deutsche Bank était venue à son secours, assistée dans

l'Empire ottoman, évoquer la vision du vieil édifice se penchant sur l'abîme, poussé à la ruine définitive par de prétendues protections.

Pour ce qui est de la Grèce, citer le nom de Schenck, c'est rappeler la plus effrénée campagne de corruption qui ait jamais sévi dans aucun pays. C'est évoquer le souvenir d'une étroite union entre la Cour, l'état-major, et les ennemis de l'Entente, c'est-à-dire des adversaires des Puissances mêmes à qui la Grèce doit l'existence ; c'est la plus outrageante violation de la neutralité à laquelle jamais gouvernement se soit laissé aller ; c'est, pour le jour du règlement définitif, prévoir une stricte apuration de comptes longtemps laissés en suspens et la sévère répression des délits internationaux dont la liste est longue.

Et ici, une remarque générale sur les rapports entre les peuples d'Orient libérés du joug ottoman par l'Europe et les souverains, tous d'origine ou de tendance germaniques, dont celle-ci les a pourvus. Point de communauté d'origine, de race, de langue, d'habitudes entre gouvernants et gouvernés ; entre eux l'histoire n'a créé aucun lien : les

cet office par le Crédit-Anstalt de Vienne et le Crédit-Bank de Budapesth. La Deutsche Bank utilisera donc les vingt succursales de la Banque d'Orient, laquelle peut compter sur l'appui de personnages tels que M. Hellferich, ancien directeur de la Deutsche, et M. de Spitzmuller, directeur du Crédit Anstalt, hier ministre du Commerce pour l'Autriche. Vingt millions, dira-t-on, c'est peu, on verra plus loin comment a commencé la Banque Commerciale italienne.

uns sont considérés par les autres comme des fonctionnaires imposés par ce qu'on appelait jadis le concert européen et dans le fait, n'ont-ils pas des allures de fonctionnaires, encaissant régulièrement leurs mensualités et, régulièrement aussi, s'appliquant à en mettre la plus grosse part à l'abri des accidents possibles dans quelque banque d'Europe ? Les souverains improvisés qui, investis d'un pouvoir exagéré, se sont laissés aller à en mésuser doivent être purement et simplement révoqués tout comme jadis les pachas turcs qui avaient abusé de leurs fonctions. Le roi Othon, Alexandre de Battenberg, le prince de Wied n'ont-ils pas été remerciés chacun dans des circonstances variées ? Que les vainqueurs de la grande guerre se souviennent de la manière dont se sont produits ces accidents et l'on peut être certain que leur décision sera accueillie philosophiquement, tout comme le serait chez nous la révocation d'un préfet ou le remplacement d'un ministre.

La morale y trouvera son compte, et la situation des peuples pour la seconde fois libérés n'y perdra rien.

Noter la manière dont les Allemands se sont comportés dans chacun des pays où ils cherchaient à exercer leur influence, c'est-à-dire partout, c'est reconnaître l'art avec lequel ils savaient varier leurs moyens et la persévérance avec laquelle ils s'obstinaient dans leur action, même si elle était tout d'abord inopérante ; c'est en somme recon-

naître loyalement les mérites indéniables de l'adversaire, mais, en même temps, proposer des exemples à nos compatriotes, sans toutefois souhaiter qu'ils les suivent tous, en désirant même qu'ils ne cherchent à imiter que les procédés conformes à leur génie, tout de droiture et de loyauté.

CHAPITRE II

ANGLAIS ET ALLEMANDS AU MOYEN AGE

Lorsqu'éclata la guerre mondiale, on crut pouvoir, en Allemagne comme en Angleterre, constater que pour la première fois dans l'histoire un différend surgissait entre cousins du Nord. Le souvenir des guerres poursuivies au cours des derniers siècles, pendant lesquelles ils avaient lutté contre des ennemis communs, France, Autriche, excusait jusqu'à un certain point ces appréciations erronées, mais si l'on remonte dans l'échelle des temps, on trouvera sans peine la trace de ce que l'élément germanique fut pour l'Angleterre ; on constatera comment, trop longtemps, il s'appliqua à pénétrer la politique anglaise pour y trouver son compte, comment il réussit à corrompre un chancelier, à financer une invasion, à soutenir ou renverser une dynastie, à former une union de cités dont les représentants à Londres possédaient une maison désignée dans les chartes du temps sous le nom de « Gildhalla Teutonicorum » ; comment enfin, ces représentants, connus sous le nom de « Gens de l'Empereur » ou de « Easterlings », suivant qu'ils étaient origi-

naires de l'Allemagne rhénane ou de l'Est, de la Baltique, profitèrent de l'anarchie qui régna en Angleterre et ne luttèrent pas seulement pour obtenir l'égalité commerciale, mais prétendirent ravir aux Anglais le droit de faire le commerce sur leur propre territoire. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'ils y réussirent.

Pour aller aux Croisades, ou simplement pour se rendre en Italie, il fallait remonter le cours du Rhin : les Allemands, toujours pratiques, se gardaient bien d'accorder le libre usage des routes traversant leur territoire. D'autre part, n'était-ce pas, à l'Est, du côté de la Baltique, que s'assemblaient, à destination de l'Angleterre, le chanvre pour les cordages, le lin pour les voiles, la poix pour le calfatage, les bois pour les mâts, et le blé, et le poisson séché, et enfin la cire destinée à l'éclairage domestique comme à l'illumination des cathédrales ? De cette situation, des relations commerciales naquirent qui donnèrent lieu à une paradoxale manière de comprendre les choses, à une lutte à laquelle les Gouvernements affectaient de ne pas s'associer officiellement, qu'ils prétendaient même arrêter par des palliatifs tels que conférences, congrès, mais qui n'en dura pas moins trois siècles, depuis Henri III jusqu'à Elisabeth.

Dans les récits qu'ils ont donnés des événements qui ont pendant cette longue période agité l'Angleterre, les historiens de ce pays n'ont vu, par exemple, dans la guerre des Deux Roses ou dans

les faits et gestes de Warwick, que matière à narrations détaillées, à développements sur les mobiles auxquels obéissaient souverains ou grands seigneurs, et, ces mobiles, d'après eux, c'étaient toujours ou le sentiment religieux ou l'intérêt : ils n'ont pas senti l'influence qu'ont exercée sur les passions le sentiment patriotique, le sentiment anti-allemand. Les historiens allemands, eux, ne s'y sont pas trompés : ils ont saisi à quel point cet état d'esprit avait agi sur la marche des événements ; ils n'ont pas cherché à dissimuler l'objet positif que se proposèrent leurs ancêtres et leurs travaux permettent de retracer les épisodes de la lutte en leur donnant leur véritable caractère. Il n'y a qu'à les suivre, si l'on veut essayer de faire revivre un temps qui n'est pas sans analogie avec le nôtre.



Lorsqu'au moyen âge, l'anarchie, de proche en proche, gagna toute l'Europe, on put tout craindre pour la civilisation : par bonheur, autour des châteaux forts, auprès des seigneurs héréditaires ou électifs, laïques ou religieux, autour des municipes, des villes qui avaient conquis leur liberté, se groupèrent des hommes industrieux qui se donnèrent comme tâche de satisfaire aux besoins de leurs semblables, bien mieux, de fournir au luxe des « Princes ». Puis, devant les exigences de ces derniers, désireux de se faire payer aussi cher que

possible leur protection contre le brigandage, l'union se fit entre ceux à qui l'on demandait de payer contre ceux qui réclamaient un paiement. Se procurer d'abord quelque indépendance, puis acquérir la faculté d'atteindre tout d'abord l'aisance, puis, si possible la richesse, les honneurs, le pouvoir, tel était le processus que suivirent tout d'abord les habitants des villes maritimes du nord de l'Italie. Et l'exemple ne tarda pas à gagner les bords du Danube, le Haut-Rhin, la Souabe, la Saxe, puis, vers l'Occident, la Flandre, le Brabant, la Hollande, et à l'Orient, la Basse-Allemagne, c'est-à-dire les rivages de la mer du Nord et ceux de la Baltique.

L'histoire du moyen âge n'est que celle des luttes des bourgeois contre les seigneurs, et celle des mesures auxquelles les vainqueurs avaient recours pour donner à leur succès un caractère permanent : ils entouraient leurs cités de hautes murailles ; pour les défendre, ils engageaient des milices souvent commandées par ceux-là même qui dominaient la veille. Ils achetaient des terres, des forêts, des salines, creusaient des ports, puis cherchaient à leur tour à assujettir des villes de minime importance en leur faisant payer péage, en battant monnaie pour elles. Parfois pour se défendre, ils formaient des ligues tantôt offensives, tantôt défensives, mais le plus souvent n'ayant d'autre objet que de pratiquer le commerce. C'est à une association de ce caractère qu'est due

la naissance de la Ligue hanséatique : des promesses générales d'entente, visant l'octroi de secours réciproques, prenaient consistance au fur et à mesure que se précisaient les premiers résultats de l'entente, soit qu'il fallût se défendre contre les pirates, soit qu'il fût question de rompre les obstacles mis à la navigation, soit qu'il y eût lieu d'obtenir des faveurs pour ladite navigation, ou même des monopoles à son bénéfice. Et ce furent les marins de Lubeck et de Brême qui, les premiers, par leur action sur les côtes du Danemark ou de la Scandinavie, par la part qu'ils prirent à la colonisation de la Livonie, par leurs liaisons avec cette naissante institution militaire qui allait être l'ordre teutonique, par l'entente qu'ils établirent avec ses adhérents, fortifièrent l'organisme économique qui devait être connu sous le nom de « Ligue hanséatique ». Ce mouvement fut contemporain de celui qui vit la naissance des corporations ; mais il en diffère essentiellement. Les compagnies commerciales embrassaient bien tous les intérêts sociaux de leurs membres et formaient des sociétés solidement établies ; leurs vues morales et religieuses, les devoirs de mutuel appui obligeaient tous les associés exactement comme dans les corporations; de même, elles avaient des privilèges particuliers, un appareil spécial de justice, un tribunal ayant le droit de punir, des revenus mobiliers et un capital inamovible consistant principalement en maisons de réunion, entrepôts, maga-

sins ; mais leur premier objectif était de procurer à leurs membres le plus d'avantages commerciaux possibles et d'obtenir, soit le droit exclusif d'exercer le commerce dans tel ou tel pays, soit le monopole de la vente d'un produit.

Non seulement dans les villes allemandes, mais aussi dans les pays étrangers où florissait le commerce, des compagnies, appelées hanses, s'étaient depuis longtemps établies et avaient obtenu des souverains et gouvernements de nombreux privilèges commerciaux ainsi que la liberté d'association.

Ces fédérations de commerçants étendirent tout d'abord leur action sur Cologne, Hambourg, Soest, Brunswick, avec ramifications vers la Baltique, en tout une douzaine de villes. Puis elles se portèrent à la fois vers l'ouest, c'est-à-dire vers la Zélande et les bouches de l'Escaut, et vers l'Est, c'est-à-dire, par la Livonie, jusqu'à Nijni-Novgorod.

Peu à peu, les hanses particulières des villes de l'étranger se fondirent en une seule et même société et formèrent un corps puissant, fermé aux étrangers et leur faisant concurrence.

C'est ainsi qu'à Londres, dès le XIIIe siècle, les diverses corporations marchandes de Cologne, Hambourg, Lubeck, etc., s'unirent et formèrent la « Compagnie des marchands allemands ». Chaque association prise à part garda son indépendance, mais l'union générale devint l'organe autorisé de tous, les droits et devoirs restant communs. En sa

qualité de corps librement constitué, elle concluait des contrats avec la ville et se portait garante des privilèges commerciaux des hanses particulières. A la maison centrale, un « Alderman », aidé des membres du conseil, rédigeait les lois, les règlements, et les soumettait à l'approbation des associés le jour de l'assemblée générale.

En 1364, une assemblée générale de toutes les cités intéressées fut tenue à Cologne et c'est à partir de cette époque qu'à la désignation de « Marchands de l'Empire » ou de « Navigateurs de l'Allemagne » fut substituée celle de « Ligue hanséatique » ou plus simplement de « Hanse ». Et ce congrès de Cologne, il fut provoqué par les nécessités de la lutte engagée par les villes du nord de l'Allemagne avec Waldemar III de Danemark et Haakon de Norvège ; les villes l'emportèrent sur les monarques qui, l'un et l'autre, durent consentir à de véritables capitulations et souscrire en faveur des vainqueurs à toutes les conditions par eux exigées.

Le Danemark devenait presque une province de la Hanse : seuls, les adhérents de celle-ci pouvaient y vendre et acheter à la fois en gros et en détail. Pour toutes marchandises, mêmes taxes pour les hanséatiques et pour les nationaux ; liberté de navigation sur le Sund et le Belt, et enfin, concession d'énorme importance pour une époque où les prescriptions de carême étaient religieusement observées, droit exclusif de pêche et de sécherie sur les

côtes de Scanie pour le hareng, poisson qui dans ces temps lointains — il n'en est plus de même aujourd'hui — pullulait dans la région.

En Norvège, la Hanse obtenait, non d'un seul coup, mais par de longues négociations, un monopole commercial presque absolu.

Quelle était l'existence des adhérents à une Hanse ?

Les documents relatifs à celle de Bergen nous en retracent un fidèle tableau : la Hanse y possédait vingt et un établissements indépendants formant ensemble deux paroisses et séparés les uns des autres par des palissades ou de solides murailles. Ils étaient entourés de longs bâtiments de bois s'étendant au loin. Chaque établissement avait son nom, son enseigne particulière et, sur la rive, son débarcadère, où les bateliers déchargeaient leurs marchandises. L'établissement recevait en général quinze familles ou « compagnies » de table, composées de maîtres, de compagnons et d'apprentis. La famille est gouvernée par celui qu'on appelait le « maître de maison », chargé d'exercer une surveillance générale sur les employés de commerce, les ouvriers, les domestiques, de pourvoir à leur entretien et de maintenir la discipline. Les intérêts communs étaient confiés à un « Alderman » nommé par élection. Dans les bâtiments qui s'étendaient autour de l'enclos se trouvaient les parloirs, les chambres à coucher des facteurs et autres habitants de la maison, la cuisine, le petit « schutting »

qui servait aux familles et de salle à manger et de parloir. Au fond de l'enclos, un solide bâtiment de pierre enfermait, dans ses sous-sols, des caves sûres, des celliers pour les marchandises précieuses. En haut était le grand « schutting », salle commune où les familles se tenaient pendant l'hiver et prenaient leurs repas. Contre les murailles de cette salle de nombreux foyers étaient établis, servant de fourneaux de cuisine, et chauffant tout l'emplacement. Le soir chaque famille rentrait dans sa chambre à coucher. Des veilleurs armés et des chiens féroces déchaînés la nuit défendaient contre les voleurs. Tout dans l'enclos était soumis à une discipline stricte et sévère : les heures de travail, les récréations, les repas, les assemblées réglementaires et les plaisirs pris en commun étaient fixés par une loi stricte. Toute tentative pour se soustraire à la discipline était rigoureusement punie. Les autorités élues se chargeaient de toutes les parties de l'administration et rendaient la justice de leur autorité privée. Celui qui voulait entrer dans l'association devait y rester dix ans. Les jeunes gens parcouraient successivement tous les degrés de la science commerciale depuis l'apprentissage, et c'est ainsi qu'au milieu d'une lutte continuelle avec une mer redoutable, dans un pays rude et montagneux, sous des lois rigoureuses, entravée par un climat sévère et soumise à un âpre labeur, fonctionna l'une des meilleures écoles de commerce de l'Allemagne du Nord.

Les apprentis de Bergen étaient formés par des jeux dont les principaux étaient celui du « fouet » et de l' « eau », plus spécialement en honneur aux fêtes de Pentecôte. Après un repas plantureux, les apprentis étaient plongés dans la mer ; on les jetait çà et là dans les vagues encore glacées, on les en retirait à moitié transis et ils étaient frappés de verges par quiconque pouvait les atteindre jusqu'à ce qu'ils eussent pu reprendre leurs vêtements. Le jeu du fouet était plus dur encore : en grande pompe, après toutes sortes de cérémonies les apprentis recevaient de dix compagnons désignés à l'avance de rudes coups de fouet. Puis, venait un repas de fête où ils étaient obligés de servir toute la compagnie et par conséquent leurs bourreaux.

Avant la flagellation, le doyen des maîtres de maison les exhortait dans un discours solennel à la bonne tenue, à la probité, au travail, à l'obéissance ; il les mettait en garde contre l'ivrognerie, l'esprit querelleur ; le jeu qui allait avoir lieu, leur disait-il, était destiné à servir d'épreuve et celui qui ne croyait pas pouvoir s'y soumettre jusqu'au bout avait encore toute liberté de se retirer. Chacun alors acceptait l'épreuve. Pendant qu'elle durait, si quelque apprenti vaincu par la souffrance ou la fatigue s'évanouissait, il était le lendemain replongé dans la mer pour être fortifié...

*
* *

La Hanse devait tout naturellement chercher à ouvrir à son action l'accès des riches provinces des Pays-Bas : plusieurs des villes de Hollande, Frise et Overyssel, avaient fourni des vaisseaux pour combattre Waldemar ; leur accession s'était faite tout naturellement au moment du partage du butin ; les marchés de ces pays étaient abondants, sûrs, bien protégés ; on y jouissait de toute liberté. Les produits du midi y arrivaient sans difficulté. Les négociants de la Hanse ne pouvaient avoir la prétention d'y trouver l'octroi de monopoles comme dans les pays du Nord : ils ne devaient compter que sur des encouragements et certaines franchises. Ils ne tardaient pas à posséder des magasins à Anvers, à Bruges, à Gand, à Ypres, et à y acquérir non seulement la liberté absolue de commerce et le droit de réunion, mais aussi des atténuations sérieuses des taxes d'entrée et de sortie.

Ce ne fut pas tout : l'Angleterre devait devenir pour la Ligue hanséatique un marché de la plus haute importance. Ses produits, laine et zinc, attiraient les marchands d'Allemagne qui apportaient en échange une foule d'articles que seuls ils pouvaient fournir.

*
* *

Il est dit, dans un conte arabe, qu'un chameau, tandis qu'un homme dormait sous sa tente, passa

le nez entre la toile et le sol, et dit : « La nuit est froide, permettez que je pose la tête sous votre toit. » Le dormeur, dans un demi-sommeil, acquiesca, mais le chameau ayant la tête dans la tente, se poussa en avant jusqu'à ce que son cou, ses épaules, son buste, son arrière-train, et même sa queue, fussent à l'abri, si bien que la tente étant trop petite pour l'homme et le chameau, le propriétaire dut aller dormir ailleurs.

Il en alla de même des Allemands en Angleterre.

Cologne fut le nez que suivit Lubeck, la tête et le corps furent cette association de soixante villes bientôt représentées non seulement dans le Guildhall allemand de Londres, mais dans toute l'Angleterre.

Comment la chose arriva-t-elle ? Henry d'Angleterre, faible roi, entièrement sous la dépendance du Pape et de son frère, élu roi de Germanie, se vit aidé par les Allemands qui, en 1269, obtinrent que fussent reconnus et confirmés les privilèges de Lubeck à l'égal de ceux de Cologne. Et ce fut sous l'action du duc de Brunswick que l'accord intervint, le duc ayant épousé une nièce de la reine d'Angleterre et Henry, qui ne pouvait rien accorder à un de ses sujets, ne sachant rien refuser à un étranger.

Les Allemands en arrivèrent même à détenir une des portes de la ville de Londres dénommée Bishopsgate. Les historiens anglais pensent que les « Easterlings » (c'était le nom que l'on donnait aux étrangers venant de l'Est) étaient les agents secrets

du roi Henry et que ce dernier les récompensa par cette concession. Toujours est-il qu'en 1282, c'est-à-dire sous Henri III, ils consentaient à payer 210 marks pour les réparations de Bishopsgate afin d'en éviter la saisie, puis, pour l'avenir, ils s'engageaient à entretenir la grille à l'année et à prendre à leur charge le tiers des dépenses nécessaires à sa défense.

Après deux cents ans, on pouvait, comme suit, supputer les résultats de l'opération : au début, les Allemands s'étaient engagés à soigner la clôture, ce à quoi ils manquèrent totalement, et à contribuer au coût de sa défense, ce qui, en temps ordinaire, ne pouvait les ruiner ; à l'actif, ils avaient obtenu une exemption de la « taxe du mur », le droit de conserver en magasin leur blé pendant quarante jours, pas d'octroi, et l'autorisation de loger un Allemand dans la maison adjacente à la porte.

Le centre de l'action germanique à Londres devait être le célèbre Steelyard. Ce n'était nullement, comme l'ont avancé certains historiens, un local où la Hanse aurait eu le droit d'enfermer ses stocks d'acier : c'était tout simplement la chambre où apparaissait le bras d'acier d'une machine à peser. Et en Écosse encore aujourd'hui, comme dans certaines villes d'Angleterre, l'expression s'applique toujours au même objet. La factorerie était située rue de la Tamise et allée de Windgoose et était appelée le Guildhall des Allemands ; elle possédait de vastes docks sur le fleuve et comportait tout un

groupe d'importantes constructions puissamment fortifiées : l'établissement fut agrandi au fur et à mesure de l'extension du commerce.

Les affaires du Steelyard étaient gérées, tant au point de vue du trafic que de la discipline, par un alderman allemand assisté d'un conseil allemand. Le gouvernement de la Hanse était autoritaire, ses lois très dures.

Quand les marchands teutons arrivèrent en Angleterre, ils paraissaient obéir à une règle monastique que, vraisemblablement, ils avaient empruntée à leurs aïeux et protecteurs, les chevaliers teutoniques, et qui, nous l'avons vu, était appliquée à Bergen. Ils dormaient dans des cellules, ne se mariaient pas, ou du moins ceux qui épousaient des Anglaises ou vivaient avec des Anglaises « perdaient la Hanse ». On ne tolérait même pas une lingère, ou femme de ménage. L'introduction dans la place d'une femme, même en plein jour, était punie d'une lourde amende, parfois même de la perte des droits hanséatiques.

Par ailleurs, il était interdit aux « Kamaraden » (masters) comme aux « Gesellen » (assistants) de rompre les liens qui les attachaient à la Hanse et d'aller porter les secrets du commerce à ces étrangers sur lesquels on vivait. Le plus profond mystère régnait sur les décisions prises au Guildhall allemand, sur ses délibérations, ou même sur les simples conversations qui s'y tenaient.

L'alderman, l'ancien, à qui la direction apparte-

nait, était assisté de deux assesseurs et de neuf conseillers : cet aréopage se réunissait chaque semaine, pour délibérer sur les opérations du comptoir, pour juger les contestations. Les députés délégués par la Ligue au comptoir de Londres n'entraient pas en fonctions sans avoir juré de « maintenir de tout leur pouvoir les règlements, coutumes, droits, privilèges et libertés de la Ligue en Angleterre, et de rendre justice avec impartialité à tous les ressortissants, aux pauvres comme aux riches, soit à Londres, soit dans les autres villes d'Angleterre ou d'Écosse dont leurs vaisseaux fréquentaient les ports ».

La réunion de toutes les compagnies des villes d'un même pays en un seul et même corps offre un exemple du système d'association commerciale en faveur à cette époque : ce fut ainsi qu'en Angleterre, les Hanses de Lyon, Boston, York, Bristol, Ipswich, Norwich, Yarmouth, Hull et autres, s'unirent à la grande Hanse de Londres ; l'alderman placé à la tête de cette union générale avait donc par suite sous sa direction le commerce allemand de toute l'Angleterre [1].

Les Allemands avaient en Angleterre, on l'a vu plus haut, le roi pour eux : fut-ce à titre gratuit ?

1. La puissante compagnie commerciale de Novgorod s'organisa de même manière : elle réunit en un seul corps tous les marchands allemands pour les opposer au commerce russe. Jouèrent le même rôle et la compagnie de Wisby, dans l'île de Gottland, et le célèbre « Komtoor » de Bruges, centre de toutes les compagnies commerciales des Pays-Bas.

Personne ne le crut. Eurent-ils d'autres appuis dans la place? En 1282, la Hanse fut confirmée dans le droit d'avoir un alderman qui jugeât les disputes de ses membres avec les citoyens de Londres, sous cette condition que ce juge serait pris parmi les aldermen de la ville, lesquels juraient de sauvegarder les intérêts de la Cité. Mais ce juge, une fois nommé, ne recevait-il des Allemands que des honoraires s'élevant à quinze « nobles d'or »[1], qui lui étaient remis délicatement enveloppés dans une paire de gants et qui, d'après un auteur allemand, paraissent avoir excellemment réussi à gagner un citoyen influent à la défense des intérêts de la Hanse? En 1344, la situation était occupée par le maire de Londres lui-même. Au siècle suivant, en 1426, on trouve dans les registres du Guildhall la trace d'une entente tout à fait dépourvue d'artifice : il y est dit que « les privilèges antérieurs des Allemands leur sont conservés, mais à la condition que chaque année ils paieront aux sheriffs une somme de 40 shillings, et au maire deux barils de harengs de première qualité, un baril d'esturgeon, cent livres de bonne cire de Pologne, ou leur représentation en argent ». Et dans le même ordre d'idées John Wheeler, secrétaire de cette association des aventuriers marchands qui devait être opposée à la Hanse, accu-

1. Le noble à la rose pesait six décimes et eut cours sinon en Angleterre, du moins en Hollande, jusqu'au XVIIIe siècle : il valait 11 florins.

sait, en 1604, les Allemands de corrompre les officiers des douanes dans les petits ports avec une morue ou un baril de vin du Rhin : c'était la manière dont les Allemands de l'époque entendaient la pénétration pacifique.

La base du système que la Hanse avait adopté pour se créer une situation à part, était l'acquisition de garanties en matière de taxes par rapport non seulement aux autres étrangers, mais aussi aux indigènes.

Dans les chartes primitives on trouve la condition que les taxes qu'ils ont à payer ne devront pas être ultérieurement augmentées, et cette clause leur donnait un bon prétexte pour être exemptés des taxes anciennes quand elles étaient surélevées ou des nouvelles, quand il en était institué. La charte, dite « Parva custuma » par exemple, faisait partie d'un ensemble d'arrangements passés entre Edouard Ier et tous les négociants : d'une part, il leur accordait le droit de vendre sur tous les marchés d'Angleterre sans payer de quayage ; il leur octroyait de plus certains privilèges de naturalisation, plus exemption d'arrestation, prompte justice, etc. Enfin, il leur donnait à Londres un juge spécial pour connaître de leurs causes, instituait un jury composé par moitié de citoyens de la ville où la cause était entendue et, pour l'autre moitié, de négociants étrangers. Et cet ensemble de dispositions constituait la « Parva custuma ». La Hanse mit ces chartes spéciales au-

dessus des lois générales et se trouva ainsi placée vis-à-vis des étrangers sur un pied infiniment plus favorable. Bien mieux, elle arriva à primer même les marchands anglais : ainsi la taxe graduée sur l'exportation des draps était comprise sous trois rubriques, l'une, la plus adoucie, s'appliquant aux Allemands, la moyenne aux Anglais, la plus onéreuse aux étrangers autres que les Allemands. La « Antiqua Custuma », qui était une taxe royale sur les laines et les cuirs, mettait sur le même pied Anglais et étrangers : parfois le Parlement, en votant l'impôt, essayait de réagir contre ces dispositions. Mais, ici aussi, l'Allemand trouvait le moyen d'échapper au paiement, en invoquant avec un complet succès l'existence de ses anciens privilèges. Par ailleurs, aussi bien à Londres qu'à Venise, il excellait dans l'art de falsifier les manifestes ; il connaissait ce que « valait » chaque agent des douanes et parvenait à pénétrer frauduleusement dans la guilde aux laines où, sous la haute surveillance du Gouvernement, se traitaient toutes les affaires avec les Flandres.

*
* *

Ce ne fut pas seulement avec les municipalités, les douanes et le Roi, que la Hanse avait affaire ; elle avait subordonné à ses intérêts la justice anglaise.

Dans le traité de 1437, les marchands des villes allemandes étaient autorisés à opter « pour le renvoi des causes dans lesquelles ils seraient impliqués pour qu'elles soient jugées, en toute diligence, sans le remue-ménage et les formalités d'un procès, devant deux juges à désigner par le Roi ». Dans le traité d'Utrecht de 1474, même concession : « Les marchands hanséatiques en Angleterre ne seront pas soumis à la juridiction de la Cour du Grand Amiral : ils verront le Roi désigner deux juges pour statuer sur toute affaire maritime ». Comme le roi Édouard IV était fortement endetté vis-à-vis des Allemands, et qu'en fait, il devait sa couronne à leur assistance, il est aisé d'imaginer avec quelle impartialité étaient désignés ces juges.

La force de la position des Allemands vis-à-vis du commerce britannique devait être accrue par d'autres mesures : dans onze villes anglaises et quatre irlandaises furent créés des monopoles en leur faveur pour ce qui concernait la vente des laines, et dans toutes ces villes, il y avait des cours pour juger les différends entre vendeurs et acheteurs ; ces cours comprenaient deux Anglais et deux étrangers, soit Allemands, soit Lombards. Deux marchés s'ouvrant à la laine anglaise, la Lombardie et les Flandres, la mention d'Allemagne dans les statuts montre que les achats de laine se faisaient, au moins en Flandre, par l'entremise de la Ligue hanséatique. Et comme la Ligue

déployait en Italie une forte activité, on est en droit de supposer que souvent les étrangers travaillèrent d'accord contre les deux Anglais. Et si l'Allemand était condamné, il avait beau jeu à interjeter appel auprès du Roi, puisqu'il était le banquier du Roi.

En somme, maîtres du marché anglais, puisqu'ils pouvaient en même temps se refuser à lui apporter le blé de la Baltique et à lui acheter la laine, financiers du gouvernement britannique et par là exerçant son influence sur sa politique, favorisés dans l'application des droits de douane, exemptés des taxes municipales, de « grille » ou de route ; parfois appelés à prendre à ferme les impôts et par là même en mesure d'obtenir de nouveaux avantages, ils couvraient l'Angleterre comme l'Europe du réseau de leurs combinaisons, opposant aux efforts individuels la force de l'association et, par là, provoquant l'exaspération du parti de la protection et du patriotisme, du parti anti-allemand, qui, tout naturellement, était né des abus de la situation que l'on a cherché à exposer.

*
* *

Les trois Édouard (1271-1376), observèrent la même attitude vis-à-vis des Allemands : ils eurent besoin d'argent, les Allemands voulaient des privilèges commerciaux ; l'entente se fit d'elle-même. Par exemple, en novembre 1260, Édouard Ier

forma une grande armée pour l'invasion du pays de Galles ; il expédia des agents, non seulement par toute l'Angleterre, mais aussi à l'étranger, pour acheter des munitions. Et par une coïncidence qui n'eut rien de fortuit, le 17 du même mois, il confirme aux Allemands leurs privilèges en promettant qu'il ne fera rien ou ne permettra rien qui y porte atteinte. En 1307, le Roi est dans l'impossibilité de payer ses dettes aux marchands de Brabant : il les autorise à recourir à un règlement d'après lequel ils se payent sur les droits dus par eux en vertu de la « Nova Custuma » et, de l'incident, naît un nouvel arrangement, la « Carta Mercatoria » de 1303. Au cours du règne d'Édouard III, le procédé se montre encore plus clairement : en 1335, il paye à l'empereur Louis de Bavière un subside de 300.000 florins; les électeurs de Cologne et du Palatinat sont ses pensionnaires ; au duc de Brabant, il verse £ 60.000 et ce, pour l'aider dans la lutte contre le roi de France. Et, la même année, à York, il passe un acte protégeant les marchands étrangers contre les dommages à eux causés par certaines gens des cités, bourgs, ports de mer ou autres lieux, qui refusent de permettre à ces étrangers de vendre leur vin ou autres marchandises à d'autres qu'à eux-mêmes. Il est, en conséquence, proclamé « que tous marchands étrangers aussi bien qu'indigènes peuvent librement acheter et vendre blé, vins, viande, poisson, et autres victuailles, laines, drap et toutes autres marchandises,

d'où qu'elles viennent, aussi bien dans les cités, bourgs, villes, ports, foires, marchés ayant des franchises que dans tous autres lieux ». La seule réserve que le Prince en sa justice se permette de faire, c'est « qu'aucun marchand étranger n'emportera ce vin hors de ce royaume ».

Le Prince signataire d'un pareil acte transporte à Calais 100.000 hommes sur 1.100 navires et c'est vis-à-vis des Allemands qu'il s'engage de singulière façon. En 1339, en effet, il donne en garantie ses joyaux à Cologne et à Trèves, emprunte 54.000 florins aux bourgeois de Malines, conclut une étroite alliance avec les cités de Brabant et passe un Noël royal à Anvers. Quand il donne le signal du départ, ses créanciers lui rappellent que ses dettes s'élèvent à £ 30.000 ; et alors il laisse en gage sa couronne, celle de la Reine, la Reine elle-même, leur enfant, les comtes de Derby et de Salisbury. Un peu plus tard, le terme étant échu, Cologne menace d'exécuter le Roi. Le 14 février 1342, Édouard écrit au Conseil de cette cité pour demander un délai et pour promettre un prompt paiement par l'intermédiaire d'un usurier flamand répondant à l'harmonieux nom de Montefiore : en même temps, il garantit à Cologne la confirmation de tous ses privilèges en Angleterre.

Un nom qui dans l'histoire des rapports de la Hanse avec la royauté revient souvent, c'est celui de Tideman von Lymbergh : c'est entre lui et Johan von Wolde que se partage, en février 1343,

la moitié du droit de 40 shillings par sac de laine que les marchands avaient consenti à payer au Roi. En 1344, celui-ci donne sa couronne en garantie à deux marchands appelés Clippint et à deux autres nommés Ativolde. Vers Pâques de 1346, il livre sa seconde couronne à Tidemann qui la garde trois ans. En 1346, Tidemann et ses amis reçoivent, en faveur de la guilde allemande, une copie spéciale des privilèges hanséatiques, sans doute parce qu'à ce moment, il n'y avait rien de plus substantiel à mettre en gage. En 1347, le Roi livre à Lymbergh plusieurs coupes et joyaux sertis de pierres précieuses. En août de la même année, il confirme un arrangement entre Lymbergh et le Prince Noir, par lequel les mines de zinc de Cornouailles sont pour trois années livrées aux Allemands. En 1348, le Roi fait de son prêteur patenté un seigneur terrien en lui donnant pour mille années des maisons et des terres en Somerset, Wilks, Southampton, Bucks, Northampton, Cambridge, Suffolk; un peu plus tard, l'inappréciable Tidemann se voit concéder les revenus de la taxe sur les laines et l'on peut être sûr que là où cet Allemand met le doigt, suit toute une troupe de ses compatriotes.

Tout naturellement, le sentiment public anglais s'élève avec force contre les Allemands : les marchands anglais sont obligés à quitter les Flandres ; un orage anti-germanique gronde devant lequel se courbe le Roi qui, en 1351, lance un édit confisquant

les marchandises allemandes en Angleterre, mais bientôt on apprend que sont exemptés les biens non seulement de Tidemann, mais aussi d'un autre Allemand, Oliver von Reule. En novembre de la même année, le Roi renchérissant, déclare prendre sous sa protection Hildebrand Sudermann qui a été non seulement accusé du meurtre d'un certain Richard Curteys, marchand de Bristol, mais aussi d'insultes vis-à-vis de la nation anglaise. Et quelques mois plus tard, la situation s'éclaircit tout à fait : le 20 août 1352, le Roi adresse aux sheriffs un ordre leur enjoignant « de faire une proclamation déclarant que, malgré l'ordre récent du Roi d'arrêter les marchands de la Hanse d'Allemagne et de saisir leurs biens, lesdits marchands seront autorisés à librement commercer en Angleterre, à l'exception de Hildebrand Sudermann ».

Citons encore un Hanséate, nommé Jacob Boseyn, qui, ayant pourvu le Roi de vaisseaux et de munitions pour le siège de Calais, fut jugé digne de sa faveur ; il y eut aussi le redoutable Jean, comte de fer de Holstein, dont les bons offices lui valurent les remerciements, et probablement plus, du monarque reconnaissant. Il n'en est pas moins vrai que Édouard III finit par perdre en France toutes ses acquisitions, moins Calais, et qu'en dépit de ses chartes et de ses dons les princes allemands subsidiés lui firent défaut à l'heure du danger. Il mourut dans la pauvreté, laissant son royaume sans un navire, tandis que tout le com-

merce maritime était monopolisé par la Ligue hanséatique.

Celle-ci, en 1312, procède à une expulsion générale des Anglais des villes de la Baltique méridionale, ces villes s'étaient constitué des forces navales importantes, agissaient arbitrairement, comme si personne, sinon elles-mêmes, n'avait le droit de trafiquer en Norvège, Danemark, Pologne et Suède; elles ne s'inquiètent d'aucune protestation, ne tiennent compte d'aucune injonction. Les rois de Norvège et d'Angleterre s'écrivent pour s'inciter réciproquement à prendre des mesures contre elles, mais leur impuissance est égale : et l'on vit Richard II (1377-1399), le Roi de Londres, comme on l'a appelé dédaigneusement, le Roi démocrate, le souverain qu'on a accusé d'avoir fomenté dans le Norfolk une révolte de paysans, engager ses trois couronnes pour une somme infime. Les remontrances de ses Londoniens, qui protestent contre la liberté, donnée aux étrangers, d'être logeurs, courtiers, de vendre ou d'acheter toutes marchandises, contre la présence, dans tous les foyers, d'espions qui découvrent les secrets, contre la décadence de la marine, ne peuvent qu'émouvoir Richard : il fait semblant d'accéder aux vœux des Londoniens ; puis, leur ayant soutiré des fonds et ayant racheté ses couronnes, il rend aux étrangers leurs anciens privilèges. Même attitude, en ce qui concerne l'acte de navigation qu'il passa en 1381. « Pour augmenter la marine de l'Angleterre,

récemment fort diminuée, disait-il, aucun des sujets du Roi ne pourra embarquer aucune sorte de marchandise, que ce soit à la sortie ou à la rentrée, sinon sur des vaisseaux des sujets du Roi, dans lesquels vaisseaux la plus grande partie de l'équipage sera composée de sujets du Roi ». Mais l'année suivante, l'acte en question était en partie annulé ; et, en 1382, est accordée la licence à tout marchand étranger de venir dans le royaume, « aussi bien en franchise que sans obstruction d'aucune part ». Et, à ce moment, se fait jour une théorie nouvelle, celle de la réciprocité, que Richard s'applique à faire triompher dans la Baltique : le résultat fut la guerre la plus désastreuse qu'eut jamais menée l'Angleterre. Elle commença d'une manière peu franche, ce qui cadre avec les pouvoirs mal délimités de la Hanse. D'après la version allemande, des marins anglais avaient saisi six vaisseaux prussiens dans le port de Swen, en Flandre. Le grand maître teutonique, un des protecteurs de la Hanse, arrêta aussitôt les marchands anglais et saisit leurs biens dans les ports d'Elbing et de Dantzig. D'après les auteurs anglais, contre lesquels protestent les Allemands, les prisonniers anglais furent traités de façon barbare, jetés dans des prisons repoussantes, plongés dans l'eau jusqu'au cou, séparés de tout être humain, nourris de viande qu'on leur jetait comme un os à un chien. Devant l'indignation soulevée par ces faits en Angleterre, le roi Richard saisit des mar-

chands prussiens à Lynn ; mais bientôt double ambassade, l'une prussienne en Angleterre, l'autre anglaise en Prusse.

Un traité fut signé, en 1390, qui confirma aux Allemands tous leurs privilèges en Angleterre, mais à charge de réciprocité en toutes matières et dans toutes les circonstances, ce qui implique tout au moins un succès de principe. Des indemnité réciproques étaient stipulées pour les dommages causés aux commerçants de leur pays, à commencer par les Anglais, lésés dans un sac de Bergen que provoquèrent, d'après les uns des pirates allémands à la solde de la Hanse, d'après d'autres les « Frères ravitailleurs », dépendant des villes hanséatiques de Wismar et Rostock. La signature de l'arrangement n'en amena nullement l'exécution et ne suspendit pas la guerre privée que se faisaient les matelots des deux parties ; bien mieux, le faible Richard finit par s'engager dans une guerre ouverte contre la Ligue hanséatique avec qui était en lutte armée Marguerite de Norvège ; il lui envoya une force expéditionnaire consistant en trois navires de Lynn désignés comme « grands et propres à la guerre », mais qui, en réalité, étaient trop peu nombreux pour le but proposé. Marguerite fut battue et la Hanse avec son allié le grand maître Teutonique eurent recours au blocus pour dompter l'Angleterre : celle-ci vit les Prussiens mettre à la porte de leurs établissements tous les commerçants anglais et subit un boycottage absolu de ses produits.

Au milieu de ces difficultés, Henry de Lancastre réussit à déposer Richard qui, animé de patriotiques intentions, désireux de suivre une politique nationale, avait manqué de la force de volonté nécessaire à la réussite de ses idées, et surtout des moyens matériels de les faire prévaloir.

*
* *

Henri IV (1399-1413) inaugura son règne par un hommage au parti anti-allemand : dès la première année, il lança une proclamation posant le principe de la réciprocité. Mais bientôt constatant que si les Prussiens ont retiré d'Angleterre leurs négociants, le Steelyard donne toujours asile à des représentants de villes allemandes autres que prussiens, le nouveau roi s'adresse directement « au grand maître des compagnons teutoniques de l'Hôpital de la Vierge Reine de Jérusalem, Conrad de Jungingen » et lui écrit une lettre pleine d'effusion pour lui proposer le retour à l'état de choses antérieur. Le grand maître, de son château de Marienbourg, répond narquoisement qu'il vaut mieux commencer par régler les différends préexistants ; et il a la certitude de voir le roi d'Angleterre acquiescer à ses propositions : le monarque n'avait-il pas fait l'aveu de son impuissance en s'excusant de n'avoir pu faire convoyer jusqu'en Prusse le dernier messager de la Hanse « en raison des assauts continuels des Français et

des Bretons contre nous et notre royaume ».

En vue du règlement des litiges soulevés par les captures réciproques de navires et les confiscations de marchandises, des négociations se poursuivent péniblement pendant des années : on oppose listes de dommages à listes, et ce n'est qu'en 1409 qu'on signe un arrangement obligeant les Anglais à payer 35 fois plus qu'ils ne reçoivent et renouvelant les privilèges de la Hanse, ce qui excluait toute réciprocité puisque les négociants anglais ne jouissaient en Allemagne d'aucune faveur. Et en effet, la Hanse obtenait le paiement de 35.000 « nobles » répartis entre nombre de personnalités ou de cités dûment désignées ; parmi ces dernières étaient inscrites Calais et Bayonne, alors encore occupées par les Anglais et tenues responsables pour ceux-ci.

Telle fut la première convention de La Haye.

*
* *

Les étrangers et quiconque vivait d'importations étrangères, faisaient bloc, ayant en face d'eux les Anglais qui dépendaient de l'industrie, de la pêche, de la navigation ou de l'agriculture. D'un côté la loi, de l'autre la coutume, d'un côté les guildes anglaises, de l'autre les cités de la Hanse. D'un côté la laine brute, de l'autre le vêtement confectionné. Et le service dont l'Angleterre doit être plus reconnaissante à Edouard que de ses vaines

victoires, c'est d'avoir cherché à protéger l'industrie anglaise du vêtement contre celle de Flandre.

En fait, la politique d'Edouard eut pour résultat de rétablir en Angleterre cette branche de production qui avait été florissante avant la conquête. Longtemps les Flandres conservèrent leur supériorité dans le commerce des articles finis ; elles luttèrent désespérément ensuite pour arrêter toute avance anglaise dans la limite qui sépare l'article demi-fini de l'article fini. Mais dans la suite des temps, les tisserands anglais apprirent tous les secrets de leur art : ils purent même, en ce qui concerne la soie, rivaliser avec les métiers de Cologne ou de Lyon. Et de l'organisation des négociants en laine, dériva toute une organisation du commerce général. Qu'était-ce en effet que la Staple, sinon une association ayant pris son nom de la masse (Staple) qui pressait les laines destinées à la vente ? Et les gens de la Staple, dépendant d'une guilde, mais aussi fermiers des taxes sur les laines, versaient au roi des fonds importants ; ils importaient des objets fabriqués et exportaient des matières premières, inclinaient par suite vers le libre-échange, n'excluaient pas les étrangers de leurs associations, vendaient non seulement de la laine mais aussi des peaux, du plomb, du zinc. D'autre part opéraient des marchands, connus dans l'histoire économique de l'Angleterre, sous le nom de marchands aventuriers et qui avaient originai-

rement pris le nom de « membres de la confrérie de Saint-Thomas de Cantorbéry ». Et si un négociant voulait traiter à la fois des affaires de laines et de vêtements, il devait appartenir à la fois à la Staple et aux aventuriers. Ceux-ci avaient en vue l'organisation d'un marché étranger, entre maisons anglaises, d'articles anglais : leurs vues ne pouvaient que mener un conflit avec les Allemands.

Par le fait, la compagnie des aventuriers était une imitation de la Hanse : ces adhérents ne devaient pas se marier avec une femme née hors du royaume. Et les actes de navigation de Richard II et de Henri VII étaient inspirés par les marchands aventuriers qui avaient très logiquement adopté eux-mêmes le principe hanséatique : les biens de la Hanse sur les vaisseaux de la Hanse, principe que celle-ci avait emprunté elle-même aux Vénitiens. Imitant la Hanse, les villes s'associèrent, Londres à leur tête, suivie par Bristol, York, Norwich, Ipswich, Newcastle, Hull, Boston, Salisbury, Yarmouth. Les aventuriers dépassaient le nombre de 3.000 et leurs ennemis avançaient que tout leur trafic était mené par 30 ou 40 négociants de Londres ; il semble en effet que la cité eut toujours le dernier mot : c'était le Lubeck de l'association anglaise, Bristol toutefois gardant son importance à cause de son port. Les limites de leurs opérations étaient la Somme et la Scarpe ; ils s'appliquaient à créer des comptoirs dans quelques villes bien

choisies, où la question du négoce était confiée à un gouverneur et vingt-quatre assistants, avec qui les villes d'Angleterre correspondaient pour toutes questions de prix, quantité, qualité, frêt, etc., et qui s'occupaient du règlement de tous les litiges non seulement entre eux, mais aussi entre eux et les étrangers qui acceptaient leur juridiction. Il semble qu'ils aient reçu des chartes non seulement des rois d'Angleterre, mais aussi des villes de Flandre. Leur action s'étendit à la Russie, à l'Espagne, à la Turquie; partout l'ennemi pour eux, ce fut la Hanse, à Anvers, dont ils favorisèrent la fortune naissante, à Bruges, le principal comptoir hanséatique. Anglais et Allemands se servaient des mêmes armes, et non seulement Chaucer, qui était du bâtiment puisqu'il était officier des douanes, mais encore un poète inconnu qui florissait au début du xve siècle, vantèrent les hauts faits des marchands aventuriers dans tous les pays du monde.

Qui devait finalement l'emporter de la Staple, des marchands aventuriers, ou de la Hanse? C'est le problème qui se posait au début du xve siècle et qui ne devait recevoir de solution qu'après une lutte de soixante-quinze ans entre ces agents du commerce universel. La lutte s'engageait du moins, et c'était un heureux résultat après la trop longue série des capitulations dont on a cherché à donner une idée.

* *
*

Quand Henri VI (1422-1471) fit sa première entrée officielle à Londres en 1431, John Lydgate, encore un poète, publia un chant décrivant la cérémonie : ce fut le lord-maire en velours rouge, puis les shérifs, les aldermen, les adhérents des guildes ; puis les étrangers, Florentins, Vénitiens, Easterlings, qu'il signale comme « heureux dans leurs manières ». Heureux, ils l'étaient ; complètement maîtres sur mer, ils allaient le devenir sur terre ; bientôt en effet, le conseil privé les exemptait de l'accroissement des droits perçus sur les marchands étrangers, ces droits étant en contradiction avec les anciens privilèges allemands. Et en citant cet incident, un historien allemand de la Hanse, Lappenberg, constatait que « grâce à cet esprit de conscience qui sauvegardait les droits des indigènes et des étrangers, les heureuses conditions de la Hanse paraissaient ne jamais devoir être troublées ».

Par le fait, la Chambre des Communes est incessamment saisie des plaintes des marins et des négociants anglais ; les ligues produisent violemment leurs griefs réciproques, des ambassades vont, viennent, ne peuvent, par crainte de l'émeute, travailler ni à Londres, ni à Bruges ; d'ailleurs, les instructions données aux négociateurs allemands sont-elles de nature à hâter un règlement ? Le

maire de Dantzig, Henri Vorrath, avait reçu de sa cité ces directions topiques : « Demander beaucoup, ne rien accorder. » Et les Anglais, exclus à ce moment de la Baltique, d'Allemagne, de Flandres, devaient, en 1437, signer un traité de tous points conformes aux vues de leurs adversaires, qui d'ailleurs — et c'est vraisemblablement la cause de leur succès — avaient un ami dans la place et non des moindres : le cardinal Henry Beaufort, évêque de Winchester, président du Conseil.

Ce dernier avait pour intime William, évêque de Lincoln, qui fut le chef de la délégation anglaise chargée de régler les différends germano-britanniques. Or, dix jours après la signature de l'accord, il était fait don à ce personnage, et à l'insu de William, par une veuve allemande du nom de Jeanne de Bokeland, d'une maison Windgoose Lane, près du Steelyard. Et bien que l'historien allemand Lappenberg ne croie pas qu'il y ait à tirer de ce fait des conclusions de nature à affecter l'honneur du cardinal et de l'évêque, reportons-nous à Shakespeare et suivons ce dialogue entre le cardinal et le roi :

LE CARDINAL

Menez-moi au procès quand vous voudrez...
Ne me torturez pas davantage; j'avouerai.
Donnez-moi à boire; et ordonnez au pharmacien
D'apporter ce violent poison que je lui ai acheté.

LE ROI

O toi, moteur éternel des cieux,
Jette un regard indulgent sur ce misérable.
O chasse ce démon agité et occupé
Qui met le siège devant l'âme de ce malheureux,
Et purge son cœur du noir désespoir.

WARWICK

Une aussi mauvaise mort est le signe
D'une vie monstrueuse [1].

Au surplus, le traité de 1437 ne changea rien aux relations troublées des deux pays : ce ne sont pendant cent cinquante années qu'aigres discussions alternant avec des voies de fait, c'est-à-dire de part et d'autre des destructions de navires. Le roi d'Angleterre en arriva même à envoyer au devant des « pirates du nord » un vaillant homme de guerre, Robert Wenyngton, qui leur infligea, près de l'île de Wight, des pertes cruelles.

*
* *

Quand les historiens anglais abordent la figure de Warwick et qu'ils le qualifient de « faiseur de rois », lorsqu'ils le montrent transférant la royauté de Lancastre en York, qu'ils dépeignent et sa fuite

1. Shakespeare, 2e partie d'Henri IV, acte III.

d'Angleterre et son retour, qu'ils racontent et la fuite et le retour d'Edouard IV, ils présentent ces événements comme les gestes d'un grand seigneur sans scrupule, mû par le ressentiment, l'ambition, le caprice; mais si l'on songe à l'action des Allemands en Angleterre, à leur situation acquise, si l'on se rappelle que Warwick était l'homme du parti de la protection, des marchands aventuriers, des fabricants de vêtements, des maîtres de forges, des marins, en un mot, du parti anti-allemand, on comprend comment Edouard ayant été fait roi parce qu'anti-allemand mais ayant profité de la présence de Warwick sur le continent pour pactiser avec la Hanse, le grand patriote ait, en poussant son armée jusqu'à Londres, obéi à un sentiment anti-germanique. Et lorsqu'après un séjour en Flandre, Edouard réussit, avec des subsides étrangers, à lever une armée et, avec les vaisseaux de la Hanse, à rentrer en Angleterre, lorsque Warwick, lui, eût trouvé la mort sur le champ de bataille, on ne doit pas s'étonner de voir les historiens allemands se féliciter de voir l'influence germanique triomphér à nouveau.

Et par le fait, avec le rétablissement d'Edouard coïncide la signature du traité d'Utrecht qui, en passant sous silence les réclamations des armateurs anglais, donnait toute satisfaction à la Hanse : l'arrangement remettait en vigueur tous les anciens privilèges; de plus, des accords directement passés entre le Steelyard et la Ville de Londres, il ressor-

tait que les Allemands rentraient en possession de Bishopsgate, qu'on passait condamnation sur les plaintes formulées contre eux à propos de l'usage de faux poids et que leurs plaintes en malversation dirigées contre des fonctionnaires de douanes étaient par contre abandonnées. Pour ce qui est de la situation des Anglais en Allemagne, il n'était pas question de la réciprocité jadis par eux réclamée, et c'est ce qui soulignait le succès de la Hanse; on se bornait à revenir à la pratique d'autrefois, mais les avantages anciens risquaient d'être illusoires, aucune charte n'ayant jamais été rédigée pour en fixer les limites.

La conclusion du traité d'Utrecht marque une date dans la longue lutte dont on a entrepris de noter moins les détails que les principales phases : si du côté anglais, il avait fallu céder sur la question des privilèges, si le commerce britannique à Bergen, si important avant la guerre, se voyait définitivement anéanti, si enfin en Islande, les Anglais devaient être tenus en échec par les gens de la Hanse, le règne d'Edouard n'avait pas été perdu pour les idées de résistance à l'étranger; l'attitude de Warwick avait prouvé qu'une politique nationale était possible : le parti des villes et des marchands aventuriers en avait tiré une grande force; la mainmise des Allemands sur toutes les affaires commerciales de l'Angleterre était écartée et l'on pouvait prévoir qu'un jour luirait où le pays se débarrasserait entièrement des hypothèques indû-

ment, et sans contre-partie, prises par l'étranger sur son commerce et son industrie.



L'avènement au trône d'Henry VII (1458-1509), fut l'occasion de tentatives nouvelles de la part des villes anglaises pour amener la couronne à abolir les « privilèges » qui contrastaient singulièrement, faisait-on remarquer au roi, avec le traitement infligé aux négociants anglais, non seulement à Bergen et en Islande, mais aussi dans les Flandres : plutôt que d'assister les bras croisés à la ruine du commerce national, ne valait-il pas mieux chercher par la force une issue à la situation? Le roi ne tint pas compte de la démarche.

Tout ce à quoi il put se résoudre, en 1490, ce fut de se conformer à l'usage antique et solennel et de proposer l'ouverture de négociations qu'il avait préparées en prenant des mesures pour la protection de la marine anglaise : c'est ainsi que des vins de Bordeaux introduits en Angleterre par le comptoir de la Hanse sur des navires non anglais, furent saisis, que des soieries ouvrées venant de Cologne étaient arrêtées, que l'exportation des draps non tondus était interdite. D'autre part, le maire de Londres décrétait des prix maxima sur certaines denrées, telles que le sel, le vin, les céréales ; les villes, par l'application des taxes locales, s'efforçaient de répondre aux vœux des producteurs.

Quant à une entente à établir sur des bases immuables, on en parlait sans cesse, mais vaines furent les tentatives faites pour amener le succès de congrès tenus à Anvers, puis à Bruges. Comme gages de leurs bonnes dispositions, les deux parties s'accordaient des facilités provisoires. Puis en 1504, le Parlement anglais votait des dispositions tout à fait favorables au maintien des privilèges.

Comment expliquer ces attitudes successives et contradictoires ? Quand Henry VII monta sur le trône, l'Angleterre était lasse, le trésor vide, et le sort de la couronne ne tenait qu'à une seule bataille gagnée ou perdue ; Marguerite de Flandre était une ennemie déclarée, Maximilien un adversaire dissimulé. Les Flandres étaient hostiles au commerce anglais des vêtements, Cologne craignait la concurrence de l'industrie anglaise de la soie. La richesse des Flandres avait pendant des siècles reposé sur la confection de vêtements avec des laines anglaises. Quand les Anglais commencèrent à faire leurs propres vêtements, l'appréhension se manifesta à Bruges, mais le vêtement anglais était rugueux, et celui de terre ferme le plus raffiné du monde ; les Flamands se rassurèrent en espérant que le vêtement anglais devrait être fini chez eux, que les Anglais resteraient leurs meilleurs ouvriers et qu'eux, Flamands, seraient toujours les maîtres pour ce qui est de l'achèvement des articles de laine. La Hanse, excepté pour ce qui concernait les soies manufacturées de Cologne, n'était pas directement

intéressée dans la fabrication ; son intérêt résidait dans le commerce, et ce qu'elle visait, c'était le transport de la laine anglaise à Bruges, et la vente en Angleterre des vêtements flamands. Mais les navires anglais ayant un privilège pour le transport de la laine, les vaisseaux allemands en avaient un aussi pour ce qui était de l'apport des vêtements ; or, d'après les tarifs appliqués, les gens de la Hanse avaient l'avantage non seulement sur les autres étrangers, mais aussi sur les Anglais eux-mêmes. Henry n'eut-il pu diviser les Allemands des Flamands et accorder à la Hanse la continuation de son commerce d'exportation, mais l'obliger à exporter d'abord des vêtements anglais au lieu de laines, puis des articles anglais terminés au lieu d'articles à demi ouvrés ?

*
* *

Aux marchands aventuriers Henry VII témoigna une faveur qui devait être grosse en conséquences. Ils l'avaient soutenu dans sa lutte contre la Bourgogne : en 1505, il les en récompensa par l'octroi d'une charte par laquelle ils étaient habilités à nommer un gouverneur et à désigner comme assistants vingt-quatre personnes choisies « parmi les plus sérieuses, discrètes et honnêtes ». Le Conseil pouvait suivre toute contestation civile et aviser partout au bon ordre en ce qui concerne « les frères de la compagnie ». Cette constitution fortifiait et

élargissait les privilèges et l'autorité de l'association à tel point que, depuis lors, elle a trouvé prospérité et richesse, que c'est d'elle que sont sortis les principaux négociants du royaume et que les compagnies qui ont vu le jour postérieurement à sa naissance, lui ont emprunté sa politique et son organisation.

L'activité des marchands aventuriers alla croissant du XVIe au XVIIe siècle. De la faveur dont ils jouissaient on trouve la preuve dans un ordre du Conseil de 1570, qui disait : « Fidèles et bien-aimés, nous vous saluons ; apprenant que diverses personnes, ignorantes du trafic de marchandises, non seulement gênent votre commerce par une intervention désordonnée et maladroite, mais aussi en violent tels de vos privilèges garantis par notre auteur. Et qu'entre autres, Thomas Clecher s'occupe sans autorité ni ordre du commerce de marchandises dans les Pays-Bas, la Zélande, le Brabant et les Flandres, et qu'avec obstination aucun d'entre eux n'acquiesce à se subordonner à tels ordres auxquels se soumettent ceux de votre compagnie. Nous, ayant en vue le maintien du bon ordre dans votre compagnie, voulons et commandons au dit Thomas de surseoir à son attitude et d'obéir à vos ordres, comme c'est pourvu pour de tels perturbateurs. Et notre vouloir et plaisir est par ailleurs que, si ensuite aucune personne non détachée de cette compagnie s'avise de trafiquer dans ces Pays-Bas, s'il viole vos privilèges, qu'en

vertu des présentes lettres il soit ordonné à de telles personnes de comparaître devant vous et de vous obéir. Et si le dit Clecher ou toute autre personne se refusait à observer la teneur des présentes lettres, alors ordonnez-lui et ordonnez-leur de comparaître devant notre Conseil privé et avertissez-en le dit Conseil avec particularités sur son méfait ou leur délit, afin que nous puissions donner tels ordres pour qu'un exemple soit fait et que par tous moyens soient maintenus vos privilèges. »

Pour établir leur suprématie sur le commerce extérieur de l'Angleterre, les marchands aventuriers avaient tout d'abord à surmonter la concurrence de ceux qui déjà travaillaient, c'est-à-dire de la Ligue hanséatique et des marchands de la Staple : ces derniers ne tardaient pas à céder en activité et en influence aux membres d'une association plus jeune, plus vigoureuse ; leur nombre, si l'on s'en réfère à une pétition remise à Wolsey, avait passé de 400 expéditeurs à 140. Leur commerce avait été affecté par les guerres avec la France, laquelle, auparavant, achetait cent mille sacs de laine pour n'en plus demander que le cinquième : d'autre part, les Flandres utilisaient à leur grand détriment de grandes quantités de laines d'Espagne.

Le règne d'Henry VII avait ouvert une ère nouvelle dans l'histoire du commerce anglais ; ce roi reconnut la vanité des rêves d'agrandissement sur le continent caressés par ses prédécesseurs. Il re-

gardait plus loin ; ses encouragements aux voyages de découverte révélèrent aux Anglais leur véritable destinée et les mirent sur le chemin que, depuis, ils n'ont pas quitté. Le souci qu'inspirait à Henry le commerce extérieur se manifesta par les nombreuses conventions commerciales qu'il passa avec les différents pays d'Europe. D'après un arrangement avec Ferdinand et Isabelle, les sujets des deux nations jouissaient d'une liberté de commerce réciproque dans les deux pays et étaient traités sur le même pied que les indigènes. Des accords avec l'Empire, la France, la Friese, valurent des bénéfices, des privilèges aux négociants anglais. Le plus important de ces arrangements fut passé avec les Flandres qui étaient pour l'Angleterre son marché principal : l'accord connu sous le nom de « Magnus Intercursus » rétablit en 1496 des rapports économiques depuis longtemps suspendus.

Dans ses tractations avec les Vénitiens et avec la Hanse, l'insécurité dans laquelle il vivait dictait à Henry une politique d'expédients : son idée constante était d'empêcher les cours étrangères d'encourager les prétendants et s'il évita une rupture avec la Ligue hanséatique, c'est que celle-ci avait déjà aidé un rival à s'emparer du trône d'Angleterre et qu'elle pouvait facilement en soutenir un autre. Mais tout en lui confirmant ses privilèges, il laissa clairement voir où il voulait en venir, à savoir, la suppression de tout monopole exclusif. Dans ce but il entra en rapports avec le Danemark :

cette alliance signifiait que l'Angleterre entendait ouvrir la Baltique au commerce anglais. Mais la Baltique allait attendre. Henri devait d'abord songer au commerce et au trésor anglais : un mariage espagnol devait aider à l'un comme à l'autre en assurant le passage du détroit de Gibraltar aux navires anglais et en leur ouvrant la voie vers l'Italie et le Levant ; Venise se montrant hostile, Henri ouvrit des négociations avec Florence et ainsi assura le marché italien aux vêtements anglais.

Si Henry VII laissa à ses successeurs la tâche de détruire le pouvoir de la Hanse, il avait du moins forgé l'enclume sur laquelle elle devait être brisée. Par ses lois sur la navigation, il avait fondé la marine marchande anglaise ; par sa politique commerciale il avait établi un lien entre la couronne et les intérêts économiques du pays. La base de son action était ce commerce du vêtement qui devait enrichir l'Angleterre, lui donner en Europe une forte situation, et lui permettre de s'ouvrir d'autres marchés. Créer une industrie du vêtement indépendante des Flandres, et fonder une industrie maritime indépendante de la Hanse, tel avait été le double objectif d'Henry VII. La lutte avec les Flandres avait été poursuivie en premier lieu ; la lutte avec la Hanse devait suivre, et entre temps, le Roi augmentait de toutes façons la force des marchands aventuriers, leur donnait une base nationale, presque des pouvoirs nationaux, vou-

lant en faire une Hanse anglaise, un instrument de politique extérieure, un instrument qui, pour commencer, devait combattre pour la détruire la grande Ligue allemande.

*
* *

Tandis qu'Henry VII souhaitait à son pays force et richesse, Henri VIII (1509-1547) se distinguait par son amour du plaisir et de la gloire. Tandis que l'un avait laissé un trésor florissant, le second dépensa jusqu'à son dernier penny. Le premier ne pensait qu'à Londres et à ses marchands, le second à quelque divorce, à de nouvelles femmes, à des titres nouveaux, à la couronne impériale ; il n'hésita pas, à renouveler les privilèges de la Hanse, connaissant la couleur de son or ; mais, auprès de lui, son principal conseiller, Wolsey, ne manquait aucune occasion de marquer son hostilité aux étrangers : sous le prétexte que Stralsund avait capturé un vaisseau anglais, il obligeait les membres du « comptoir » à verser une caution de £ 500 pour être assuré que nul marchand anglais ne quitterait le Royaume avant la solution de l'incident. Désireux de réduire la portée des « privilèges », il interprétait les traités en déclarant que les faveurs douanières concédées à la Hanse ne visaient que les marchandises d'origine purement hanséatique, à l'exclusion de tout produit provenant d'autres pays. Bien mieux, ayant en main des obligations souscrites par les rois

d'Angleterre vis-à-vis de gens de la Hanse, il s'en faisait des armes contre ses adversaires, les menaçant de ne pas les payer. Par ailleurs, il s'arrangeait pour que les congrès acceptés de part et d'autre pour le règlement des affaires en suspens fussent sans cesse ajournés. Ce qu'il ne pouvait empêcher, malgré tous ses efforts, ce fut l'accroissement continu des affaires traitées par la Hanse : de 1500 à 1550, l'exportation des lainages effectuée par ses membres avait simplement doublé, passant de 21.000 pièces à 44.000. Les Anglais, eux, avaient passé de 44.000 à 62.000 pièces. Sous Henry VII, 97 p. 100 de la cire était introduit par la Hanse ; avec l'Islande, avec la France, les transactions augmentaient : quarante navires hanséatiques se rendaient en moyenne chaque année dans notre pays.

Lors du couronnement d'Anne Boleyn, il se produisit un incident dont les conséquences se firent sentir de longues années postérieurement : les marchands du Steelyard, à l'instigation du lord-maire, élevèrent, près de leur quartier général, toute une figuration représentant le Parnasse, sur lequel s'apercevaient Apollon et les Muses ; de l'Hélicon coulait des flots de vin du Rhin et ce, en manière de réclame. Quand Anne arrive et s'arrête, les Muses lui chantent une hymne ; mais au sommet du Parnasse, orné d'armes de toute sorte, se dresse une aigle impériale portant sur sa poitrine les emblèmes de Castille et d'Aragon, les armes de sa rivale exécrée, Catherine. Plus bas, les

armes d'Henry, plus bas encore les armoiries que les spécialistes avaient fabriquées pour Anne. Celle-ci, très versée dans l'art héraldique, ressent vivement le manque d'égards. Quelques jours plus tard, elle est à Greenwich : une flotte importante de navires allemands est mouillée en face d'elle et l'ambassadeur de l'Empereur ayant été dîner à bord, on dresse les aigles symboliques, on tire le canon, on bat le tambour. L'ambassadeur impérial annonce avec délice dans sa correspondance que la Reine a mal pris la chose, qu'elle s'est plainte à Henry, lui a demandé de punir l'insolence allemande, mais qu'elle n'a pu rien obtenir de lui, et que de dépit elle s'est retirée à Windsor.

*
* *

Henry VIII, hypnotisé par son rêve impérial, mourut sans brusquer les choses : le sentiment national cependant s'affirmait de jour en jour, et après le règne incolore de Marie, il trouvait dans Elisabeth (1558-1603) une digne interprète, la rivalité commerciale s'étant, entre temps, synthétisée en une lutte quotidienne entre la Hanse d'une part, et l'association, de plus en plus puissante, des marchands aventuriers, de l'autre. La situation en Angleterre était telle qu'elle ne s'était encore jamais présentée : une souveraine régnait en qui le pays pouvait avoir toute confiance, de qui il savait qu'elle préférerait toujours un Anglais à un étranger,

et un intérêt anglais à n'importe quel autre intérêt au monde. Et, personnellement, la Reine n'était-elle pas la fille de cette Anne Boleyn, qui, descendant d'un marchand aventurier, avait été naguère raillée par les Allemands. Elle avait cette qualité de ne jamais oublier et de rarement pardonner une injure. Mais à part ses dispositions personnelles, elle tirait sa force du parti anglais : Marie s'était appuyée sur l'Empereur, elle était exécrée de ses sujets. Elisabeth s'appuyait sur les Anglais ; elle était exécrée des étrangers. Et son grand ouvrage, c'est d'avoir fait de l'Angleterre un pays pour le peuple d'Angleterre ; si sa gloire éternelle est d'avoir vaincu l'Armada, c'est pour avoir mis les Allemands hors du royaume qu'elle fut aimée.

Thomas Gresham, ce mercier de Londres qui sous trois règnes exerça sur les affaires une influence extraordinaire et, chaque fois qu'il en eut l'occasion, combattit les privilèges de la Hanse, traça à la Reine, lors de son avènement, une ligne de conduite dont Elisabeth ne se départit jamais : « La grande liberté octroyée au Steelyard, lui écrivait-il, la licence dont il abuse pour faire sortir de votre royaume la laine et autres marchandises, est un des points principaux que Votre Majesté doit envisager pour le bien public : ne jamais remettre le Steelyard en possession de ses privilèges ; là a été l'origine de la ruine du royaume et de ses marchands. »

Et ces conseils, Elisabeth les suit constamment,

prudemment, inexorablement. Les Allemands ne sont pas tant chassés que graduellement poussés hors d'Angleterre. Par exemple, sous Marie, il avait été décidé qu'un emballeur officiel surveillerait les embarquements allemands ; en 1564, on doubla ce fonctionnaire d'une personne qui, au nom de la Reine et des marchands aventuriers, assisterait à l'emballage des vêtements dans le Steelyard pour se rendre compte de la couleur de ces vêtements : le prétexte était trop futile pour ne pas cacher des mesures de précaution qui étaient d'ailleurs pleinement justifiées.

*
* *

La Hanse sentait le danger : elle conspirait soit à séduire Elisabeth, soit à l'intimider ; en 1560, Gresham était à Anvers, essayant de trouver des fonds pour la Reine. Il s'était abouché avec un comte Mansfeld, « gentilhomme allemand du plus haut rang », dit-il lui-même, et s'était fait proposer par ce dernier 75.000 £ à 10 p. 100, ce qui pour l'époque était un taux excellent. Le comte appuie son offre par l'envoi d'une coupe d'argent, et sa femme s'associe à cette démarche par le don d'une plume or et argent. Bientôt, Mansfeld se déclare prêt à augmenter le montant du prêt, mais fait savoir confidentiellement à Gresham que l'affaire sera bien entendu réglée par l'entremise des marchands du Steelyard. Sur ce mot, la négociation est suspendue.

Et voici pour l'intimidation. L'Angleterre envoyait dans les Flandres annuellement des vêtements confectionnés pour une somme de 25 millions de francs ; aussi se rend-on compte de l'effet produit par la mesure interdisant, sous prétexte de peste, l'importation des lainages anglais. Bientôt les Pays-Bas prenaient la même mesure et les villes de la Hanse s'empressaient de proclamer pour six années l'interdiction de tout habillement étranger. Ces décisions, certainement combinées, avaient pour objet de forcer Elisabeth à des mesures libérales ; la réponse fut un arrêt du Conseil privé invitant le Steelyard à s'adresser à Cologne pour que soit supprimé l'impôt qui frappe les vêtements anglais dans leur transport d'Emden à Francfort et annonçant que l'embarquement des laines était ajourné d'un mois jusqu'à nouvelle conférence avec l'ambassadeur d'Espagne. Cet avis est sans effet : les marchands aventuriers se voient refuser l'autorisation de décharger à Anvers. Alors la comtesse de Frise les autorise à se servir d'Emden, mais à Anvers, les marchands reçoivent défense d'aller à Emden et d'y faire aucune affaire avec les Anglais. Cologne agit de même. En août, voyant que les rigueurs n'aboutissent pas, le roi d'Espagne cède aux instigations de ses ministres qui se font l'écho des plaintes générales et se prête à un arrangement provisoire stipulant l'octroi de tels privilèges ou libertés dont les négociants flamands bénéficiaient en Angleterre la dernière année du règne de Marie.

La lutte avait duré une année. Elisabeth en sortait victorieuse.

Quatre années plus tard, en 1568, le perpétuel conflit renaissait : un navire biscayen avait été poussé dans Plymouth par les Français et Elisabeth discutait avec Philippe la question de la propriété du trésor qu'il transportait. Le duc d'Albe, pour hâter la solution du litige, saisissait à Anvers tous les biens et navires des marchands anglais. La Reine répliquait en mettant l'embargo sur les biens des Flamands en Angleterre. Le trafic fut suspendu et une fois de plus la vente s'arrêta des vêtements de facture anglaise. Fort heureusement, les ministres d'Elisabeth avaient su détacher Hambourg de la Hanse. En 1567, trois envoyés anglais avaient signé avec le Sénat de Hambourg un traité pour dix années; de la sorte, lorsque la guerre éclata effectivement l'année suivante, les Anglais avaient pour leur commerce de vêtement un débouché tout préparé : en avril 1569, une flotte de vingt-huit navires quittait la Tamise pour l'embouchure de l'Elbe et les négociants anglais faisaient de si belles affaires qu'ils déclaraient ne plus vouloir trafiquer avec Anvers ; en août de la même année, une seconde flotte faisait voile dans les mêmes conditions.

C'était un rude coup et pour l'Espagne et pour Anvers : Philippe, voyant s'évanouir la richesse des Flandres, sur laquelle il comptait tant : Anvers, création du commerce anglais des vêtements con-

fectionnés, qui, pour favoriser ce trafic, avait délaissé les métiers des Flandres, et était devenue l'entrepôt de l'Europe, qui, après avoir été la rivale de Bruges, l'avait définitivement supplantée, Anvers voyait disparaître la principale source de sa prospérité.

Pour la Hanse, le coup était plus dur encore : elle ne vivait que des espérances que, devant le Steelyard, le Gouvernement anglais faisait luire de temps à autre. Son commerce ne reposait plus comme jadis sur la ferme assise de privilèges indiscutés, mais dépendait du bon vouloir du Prince, de permissions provisoires départies chichement et comme par charité. Aussi, depuis le milieu du siècle, le chiffre d'affaires des hanséates avait-il singulièrement diminué. Pendant la période 1550-1555, il avait été donné annuellement licence à Pâques pour 50.000 unités de vêtement; pour la période 1560-62, il s'agit de 40.000; le chiffre descend à 30.000 pour la période 1570-75. Au fur et à mesure du développement du commerce anglais, devenaient plus mesurées les autorisations d'exportation par vaisseaux allemands. « La Hanse, dit l'historien allemand Sartorius, ne paraît nullement comprendre l'esprit qui anime la Reine, ni se rendre compte des conditions nouvelles dans lesquelles vit l'Europe, mais elle continue à coqueter sur ses anciens privilèges. » Le déclin était continu ; Elisabeth, de jour en jour plus docile aux leçons de Gresham, se laissait persuader

par lui de l'inutilité de recourir aux financiers étrangers. « Il vaut bien mieux, disait-il, demander des fonds aux Anglais et faire bénéficier ces derniers des beaux intérêts que sert la Couronne : n'a-t-on pas sous la main les marchands aventuriers ? » L'organisme de la Hanse ne devait pas résister à ce raisonnement : il allait s'effondrer au premier choc; l'incident fut la rupture opérée, grâce à l'adresse de l'Angleterre, entre la Hanse et Hambourg : elle coïncida avec l'entente passée par Elisabeth avec Charles IX de France pour une défense commune des intérêts anglais et français en Allemagne, Prusse, Suède et Pays-Bas ; d'amicales négociations avec le Danemark amenèrent la signature d'un traité de défense contre la Ligue ; pour ce qui est de l'Empereur, il ne comptait guère depuis la mort de Charles-Quint : Philippe ne pouvait être assuré de la confiance des villes depuis qu'il avait manqué à la défense de ses propres intérêts en Angleterre et pourtant quel était le programme de la Hanse. Ne concordait-il pas avec les vues de l'Empereur? D'abord, ramener dans son giron l'infidèle Hambourg, excommunier le trafic anglais, munir Philippe des moyens nécessaires pour envahir l'Angleterre, voilà quels en étaient les principaux articles.

En 1576, Lubeck décrète que tous les Anglais doivent quitter Hambourg : Elisabeth révoque toutes les licences annuelles d'exportation consenties à des membres de la Hanse ; le maire de Lon-

dres agit contre le Steelyard, et la Reine donne une charte à une Compagnie de marchands aventuriers qui allaient travailler dans l'Est de l'Angleterre, le vrai théâtre des opérations des « Easterlings ».

La Hanse, ou du moins Lubeck, Hambourg et Brême, proposent de frapper les navires anglais de taxes égales à celles qui sont perçues en Angleterre sur les vaisseaux allemands, puis de traiter en otages les Anglais résidant dans des villes de la Hanse, et enfin de séquestrer une partie de leurs biens : c'est le système des cautions et des contre-cautions. Ce système n'obtient pas l'approbation unanime des villes de la Hanse. On en appelle à l'Empire, et alors à Prague s'ouvre, en 1580, une réunion des Electeurs qui se perdent en discussions sur le point de savoir si les marchands aventuriers jouissent, ou non, d'un monopole.

Après deux ans de délibérations, la Diète interdit aux marchands aventuriers le séjour de l'Allemagne. Elisabeth reste inflexible et voit sans fléchir même Hambourg revenir à la Hanse sur la nouvelle que le roi d'Espagne est à la veille d'exécuter son projet de descente en Angleterre. L'ambassadeur vénitien à Madrid ne donne-t-il pas le 24 août 1586 les détails suivants au Doge : « La ville de Hambourg qui se gouverne elle-même comme une république et qui est hostile à la reine d'Angleterre pour des motifs commerciaux et autres, a écrit au roi d'Espagne pour lui offrir son

port qui est capable d'abriter une grande flotte. Le Roi est en négociation pour user d'un autre port près de Hambourg. Les deux seront au service des Flandres pour causer quelque ennui à la reine d'Angleterre. » Et quand est réunie la célèbre Armada, on y compte quatre vaisseaux de la Hanse, parmi lesquels la « Ville-de-Hambourg » et la « Ville-de-Danzig », de même qu'on y trouve des navires flamands, vénitiens, siciliens, etc. Les canons de Drake allaient avoir raison de si redoutables préparatifs : en juin 1586, à l'embouchure du Tage, l'amiral anglais se saisissait de soixante vaisseaux de la Hanse : « Isolément, dit laconiquement Sartorius, différents membres de la Hanse paraissent avoir souffert. »

La situation des Allemands en Angleterre était désespérée : elle devait être définitivement réglée à la fin du XVI[e] siècle. Des négociations ayant été pour la dernière fois en pareille matière entamées pour amener un modus vivendi entre l'Angleterre et la Hanse, la Diète réunie à Augsbourg crut de bonne politique d'appuyer l'action diplomatique par une démarche comminatoire : elle publia un volumineux rescrit dans lequel les légistes allemands se donnèrent libre carrière, faisant allusion au prix que la Hanse avait payé ses privilèges, incriminant l'intolérable action de cette compagnie à monopole des marchands aventuriers, et remettant en vigueur l'acte de 1582 chassant d'Allemagne les marchands anglais.

Voici quelle fut la réponse immédiate d'Elisabeth : « Elisabeth par la grâce de Dieu reine d'Angleterre, France et Irlande, défenseur de la Foi, etc..., à nos fidèles et très aimés maire et shérifs de notre cité de Londres, salut : comme il a été dirigé un ordre de l'Empereur romain à tous électeurs, prélats, comtes et autres officiers ou sujets de l'Empire tenant compte des plaintes à lui adressées par les villes alliées de la Hanse allemande pour que les marchands anglais, et nommément les messieurs aventuriers, soient empêchés de se livrer à aucun trafic de marchandise dans l'Empire, nous avons considéré comme agréable à notre honneur par contre d'ordonner à de tels marchands dans notre royaume qui appartiendraient auxdites villes hanséatiques de quitter nos possessions ; leur enjoignant de sortir de notre royaume le 24e jour de ce mois. Fait à Westminster, le 30 janvier dans la quarantième année de notre règne ». C'était la fin. Encore quelques mois de négociations pour n'en pas perdre l'habitude, et le 10 juillet 1598, le Conseil privé invitait le maire à prendre possession du Steelyard au nom de la Reine et à obliger les Allemands à évacuer leurs demeures. Dix jours plus tard, mais non sans protester, ceux-ci quittèrent les lieux : « Le 4 août, écrivait l'un d'eux, et parce qu'il ne pouvait en être autrement, avec la douleur au cœur, l'alderman Henry Langermann en tête, les autres derrière lui, noùs sortîmes par la porte et la porte se ferma

derrière nous. Que Dieu nous tienne en compassion ! »



En résumé, si en Angleterre les Allemands, à un moment donné de l'Histoire, ont su profiter, pour acquérir une supériorité commerciale incontestable, de circonstances multiples, telles que défaut de marine, dissensions intérieures allant jusqu'à la guerre des Deux Roses, difficultés extérieures comme la guerre de Cent Ans, avaient-ils hésité à user d'autres armes ? On a pu le constater au fur et à mesure de ce récit : s'immiscer dans les querelles locales, les envenimer, faire intervenir les agents de corruption, les diriger, de façon permanente, sur quiconque retenait une parcelle de pouvoir, s'efforcer, sous prétexte de défendre des intérêts commerciaux, d'avoir une part dans la direction des affaires, c'était pour les gens de la Hanse une manière de faire dont ils ne pouvaient pas se départir. Ce qu'ils étaient au moyen âge, ils le sont aujourd'hui : d'une pareille affirmation, chaque jour apporte quelque nouvelle confirmation.

Pour ce qui est des Anglais, n'avaient-ils pas, avant l'explosion du conflit actuel, quelque peu oublié les leçons de l'Histoire ? Et si nous sommes autorisés à le constater, c'est qu'ils sont les premiers à le reconnaître eux-mêmes. Comme sous les Plantagenets, il y avait dans la vie financière

du pays intervention d'Allemands, qui, jadis, se nommaient Tiddeman von Limbergh ou Jacob Boseyn et qui aujourd'hui s'appellent Speyer ou von Schroeder. Tout comme au moyen âge, l'Allemagne avait au début du xxe siècle acquis la supériorité sur l'Angleterre dans la tractation des métaux ; elle l'emportait pour la fabrication des couleurs ; pour l'industrie du vêtement, l'Angleterre allait perdre sa supériorité. Mais avec une vigueur sans pareil, le peuple anglais s'est ressaisi : il n'a pas cherché à se dissimuler les dangers devant lesquels il était placé; il a réagi de façon merveilleuse en envoyant au front cinq millions d'hommes, admirables spécimens de la race britannique, armés et équipés à la perfection et animés du moral qui est le plus sûr gage de la victoire.

CHAPITRE III

L'AVANT-GUERRE ALLEMANDE EN ANGLETERRE

Il y a vingt-cinq ans, la prospérité économique de la Grande-Bretagne atteignait son apogée : nos voisins se croyaient à tout jamais assurés de la suprématie mondiale aussi bien dans le domaine commercial que dans celui de l'industrie.

Certes, avec l'entrain que donne la victoire, l'Allemagne s'essayait dans la voie où elle devait rencontrer le succès, mais le *billig und schlecht*, cette formule sous laquelle son industrie naissante s'était effondrée à l'exposition de Philadelphie, pesait toujours sur elle. Les Anglais faisant bon, mais cher, se drapaient dans leur atavique impassibilité, méprisaient leurs cousins pauvres.

Les États-Unis ne se laissaient pas encore aller ouvertement aux vastes espoirs dont la réalisation chaque jour étonne le monde, et les étonne peut-être eux-mêmes, sans qu'ils se l'avouent ; les désastres de la guerre de Sécession étaient bien réparés, non sans peine, mais il s'agissait de se ménager de saines méthodes de crédit, de créer un

réseau logique de voies de communication et d'attirer les capitaux nécessaires à l'exploitation d'un immense domaine. On se demandait si l'Union étoilée allait pouvoir suffire à la tâche : l'Angleterre, opulente et orgueilleuse douairière, daigna tendre à la parente dans la gêne une main secourable et lui ouvrir largement sa bourse.

Un quart de siècle passe : de temps à autre, un avertissement retentit, concernant les dangers qui menacent la primauté britannique. Mais c'est seulement à la lueur d'événements tragiques que l'Angleterre découvre, pour toute une série de branches de sa production, que le sceptre lui a échappé, et qu'en pleine paix, insensiblement, il a passé à deux rivales naguère méprisées, sinon tout à fait ignorées, aux États-Unis et à l'Allemagne. Les industries pour lesquelles la compétition est envisagée comme particulièrement difficile sont, de notoriété publique, la métallurgie, l'industrie du sucre, celle des matières colorantes et produits chimiques, la fabrication des appareils électriques et des instruments d'optique.

Pour se rendre compte des conditions dans lesquelles s'est produite une évolution, toute défavorable à la Grande-Bretagne, il faudrait recourir à des enquêtes approfondies ; les présentes notes n'ont d'autre prétention que d'ouvrir des horizons et de provoquer le désir de les explorer : non pour le vain plaisir d'en arriver à constater que d'autres se sont laissé tromper comme nous, plus que nous,

mais pour le substantiel profit qu'on retire à étudier des méthodes auxquelles il y a, sinon tout, du moins beaucoup à emprunter.

*
* *

Il faut tout d'abord constater que le libéralisme envers les Allemands fut poussé par les Anglais à l'extrême limite, avec une imprévoyance déconcertante, dans toutes les classes de la société, et il a été facile à un écrivain britannique [1] de démontrer la fausseté des accusations allemandes d'après lesquelles l'Angleterre serait entrée dans cette guerre par jalousie commerciale. Non seulement tout esprit d'envie lui faisait défaut, mais, avec la cordialité la plus complète, tous les marchés de la Grande-Bretagne et de ses colonies étaient ouverts sans entraves au commerce allemand. Même la législation qui a abouti à la création du « Made in Germany » ne procédait nullement d'un esprit de restriction. L'Angleterre a admis que l'obligation de marquer les marchandises d'un signe indiquant leur origine a valu à l'Allemagne une publicité extraordinaire : c'est aussi ce qu'escomptait l'Allemagne. De véritables mesures de défense eussent abouti à une législation toute différente.

Dans aucun pays les négociants et industriels allemands n'ont trouvé un champ aussi propice à leurs opérations qu'en Angleterre et dans ses colo-

1. *Wake up! Britain,* par M. Sidney Whitman, Londres. 1915.

nies, grâce au « free trade » absolu. Jusqu'à la guerre, des Allemands étaient les fournisseurs du gouvernement, des municipalités, des grandes entreprises britanniques. D'innombrables passagers anglais voyageaient sur paquebots allemands, et ils étaient cordialement accueillis aussi bien dans la bonne société que dans les clubs. Enfin des personnalités d'origine allemande remplissaient les fonctions de maire ou même siégeaient au Parlement ; la réciproque eût-elle été admise en faveur d'Anglais résidant en Allemagne ?

Non seulement les Anglais ont démontré, par tous les moyens, qu'ils n'étaient pas jaloux du commerce et de l'industrie germaniques, mais ils étaient parfois les premiers à exalter les effets bienfaisants de l'activité allemande, se méprenant sur l'effet de manœuvres qui leur permettait d'acquérir à bon compte certains produits qu'ils ne voulaient ou ne savaient pas produire, qu'ils ne pourraient plus produire le jour où les Allemands en auraient acquis le monopole, mais dont ils devaient vivement ressentir le manque au moment de la rupture : je veux parler des couleurs indispensables à l'industrie textile, et de toute une série d'alliages nécessaires à la fabrication de l'acier.

*
* *

La pénétration allemande en Angleterre se présentait sous différentes formes : envahissement

ouvert et infiltration plus ou moins occulte. L'envahissement ouvert se manifestait par l'accroissement annuel des importations allemandes et par l'augmentation du nombre des Allemands résidant et trafiquant en Angleterre. L'infiltration allemande s'étendait facilement grâce à une législation peu prévoyante. Ainsi, on pouvait légalement donner le nom de « British Company » à une entreprise à capital, direction, personnel entièrement allemands et ne vendant que des marchandises fabriquées en Allemagne. Le Patent's Act de 1911 imposait bien aux Allemands l'obligation de fabriquer en Angleterre les produits brevetés. Mais cette difficulté fut tournée très habilement par la procédure du « finishing touch », qui consiste à importer un produit presque achevé et par conséquent ne tombant pas sous le coup de l'interdiction, pour le « finir » en Angleterre : ce qui permettait, suivant les besoins de la cause, de le désigner comme « Made in England ».

A propos de la pénétration pacifique de la Belgique, on a dit, et nous en parlerons en détail plus loin, l'importance qu'il faut attribuer au commis, « au clerk », dans l'expansion mondiale de l'Allemagne : en Angleterre, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Il y a vingt ans, les hasards d'un voyage me mirent en rapport avec un important personnage de la Cité ; ce dernier laissa percer dans la conversation certaines

craintes sur l'avenir que se ménageait la jeunesse anglaise. Elle abuse des sports, disait-il au moment même où les sports faisaient invasion chez nous ; le travail s'en ressent, c'est ce qui explique l'envahissement de la Cité par une nuée de jeunes Allemands, de commis qui, sachant en plus de leur langue maternelle, le français et l'anglais, acceptent toute besogne et la remplissent avec soin. Une fois installés sur leur tabouret, ils n'en bougent plus ; tandis que, dès quatre heures de l'après-midi, tous leurs camarades indigènes s'élancent vers le plein air, ils acceptent et même réclament tout travail supplémentaire, se rendant utiles d'abord, indispensables ensuite. Et le « businessman » londonien prévoyait, non sans tristesse, que fatalement un jour viendrait où bon nombre de collaborateurs étrangers de patrons britanniques deviendraient les associés de ces derniers, et peut-être chefs de maison.

Au moment où l'on tenait ce langage, la grande industrie minière du Transvaal et d'Australie prenait naissance ; mais qui donc s'en emparait sinon des Allemands, les Werner, les Beit, les Mayer, etc., installés à Londres, d'autres encore, qui, après avoir fourni de machines les exploitations du Sud-Africain, se faisaient payer en actions et entraient dans les conseils d'administration du pays de l'or ? N'était-ce pas également l'époque où se levait l'étoile du futur sir Ernest Cassel, de son

acolyte von André, le moment où l'astre du baron von Hirsch brillait du plus vif éclat, tandis que le trop célèbre baron von Erlanger acquérait droit de cité sur les bords de la Tamise? N'oublions pas leur associé, le baron Bruno von Schröder et, franchissant un quart de siècle, arrêtons notre regard sur le compte rendu de la séance de la Chambre des Communes du 13 mars 1916.

Sir Henri Dalziel demande au président du *Board of Trade* s'il est en mesure de donner le nom de la personne qui est désignée par les livres de l'Athénée allemand, le quartier général du pangermanisme en Angleterre (ces livres sont actuellement en possession du *Board of Trade*), comme ayant avancé à l'Athénée une somme de 15.000 livres qui a servi à purger une hypothèque prise sur l'immeuble de cet établissement, et s'il veut révéler la date à laquelle cette somme a été donnée ou avancée.

« Des documents en question, répondit M. Prettyman, il ne ressort pas définitivement qui a versé les fonds ; il en résulte que le baron Schroeder a promis 5.000 livres, sir Ernest Cassel 5.000 et M. Beit 2.000 ; il n'y a pas à douter que ces sommes et d'autres moindres n'aient été payées. La transaction est intervenue au début de mars. » A cette traduction littérale d'un texte officiel ne doit s'ajouter aucun commentaire : chaque peuple est libre de comprendre ses intérêts comme il l'entend. Il est cependant permis de rappeler que le premier de

ces généreux donateurs occupait dans le monde financier de Londres une telle place qu'il fut jugé opportun de lui accorder la nationalité anglaise au lendemain même de l'explosion des hostilités, et que le second, dans son ardeur à susciter des affaires nouvelles sur tous les points du globe, eut à Constantinople une singulière attitude : n'est-ce pas lui qui, vers 1910, fondait, dans la capitale de l'empire ottoman, une banque dite Nationale, destinée à supplanter le vieil et honorable établissement franco-anglais dénommé Banque ottomane, sans aucun égard pour les intérêts de sa patrie d'adoption ?

Au surplus, la situation des naturalisés n'est pas sans provoquer une réelle émotion en Angleterre : peuvent-ils être membres du Parlement et du Conseil privé ? La question fut posée devant les tribunaux, sans être encore résolue, à propos de sir Ernest Cassel et de sir Edgar Speyer; des actes remontant à 1700 déclarent formellement que, pour remplir ces fonctions, il est absolument nécessaire que le candidat soit né sur le territoire britannique. Or les actes postérieurs de 1844, de 1870, de 1914 ne visent pas formellement cette condition : l'ont-ils abrogée? Cette question a provoqué des décisions contradictoires. Les avocats de l'abrogation visent le cas particulièrement intéressant pour nous de sir Richard Wallace, qui, tout en étant né à Paris, put valablement remplir les fonctions précitées.

Un autre point de droit fut soulevé à la Chambre des Communes à propos de la situation de certains pairs, les ducs de Cumberland et d'Albany, l'un beau-père de la fille de Guillaume II, l'autre grand-duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Un député demanda au gouvernement si, en présence de l'irritation provoquée par le traitement exceptionnel dont jouissaient ces « personnalités » traîtresses, des mesures ne pourraient être prises à leur égard, à l'instar de ce qui a été fait en 1715, quand deux membres de la Chambre des Communes en furent exclus pour crime de trahison. Pour des motifs identiques ne doit-on pas expulser les deux ducs de la Chambre des Lords ? M. Asquith se borna à répondre que ces ducs ont été rayés de l'ordre de la Jarretière et qu' « il ne peut penser que le temps et l'énergie de la Chambre puissent être utilement employés à examiner et exécuter les mesures suggérées par l'honorable membre ».

*
* *

Les Allemands plus ou moins naturalisés qui, à Londres, avaient acquis pignon sur rue, n'étaient, dans les manœuvres de la finance allemande, que des francs-tireurs travaillant non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour le succès des gros bataillons représentés dans la Cité par les succursales des grands établissements : *Deutsche Bank*, *Disconto*, *Dresdener*, etc. Pour donner une idée des

affaires que traitaient ces instituts financiers, nous pouvons admettre les chiffres publiés par les Allemands eux-mêmes et répéter, avec le comte Reventlow et la *Tages Zeitung* du 4 août 1915, que dans les succursales de banques allemandes à Londres reposent des titres représentant soit deux milliards de marks, si l'on admet les chiffres de M. Hellferich, soit trois milliards, si l'on s'en rapporte à l'estimation de M. Steinmann Bucher. Tout ce que les capitalistes tudesques possèdent de titres sud-africains ou américains est là. Et, soit dit en passant, les Anglais détiennent pour le règlement final des gages dont les Allemands n'ont certainement pas la contre-partie.

Les évaluations précédentes ne tiennent évidemment pas compte des placements opérés par des Allemands en Angleterre et grâce auxquels il se produisait une infiltration occulte de fonds allemands, particulièrement difficile à déceler. Le procédé le plus courant consistait dans la création de sociétés dites anglaises avec capital allemand et personnel dirigeant allemand.

Tantôt ces entreprises avaient des établissements en Angleterre ; très souvent elles n'étaient que des filiales de sociétés établies en Allemagne d'où les produits demi-finis arrivaient en Angleterre pour subir le finissage. Dans tous les cas, la grosse part des bénéfices de l'entreprise retournait en Allemagne ; c'était le drainage de la fortune anglaise au profit des actionnaires résidant en Allemagne.

Si l'on prend au hasard[1] une quarantaine d'affaires montées en Angleterre par des Allemands, ces sondages permettent de constater que le capital détenu par des Allemands résidant en Allemagne représente en moyenne 80 p. 100 du capital total

1. Le tableau ci-dessous justifie cette affirmation :

	Capital social.	Capital détenu par des Allemands résidant en Allemagne.
	(En livres.)	
Bradshaw's Asphalt C° Ltd	10 000	6 400
London Asphalt Cy Ltd	37 710	31 455
Linderberger Cold Storage C° Ltd	250 000	170 200
International Pharmac Agency	5 000	3 638
A. E. G. Electric C° Ltd	150 000	149 965
Osram Lamp Works Ltd	100 000	70 880
Brimsdown Lamp Works Ltd	1 000	980
Electrical C° Ltd	100 000	99 960
British Railway Traffit C° Ltd	100 000	82 337 (Autriche).
Sterling Telephone and Electrical C° Ltd.	54 850	36 200
International Electric C° Ltd	30 000	18 000
Armorduct Manufacturing C° Ltd	6 651	5 232
British Mannesman Tube C° Ltd	340 000	332 990
Bosch Magneto C° Ltd	50 000	49 896
Union Electric C° Ltd	25 000	23 409
Union Cable C° Ltd	50 000	49 896
Siemens Brothers C° Ltd	600 000	327 825
Standard Cable C° Ltd	24 940	24 920
British Humboldt Engineering	2 000	2 000
Isaria Ltd	1 250	1 244
British Incandescent Mantle Works	30 000	29 995
Henry Hillard C° Ltd (Welsbech House).	30 000	29 997 (Autriche).
Continental Tyre and Rubber C°	25 000	24 000
Polack Tyre and Rubber C° Ltd	40 000	33 800
United Berlin-Francfort India-Rubber C° Ltd	5 000	4 988
L. and Hardtmuth Ltd	145 084	144 984 (Autriche).
Johann Faber Ltd	5 000	4 999
C. P. Gœrz Optical Works, Ltd	8 000	5 980
Nitsche and Gunther Optical C° Ltd	18 000	12 000
Carl Zeiss London Ltd	10 000	9 991
Aerated Candy C° Ltd	37 000	28 000
Sugar Fodder C° Ltd	5 001	4 500
Greenwich Time Ltd	5 000	4 680
Globe Polish C° Ltd	5 000	4 998
Hugo Stinnes (Thyssen) Ltd	25 000	24 970
Thermit C° Ltd	50 000	49 950
Heister, Lucius, Brüning Ltd	70 000	69 880
Kaempt and Tempel Ltd	3 000	3 000
Bings Toy Manufacturing C° Ltd	2 000	2 000
Etc., etc.		

investi dans des sociétés britanniques fondées dans ces conditions.

Les banques allemandes établies en Angleterre se prêtaient moins à l'escompte qu'à l'ouverture de crédits d'acceptation. L'exportateur anglais se voyait souvent offrir des arrangements à des conditions très raisonnables et beaucoup de banques étaient assez peu sages pour escompter libéralement du papier de cette nature, permettant ainsi aux banques allemandes de travailler avec l'argent anglais à la place de maisons anglaises. Il est peu probable que l'avenir voie se renouveler de pareilles pratiques ; d'ailleurs les Anglais reconnaissent l'esprit d'initiative des Allemands. Ce qu'ils leur reprochaient, c'est qu'en agissant comme ils faisaient, ils se mettaient à même d'étudier la marche des affaires et ne se faisaient pas faute de la faire connaître à l'Allemagne.

Le volume des affaires traitées en Angleterre par les banques allemandes explique seul le mode tout à fait nouveau de procéder dont on usa à leur égard. La Deutsche Bank, la Dresdener, la Disconto Gesellschaft, la Banque des Pays Autrichiens, et l'Anglo-Austrian Bank sont les établissements ennemis qui, grâce à d'importantes succursales, faisaient en Angleterre des affaires considérables. Chose qui nous surprend et qui au delà de la Manche a provoqué des discussions sans fin, ces succursales ont été autorisées à vivre : pourquoi cette tolérance, comment se sont comportées ces maisons ?

A la première question, les comptes rendus des séances de la Chambre des Communes permettent de donner une réponse.

Le dernier chancelier de l'Echiquier, M. Mackenna, en effet, interrogé sur l'activité des Banques précitées, déclara qu'en raison de la situation exceptionnelle de ces établissements et des relations très étroites existantes entre les maisons-mères et leurs succursales, les maisons en cause avaient été spécialement visées par l'ordre en Conseil, concernant « l'acte de restriction des étrangers ».

« Mais des licences, dit-il, leur ont été accordées afin de permettre aux succursales de parachever des opérations commencées au début des hostilités et de réaliser leur actif de manière à remplir leurs engagements ; toutes ces licences ont visé les succursales des Banques, en tant qu'institutions autonomes et ne les ont jamais autorisées à travailler, soit avec leurs maisons-mères, soit avec aucun établissement ennemi : dans toute liquidation de transactions personnelles à une filiale, il y a présomption de rupture complète entre la filiale et la maison-mère et par suite toute tentative en vue d'habiliter la succursale à recueillir ces créances sur la maison-mère eût été contraire à toutes les règles générales qui gouvernent les relations entre ce pays et les pays ennemis ; une pareille tentative eût d'ailleurs été difficile à poursuivre, puisque tant que l'état de guerre subsiste, il est impossible

d'avoir des renseignements, soit sur les créances, soit sur les dettes. »

Comment, dans la pratique, les choses se sont-elles passées ? La liquidation des affaires des Banques susvisées a été confiée à un « public Trustee », M. Stewart, qui, récemment, a donné d'intéressantes indications sur son activité personnelle.

Tout d'abord, il a émis l'opinion qu'environ 32 millions de livres de capital ennemi étaient investis dans des Compagnies anglaises : environ 71 millions étaient détenus par l'ensemble des Banques : comme contre-partie, environ 19 millions de dettes. L'actif ennemi s'élèverait donc à 82 millions de livres, soit un peu plus de deux milliards de francs.

Il était intéressant que les personnes ayant à faire valoir des réclamations contre des ennemis se fissent connaître : le Trustee a reçu 30.000 requêtes, dont certaines furent jugées excessives : par exemple 5.000 £ réclamées par une dame pour le manuscrit d'un roman ; un réclamant qui avait demandé un million de livres se déclara satisfait le jour où on lui en offrit 2.500.

Pour ce qui est des Banques ennemies, M. Stewart, peu après l'ouverture des hostilités, leur accorda des licences dans le seul but de leur permettre de recueillir des fonds et de liquider les transactions d'avant-guerre, passées avec des non-belligérants et qui, normalement, eussent été liquidées par ces établissements de Londres.

Grâce à la Banque d'Angleterre, qui avança les fonds nécessaires pour que les cinq établissements fissent face à leurs acceptations, leurs engagements ont été remplis : la Banque des Pays Autrichiens n'a pu donner que 30 p. 100 à ses créanciers. La Deutsche Bank, seule, a totalement remboursé jusqu'à présent les fonds avancés par la Banque d'Angleterre.

D'après le texte des licences accordées, tout surplus provenant des opérations devait être déposé à la Banque d'Angleterre : c'est ainsi que la Deutsche Bank a dû verser 376.000 £, en plus de 168.000 £ en titres. On ne peut compter, tant que durera la guerre, sur des résultats analogues pour ce qui concerne les autres Banques.

Chacune des Banques détient des lots de titres appartenant soit à leurs clients belligérants, soit à leurs maisons-mères : la valeur de ces titres peut en bloc être évaluée à 20 millions de livres (500 millions de francs). Or, si M. Hellferich parlait, il y a deux ans, d'un total de deux à trois milliards ce total s'appliquerait d'après les explications de M. Steward à l'ensemble des valeurs de toute nature appartenant à des Allemands.

Quand ces titres auront été remis au Trustee, ce dernier les fera vendre, en totalité ou en partie, en faveur de créanciers anglais. Et pour le surplus, M. Stewart se déclare en mesure d'en empêcher l'évasion à l'étranger, tant que les créanciers anglais n'auront eu pleine satisfaction. Deux cent

ving-trois demandes, en vue de la vente des titres, ont été formulées. Cent dix-sept ont reçu satisfaction, cent une sont en voie d'exécution; seize attendent les instructions du Board of Trade.

Dernier détail : 85 p. 100 des sociétés ennemies autres que les établissements précités se sont trouvées en mesure de régler leur situation.

Comme on le voit, si la manière de procéder, adoptée en Angleterre, offre à première vue quelque originalité, elle est en somme comprise exclusivement en faveur des nationaux, et ne tend nullement comme on l'avait cru au premier moment, à ménager les intérêts des ennemis.

Comment en présence du libéralisme des Anglais s'étonner non pas du nombre total des Allemands résidant en Angleterre[1], mais de celui des agents qui, à Londres seulement, défendaient les positions financières de l'élément germanique? Sur

1. Répondant à une interpellation aux Communes, le ministre de l'Intérieur exposait la situation des sujets ennemis résidant dans le royaume : abstraction faite des mineurs de quinze ans, leur nombre atteignait 75.000, sur lesquels 21.000 ont été rapatriés, ou bien (le cas s'est présenté pour un certain nombre de femmes) autorisés à se rendre dans d'autres pays que le leur. Sur les 54.000 restants, 32.000 ont été internés, 22.000 sont encore en liberté dans le pays. Sur ce nombre, 10.000 appartiennent au sexe féminin ; et chacun de ces cas a été examiné : il s'y trouve des femmes âgées dont les unes ont passé toute leur vie en Angleterre et ont pour garantes des personnes honorables, dont les autres sont chargées de famille et ont des fils anglais. Il reste 12.000 hommes, mais qui ne sont Allemands que légalement, et animés de sentiments anti-allemands ou anti-autrichiens, des Tchèques, des Polonais, des Italiens, des Jougo-Slaves, des Alsaciens. Il y a aussi des Arméniens qui ont fui le joug ottoman. De plus, sur ces 12.000 individus, 1.500 ont dépassé soixante-dix ans.

6.000 membres du Stock-Exchange, il y avait 2.000 Allemands ou naturalisés ; sur 10.000 coulissiers, 2.000 Allemands ; à la Bourse des grains, au Baltic, 800 sur 1.200. Et ainsi s'explique tout naturellement la formidable campagne pro-germanique qui dans la dernière semaine de juillet 1914 eut la Cité pour théâtre.

A côté des affaires purement allemandes, il y avait les affaires mixtes, telles le *Nobel Trust*, par exemple, dont le siège était à Londres, mais dont la moitié des participants étaient des Allemands résidant en Allemagne. Cette société avait été constituée, il y a vingt-huit ans, par un échange de titres de la Nobel de Glasgow avec ceux de quatre compagnies allemandes ; il y a près d'un an, sur l'intervention d'une puissance neutre qui se manifesta d'ailleurs avec l'autorisation du gouvernement britannique, les administrateurs allemands donnèrent leur démission et une répartition fut effectuée entre actionnaires allemands et anglais de leurs intérêts dans les sociétés contrôlées par le Trust.

Presque à la même époque fut liquidée dans des conditions à peu près identiques une affaire plus considérable ; la *Metallgesellschaft* de Francfort et la maison Merton, de Londres, étaient avant la guerre maîtresses absolues du marché du cuivre, zinc, étain, plomb. Sous le contrôle exclusif de la famille Merton, dont certains membres étaient allemands et d'autres anglais, ces deux sociétés étaient gérées

par des administrateurs des deux nationalités en nombre à peu près égal dans chaque conseil ; mais tandis que la *Metallgesellschaft*, appuyée sur la *Metall Bank*, disposait de fonds importants et avait constitué à Francfort les dossiers les plus complets sur les affaires minières du monde entier, la Maison de Londres se bornait à être, par l'organe de son représentant à la Bourse, l'exécutrice des décisions prises par les Allemands. Cette prépondérance de l'élément germanique eut, en temps de paix, d'assez heureux effets, au moins au point de vue de la stabilisation des prix : jadis la multiplicité des courtiers engendrait des fluctuations de cours dues ou à des spéculations personnelles ou à des manœuvres de groupes plus ou moins puissants. Depuis le jour où Merton, comme agent de la *Metall*, eut la haute main sur les tractations en minerais, ces inconvénients disparurent. Mais quand les hostilités éclatèrent, les dangers provenant des enchevêtrements d'intérêts entre Londres et Francfort sautèrent aux yeux et l'on songea à y remédier par un divorce entre les Merton de Londres et leurs cousins de Francfort. La scission se produisit, un peu tardivement, au début de l'année dernière.

*
* *

Nous pourrions mentionner aussi comment certaines affaires intéressant l'Amérique du Sud sont

gérées en Angleterre par des Allemands : limitons-nous à un exemple.

Sous ce titre « Une Compagnie bien anglaise ? » le *Morning Post* du 27 juin 1916 publiait un article des plus vifs sur l'Assemblée générale annuelle de la Forestal Land Cy, constituée d'après la loi anglaise ; cette société avait son siège et ses administrateurs à Londres, où elle avait été constituée il y a huit ans par des financiers allemands ; une partie du capital est allemande. On a prétendu que l'objet des fondateurs était de capter au profit de l'Angleterre une industrie allemande, mais cette assertion ne rencontra guère de créance. Dès la constitution du premier Conseil, on put constater que le patriotisme britannique n'avait pas à intervenir dans l'affaire. Ce Conseil comprenait MM. Gunther, Erlanger, Harteneck, Renner Rueff, et un Français. Ces messieurs auraient pu chercher les uns à se faire passer pour Allemands, les autres pour Anglais, mais ils n'auraient demandé à personne de croire qu'en bloc ils avaient l'idée de transférer sur le sol anglais une industrie allemande. Et cette croyance, le champ d'activité de la Société ne portait pas à l'adopter. Elle possédait en Argentine des forêts d'où était importé en Allemagne du quebracho, soit comme matière première, soit déjà réduit en extrait pour le tannage. Largement pourvue d'employés allemands, lorsqu'elle s'annexa en 1913 et 1914 deux sociétés similaires, elle remercia sans délai les Anglais et les Américains

qui s'y trouvaient occupés pour les remplacer par des..... étrangers

Le 18 juin 1915, M. Erlanger, qui faisait fonction de président, expliqua à l'Assemblée générale qu'il se trouvait en face de sérieuses difficultés, nombre de ses employés étant Allemands. Deux administrateurs de cette nationalité avaient quitté le Conseil et il ajoutait : « Deux directeurs allemands à Buenos-Ayres, MM. Schefftel et Schleiss, ont été remplacés. » L'affirmation était sans réplique vu l'importance de l'action décisive exercée sur place par ces deux Allemands. Le patriotisme de la direction suprême de Londres laissa une profonde impression sur les actionnaires. Certains, cependant, manifestèrent une certaine méfiance : cette méfiance était-elle justifiée ? Qu'on en juge. Cette année, interpellant M. Erlanger à propos de la démission des deux directeurs, ils affirmèrent que ces derniers n'avaient pas été éloignés mais que, installés à l'étage au-dessus des bureaux qu'ils occupaient, ils continuaient à diriger toutes les opérations par des fils téléphoniques les reliant à des hommes de paille. On s'attendait à une protestation de von Erlanger : il n'en fut rien. Il continua à dire que Schleiss était réellement parti, mais que pour Schefftel, jugé indispensable, il avait été retiré de son « confessionnal » et réinstallé dans son ancien bureau. Puis le *Morning Post* donna la liste des Allemands maintenus à de rares exceptions près, au service de la « Forestal Land Cy ».



Ce qui, plus encore que ces constatations, émut les habitants de la Grande-Bretagne, c'est l'étude des chiffres afférents à plusieurs grosses industries : ils apprennent par là que dans la métallurgie, par exemple, où ils étaient les maîtres il y a vingt-cinq ans, leurs rivaux ont pris une supériorité incontestable ; pour la sucrerie, tandis que les îles britanniques consommaient jadis 20 p. 100 de sucre de betterave contre 80 p. 100 de sucre de canne, la proportion est maintenant renversée, ce dernier produit étant fourni par les Allemands ; pour l'industrie des matières colorantes, la rupture des relations avec l'Allemagne a mis l'Angleterre dans un réel embarras.

Examinons rapidement la situation de ces trois branches de l'activité britannique.

Quel a été, depuis vingt ans, le développement de la sidérurgie en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne ? Prenons d'abord dans les trois pays l'extraction du minerai, et notons qu'en 1892 ils produisaient chacun environ 11.500.000 tonnes. Pendant les vingt années suivantes, l'Allemagne portait sa production à 32.700.000 tonnes, les Etats-Unis à 30 millions, en augmentation de 184 p. 100. Le Royaume-Uni, dans la même période, après s'être élevé en 1907 à 16 millions de tonnes,

était descendu en 1912 à 12 millions revenant au chiffre de 1892. Il faut noter aussi que la production de minerai de 1892 était inférieure à celle de 1882, qui atteignit 18 millions de tonnes, ce qui fut pour l'Angleterre un record. Pour arriver, avant 1882, à une production aussi basse que celle de 1892, il faut remonter jusqu'à l'année 1870. Il résulte de ces données que l'industrie minière de la Grande-Bretagne est, après diverses fluctuations, dans la même situation qu'il y a quarante-deux ans, tandis que la production de l'Allemagne est huit fois plus considérable : 3.800.000 tonnes en 1870, contre 32.700.000 en 1912 ; quant aux États-Unis, ils ont passé de 1 million en 1881 à 50 millions en 1913.

Pour la fonte, on constate que le Royaume-Uni garde sa supériorité jusqu'en 1903, année où l'Allemagne le dépasse avec une marge de 1 million de tonnes. Si l'on prend comme point de comparaison l'année qui précède, au cours de laquelle la production des deux pays était sensiblement égale, on constate que, dans la décade qui suit, l'Allemagne a passé de 8.500.000 tonnes à 17.600.000, gagnant 107 p. 100. La Grande-Bretagne, passant de 8.680.000 tonnes en 1902 à 10 millions de tonnes en 1903 retomba à 8.570.000 tonnes en 1912, ne montrant ainsi aucune augmentation pendant la décade. La production était déjà en 1882 approximativement la même (8.600.000 tonnes), alors que l'Allemagne produisait seulement à cette époque

3.400.000 tonnes. On peut donc dire que l'Allemagne, au commencement de cette période de trente ans, produisait moins de la moitié, et, à la fin de la même période, plus du double de la Grande-Bretagne, la situation étant exactement inversée entre les deux pays. Quant aux États-Unis, ils passaient de 3.800.000 tonnes en 1882 et 14.010.000 tonnes en 1900 à 30.867.000 en 1912.

Pour ce qui est de l'acier, les trois pays produisaient en 1892 et 1893 environ 2.900.000 tonnes. Vingt ans après, en 1912, l'Allemagne atteignit 17.300.000 tonnes, et la Grande-Bretagne seulement 6.900.000 tonnes, l'une ayant augmenté sa production de 500 p. 100 et l'autre de 140 p. 100. Les États-Unis arrivaient à 31 millions de tonnes.

Il est difficile, à première vue, de s'expliquer comment en une courte période d'une vingtaine d'années une transformation pareille a pu se produire dans la situation de l'Angleterre vis-à-vis de ses rivaux. Pour le comprendre, il faut admettre que, pendant la dernière moitié du siècle passé, l'accumulation de richesses dont bénéficia le Royaume-Uni se fit par des méthodes anciennes : les Anglais ne se préoccupèrent ni de l'avancement de la science, ni de l'activité du commerce extérieur. C'est ainsi qu'au milieu du XIXe siècle, un des leurs, Bessemer, découvre un procédé supérieur pour affiner la fonte : Krupp l'adopte sans délai ; la métallurgie anglaise attend vingt ans pour l'utiliser. A ce moment, un autre Anglais

découvre une méthode pratique pour la fabrication de l'acier avec les minerais phosphoreux que l'Angleterre peut trouver à sa porte en Normandie. Thomas, c'est le nom de l'inventeur, ne peut placer son invention en Angleterre ; il la cède 50 livres à un Belge qui la rétrocéda à l'Allemagne pour 3 millions de francs ; or, en 1913, sur 19.291.920 tonnes de fonte produites par la métallurgie allemande, 12.193.336 tonnes sont de fonte Thomas ; sur 18,949.929 tonnes d'acier, 10.629.697 sortent du convertisseur Thomas.

En Angleterre, pour n'avoir pas à modifier leur outillage afin de traiter les minerais français par le procédé nouveau, les maîtres de forge préfèrent continuer à faire venir du minerai d'Espagne. On a pu dire qu'ils exploitaient en gentlemen farmers, se laissant vivre, écartant les nouveautés [1].

Notons enfin une lacune qui gêna singulièrement la fabrication du matériel de guerre, celle des métaux d'alliage pour la fabrication de l'acier ; grâce à un *dumping* savant, les Allemands avaient amené les Anglais à renoncer à traiter ces métaux, non sans nourrir l'arrière-pensée de mettre leurs rivaux dans un cruel embarras, en cas de rupture diplomatique. L'obstacle est aplani, mais il a causé tout au moins un retard sérieux dans l'armement de nos alliés.

1. Pour toutes ces questions, voir F. Engerand, *l'Allemagne et le fer*, Perrin, 1916.

La Grande-Bretagne importait chaque année, depuis 1900, en moyenne 1.665.000 tonnes de sucre, sur lesquelles les empires du centre lui fournissaient 287.000 tonnes de sucre de betterave et 485.000 de sucre raffiné, au total 772.000 tonnes. C'est une somme énorme qui passait ainsi chaque année de la poche des consommateurs anglais dans celles des producteurs austro-allemands.

En 1913, l'Angleterre, obligée d'importer tout ce qu'elle consomme, achète 1.968.000 tonnes, ce qui représente une consommation de 95 livres sterling par tête (aux Etats-Unis, ce chiffre s'abaisse à 66). La même année, les principaux pays importateurs de sucre sont l'Allemagne, pour 937.000 tonnes valant 10.888.000 livres, l'Autriche pour 308.850 tonnes valant 4.250.000 livres, et les Pays-Bas pour 189.773 tonnes valant 2.585.000. Au total, un versement de 497.200.000 francs.

En présence d'un pareil déboursé, on signale en Angleterre qu'une politique économique toute différente de celle qui est suivie aujourd'hui a fait jadis la force de l'industrie sucrière et que sa faiblesse est venue des mesures adoptées ces dernières années : on note qu'en 1875 la Grande-Bretagne ne consommait que 11 p. 100 de sucre de betterave, tandis qu'en 1915 elle en prend 87 p. 100. On fait ressortir qu'après le pain, le sucre est l'aliment le plus nécessaire à l'Anglais, que l'Angleterre a le plus vaste domaine colonial qui soit, qu'elle dispose pour la production de cette denrée de res-

sources qui pourraient facilement être développées. Malheureusement les parties de l'empire qui s'adonnaient à la culture de la canne s'en sont détournées et non seulement l'Angleterre dépendait hier encore de l'Allemagne et de l'Autriche, mais tout le commerce du sucre était entre les mains d'agents allemands. Aujourd'hui on estime à Londres que si l'on veut remettre sur pied l'industrie sucrière nationale, il lui faudra deux ans pour manifester son activité, et qu'entre temps, les Allemands jetteront sur le marché britannique des quantités de sucre que ne pourront arrêter des droits de 10, 15 ou même 20 p. 100.

On en est arrivé à proposer la procédure suivante : pendant la période critique de l'industrie à rénover, une entente entre les producteurs de sucre et les industriels qui le manipulent interviendrait sous les auspices du gouvernement, qui leur garantirait aux uns comme aux autres un prix minimum pour une quantité minima : de la sorte, quelle que soit la quantité de sucre introduite en Angleterre par l'Allemagne, quel que soit le bas prix auquel ce produit serait livré aux Anglais, producteurs et industriels verraient leurs intérêts sauvegardés et leur industrie sauvée de la destruction. Tel est en quelques traits le programme exposé le 8 mai dernier par M. Hughes, premier ministre d'Australie, à l'Assemblée générale des producteurs de sucre, qui s'y rallièrent d'enthousiasme.

L'industrie chimique est justement regardée comme une industrie index, puisque ses produits sont utilisés comme matières premières par d'autres industries. On peut en suivre utilement les variations, si l'on veut apprécier les conditions générales du commerce dans un pays, puisqu'une demande accentuée de produits chimiques suppose une activité accentuée dans les industries qui provoquent ces demandes.

L'Angleterre avait toutes les raisons de créer sur son territoire une puissante industrie de cette nature. Le premier qui tira des matières colorantes du goudron de houille n'est-il pas l'Anglais Sir William H. Perkin ? C'est en 1856 qu'il inventa et se mit à fabriquer la première matière colorante synthétique, la mauvéine ; mais la Grande-Bretagne s'est, après vingt-cinq ans, laissé distancer par l'Allemagne. Si, pour les produits chimiques proprement dits, elle offre un chiffre d'exportation très honorable de 250 millions de francs, elle est, pour les matières colorantes, sous la sujétion de sa rivale : celle-ci, grâce à son trust des fabricants de la spécialité, qui réunit plus d'un milliard de capitaux, était en possession d'un monopole mondial [1].

Le *Chemical-Trade Journal*, organe spécial de l'industrie chimique, contient, jusqu'au troisième

1. Une singulière tractation s'est récemment poursuivie entre les Etats-Unis et l'Angleterre, les premiers demandant au Cabinet de Londres l'autorisation d'importer d'Allemagne pour 50 millions de matières colorantes.

numéro inclus du mois d'août 1914, 80 p. 100 de réclames en faveur de maisons allemandes de la spécialité travaillant en Angleterre. Le journal, à ce moment, engagea ses compatriotes à se manifester comme le faisaient les Allemands. Un des fabricants britanniques lui écrivit : « *Father did not find it necessary* », à quoi il fut très judicieusement répondu que « father » ne se trouvait pas en face de la concurrence acharnée d'aujourd'hui.

Depuis un an il est question chez nos voisins de créer une usine monstre qui, constituée pour moitié par une avance de l'État, pour l'autre moitié par des souscriptions de fabricants anglais, délivrerait le pays du tribut annuel de 175 millions que l'empire verse de ce chef aux Allemands et rendrait à tout jamais dans ce domaine l'Angleterre indépendante de ses ennemis[1].

*
* *

Comment s'étonner si, en présence de tant de

1. D'après un tout récent rapport de la Chambre de commerce de Bâle, les fabriques suisses ont dès le début de 1916 ressenti la concurrence des nouvelles usines créées dans les pays de l'Entente. Celles-ci ont déployé leur activité bien plus tôt qu'on ne le pensait et l'avance technique assurée aux maisons suisses par leur longue expérience a été assez vite rattrapée. La Suisse doit lutter partout : en Amérique, les fabriques sortent de terre comme des champignons, si nombreuses qu'une crise paraît prochaine. En Angleterre, s'est fondée la British Dyes L[d] au capital de 50 millions et en France la Compagnie Nationale des matières colorantes. En Allemagne les deux groupes rivaux de l'industrie chimique ont fusionné et fondé une Société au capital d'un milliard. La guerre finie, conclut le rapport, la Suisse aura à lutter contre deux groupes formidables.

difficultés, les unes résolues de manière satisfaisante, d'autres encore en suspens, un violent mouvement se soit manifesté en faveur d'un régime très strict de protection. Les plus modérés des Anglais, convenant de la nécessité de prévenir un retour à l'état de choses antérieur à la guerre, déclarent qu'il ne s'agit ni du *free trade*, ni du *tariff reform*, mais qu'il faut trouver quelque solution intermédiaire. Et tandis qu'à Manchester, la citadelle du libre-échange, les délégués des Chambres de commerce réunis, en mars 1916, émettaient un vote impliquant l'abandon des principes qui, jusqu'à ce jour, leur étaient si chers, le gouvernement évitait de prendre position ; répondant à un membre de la Chambre des Communes qui lui demandait quelles instructions recevraient les délégués britanniques à la Conférence économique de Paris, M. Asquith déclarait qu'ils n'avaient pas à recevoir de directions, qu'ils allaient en France pour se renseigner sur les dispositions des Alliés, que le gouvernement aviserait ultérieurement.

Je ne crois pas, — disait en substance le premier ministre, — qu'il eût été possible de décliner l'invitation que nous ont fait parvenir les Alliés, et, en particulier, la France, de prendre part à une conférence ayant pour objet d'étudier les mesures propres à exercer, au cours de la guerre, une pression sur nos adversaires ou à prêter assistance à nos amis. Mais en ce qui concerne l'avenir, c'est-à-dire en ce qui concerne la façon dont nous ferons face, par la suite, aux nouvelles conditions économiques provoquées par l'engloutissement d'énormes capitaux, par la perte d'innombrables vies humaines, par un bouleversement sans exemple

de l'industrie, nous agirons sagement et à propos en nous concertant entre nous et en tâchant de prévoir l'avenir ; je crois que nous commettrions une faute en refusant d'adhérer à l'invitation que nous ont faite, dans ce but, nos Alliés. Mais nous n'irons pas au delà et nos amis peuvent être certains que nos représentants reviendront de Paris absolument libres d'engagement au nom du gouvernement et du Parlement, en ce qui concerne des mesures qui, je l'espère, seront appliquées dans un avenir très prochain.

Il semble, d'après le ton plus que mesuré de ce langage, comme d'après celui des polémiques de presse, qu'il y eut sinon désaccord, tout au moins manque d'unisson entre une partie de l'opinion publique et le gouvernement : si le chef du ministère, se cantonnant dans une prudente réserve, laisse aux événements le soin de le conduire plutôt qu'il ne s'efforce lui-même de les diriger, c'est que M. Asquith ne peut oublier la lutte qu'il mena jadis contre Joseph Chamberlain : des deux adversaires, le premier préconisait le maintien du free trade, le second l'adoption d'une politique de protection.

Plus récemment, à la veille du départ pour Paris des délégués du Gouvernement anglais, M. Chamberlain, comme membre du Cabinet, était amené à répondre à une question qui lui était posée aux Communes sur le même sujet et se bornait à dire que les représentants du gouvernement à la Conférence s'y rendaient libres de toute inclination vers une réforme économique dans un sens ou dans un autre, mais seulement avec la mission de voir comment pourront être sauvegardés les in-

térêts communs des Alliés. Il n'en est pas moins vrai qu'entre ces deux déclarations une théorie se formait, d'après laquelle plusieurs tarifs seraient institués : le premier en faveur des colonies, le second, moins libéral, pour les Alliés, un troisième pour les adversaires, un quatrième enfin, qui se classerait entre le second et le troisième, pour les neutres.

*
* *

L'opinion publique anglaise ne pouvait rester indifférente aux révélations successives des dommages immenses qu'avait subis le pays du fait des manœuvres allemandes. Des clameurs isolées s'élevaient tantôt sur un point, tantôt sur un autre, jusqu'au jour où prit corps la théorie des tarifs parallèles, où un homme se leva pour défendre cette théorie, M. Hughes, premier ministre d'Australie, membre du Conseil privé de Sa Majesté.

Originaire du pays de Galles, pourvu à vingt ans d'un poste d'instituteur à Londres, obligé par sa santé à chercher un climat plus favorable que celui de sa patrie, il émigra en Australie ; après y avoir cherché sa voie en exerçant tous les métiers, tondeur de moutons, défricheur de broussailles, cuisinier de bûcherons, mineur, hôtelier, marin, il ouvrit un magasin sur le port de Sydney, ne tarda pas à acquérir, par la supériorité de son intelligence, un grand ascendant sur les ouvriers ; chef des

dockers et organisateur de la *Waterside Workers' Union*, il était élu député dix ans après avoir débarqué sur le sol australien, fondait le parti travailliste et, quand ce parti arrivait au pouvoir, devenait en 1904 ministre des Affaires étrangères ; la guerre le trouvait premier ministre.

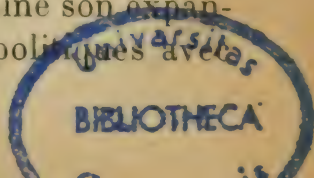
Arrivé en Angleterre au début de mars, il ne tarda pas, malgré ses opinions avancées, à devenir l'idole de tout le parti unioniste. C'est que, sans délai, il avait pris la part la plus active aux manifestations quotidiennes auxquelles donne lieu la question économique, se montrant réformateur résolu et, dans une série de discours solidement établis, où les arguments se développent avec une clarté lumineuse, s'attachant à cette thèse qu'il est impossible qu'après la guerre on en revienne à l'état de choses d'avant 1914.

C'est aussi que M. Hughes représentait ces Australiens qui tombèrent en héros à Gallipoli : Londres lui en témoignait sa gratitude. Il faisait appel à l'honneur de la race et à la grandeur de ses destinées ; il donnait une formule au sentiment du passé glorieux, auquel doit correspondre un brillant avenir : « Si nous devons conserver ce grand empire, s'écriait-il, il faut que nous soyons préparés à le défendre. Et si la défense du pays est le premier devoir de tout homme libre, une pareille tâche est bien celle à laquelle une démocratie doit être heureuse de s'attacher. »

M. Hughes démontrait à l'Angleterre la vraie si-

gnification de la guerre : il faut sauver, pour le transmettre aux générations futures, l'héritage britannique, constitué bien moins par des territoires que par l'orgueil, l'esprit de liberté, les traditions morales. Cet esprit sera régénéré par les événements de la guerre, les souffrances, l'effort ; s'il en est ainsi, la guerre aura travaillé pour la sauvegarde de l'empire...

A Glasgow, pour entendre la bonne parole, les délégués de toutes les villes d'Ecosse, des principales organisations du pays, industrielles, agricoles, commerciales, se donnaient rendez-vous le 28 avril ; et ils se quittèrent en déclarant qu'ils n'avaient pas perdu leur journée, tant l'orateur avait parlé avec vigueur et conviction, tant il avait conquis son auditoire par un ton de décision contrastant avec le vague des discours tenus depuis le commencement de la guerre, tant l'expression de sa pensée répondait aux sentiments profonds de ses auditeurs. Il se défendit de vouloir détruire le commerce allemand, mais déclara vouloir restaurer celui de la Grande-Bretagne en rétablissant l'indépendance économique de son pays. L'Allemagne commerciale a, dans le passé, travaillé la main dans la main avec l'Allemagne militaire et adopté une politique systématique, visant à étrangler son voisin en matière commerciale, industrielle et financière, et à exercer ainsi une influence même sur la vie sociale et politique ; l'Allemagne avait combiné son expansion commerciale et ses intrigues politiques avec

une audace et un succès sans précédent dans le passé. La Belgique, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne étaient soumises à ces influences occultes. L'Allemagne voulait alors nous persuader de son pacifisme ; elle cherche maintenant à paralyser les efforts des Alliés en vue de l'union économique. M. Hughes veut dès à présent préparer l'avenir ; si l'on ne suit pas un aussi sage avis, on glissera de nouveau dans l'ornière et un jour on se réveillera avec les mots « trop tard » inscrits au travers du chemin.



Les auditeurs, les admirateurs de M. Hughes voient en lui le digne successeur de Joseph Chamberlain. Il est arrivé en Angleterre ayant réalisé une œuvre que nombre d'Anglais reprochaient à leur gouvernement de n'avoir pas accomplie. N'a-t-il pas, dès le début des hostilités, donné toute sa mesure ? Ne s'est-il pas distingué par l'énergie avec laquelle il a pris les mesures nécessaires à l'égard des marchandises allemandes ; n'a-t-il pas, sans hésitation, mis l'embargo sur tout ce qui est de propriété douteuse, sucre, minerai, métaux[1] ? M. Hughes se trouvait alors en face de trois branches de production dont la sauvegarde présentait pour le Dominion un intérêt vital : celles du blé, du sucre, des métaux.

1. Pour tous détails à ce sujet, voir le compte rendu de l'Assemblée générale de la *Zinc Corporation Ld* (*Times* du 27 juin 1916).

Aux agriculteurs, certains États garantirent un prix minimum pour tout le blé qu'ils produiraient : de cette mesure et d'autres complémentaires, il résulta, d'après l'affirmation de M. Hughes émise à Glasgow le 28 avril, que la moisson australienne fut deux fois et demie plus considérable que naguère. Pour prévenir toute compétition en matière de fret, le *Commonwealth* déclara qu'il deviendrait affréteur et le fret descendit à 110 livres, tandis qu'en Argentine, qui est de plusieurs milliers de milles plus proche de l'Angleterre, il est à 175 livres. Pour le sucre, on assura des prix fixes, pour trois années consécutives, au cultivateur, au fabricant, au raffineur. Les cultivateurs du Queensland n'ont jamais autant touché, et la denrée qui se vendait 5 $^1/_2$ est tombée à 3 $^1/_2$. Quand la guerre éclata, le plomb, le cuivre et le zinc étaient virtuellement entre les mains des Allemands : ils avaient d'importants intérêts dans les sociétés d'exploitation et leurs agents étaient seuls à trafiquer sur le minerai.

Ils vendaient nos produits, disait M. Hughes [1], à un monsieur de Londres dont le nom est anglais, mais dont le père était un citoyen distingué de Francfort-sur-le-Mein (allusion à l'affaire Merton visée plus haut), et c'est par cet intermédiaire que, plusieurs mois après l'ouverture des hostilités, le gouvernement allemand se procurait son plomb, son zinc, son cuivre ; à Gallipoli, des soldats australiens recevaient des balles dans lesquelles il y avait du métal australien, tandis que les citoyens anglais étaient exploités par l'agence

1. Discours de Glasgow du 28 avril 1916.

tudesque qui leur faisait payer un prix exorbitant les approvisionnements de la Grande-Bretagne. On a balayé les agents allemands, on a purgé les compagnies anglaises d'administrateurs et d'actionnaires aussi bien Allemands de naissance que naturalisés, et avec une telle énergie qu'ils éviteront désormais le pays comme s'il y régnait la peste. Et notez qu'on n'a volé personne : les actions des Allemands ont été vendues au cours du jour ; il ne fallait pas qu'ils pussent, après la guerre, utiliser contre nous des bénéfices qui, pendant les hostilités, eussent été en croissant.

Après avoir montré en quelle estime il tient le laisser-faire, M. Hughes ne manque aucune occasion de railler la vieille théorie manchesterienne ; il pense que les sociétés modernes, avec leur extrême complexité, ne peuvent se mouvoir si l'Etat ne se mêle de leur créer des conditions favorables de développement ; avec beaucoup d'art, il montre ce qu'est l'empire britannique, combien prodigieuse en est l'étendue.

Cette guerre, — s'écria-t-il au Guildhall, devant le lord-maire de Londres, — a réuni toutes les parties de l'empire, toutes les classes sociales. Et quand je songe à notre empire, aux destinées si hautes qui s'ouvrent devant lui, je ne pense ni à des extensions territoriales, ni à des accroissements de richesses, je pense aux moyens pour lui de développer ses institutions de libre gouvernement, à telles conditions de sa vie économique ou sociale en tant qu'elles sont compatibles avec la vie d'un grand peuple et l'intégrité de notre empire, en tant qu'elles assureront aux nations pacifiques de la terre toute garantie contre ceux qui voudraient troubler la paix du monde. Voilà ce que l'empire et son maintien signifient pour moi. C'est un idéal qui doit entraîner à une action unique toutes les classes de la société. Et les possibilités de sa réalisation se déroulent maintenant devant nous ; dans le ciel obscurci par les nuages couleur de sang de la guerre,

l'avenir se perçoit ; nous en verrons les gloires si nous nous en montrons dignes. Il y a beaucoup à faire : l'empire couvre les quatre cinquièmes de la terre. La plus grande partie de ce domaine est une véritable terre promise, tentation pour ces puissances de proie qui ne connaissent qu'une loi : c'est que ces choses doivent appartenir aux plus forts. L'histoire du grand conflit dans lequel sont engagées les nations de la terre est écrite en lettres de feu, de sorte que, sauf ceux qui veulent être aveugles, tous peuvent lire et retenir... La responsabilité de la paix du monde, de la vraie civilisation et de l'avenir de la démocratie, tout cela dépend de notre habileté à agir. Mais ce n'est pas une tâche legère ; voyez où nous en sommes, voyez quels espaces couvrent le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud. L'Australie et le Canada sont plus grands que les Etats-Unis ; le Sud-Africain est plus grand que l'Allemagne et la France réunies. Les Etats-Unis ont une population de cent millions et ne sont pas à l'abri du danger. Nos trois Dominions et d'autres colonies, avant-postes de l'empire, n'ont que quinze millions d'habitants. Après avoir fait abstraction des déserts et des terres stériles, pensez à l'attraction que ces terres vastes et fertiles peuvent exercer sur les mains de nations enflammées du désir de conquérir, avides d'expansion et de place au soleil : vous comprendrez ce que signifie cette expression « défense de l'empire ».

Plus récemment, M. Hughes, devant la Ligue des Travailleurs de la Grande-Bretagne, dévoilait le fond de sa pensée. Devant ses auditeurs du Queen's Hall, le 10 mai, il développe cette théorie que l'organisation industrielle de l'Angleterre doit être révisée du haut en bas ; toutes les industries doivent être réorganisées, et si chacune d'elles veut être protégée, les profits d'une nouvelle politique économique devront s'infiltrer dans chaque couche de la pyramide sociale :

Lorsque nous envisageons les conditions spéciales à chaque industrie ou communes à l'industrie anglaise, nous devons rechercher quels seront les effets sur la communauté de toute mesure proposée ; c'est le bien-être de toute la nation que nous devons surtout avoir en vue, et le bien-être ne dépend-il pas de la moisson d'hommes qui se lèvera, et non seulement du nombre, mais aussi de la qualité de ces hommes, qualité intellectuelle, morale, de leur courage ?

Et après une allusion qui lui est familière à la dégénérescence du peuple romain, cause de sa ruine, l'orateur émettait le vœu que dans l'industrie nouvelle, une saine organisation du travail et le paiement aux travailleurs de salaires suffisants permissent aux citoyens de la Grande-Bretagne de se marier, de créer des familles et de posséder la somme de confort dont tout être humain doit bénéficier dans une communauté de haute civilisation.

Il nous faut, dit-il, créer des conditions telles que la population, et de ces îles, et de nos domaines, croisse rapidement et se multiplie, et comme le nombre seul n'est rien, nous devons organiser une ambiance dans laquelle puisse vivre un peuple viril et plein de ressources. A quoi nous servira la richesse, si nous n'avons pas une moisson abondante de jeunes hommes ? Rome et les anciens empires ont croulé, la poussière des âges couvre leurs monuments abattus : la défense de notre empire repose sur l'application de la politique que je préconise aussi bien en Angleterre que dans ses possessions d'au delà des mers, de la politique qui organisera et développera nos fabuleuses ressources, assurera la prospérité des industries agricoles et manufacturières, procurera à la masse du peuple ces occasions d'activité, ces conditions de travail, cet étiage de confort qui sont l'héritage d'un peuple civilisé et sans lesquels la race britannique dégénérera et notre empire s'écroulera.

Puis, reportant sa pensée vers l'Australie, M. Hughes conclut ainsi :

Je ne dis pas que tout doit marcher comme en Australie ; mais nous avons contribué à y créer l'état de choses même que nous préconisons et, sans hésiter, je dis que pour ce motif l'Australie est un pays où l'on vit mieux qu'ailleurs ; je dis à ceux qui hésiteraient à me croire : allez et voyez quels sont ces magnifiques spécimens de l'humanité qui, à l'appel du devoir, se sont élancés vers les étendards de l'empire. Rappelez-vous leurs exploits, leur courage indomptable, leur endurance ; ces hommes ont été élevés dans un air ambiant qui assure une race bien portante et virile. Et ces conditions, le *laissez-faire* ne peut les donner ; donc, guerre au *laissez-faire*. Certaines industries ne demandent rien ; ne vous en occupez pas. Mais d'autres réclament la protection, allons à leur secours.

Dans la conclusion de son discours aux représentants du parti travailliste, on trouve un appel continu aux doctrines du parti combiné avec des apostrophes inspirées du plus vibrant patriotisme :

Et aujourd'hui que les anciens privilèges, que la féodalité sont effacés de la mémoire des hommes, que définitivement ont disparu les classes désunies les unes des autres, maintenant que le son du clairon de la patrie résonne dans les cœurs, maintenant que le salut de la nation et le futur bonheur de notre race réclament une politique nationale, organisons le travail, cette tâche vers laquelle la nation tourne des yeux pleins d'espérance ; tenez ferme et prouvez que vous êtes dignes de prendre votre part à la solution de cette grande crise. Travailleurs de Grande-Bretagne, ayez pleine confiance dans la cause que vous défendez, dans votre capacité à intervenir dans ce conflit d'où dépend votre avenir et, vous dressant noblement et sans crainte, prenez votre place au banc de quart du vaisseau de l'Etat.

Ce n'est pas seulement à Glasgow que M. Hughes émeut et conquiert les foules, dans la métropole de cette Écosse dont les enfants, essaimant dans le monde entier, réussissent par leur froide persévérance et leur ferme jugement ; c'est aussi à Manchester, en face des statues de Cobden et de Robert Peel qui, il y a quatre-vingts ans, menèrent des luttes inoubliables contre le protectionnisme et jetèrent les bases d'un état économique qui subsiste encore ; à Liverpool, sans égard pour les mânes du grand libéral Gladstone ; à Bristol, la ville aux marins hardis, d'où partit en 1697 le *Mathias*, qui aborda en Amérique quatorze mois avant Christophe Colomb, et d'où, en 1838, s'aventura d'Europe vers le Nouveau Monde, le premier navire à vapeur, le *Great Western* ; à Birmingham, où se pratique si heureusement l'entente entre la science et l'industrie, à Sheffield, à Londres enfin.

Ouvriers et bourgeois, à chaque occasion, applaudissent frénétiquement les discours du ministre australien : ils savent tous à quel état social, instauré depuis vingt ans sur l'autre hémisphère, l'orateur fait allusion, et par suite quelles transformations à l'ordre de choses actuellement existant il préconise ouvertement ; ils savent bien que les travaillistes manuels d'Australie ont l'habitude de faire œuvre précise, réalisable à brève échéance, grâce à des circonstances locales exceptionnellement favorables qui leur permettent d'avancer rapidement leurs constructions, et qui sont loin

d'être les mêmes en Angleterre ; ils savent aussi que la situation créée là-bas est moins du collectivisme qu'un état social à « facies » socialiste, — comme on a pu le dire très justement, — dont la Grande-Bretagne ne se détournera peut-être pas.

Les hommes qui acclament M. Hughes en Angleterre avaient peut-être, ces dernières années, noté les abus des travaillistes au pouvoir en Australie, lorsque ces derniers réglementaient éperdument, abordant à la fois tous les articles de leur programme, en particulier l'immigration des blancs comme des hommes de couleur, les tarifs douaniers, la législation ouvrière ; ils ne se montreront sans doute pas disposés à imiter les fantaisies du *Commonwealth* sur les deux premiers points ; mais, il n'y a pas à s'y tromper, c'est bien le programme travailliste australien que, dans un langage enveloppé, M. Hughes propose à l'Angleterre. Certains articles de ce programme, retraites ouvrières et assurances diverses entre autres, ont été adoptés par le Parlement britannique, comme par celui de Sydney ; mais que dire de l'arbitrage obligatoire, qui, appliqué en Australie, s'est montré dénué d'autorité en présence de mouvements grévistes importants et dépourvu, au moins à l'égard des travailleurs, des sanctions nécessaires au respect de cette autorité ? Que dire de ce que le « Labour Party » désigne sous le nom de « nouvelle protection », c'est-à-dire — ce serait la vraie réforme — la réglementation des salaires et des prix ?

Quelle que soit la hardiesse des conceptions exposées, les réformes économiques devant aller de pair avec les réformes sociales et en être la condition, les auditeurs du « Premier » australien ne reculent ni devant les mots ni devant les choses. Que les travaillistes envisagent avec joie de telles perspectives, il n'y a pas à en être surpris ; que même le parti conservateur et ses journaux accueillent avec faveur les déclarations de l'orateur, qu'ils acceptent les conceptions nouvelles du monde du travail comme rançon de la réforme du tarif douanier, on ne doit pas autrement s'en étonner, car très souvent les tories ont pris l'initiative des réformes, et, qui plus est, s'en sont bien trouvés.



Pour juger les résultats effectifs de la campagne menée par M. Hughes, il suffit de suivre le développement de la vie politique anglaise pendant les dernières semaines de son séjour en Europe ; si, reparti à la fin de juin pour sa patrie d'adoption, le ministre australien a été l'objet d'ovations sans nombre tant à son passage au Cap qu'à son arrivée à Melbourne, il est resté en communication télégraphique constante avec la Grande-Bretagne, sa vigoureuse personnalité se survit en Angleterre autrement que par des paroles : grâce à des actes.

Lorsqu'au Parlement britannique une voix

s'éleva, en mars 1916, pour demander que le premier ministre australien fût envoyé à la conférence projetée qui devait réunir à Paris les représentants des Alliés, on répondit, du côté du gouvernement, que la chose était impossible, M. Hughes ne pouvant représenter que l'Australie, et le temps faisant défaut pour convoquer les ministres d'autres Dominions. Quelques semaines s'écoulèrent et la popularité de l'homme que chaque soir on acclamait s'affirmait dans le pays ; un membre de la Chambre des Communes, revenant à la charge, fit remarquer qu'il pourrait bien aller à Paris, non comme Australien, mais simplement comme membre du Conseil privé de Sa Majesté. Devant le mouvement de l'opinion, M. Asquith, oubliant ses anciennes luttes pour le libre-échange, fit patriotiquement abstraction de ses préférences personnelles : il consentit au détour et, tout en dictant à ses collaborateurs les déclarations réservées que l'on a notées plus haut, il nomma M. Hughes délégué de la Grande-Bretagne à la Conférence de Paris ; ce dernier, au cours de délibérations dont le résultat fut un véritable succès pour notre diplomatie, contribua brillamment à la rédaction de la déclaration qui en est sortie et qui — les *free traders* ne purent un instant s'y tromper — bat en brèche leurs doctrines de la manière la moins dissimulée. On pouvait se demander quel accueil serait fait par le Parlement britannique à l'accord intervenu dans de pareilles conditions : la Chambre

des Communes, dans sa séance du 5 août, l'approuva. C'était pour M. Hughes un éclatant succès. Mais avant de s'embarquer, il sentit la nécessité de frapper davantage encore l'opinion en donnant une forme concrète à trois projets qu'il avait personnellement conçus, dont il avait au cours de son séjour laissé entendre l'utilité et qui doivent d'après lui, indiquer comment il faut « organiser » le commerce et l'industrie.

Tout d'abord, s'inspirant des idées qui avaient dicté sa conduite à l'égard de l'industrie minière en Australie, M. Hughes publia un ensemble de dispositions d'après lesquelles il deviendrait possible de créer en Angleterre un marché des métaux recueillis dans le Dominion et de les travailler sur le territoire britannique au lieu de laisser à l'Allemagne, comme avant la guerre, le bénéfice de leurs transformations successives.

En second lieu, visant la rénovation de l'industrie sucrière, il a publié un projet de loi qu'il considère comme pouvant être immédiatement réalisé et qui comporte : 1° la prohibition absolue de tout sucre ennemi pendant cinq ans, après quoi un tarif protecteur sera établi ; 2° l'application aux neutres de deux tarifs, l'un modéré pour ceux qui se montreront disposés à entrer dans la voie de la réciprocité, et le second plus élevé pour ceux qui ne témoigneraient point de pareilles dispositions ; 3° l'application aux Alliés d'un tarif réduit ; 4° enfin, la création d'un tarif différentiel dans les colonies

britanniques. Des mesures sont prévues contre le « Dumping » et, point capital en ce qui concerne l'avenir de l'agriculture anglaise, la production du sucre de betterave sera encouragée par des primes.

Le troisième point sur lequel se porta l'attention de M. Hughes est celui des frets ; ici il ne s'agit plus de projets, mais bien d'un acte. Au nom du gouvernement qu'il préside, le ministre australien acheta quinze steamers d'une capacité moyenne de 7 à 8.000 tonnes. Il fit remarquer que l'affaire était bonne à la fois pour les producteurs de blé et pour le Dominion ; les premiers auront du fret à un prix inférieur aux cours, le second, tout en consentant à des réductions sur le prix des transports, pourra cependant procéder à un rapide amortissement de ses navires, parce qu'il n'aura à faire face ni à l'income-tax, ni à l'impôt sur les bénéfices de guerre.

En somme, surpris par les événements en complète confiance à l'égard de l'Allemagne, en plein rêve pacifiste, le peuple anglais a réagi avec une vigueur sans pareille : il a réalisé la *diminutio capitis* qu'en pleine paix l'ennemi lui avait fait subir sur différents terrains ; à mesure que se multipliaient ses découvertes, il s'appliquait à rechercher les remèdes aux maux dont il souffrait. En même temps, il maintenait à sa faculté d'échange un degré d'activité qui surprend le monde non moins que l'extraordinaire puissance

de son crédit, presque autant que l'adoption du service militaire obligatoire universel, dont on a savamment[1] marqué toute l'importance. Quand, dans l'espace de vingt mois, un pays a porté son armée de 150.000 hommes à près de 5 millions, qu'il a fait sortir de terre le matériel formidable nécessaire à de pareilles masses de soldats[2], que non seulement en Flandre, mais aussi à Salonique, en Mésopotamie, sur le canal de Suez, dans tous les pays d'Afrique où flottait le drapeau allemand, ses troupes tiennent tête à l'ennemi ou l'abattent, ceux qui ont lié leurs destinées à celles de ce pays peuvent être pleinement rassurés sur l'avenir et témoigner à nos voisins une confiance égale à celle qu'eux-mêmes placent en nous.

1. Voir les articles de M. André Chevrillon dans la *Revue de Paris* du 1er et du 15 novembre, du 15 décembre 1915 et du 1er janvier 1916.

2. Voir l'exposé que M. Addison, ministre des munitions, présentait tout récemment à la Chambre de Commerce et dans lequel, entre autres passages intéressants, on pouvait relever le suivant : « On peut se faire quelque idée de l'ampleur de la production des explosifs en Angleterre quand on sait qu'en mars 1917 la capacité de production des explosifs était quatre fois plus élevée que celle de mars 1916 et vingt-huit fois plus que celle de mars 1915.

CHAPITRE IV

L'AVANT-GUERRE EN ITALIE

L'avant-guerre, si le mot et la chose sont nouveaux, semble à défaut d'ancienneté s'être développée dans l'ubiquité. On en a constaté les effets chez tous les voisins de l'Empire allemand sans exception. Dès le lendemain de 1870 ne voyait-on pas Anvers inondé de commis allemands tandis que, avec les années, les capitaux suivaient, si bien que, en 1914, la métropole du commerce belge était matériellement occupée par une nombreuse et puissante colonie d'outre-Rhin, en même temps que ses banques avaient subi l'influence, et, trop souvent, la mainmise absolue des hommes d'affaires de Berlin ? A Londres, la cité est depuis vingt années envahie par l'élément étranger, et lors des dernières élections le danger allemand était signalé aux électeurs par des dessins et des affiches présentés de manière à frapper les esprits aussi brutalement que possible. On a pu dire, pour ce qui est de la Russie, que les agglomérations allemandes, composées d'éléments qui avaient franchi la frontière occidentale, formaient souvent un État dans

l'Etat, qu'il s'agisse d'écoles, d'orphéons, d'associations de toute nature, si bien que leurs adeptes pouvaient se croire encore dans leur pays natal.

Nous n'insisterons pas sur la manière de faire de nos ennemis en France : il suffirait pour l'apprécier de lire certains journaux indépendants ou de se référer à certaines interpellations qui dénonçaient le péril, mais sans que l'on ait pris au sérieux des avertissements cependant prophétiques et dont l'événement devait justifier l'opportunité.

L'Italie, alliée de l'Allemagne, n'a pas été plus ménagée que les pays précités : on peut même dire que, dans la patrie de Machiavel, la campagne d'avant-guerre a été menée avec un art consommé, avec une maëstria qui eût comporté l'approbation du maître. Les yeux des Italiens se sont tout à coup ouverts à la réalité et, à la lueur des événements, bon nombre de publicistes ont pu relever — et ils l'ont fait en termes virulents — les méfaits dont leur pays avait été la victime depuis bientôt vingt années.

Il convient toutefois de noter que si la mainmise des financiers d'outre-Rhin sur le système bancaire de l'Italie a pu dépasser toutes leurs espérances, c'est par les Italiens eux-mêmes que leur concours fut réclamé ; ce sont les agneaux qui ont, sciemment et bénévolement, introduit le loup dans la bergerie. C'était vers 1889 ; la France avait cru, devant la politique suivie depuis des années par

Crispi, devoir retirer son appui financier à ses voisins d'au delà les Alpes et le premier ministre du roi Humbert s'était aussitôt appliqué à obtenir du prince de Bismarck — en vue de contre-balancer les effets de la campagne à la baisse des hommes d'affaires français — que les banquiers allemands prissent intérêt aux valeurs italiennes. L'entente fut aisée à conclure, et, en 1890, le Crédit Foncier italien était créé avec l'appui de Berlin et de Francfort; puis, en 1894, Crispi favorisait par tous les moyens en son pouvoir la création de la Banque Commerciale italienne dont le modeste capital initial de cinq millions était souscrit par des Allemands, des Autrichiens, des Suisses, des Italiens et même des Français. L'idée première de la combinaison appartenait à M. Schwabach, le chef de la maison Bleichröder, et au comte Lanza, ambassadeur d'Italie à Berlin, l'un et l'autre dûment autorisés, ou pour mieux dire fortement encouragés par leurs gouvernements respectifs. L'exiguïté du capital engagé permet de supposer que Crispi était loin de soupçonner quelles ambitions allaient animer les fondateurs allemands du nouvel établissement ; il cherchait seulement une aide, proclament les défenseurs de sa mémoire, mais ne songeait nullement à livrer son pays à l'étranger. Il constaterait aujourd'hui, par la lecture des derniers bilans de la Banque Commerciale dite italienne, que son capital a été successivement porté à cent cinquante millions et qu'elle travaille sur plus de huit cents

millions. Et dans quelles conditions, c'est ce que plusieurs écrivains italiens ont cherché ces derniers temps à déterminer et c'est ce que, sans faire autre chose qu'atténuer leurs commentaires, nous constaterons avec eux[1].

La politique économique de l'Allemagne à l'étranger semble avoir trouvé sa formule dans cette déclaration du grand électricien Siemens :

« Toute banque, tout chemin de fer institué en pays étranger est le pionnier de l'industrie nationale et le point de départ de relations ininterrompues entre ce pays et l'Allemagne. Ils sont passés les temps où de bonnes relations politiques pouvaient coexister avec un antagonisme économique. » En réalité, le système bancaire industriel des financiers allemands tendait à rien moins qu'à supprimer l'antagonisme économique, en supprimant la concurrence, en substituant à l'intérêt du pays étranger l'unique intérêt de l'Allemagne.

C'est ce qui ressort clairement de ce qui s'est passé en Italie depuis dix-huit ans.

*
* *

Et tout d'abord, par qui le « Cheval de Troie », c'est ainsi qu'on désigne chez nos voisins la ma-

1. Ce sont, au cours de publications récentes, MM. Ezio Grey Preziosi, Colonna di Cesaro, Pantaleoni, Giuseppe Prato, sénateur Piaggio, etc., puis la revue l'*Italia all'estero* et, chaque jour, le si vivant journal l'*Idea nazionale*.

chine de guerre dont il faut connaître le mécanisme, a-t-il été manœuvré, autrement dit qui en a pris la direction ? La réponse à cette question projette tout de suite une lueur singulière sur l'histoire financière des vingt dernières années. Le conseil d'administration de la Banque Commerciale comprend deux groupes de titulaires : le premier compte quinze Italiens, le second dix-huit étrangers, Allemands, Autrichiens, Suisses et même des représentants, non pas Français, mais de nationalités variées, d'un important établissement de Paris. A ceux qui voudraient connaître les noms des membres de cet imposant aréopage rien ne serait plus facile [1]. Nous nous bornerons ici à constater que, dans le premier des groupements visés ci-dessus, figuraient des hommes politiques, députés, sénateurs, hommes du monde, tous de compétence financière tout à fait relative ; dans le second, au contraire, les présidents des plus importantes banques d'Allemagne et d'Autriche, le président même du Reichstag allemand, les directeurs effectifs de l'affaire, à savoir les administrateurs délégués, MM. Joël et Weil, et les vice-présidents, MM. Winterfeld, Blum et Frey ; ces deux derniers ont été, mais tout récemment, remplacés par des Italiens. En somme, les situations honorifiques allaient à des Italiens, tandis que les postes actifs étaient occupés par des étrangers, Allemands ou Autrichiens. Pouvait-on

1. Consulter l'*Annuaire Chaix des Sociétés de crédit* pour 1915, page 132.

chercher à donner un caractère national à un organisme financier ainsi constitué? « S'est-il produit dans un autre pays, du moins dans un pays ayant la prétention d'être politiquement libre, un phénomène comparable à celui d'une grande banque créée avec l'épargne indigène, mais confiée à une direction étrangère travaillant toujours, non pour le bien de l'Italie, mais pour la prospérité d'éléments allemands? » Ainsi parlait naguère l'*Idea nazionale*. L'esprit qui caractérise la gestion des hommes, d'ailleurs remarquables, qui ont appliqué point par point leur programme audacieux avec fermeté, constance, souvent avec brutalité, ressort de tous les actes auxquels ils ont attaché leur nom. Et tout d'abord comment opèrent-ils dans les Assemblées générales de la Banque Commerciale? Ils ne représentent que vingt-deux millions d'argent allemand, mais grâce à l'appui d'actionnaires italiens momentanément séduits, ils obtiennent la majorité. Leurs alliés d'un jour oublient que pendant toute l'année, la Commerciale a toujours travaillé à la baisse des titres italiens, faisant ainsi coup double, dépréciant les valeurs nationales, détruisant la confiance dans l'organisation industrielle du pays, mais reportant cette confiance sur des valeurs allemandes préexistantes ou à créer avec l'appui exclusif de la Commerciale.

Le nombre des sociétés anonymes n'est pas excessif en Italie; il atteint au total le chiffre

de 793, dont 245 seulement sont cotées en Bourse et représentant 3.898.000.000 de francs : une pareille situation favorise le jeu des Allemands, qui est de s'insinuer à peu de frais dans le plus d'affaires possible que, tout comme la Commerciale, ils gèrent à leur gré en mettant à profit et l'assiduité des éléments allemands aux assemblées générales et l'abstention des Italiens.

Illustrons nos affirmations par quelques exemples de la manière de procéder de la Banque Commerciale pour avoir la majorité dans une affaire : chacun sait quelle puissance financière représente la Compagnie des Chemins de fer méridionaux ; or, par des manœuvres de Bourse, la Banque avait provoqué sur les actions une forte baisse, puis avait acquis de gros paquets de titres, de telle sorte qu'elle était devenue prépondérante dans les assemblées ; mais alors, on vit les Méridionaux s'intéresser à d'importantes affaires électriques patronées, au nom de la Commerciale, par le Herr Joël.

Encore un exemple : dans la dernière Assemblée générale de la Société anglo-romaine du Gaz de Rome, un actionnaire critiqua vivement les méthodes de la direction ; ses observations, approuvées par la majorité, allait entraîner un désastre pour la direction, lorsque le vote intervint et que l'on vit les représentants de la Banque Commerciale, propriétaires de six mille actions, approuver et rapport et bilan.



Et la Banque Commerciale était-elle le seul institut financier allemand opérant en Italie ? Ne peut-on dénoncer comme inféodé à l'influence germanique le Crédit Italien, dont bon nombre d'agents furent amenés à se retirer en 1915, tel le directeur à Rome, Davis, administrateur de 27 sociétés industrielles, son collègue de Civita Vecchia, consul d'Allemagne, et celui de Florence, M. Krauss, qui avait renvoyé à la Revue cynégétique « Diana » un numéro contenant une poésie sur la Belgique martyre par lui jugée « inconvenante ». Et la Banque de Bergame n'était-elle pas dirigée par un Lachsinger, la Banque thyrénéenne de Livourne par un Krauss et par un Lang, la Banque de caution, fondée à Rome en 1903, n'avait-elle pas pour président M. Tremb, pour directeurs Fedderus et de Jorigh, pour administrateurs Zaal, Moleschott, Sckadd ? etc...

Vendre en Italie la plus grande quantité possible de produits allemands, tel était le but que tout naturellement se proposaient les bons alliés du Royaume, et ce faisant non seulement ils devaient exclure les produits étrangers de tous pays, mais ils étaient amenés à entraver le développement du commerce et de l'industrie indigènes. Les règles auxquelles s'astreignait l'établissement financier de Milan sont très simples. Aux industriels et com-

merçants teutons désireux de faire des affaires, toutes facilités de crédit, appui illimité ; aux clients italiens des Allemands, des crédits à long terme ; de la sorte, toute firme allemande qui veut prendre racine en Italie, toute société italienne inféodée à l'industrie allemande est assurée des faveurs de la Banque Commerciale, qui, en outre, ne manque jamais de recommander à ses propres clients l'acquisition de marchandises ou importées d'Allemagne ou fabriquées en Italie par des Allemands. Lorsqu'une entreprise italienne a besoin d'une fourniture quelconque de matériel et provoque, comme il est naturel, des offres de la part des producteurs compétents, que se passe-t-il ? On voit arriver de la Banque Commerciale une lettre recommandant telle maison allemande ou ayant des intérêts allemands, et toujours est insérée dans la missive une formule impérative indiquant que si l'affaire n'est pas conclue avec la maison signalée, il en résultera un refus de crédit...

Et c'est grâce à de pareilles manœuvres que le total des importations allemandes de tout genre en Italie monta, de 1907 à 1911, à une moyenne des plus élevées. Ne fut-elle pas en effet de 525 millions, tandis que la France et l'Angleterre n'atteignaient respectivement que 300 et 500 millions ? Les trois seules firmes Siemens, Allgemeine Gesellschaft et Braun Boveri ont réussi à introduire pour deux cents millions par an de matériel électrique. La Banque Commerciale recommandait et sou-

tenait énergiquement ces trois établissements.

Les bons offices alternant avec les menaces ne suffisaient pas à l'Istitut allemand : il y a l'exécution de la menace, et non pas seulement de la menace concernant la suppression de tout crédit, mais d'une condamnation à mort. Et l'on vise ici l'intervention de ces informations réservées et confidentielles qui empoisonnent la vie économique du rebelle et l'obligent, bon gré, mal gré, à demander l'aman. Grâce à des fiches, les banques du monde entier reçoivent charitablement le conseil de se garder de faire affaire avec l'établissement ou le commerçant à l'index. Le système échappe à tout contrôle, à la loi, à toute sanction pénale, il est ignoré des victimes qui, sans même le soupçonner, en subissent les effets ; elles se sentent enveloppées d'un brouillard de méfiance, se voient repoussées par ceux-là mêmes qui lui témoignaient le plus de confiance. Ces fiches sont imprimées et rédigées en mots conventionnels ; pas de signature ; les unes désignent les amis, les « obéissants » à qui tout doit être facilité, les autres visent les ennemis, les « désobéissants », à qui il faut refuser tout crédit, cela va sans dire, mais qu'on doit aussi combattre par tous les moyens : rumeurs vagues répandues dans les Bourses, dans les succursales de la maison, par la ville ; insertions tendancieuses, spécialement à l'approche de la liquidation de fin de mois ; refus de reports ou d'avances sur les titres de l'affaire qu'il s'agit ou de

punir ou de frapper à mort. De là panique, et enfin krach. Et quand la Banque Commerciale vise un titre, personne n'a la force de le soutenir, car malheur aux intermédiaires de Bourse qui s'y prêteraient : ils se verraient combattre, refuser tout appui, toute avance sur n'importe quel titre ; ils n'ont qu'à capituler au plus tôt s'ils ne veulent pas ruiner leur avenir.

La Banque Commerciale se distingue également par un autre genre d'opérations : elle a organisé au bénéfice de l'Allemagne tout un service d'informations : liste de prix courants, forme et qualités des emballages, types de marchandises avec indication des prix, statistiques de la production, adresses de tous les négociants en relations, en Italie ou à l'étranger, avec des maisons italiennes, tout ce qui, en un mot, peut être utile à connaître par le commerçant et peut nuire à ses concurrents, tout cela est soigneusement réuni, classé, envoyé en Allemagne. Et l'on a vu des Italiens, qui s'étaient à grand'peine créé une clientèle en Amérique ou en Orient, battre en retraite devant des Allemands qui offraient les mêmes articles qu'eux, mais à des prix inférieurs : les articles en question avaient été exécutés sur des indications provenant de la Banque Commerciale et ils avaient pu cheminer à bon compte grâce aux tarifs de pénétration en vigueur en Allemagne.

Comment procédait la Banque Commerciale pour se procurer des renseignements ? Elle

envoyait à toute raison sociale, quelle qu'elle fût, qu'elle ait été ou non en relations d'affaires avec elle, une fiche à restituer avec réponse à un questionnaire très complet. Les documents obtenus servaient à la revue annuelle que la Banque publiait sur le mouvement économique de l'Italie. En recueillant les réponses que, par vanité, nombre d'industriels et de commerçants s'empressaient de lui restituer, la Banque acquérait une connaissance complète de la production italienne, de ses débouchés, de ses spécialités, etc. A quoi tout cela devait-il servir ? Nous autres Français, nous ne pouvons avoir de doute à ce sujet, nous qui étions victimes de cette fameuse agence d'espionnage commercial Schimmelpfeng, subventionnée et celà n'était que trop naturel, par les Chambres de commerce allemandes et dont le siège était à Paris, boulevard Poissonnière, mais qui, au cours de ces dernières années, avait fondé des succursales dans les principales villes d'Italie et à qui, depuis la guerre, l'agence de Londres donnait l'ordre de prendre la nouvelle désignation de « Broad Street Cy », New-York.

De quoi s'agissait-il en somme dans tout cela, sinon d'un service parfait d'espionnage commercial qui marche de pair avec l'espionnage militaire ou politique et qui, selon le mot d'un Anglais, est la seule forme de colonisation où excellent les Allemands ?

*
* *

A Florence existe une fabrique renommée, à l'enseigne de « Saint-Georges », de tous objets en bois : le directeur accepta comme ouvrier des Allemands qui travaillèrent avec zèle et compétence un certain temps, puis disparurent. Six mois après, l'Allemagne jetait sur le marché italien des objets confectionnés de même manière, mais offerts à très bas prix. L'affaire Saint-Georges tenta de résister, mais dut se déclarer vaincue : son directeur apprend que les deux prétendus ouvriers étaient des ingénieurs dont la mission était de copier les modèles et de s'approprier le procédé de fabrication.

Grâce à des circonstances autres que l'entente entre hommes politiques et financiers, à savoir l'écroulement de la Banque romaine et la crise prolongée qui en résulta pour le marché italien, les banquiers de Berlin avaient pu se substituer aux hommes d'affaires de la Péninsule et s'emparer du commerce de banque : ils ne devaient pas tarder, encouragés par leurs premiers succès, à assiéger les principales industries du pays. Avant d'énumérer les résultats obtenus dans cet ordre d'idées, notons que la politique allemande se fixa pour norme, qu'il s'agisse de l'industrie sidérurgique ou mécanique, des constructions navales ou des compagnies de navigation, de laisser vivre ces entre-

prises, mais de ne pas leur permettre de dépasser certaines limites au delà desquelles leurs progrès profiteraient bien à l'Italie, mais pourraient comporter des dangers pour l'expansion allemande. Et la direction de la Banque Commerciale, chargée de régler tout le mouvement, étant allemande, on peut aisément imaginer comment fut appliquée l'idée maîtresse. Il fallut, pour ouvrir les yeux des Italiens, que l'évidence éclatât : aux Allemands les bonnes situations dans le commerce et l'industrie, à eux les directions et la majorité dans les conseils d'administration. On comprit si bien que l'on finit par applaudir le caricaturiste qui éclairait son dessin d'une légende annonçant que, bientôt, dans toutes les écoles on apprendrait que l'Italie est une province allemande avec Victor-Emmanuel III comme gouverneur sous le sceptre des Hohenzollern.

Dans la discussion que la réforme des Sociétés anonymes souleva il y a plus de deux ans, à la Chambre italienne, le point de vue allemand fut abordé par deux orateurs :

« Le projet a un but tout particulier », disait M. Terri : « il se forme dans notre pays un groupement financier que l'on veut faciliter. Je suis favorable à ce groupement, parce que, dans le monde moderne et spécialement au point de vue commercial, l'union fait la force... Et je dirai qu'à mon sens les Italiens sont trop particularistes. En Italie, nous avons, en plus du capital national, un capital étranger qui lui aussi a sa fonction. Mon

honorable collègue Alessio disait que nous devions être reconnaissants au capital étranger qui a donné à notre industrie une notable impulsion, alors que notre économie nationale subissait une profonde dépression : il a raison. Mais je voudrais placer une remarque : l'honorable Mitti, dans un récent discours, évaluait à un demi-milliard le capital étranger ; il en évaluait la quantité, mais pas la qualité. Il y a un capital étranger qui a un programme strictement économique, tel le capital anglais, français, belge. Il y en a un autre qui, au programme économique, superpose un programme politique : il s'agit du capital allemand... Pour le projet actuel, il a mon approbation, car l'union des capitaux italiens sera utile présentement, mais encore plus au lendemain de la guerre. A ce moment, les capitaux étrangers devront être utilisés dans leurs propres pays et l'Italie ne devra compter que sur ses propres forces. »

Répondant à l'orateur, le ministre Orlando ne pouvait, — on était au mois de mars 1915, — prendre un ton agressif vis-à-vis de la Banque allemande, mais en votant le projet autorisant le groupement des Banques, la Chambre en approuvait surtout la portée politique.

*
* *

Dans tous les pays, plus en Italie qu'ailleurs, l'introduction d'affaires électriques fut la grande

affaire des Banques allemandes. La fille de prédilection de la Commerciale, c'est l'Allgemeine Elektricität Gesellschaft italienne, dont le président, tout naturellement, était Otto Joël. Grâce à l'appui de la Commerciale, la société allemande devint en Italie le plus fort soutien de l'industrie germanique. Et voici un exemple de la manière dont étaient pris en considération les intérêts italiens.

La Banque d'Italie avait, en 1908, réussi à intéresser au rapatriement d'un bon nombre d'actions de la société anglaise Marconi la Commerciale, le Crédit Italien, la Banque de Rome ; — on se félicitait de voir l'œuvre géniale du savant italien revenir à la mère-patrie, quand tout à coup la Commerciale se retira de la combinaison et, ce faisant, en amena l'abandon. Que s'était-il passé ? L'Allemagne, qui avait commencé par acclamer l'inventeur Marconi, avait trouvé bon de lui opposer le brevet allemand Telefunken, et ce, sous le patronage de deux noms trop souvent associés à celui de la Banque Commerciale : la Siemens et l'A. E .G. Il devait tomber sous le sens qu'après l'ouverture des hostilités, et la situation de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne devenant chaque jour plus délicate, la Banque Commerciale limiterait ses relations avec l'Allemagne au strict nécessaire et se conformerait aux restrictions que les lois de guerre imposaient à tout bon Italien. Or, l'*Idea Nazionale* donnait des photographies de documents indiquant qu'il n'en était rien, et l'A. E. G. ayant à faire de grosses

remises à l'étranger, la Banque Commerciale l'y avait aidé de tout cœur. M. Joël ne demandait-il pas à la Société des Chemins de fer méridionaux, en faveur de la A. E. G., de renouveler un crédit de 200.000 francs à échéance fin décembre 1914, de manière à permettre à la direction de la dite société de faire une remise de 200.000 marks à Berlin, remise qui, sinon, ne pourrait être effectuée ? Et en mai 1915, lorsque les événements se précipitaient, la A. E. G. recourt à l'action de Joël pour obtenir de la Banque Commerciale un escompte de faveur pour une Société électrique, sa débitrice, de manière à permettre à la A. E. G. elle-même de faire d'urgence une remise à Berlin. Et l'*Idea Nazionale*, en commentant ces faits, dit que la A. E. G. italienne a toujours été débitrice de la maison-mère de Berlin, pour la raison que la plus grande partie des commandes reçues en Italie par l'A. E. G. italienne sont exécutées par les établissements à Berlin. Enfin, devant la perspective d'une guerre italo-germanique, on s'efforçait d'assurer, de la part de l'Italie, le paiement d'au moins un million en utilisant les bons offices d'une Banque suisse, filiale de la Deutsche Bank.

La conquête des compagnies de navigation, voilà un autre objectif que se donna la Banque Commerciale. De cet établissement, M. Florio avait, il y a quelques années, obtenu un prêt de huit millions en garantie desquels furent déposées 45.000 actions

de la Compagnie générale. La restitution des fonds en question n'ayant pas été effectuée, la Banque prit possession définitive des titres et se trouva devenir l'arbitre des destinées de la première des entreprises italiennes de navigation, de celle dont l'organisme était le plus sain, de celle dont les fondateurs, MM. Florio et Rubattino, avaient toujours fait preuve du patriotisme le plus éclairé. Ultérieurement, la même société ayant placé à la Commerciale 40 millions en comptes courants, ces fonds furent appliqués en grande partie à l'achat d'actions de la *Veloce* et de l'*Italia* : or, le capital de ces dernières provenant de la Hamburg-Amerika, il s'ensuivit que les deux sociétés tombèrent entièrement entre les mains allemandes des gérants de la Commerciale.

Quant au Lloyd italien, la Commerciale s'en empara grâce à un stratagème que nous dédaignerons de qualifier : on proposa un jour au sénateur Piaggio, détenteur de presque toutes les actions de la compagnie, d'en échanger un certain nombre contre un lot équivalent de titres de la Navigazione Generale : devenu ainsi détenteur d'actions de deux importantes sociétés, il serait nommé président d'un consortium de toutes les compagnies italiennes de navigation. Le sénateur acquiesça à la proposition, mais l'opération effectuée, l'entente fut rompue, et M. Piaggio, après avoir perdu la direction du Lloyd, restait tout simplement à la tête des actions qui lui avaient été cédées par la Navi-

gazione Generale. En suite du procès qu'intenta le sénateur, la Commerciale lui paya ses actions, mais resta maîtresse absolue de la place.

A l'expiration du contrat qui donnait à la Navigazione Generale des lignes subventionnées, le gouvernement se refusa à passer sous les fourches caudines de la Commerciale et s'entendit avec M. Piaggio pour constituer une compagnie nouvelle qui prendrait tous les services subventionnés par l'État, à l'exception des lignes dépendant de la Commerciale : celle-ci souleva de tels incidents, que le projet échoua et que, devant la levée de boucliers, devant la véritable insurrection provoquée par des adversaires du projet, le ministère présidé par M. Giolitti dut se retirer. Au lieu et place de la compagnie « qu'avait suscitée le gouvernement, fonctionna la Société nationale de Services maritimes », à la fondation de laquelle participèrent, non seulement les entreprises patronées par la Banque Commerciale, mais aussi les banques et banquiers sur lesquels l'élément allemand exerçait sa prépotence : un nouveau maillon s'ajoutait à la chaîne[1]...

Déjà, les services de Naples aux Iles, de Gênes à Monte-Carlo se font sous pavillon allemand. Quand, se demande M. Pantaleoni, pareille situation se produira-t-elle pour le trajet de Venise aux Lagunes ?

1. Pour les résultats de la loi de 1913, v. dans la *Nuova Antologia* du 1er octobre dernier l'article plutôt pessimiste de M. di Palma, député.

Pour ce qui est du danger que présente, au point de vue politique, la mainmise de la Commerciale sur les compagnies de navigation, on ne peut le dissimuler : tout le réseau d'agents et de représentants, dépendant de ces compagnies, qui couvre le pays, se transforme à certains moments en une armée de grands électeurs ; même dans les régions les moins avancées, l'établissement de Milan peut toujours compter sur un homme intelligent et entreprenant, à qui demandent conseil les indigènes et surtout parmi ceux-ci les individus qui rêvent d'émigrer. Ces agents obéissent tous au même mot d'ordre et peuvent, grâce aux faveurs et aux emplois dont ils disposent, se créer des clientèles d'avance résignées à défendre de leurs votes une politique déterminée. Et la Banque Commerciale, qu'il s'agisse d'élections politiques, provinciales ou municipales, pousse toujours à l'adoption d'une politique germanophile : tout agent de navigation ou d'émigration, comme tout chef de succursale de l'établissement précité, est le défenseur de l'entente avec l'Allemagne.

*
* *

Devenue l'arbitre des compagnies de navigation, la Commerciale put chercher à exercer librement son action sur le développement de la richesse nationale et accabler toutes les industries, italiennes ou étrangères, qui n'étaient pas affiliées à

celles de l'Allemagne : elle passa à l'industrie sidérurgique et, par voie de conséquence, à celle des armes de guerre. En effet, si au point de vue de la distribution du crédit, au point de vue de l'influence à exercer sur la navigation, la Banque Commerciale a manœuvré de façon heureuse, elle a procédé dans les mêmes conditions vis-à-vis de la métallurgie italienne : une société principale, plus riche qu'aucune autre de la même spécialité, groupe autour d'elle d'autres affaires de moindre importance et forme un ensemble qui se place sous le contrôle de la Banque allemande ; l'entreprise à laquelle a été impartie la tâche de soumettre aux caprices toujours raisonnés de la Banque Commerciale les industries italiennes du fer et des constructions mécaniques et navales, c'est celle des Hauts fourneaux et Aciéries de Terni qui produit des aciers, des éléments de canons. Cette affaire possède la majorité des actions de la fabrique Terni Vickers de la Spezzia, laquelle reçut de la marine trente millions de commandes avant même que fût clôturé le terrain destiné à la future usine. Cette fabrique annonça *urbi et orbi,* en février 1914, qu'elle avait exécuté un nouveau type de canon de 315 : l'exécution en avait été préparée en Angleterre, contrairement aux règlements, et si les résultats de l'opération furent avantageux pour l'administration de la marine comme pour l'État, ils le furent moins pour les travailleurs italiens.

Et maintenant, entrons, avec l'espoir de ne pas nous y perdre, dans le dédale des combinaisons suscitées par la Commerciale : la Société de Terni possède des actions de la « Sidérurgique » de Savone ; celle-ci est propriétaire d'une grande partie des minières de l'île d'Elbe, société à qui appartient une partie du capital de l'Ilva, et ces diverses affaires sont intéressées dans des entreprises moindres telles que l'Orlando, de Gênes, le Galileo, de Florence, le Saint-Georges, de Sestri-Ponente et de Pise. Ces établissements forment un trust qui opère sous le contrôle de la Banque Commerciale et celle-ci, à son tour, agit comme intermédiaire entre le trust italien et le trust allemand, au bénéfice de ce dernier, il n'y a pas à en douter. Voici un exemple des procédés de la Commerciale : elle décide de fonder une entreprise métallurgique sous le nom de « Illva ». La chose est simple : elle inscrit Terni pour deux millions, Savone pour sept, Ligure pour trois, Elbe pour huit. Et croit-on que ces inscriptions auront pour corollaire des versements de fonds. Nullement : chacune des affaires précitées crée des titres pour les besoins de la cause. Et pour boucler l'opération, l'ensemble des promesses de concours s'élevant à vingt millions, on déclare l' « Illva » au capital de quarante.

Point n'est besoin, dans ces conditions, de faire la chasse aux actions pour assurer dans les assemblées générales la majorité à l'élément allemand :

la prépotence lui est acquise d'avance. Une minorité très forte n'en subsistait pas moins et, dans cette minorité, un élément très agissant, à savoir des groupements d'ouvriers se disposant à acheter des actions des entreprises auxquelles ils collaborent. Les dieux de l'Olympe germanique ne veulent d'aucun contrôle et, alors, à quelle mesure ont-ils eu recours? Ils attribuent à la seule société « Illva » la gestion de toutes leurs entreprises, à l' « Illva » qui détient précisément la majorité des titres de ces industries : aussi, aux assemblées de Savone, de Piombino, d'Elba, des Ferrière Italiane ou Ligure, on ne peut discuter leur gestion puisque celle-ci a été dévolue à l' « Illva » et, à l'assemblée de l'Illva elle-même, étouffement absolu puisqu'il n'y a pas en circulation un seul titre de cette société et que personne ne peut, par suite, s'en procurer pour critiquer la gestion de ses filiales.

Comment, en Italie, justifiait-on cette manière d'agir? On disait que l'industrie sidérurgique était quelque peu artificielle, puisque le pays ne produit ni fer, ni charbon, que, si elle s'était développée, c'était grâce aux faveurs de l'État; on ajoutait que, par suite de la concurrence allemande et du peu de solidité de la base financière des entreprises existantes, leur situation n'était guère florissante : des stocks trop forts de métal, trop de capitaux immobilisés sous forme de bâtiments et de machines; pas d'amortissements, des recours trop fréquents

au crédit même pour le capital fixe, tels étaient les éléments dont la concordance amena la signature des accords de 1911 visés plus haut, accords qui avaient pour objet, disait-on, la réorganisation des entreprises sous le triple aspect industriel, commercial et financier. Pour le côté industriel, cartel entre les principales affaires en vue de la spécialisation de la production et de la répartition raisonnée des commandes : c'est l'entente présidée par l' « Illva ». Pour le côté commercial, comptoir de vente au moyen d'une société nouvelle dénommée « Ferro et Acciaio », qui depuis sa fondation a passé des arrangements avec des affaires non syndiquées, puis a présidé à une entente entre les deux trusts d'Allemagne et d'Italie. Passons enfin au côté financier, qui fut envisagé avec une extraordinaire largeur de vues : au portefeuille des banques, figurait un abondant papier sidérurgique, garanti surtout par la Commerciale. Une opération de vaste envergure fut menée à bien par la Banque d'Italie qui commença par donner dix millions ; sous ses auspices, quinze furent accordés par les caisses d'épargne sous forme d'escompte, seize par des banques en comptes courants ; vingt-quatre autres millions ont été trouvés dans des émissions d'obligations, et enfin quatorze par des opérations sur des titres des sociétés. De plus, Piombino recevait un appui direct de la Compagnie des Chemins de fer méridionaux. De la sorte, la plupart des sociétés sidérurgiques se trouvèrent libé-

rées de nombreuses dettes à courte échéance ; leur passif était consolidé avec engagement de pourvoir d'une manière régulière à leur amortissement, sans étendre ultérieurement leurs immobilisations ; l'accord fixait enfin un maximum de dividende.

Tout d'abord, les actionnaires du trust n'ont risqué aucune observation, mais quand vinrent aussitôt les jours d'épreuve, c'est-à-dire de réduction ou de suppression de dividende, on se demanda si elle était sage, cette politique industrielle qui consistait à tout tolérer d'un conciliabule d'hommes puissants, et si les sommes immenses tirées de la poche des bourgeois italiens avaient été employées au mieux des intérêts du pays[1]. Et d'autres questions se posèrent encore. Comment avait pu s'effectuer cette étrange opération qui consista à financer la sidérurgie en affectant près de cent millions à son crédit? Comment la dette d'une demi-douzaine d'établissements avait-elle passé de la caisse de la Banque Commerciale à

1. Les roues (rotaie) d'acier de chemins de fer allemands, étaient vendues en Allemagne 150 francs la tonne, en Belgique 112 ; les trains de fer se vendaient en Allemagne 130 marcks, la tonne, 120 en Suisse, 103 en Angleterre, 75 en Italie. Le prix de revient etant de 45 à 95 marks la tonne, les Allemands perdent donc sur leurs ventes en Italie de 10 à 20 marks. Or, dans l'Italie du Nord l'industrie sidérurgique nationale lutte désespérément pour trouver une base solide. Que peut-elle faire contre un dumping pratiqué dans de pareilles conditions ? Le « Central-Verband » de Düsseldorf, qui domine le marché du fer en Belgique, en France, en Autriche et en Suisse, veut à tout prix dominer aussi en Italie, il lui faut interdire toute concurrence, étouffer l'industrie sidérurgique, pour être maîtresse de l'industrie des machines, des voies ferrées, etc.

celles des instituts de crédits nationaux et aux caisses d'épargne? Comment, par suite, la banque allemande avait-elle pu tirer son épingle du jeu, après avoir toutefois rempli tout son programme, c'est-à-dire en mettant à l'abri les larges profits que lui avaient valus créations de sociétés, participations, etc.[1]? On se remémorait la campagne effrénée qui avait eu pour objet la disqualification des industries indigènes au profit de la sidérurgie étrangère et l'on constatait que, dans tout cela, jamais il n'avait été tenu compte soit de la prospérité du pays, soit de l'amélioration de la classe ouvrière, soit de l'indépendance politique de la nation...



Vis-à-vis de l'épargne italienne, la Banque Commerciale agit comme une pompe aspirante en Italie, foulante en Allemagne : elle a réuni et envoyé dans ce pays plus de quatre cents millions reçus en dépôt ou échangés contre des bons portant intérêt ; il va sans dire que ces millions rendirent bien plus de services à l'Allemagne qu'à l'Italie, par exemple, lors de la crise de 1890-91, puis lorsque, ultérieurement, lors des affaires du Maroc, les Français rapatrièrent leurs fonds d'Allemagne. Ce n'est pas tout : la Banque Commerciale utilise

1. P. Preziozi, *la Germania alla conquista dell'Italia.*

à l'étranger l'argent italien pour le plus grand profit des intérêts allemands. On a constaté au début de la guerre que la Banque Commerciale avait 790 millions de dépôts, dont la plus grande partie avait émigré en Allemagne : la Commerciale courait donc des risques sérieux à les faire revenir en Italie, et ce fut aux « moratoria » qu'elle dut son salut. L'un des défauts de la neutralité était qu'il fallait rester neutre à outrance afin de sauver le milliard italien... Par ailleurs, qu'est-ce que en effet que la Banque Commerciale d'Orient, à Constantinople, sinon une agence de l'établissement de Milan[1], qui sous la protection du pavillon italien s'applique à arrêter, au bénéfice de l'influence allemande, l'expansion italienne en Orient : fondée à Milan en 1907, elle a pour président M. Otto Joël, et les entreprises qu'elle lance, tout en se prévalant de l'appui de la diplomatie italienne, ne sont autres que des entreprises allemandes à étiquette italienne. Si des concessions de chemins de fer sont données à la Commerciale, autant dire que c'est l'Allemagne qui les obtient et, pour atteindre ce résultat, l'Italie n'a-

1. Dans le dernier rapport de la Banque Commerciale, on lit ce qui suit : « Sous les mêmes auspices favorables est envisagée la participation de l'Institut à la Société Commerciale d'Orient. Celle-ci prit la suite des affaires de la société créée en 1907 sous la loi suisse, en prenant la nationalité italienne et en élevant son capital à 5 millions. Et il a paru intéressant pour l'Institut et de notre devoir pour l'économie sociale de reconstituer sur des bases nouvelles et élargir une société qui déjà avait des relations très appréciables dans l'Europe orientale et qui pouvait par suite servir d'intermédiaire dans nombre d'affaires. »

t-elle pas renoncé à réclamer à la Turquie les dépenses d'administration du Dodécanèse? Les banquiers de Berlin bénéficient de la sorte de plusieurs dizaines de millions sortis de la poche des contribuables italiens.

Citer la Banque d'Albanie, c'est viser une entreprise de pénétration allemande créée par la Banque Commerciale avec des banques autrichiennes notoirement inféodées à l'Allemagne. Car enfin, les intérêts italiens y devaient être représentés pour moitié par le Wiener Bank Verein, et pour moitié par la Commerciale ; les intérêts italiens y devaient être défendus par Hugo Marcus, qui était bien Administrateur de la grande Banque de Milan, mais en même temps directeur de la Wiener Bank.

L'intervention au Brésil de la Banque Commerciale peut, à première vue, sembler paradoxale ; mais tout s'explique si l'on se rappelle la théorie formulée par le professeur Schmoller de Berlin, sur le rôle que l'Allemagne doit jouer dans ce pays lointain : « Nous devons à tout prix désirer », disait-il il y a vingt ans, « qu'au siècle prochain se forme dans le Brésil méridional une terre allemande de vingt à trente millions d'habitants. Peu importe que cette terre reste partie intégrante du Brésil ou devienne un Etat indépendant, ou entre en relations plus étroites avec l'Empire germanique. Cependant, sans un lien garanti par les navires de guerre, sans la possibilité d'une intervention armée

de l'Allemagne au Brésil, un tel avenir serait un péril[1]. » Il fallait commencer par prendre hypothèque sur la région convoitée, y expédier de la main-d'œuvre et du capital, et, pour la création d'une Banque franco-italienne pour le Brésil, banque qui ne défend aucun intérêt français, aucun intérêt italien, la combinaison se présenta comme suit : la Banque Commerciale[2] se volatilise, l'atmosphère se purifie de tout souffle allemand, on a recours à l'argent français et grâce aux bras robustes des émigrants italiens, on vise à faire fructifier, au bénéfice de l'Allemagne, les richesses du Brésil. Tout cela se rapporte à la question si complexe de l'émigration, et par conséquent aux incidents qui furent soulevés à propos de cette question. Tandis qu'au delà des Alpes, des voix s'élevaient pour le rappel du décret de mars 1902 qui interdit le transport gratuit des passagers pour le Brésil, dans ce dernier pays se poursuivait une campagne pour favoriser l'arrivage de travailleurs, qui prissent la place des esclaves. Mais le trust des compagnies italiennes de navigation se voyait refuser l'autorisation de créer un service direct d'Italie au Brésil. Ce refus, notons-le bien, visait

1. A comparer avec cette allusion, émise au Reichstag, en avril 1916, par le chancelier sur « le ridicule des intentions brésiliennes prêtées par les Alliés à l'Allemagne ».

2. Le rapport du Conseil d'administration porte, en 1913, qu'il suit avec toute attention les progrès toujours assez satisfaisants des actions de la Banque franco-italienne pour le Brésil. La succursale de Buenos-Ayres, ouverte en septembre 1912, prendra vite la même importance que celle du Brésil.

seulement le transport des émigrants, mais non le trafic : il ne s'ensuivait pas moins qu'aussitôt le représentant à Rio des lignes italiennes recevait avis de la suppression de la subvention jusqu'alors versée à la ligue commerciale pour un objet commercial. Touchait-on du côté italien à la faculté de transporter des émigrants, aussitôt, du côté brésilien, on supprimait les encouragements donnés en apparence au trafic italo-brésilien.

Faut-il rappeler quelle fut la campagne de presse engagée alors par les Compagnies contre le gouvernement : la *Tribuna* consacrait des pages entières à décrire le Brésil comme un paradis terrestre et à réfuter les rapports officiels du Commissaire de l'émigration. Ne s'agissait-il pas de défendre les intérêts allemands aussi bien dans la filiale « française » de la Banque du Brésil que dans les lignes de navigation dont les émigrants faisaient la fortune ?

Un dernier mot pour permettre d'apprécier la prépotence de la Banque Commerciale : ce furent ses amis qui collaborèrent au traité de Lausanne dans la personne de MM. Volpi, de la Société Commerciale d'Orient, et Bertolini, candidat à la présidence du conseil. Le secrétaire de l'aréopage était M. Joël, le fils du véritable directeur de la Banque, et enfin, dans la coulisse, travaillait M. Nogara, de la Banque d'Orient, qui, depuis, prépara les arrangements relatifs aux chemins de fer italiens d'Orient.

Enfin, pour ce qui est de la fameuse loi Delbrück sur la double nationalité, il va sans dire qu'elle fut, pour les besoins de la cause allemande, tout aussi utilisée en Italie qu'en France et en Angleterre et que certains administrateurs de la Commerciale sont restés à leur poste excipant de leur naturalisation italienne[1].

La Banque Commerciale, attaquée en Italie par toute la presse indépendante et patriote, crut devoir se défendre en France, en Angleterre, en Suisse, contre l'imputation de germanisme : les articles dont elle obtint l'insertion ne purent avoir sur l'opinion une grande influence en présence du certificat de civisme qui lui fut décerné par un organe allemand, la « Weltwirtschaft », en termes que nous ne nous pardonnerions pas de ne point reproduire ici :

« L'importance du tort que l'Italie se fait à elle-même par son infidélité, tort qui frôle le suicide, peut être seulement apprécié par ceux qui savent quelle reconnaissance ce pays doit à l'Allemagne. Un regard du côté de l'Italie expliquera pourquoi elle n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne, malgré les sollicitations de la presse et la pression, à la fois économique et diplomatique, exercée par Paris et par Londres.

1. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la crédulité italienne : bornons-nous à signaler ce fait que, lorsqu'en mars dernier fut appliquée la loi Salandra contre l'espionnage, plusieurs administrateurs allemands de cet établissement quittèrent l'Italie : l'un d'eux figurait dans vingt-sept conseils de sociétés industrielles.

« Pour des raisons faciles à comprendre, on ne peut aujourd'hui mesurer l'importance de la participation de l'Allemagne à la vie économique de l'Italie, les éléments que l'on aurait sous la main seraient assez tendancieux. En Italie, il a été publié, ces derniers temps, une série de travaux sur ce que l'on appelle « l'invasion allemande ». Comme l'indique le titre même, il ne s'agit là que de dresser l'épouvantail d'une Italie asservie à l'Allemagne. Il va sans dire que ces publications sont soutenues par la France qui, volontiers, propage les légendes sur la prétendue prépotence exercée par l'Allemagne sur l'Italie. Il faut toutefois reconnaître que, dans ces légendes, il y a une part de vérité qui doit être notée en tant que la constatation en fait ressortir ce que l'Italie, en matière économique, doit à l'Allemagne et à l'Autriche. Ces publications au surplus ne sont qu'une hymne à la force économique et à l'esprit d'entreprise de l'Allemagne.

« Si l'on ne considérait que le « Bulletin officiel des Sociétés par actions », ou les sommaires du « Crédit Italien », la participation du capital allemand à la vie économique de l'Italie apparaîtrait quelque peu mesquine. D'après ces deux publications, le capital étranger actuellement employé dans la péninsule atteindrait 560 millions. La Belgique a investi 180 millions (chemins de fer économiques, tramways), la France 160 (gaz, voies ferrées, mines), l'Angleterre 100 (gaz et surtout mines). La

participation du capital allemand n'est que de 25 millions, et celle de l'Autriche inférieure encore, 19 millions. Mais il serait faux de mesurer à ces statistiques la participation allemande à la vie économique italienne. Pour y voir clair, il vaut mieux étudier le fonctionnement de la Banque Commerciale dans l'existence du pays ».

Après avoir rappelé que cet institut fut fondé sous les auspices de Crispi et que, par suite, il pouvait bien poursuivre, en dehors des affaires courantes, le lancement ou la consolidation d'affaires industrielles italiennes, la « Weltwirtschaft » montre quels étaient les principaux patronages allemands et viennois sur lesquels pouvait compter la Commerciale, et avec quelle rapidité s'accrut son capital.

« Les services qu'elle a rendus à l'Italie, poursuit-elle, sont extraordinaires. Ils portent surtout sur l'industrie minière, celle de l'électricité, de la navigation, sur les constructions de machines.

« La Commerciale possède la Banque de Turin ; elle est propriétaire de la majorité des actions de la Société anonyme de Savone, est intéressée à l'Elba, a fondé, en union avec ces deux entreprises, l'Ilva, près de Naples. Dans toutes ces entreprises, les vieilles méthodes ont été modernisées et ainsi naquit en Italie une industrie métallurgique dont la prospérité rendit possible l'existence dans leur patrie de milliers d'ouvriers et réduisit ainsi l'émigration. Pour obvier à la chute des prix et au

« dumping », des accords furent passés entre les différentes affaires métallurgiques, ayant à leur tête l'Ilva, qui forme encore aujourd'hui le centre des entreprises suivantes : Terni, Savone, Elbe, la Métallurgique de Ligurie, Orlando, Odero, les Forges italiennes, les Aciéries de Piombino, et d'autres affaires moindres. Si l'Italie dispose aujourd'hui d'une industrie métallurgique, elle le doit à la Banque Commerciale et indirectement à nous. Et c'est ce que, d'ailleurs, on reconnaît au delà des Alpes.

« Les services rendus en matière d'entreprises électriques ne sont pas moindres : quatre années après sa fondation, la Commerciale fondait à Milan la « Société pour le développement des entreprises électriques en Italie », dont le capital est aujourd'hui de dix millions. Cette société est intéressée dans sept entreprises qui fournissent une force de 90.000 chevaux, c'est-à-dire, dix fois ce que fournissent en Italie toutes les autres affaires de même nature... Toutes ces entreprises sont en relations plus ou moins étroites avec l'A. E. G. ou Siemens-Schuckert, ou la Société suisse d'entreprises électriques, ou avec l'Elektro-Bank de Zurich, ou enfin avec la Brown-Boveri de Baden. La Elektro-Bank doit être plus spécialement intéressée à la Société adriatique d'électricité, et avec la Société pour le développement des forces électriques de Milan. La fondation, comme l'équipement des entreprises électro-mécaniques en Italie, comme le développement des ateliers électriques de

Gênes, sont dus en grande partie à des Allemands.

« La Marine italienne a les mêmes motifs de reconnaissance. » Suit un exposé de l'histoire de cette marine depuis dix ans.

« Mais on ne s'écarte pas trop de la vérité, poursuit la revue allemande, quand on affirme que l'Italie doit certains succès de sa politique extérieure à l'appui de la Commerciale, c'est-à-dire, non seulement à ses propres forces, mais aussi pour une partie aux forces allemandes.

« C'est ainsi que fut fondée en 1907, encore une fois grâce à l'appui de la Commerciale, la Société Commerciale de l'Orient, avec siège à Milan et à Constantinople. C'est à cette Société qu'en 1913 furent accordées, sous la pression de l'Ambassadeur d'Italie Garrone, les concessions dans l'Hinterland d'Adalia. En outre, la Commerciale eut une grande part dans la fondation de la Banque d'Albanie, de même, au surplus, que la Bankverein de Vienne, qui espérait que par cette action commune s'amélioreraient les relations entre l'Italie et la Monarchie danubienne...

« Et si, enfin, l'Italie a pu conclure le plus favorable traité de Lausanne, elle le doit au fait qu'alors se trouvaient au pouvoir des hommes à qui elle devait le développement de ses entreprises. Le traité en question est l'œuvre directe de la Commerciale, ainsi que de la Commerciale d'Orient, lesquelles apportèrent à leur pays plus d'argent et d'honneur qu'on aurait osé l'espérer.

« Cette participation allemande à la vie économique du pays devait être un sujet de colère pour tous les intérêts qui n'étaient pas capables de soutenir la concurrence des industries italiennes créées par l'Allemagne.

« Et c'est pourquoi l'explosion des hostilités fait mener contre la Commerciale une dure campagne. L'ambassadeur français Barrère fut le « spiritus rector » de cette campagne ; il la subventionna. La presse stipendiée jeta sur cet institut de la boue et des insultes, et obtint quelques succès sur une opinion publique devenue hystérique. Il ne vaut pas la peine de s'étendre plus longuement sur ces tristes événements. Il suffit de citer un exemple : pour les vrais Italiens, Giolitti passe pour un traître vendu à l'Allemagne... on oublie, ou l'on veut oublier, que Giolitti fut un adversaire de la Commerciale dans la question de la navigation italienne, qu'il avait, d'accord avec le sénateur Piaggio, mis sur pied, en 1910, un projet de loi tendant à la création d'une navigation purement italienne, projet qui allait à l'encontre des plans de la Commerciale, et que c'est à propos de ce projet que tomba le cabinet Giolitti... Il serait intéressant de décrire la participation de l'élément allemand sur d'autres terrains, par exemple en ce qui concerne l'industrie chimique, mais cela nous éloignerait trop de notre sujet. La question qui importe est celle-ci : comment l'Italie, aujourd'hui et demain, pourra-t-elle se tirer d'affaire sans nous ? Ce que

nous avons appris jusqu'à ce jour nous confirme dans l'idée que c'est en vain qu'elle cherchera à remplacer les forces perdues, et c'est pourquoi on s'explique pourquoi le Gouvernement italien, malgré la pression de la place publique, n'a jusqu'à ce jour pas déclaré la guerre à l'Allemagne. »

Ces déclarations ne comportent pas de commentaires : elles sont la confirmation pure et simple, du côté allemand, de l'exposé que nous avons plus haut présenté.

Mentionnons pour mémoire la pénétration de la Banque Commerciale dans l'industrie automobile italienne, puis une crise inexplicable dans cette industrie, et enfin la multiplication en Italie d'agences de fabriques allemandes d'autos.

Pour ce qui est de l'attitude, si âprement discutée, du sénateur Mangili, fondateur de la Banque Commerciale, on trouve dans les publications italiennes d'édifiantes révélations ; passons sur des incidents sans importance qui mettent en cause sa maison d'expédition : découverte de fusils dans des fûts de bière, revolvers et cartouches trouvés dans des caisses censées contenir des dattes et des figues, tentative de contrebande ayant pour objet l'introduction en Italie par la Suisse de matériel électrique autrichien ; négligeons certaine circulaire envoyée à la clientèle berlinoise de la maison Mangili où est souligné le fait que le chef de la dite maison est titulaire de la couronne de Prusse de première classe ; et arrivons à un article de la *Gazette de*

Francfort, dans lequel est démenti le fait que la maison Mangili ait pris une attitude anti-allemande : « après avoir examiné la date des faits cités, nous sommes heureux de pouvoir constater que, vis-à-vis de l'Allemagne et des intérêts allemands, M. Mangili a toujours pris l'attitude la plus correcte. Il n'y a donc aucun motif pour les négociants allemands d'éviter des relations d'affaires avec la maison Mangili, d'autant plus que celle-ci n'occupe, dans ses filiales allemandes, que du personnel allemand ».



A propos de l'industrie électrique, qui pourtant avait un caractère national, le « dumping » s'est donné libre carrière en Italie. Voici, d'après M. Carli, quelles étaient les instructions envoyées par une grande firme allemande à sa filiale italienne : « La concurrence croissante oblige souvent la maison à vendre au-dessous du prix normal dans certaines zones à l'extérieur : il est devenu de règle de vendre au prix de revient, soit pour empêcher le développement d'affaires analogues hors de chez nous, soit pour conserver du travail à la main-d'œuvre et leur emploi à nos coûteuses installations. » Que sont les résultats d'une pareille exploitation ? Peu favorables, cela va sans dire, mais il faut, pour un avenir plus ou moins éloigné, conserver la vie à un rameau étranger, même

s'il ne rapporte rien, même s'il cause des pertes.

Au surplus, dans l'industrie comme dans la banque, il faut le répéter à satiété, l'Allemagne n'investit pas un gros capital dans les affaires qu'elle patronne : elle apporte aussi peu de fonds que possible, mais cherche à assurer à ce capital autant d'influence que faire se peut. Par exemple, la « Galileo Ferraris », affaire d'électricité patronnée, par l' « Allgemeine Elektricität Gesellschaft », est fondée au capital de neuf millions, mais six proviennent de capitalistes italiens, les trois autres représentent des actions d'apport remises aux Allemands. Et bientôt il fut prouvé que la société en question avait fait à l'A. E. G. (à partir de mai 1915 on ne dira plus par euphémisme que la « maison centrale »), pour douze millions de remises, alors que la maison de Milan avouait 163.000 lires de perte. Et l'on a pu dire très justement que cet établissement, créé avec du capital italien, n'avait d'autre objet que d'étendre aux ordres qu'il passait à Berlin les prix élevés, prix de protection que l'État et les administrations publiquesconsentaient à l'industrie nationale.

Autres exemples de pénétration allemande : sous le nom de « Industrie Lombarde de Bianzino et C° », c'est un Autrichien Rosaner qui a la haute direction de l'affaire ; de même les papeteries dites de Fabriasco sont soutenues par les Allemands et l'un des types porte en filigrane le portrait de Guillaume II. La « Société mécanique Lombarde »

a pour directeur l'Allemand Kelleret fournit cependant l'État italien de matériel d'artillerie ; la « Westinghouse italienne », à Vado, a pour directeur général un officier général hongrois du nom de Kando et pour chef des ateliers un compatriote de ce dernier nommé Korbuly. La Société italienne anonyme « Ferro beton » est soutenue par la Compagnie Weiss et Freytag, de Neustadt ; avec un très mince capital, elle trouva moyen d'avoir des succursales à Gênes, à Naples, à Messine, à Venise, Milan et Rome. En 1912, deux administrateurs donnent leur démission en déclarant qu'ils ne veulent servir de paravent à des patrons étrangers lesquels ne leur laissent aucune initiative ; en 1912, trois ingénieurs directeurs de succursales suivent le mouvement. « Malgré tout, dit M. Ezio Grey à qui nous empruntons ces détails, cette société, grâce à sa transformation en Société suisse, put, pendant la guerre, obtenir des commandes de travaux militaires. »

On pourrait multiplier les exemples analogues : la « Société métallurgique de Brescia » avait pour directeur l'Allemand Lehmann et pour fondateur le Wesphalien Selve, un des créateurs de la Banque Commerciale. A Benghazi, la firme « Bianchi et Stern » construisit les casernes, les rues, la plus grande partie du mur d'enceinte, etc., le directeur était Autrichien, officier dans l'armée impériale. La Société italienne d'aluminium avait pour président un sieur Gondheimer et pour administrateurs Stof-

fel, von Speyer, von Steiger. La Société italo-américaine pour le pétrole avait pour président von Hartz; les constructions mécaniques de Saronno sont une filiale de la fabrique de machines d'Eschingen. On pourrait encore multiplier les exemples et donner une liste des entreprises électriques créées et dirigées par des Allemands : pour celles-ci on peut utilement se reporter au livre de M. Ezio Grey, « Guerra senza sangue ». Pour les entreprises contrôlées par la Banque Commerciale, l'*Idea Nazionale* du 12 avril 1916 en publie un tableau édifiant : ce sont dix-neuf fabriques de tissus, trente-deux entreprises électriques, vingt-sept de transport, vingt-neuf d'affaires métallurgiques ou de constructions mécaniques, une quinzaine de fabriques de produits chimiques, huit entreprises de construction, quinze de mines, forestières ou alimentaires, quinze compagnies ayant des objets divers.

*
* *

En somme, de l'exposé de faits concrets rapprochés de déductions raisonnées, et aussi de critiques souvent amères et portant la marque de la passion, quelle conclusion tirer? Si nous avons évité de citer des noms propres, ce dont ne se privent nullement les polémistes italiens, c'est que, placés en présence d'une situation très particulière, nous devions supposer que les hommes qui ont contribué à la créer, étaient de bonne foi et croyaient en leur

âme et conscience servir leur pays. La leçon des événements est survenue et il est certain que l'opinion s'est aujourd'hui totalement modifiée : si l'Italie n'a pas entièrement recouvré son équilibre économique, — et les circonstances sont telles qu'elle ne peut se le reprocher, — elle s'y applique et il faut que dès à présent des mesures soient prises par nos voisins pour que les éléments qui empoisonnent leur organisme financier et industriel en soient radicalement et définitivement éliminés, pour que la plus complète liberté d'allures leur soit restituée.

Et croit-on que pour triompher de difficultés toutes passagères qui pourraient s'élever en raison des événements qui agitent le monde, et en dépit de la remarquable tenue de la grande péninsule, le concours des Français, des Anglais ou même des Américains ferait défaut à nos alliés ? Si nos sympathies ne nous portaient pas naturellement à répondre à l'appel éventuel que l'on viendrait à nous adresser, l'union sur tous les terrains, entre les adhérents au Pacte de Londres, n'est-elle pas de toute nécessité non seulement au point de vue militaire, mais aussi au point de vue financier ? Et pour secouer sans retard et à tout jamais des sujétions momentanées, quelles ententes plus généreuses, moins dénuées d'arrière-pensées que celles qui interviendraient entre amis des deux pays, entre alliés de 1859 comme de 1915 ?

La nation italienne est riche et prospère, elle

peut et doit l'être davantage ; elle a, en tout cas, le droit d'être libre, et vis-à-vis de tous. Elle ne peut, en tout état de cause, oublier certains incidents de son histoire toute récente : les ministres italiens et autrichiens échangeant un jour à Abbazia, en terre italienne, les déclarations les plus cordiales, et, le lendemain, le prince Hohenlohe appliquant à Trieste ses durs décrets contre l'élément italien ; avant-hier, l'Autriche cherchant à obtenir gratuitement une zone d'action en Asie Mineure, tandis que la même faveur, l'Italie la payait, comme il a été noté plus haut, argent comptant ; hier enfin, en 1913, l'Autriche voulant, comme le révélait M. Giolitti à la tribune, envahir la Serbie au mépris des termes formels du traité de triple alliance.

CHAPITRE V

EN SUISSE : L'AVANT-GUERRE ET LA GUERRE

La neutralité est loin d'être ce qu'un vain peuple pense, c'est-à-dire cette situation privilégiée d'un propriétaire qui se verrait, par suite d'un acte de favoritisme du Prince, placé à l'abri de tout dommage alors que le quartier adjacent brûlerait, et qui, de sa maison garée des flammes par un cercle magique, narguerait ses voisins affolés.

Sans parler de la Belgique, dont le statut international était garanti par cinq Etats européens, et qui n'en a pas moins vu l'un d'eux méconnaître de façon déshonorante ses engagements les plus solennels, de quels embarras sans cesse renaissants, charges continues pour leurs budgets, troubles profonds dans leur vie économique, la guerre européenne n'est-elle pas l'occasion pour les pays neutres ?

Laissons de côté l'Espagne, mais les Pays-Bas, les Etats scandinaves, n'ont-ils pas vu les hostilités apporter des obstacles imprévus à leur commerce et à leur navigation en raison des mesures que les

belligérants devaient tout naturellement prendre afin d'atteindre leurs adversaires par-dessus des territoires neutres. Et les Etats-Unis n'ont-ils pas dû, sous la pression des procédés brutaux des marins des Empires du Centre, engager avec ceux-ci des conversations que justifiaient d'impardonnables forfaits et qui ont, malgré toute la longanimité du gouvernement fédéral, fini par tourner au tragique ?

Ainsi, qu'il s'agisse d'Etats favorisés par une neutralité conventionnelle ou de pays qui, lors de l'explosion des hostilités, ont déclaré vouloir s'abstenir d'y participer, les difficultés se présentent suivant des modalités infiniment variables et qui se modifient pour ainsi dire à chaque espèce.

Pour ce qui est de la Suisse, quels incidents nouveaux ne voit-elle pas surgir pour ainsi dire quotidiennement depuis le jour où, sur trois de ses frontières, sur les quatre depuis que l'Italie est entrée en lice, ses voisins sans exception prennent part au redoutable conflit.

Pourtant, dira-t-on, la Suisse est neutre. Sa neutralité, et c'est là un de ses caractères spéciaux, ne lui a pas été imposée par un instrument diplomatique comme dans le cas de la Belgique ou du Luxembourg. Elle fut le résultat de la manifestation de la volonté du peuple suisse qui entend protéger ses foyers du fléau de la guerre tant que celle-ci n'est pas portée sur son territoire et cet

acte de souveraineté dont la première expression fut consignée dans les traités de Westphalie, il le fit garantir par les Puissances signataires du Congrès de Vienne. Ce rôle actif, en vue d'une attitude qui, en principe, exclut l'action, voici comment il est compris par Pictet de Rochemont, le diplomate qui honora supérieurement son pays et le représenta à Vienne :

« La politique guerrière de la Suisse est simple et sa conduite est nettement tracée. Elle ne doit composer dans aucun cas et en aucun temps avec une troupe armée qui affecterait des intentions bienveillantes pour emprunter son territoire. Elle ne doit calculer ni le nombre, ni les positions, ni le péril ; le plus grand de tous sera toujours d'hésiter ; il faut combattre avant de répondre. Soit que la force se montre insolente, soit qu'elle prenne un langage astucieux, il faut lui opposer la force, car le salut de la Suisse est là, et il n'est que là... Si la Suisse estime à sa valeur son intégrité fédérale et son indépendance, elle prouvera qu'elle sait se garder envers et contre tous. Dût cette énergie de la confédération entraîner de grandes pertes d'hommes, aigrir contre elle jusqu'à l'acharnement une puissance formidable, faire dévaster ses campagnes et brûler ses villes, dans ce cas encore elle aurait tenu une conduite aussi sage et aussi politique qu'elle serait courageuse. Une guerre défensive devenue nationale, dans un pays de montagne, chez un peuple valeureux où chaque

citoyen est soldat, c'est une guerre qui ruine la puissance conquérante et qui réunit en faveur du faible les vœux de l'Univers. »

Le dernier président suisse, M. Motta, questionné par un journaliste italien sur l'attitude de la Suisse, ne désapprouvait nullement cette déclaration de principes lorsqu'il lui fit cette réponse : « Un agresseur, d'où qu'il vienne, sera toujours considéré par tout citoyen suisse comme l'ennemi, et notre armée se trouverait immédiatement dans les rangs des adversaires de l'agresseur. Vous pouvez le proclamer. »

La neutralité ainsi comprise en théorie, comment les Suisses pensent-ils qu'elle doive être appliquée en pratique, c'est-à-dire dans le cas où la paix serait troublée auprès d'eux ? Se confinent-ils dans un recueillement égoïste, exclusif de tout libre examen des événements qui se déroulent autour d'eux ?

Dans un rapport au Département militaire fédéral, un jurisconsulte, le professeur Hilte, écrivait en 1876 : « La neutralité de l'Etat n'est pas compromise par des actes individuels qu'il n'a pas autorisés ni par les opinions ou sympathies manifestées par ses ressortissants. » Et en 1894, M. Schopfer, dans sa dissertation sur le principe de la neutralité, s'exprimait comme suit : « Exiger du peuple suisse des sentiments d'impartialité absolue serait aller trop loin. Un Etat peut avoir de vives sympathies pour l'un des belligérants,

manifester hautement son mécontentement des actes de l'autre partie tout en restant neutre. Avoir une opinion sur la justice ou l'injustice d'une cause ou d'une ligne de conduite politique, et exprimer cette opinion, ce n'est pas prendre part à la guerre. Aujourd'hui l'extrême civilisation des masses a rendu les peuples d'une nervosité dangereuse et d'une susceptibilité d'esprit très ombrageuse qui n'en est pas moins impérieuse et qui exige plus de ménagements dans l'expression que dans les pensées »...

Enfin, en 1914, les hostilités d'ores et déjà déchaînées, M. Maurice Millioud, professeur à l'Université de Lausanne et directeur de la Bibliothèque Universelle, pouvait, sans soulever de contradiction, indiquer dans la *Gazette de Lausanne*, et sous ce titre : « Neutres mais pas pleutres », comment devait être entendu le devoir de neutralité... « Non pas s'abstenir, mais proclamer par-dessus tout les droits du genre humain. Et proclamer malgré tout le règne du droit. Les voix justes ne l'emportent qu'à la longue sur les voix fortes ; aussi n'est-il pas bon qu'elles se taisent. On les écoutera quelque jour, elles forment l'opinion petit à petit. Et si peu que l'opinion publique compte quand le canon parle, elle compte avant et elle compte après. Ne la laissons pas fausser. Ne laissons pas prescrire les droits essentiels de la civilisation, car la civilisation ne consiste pas avant tout dans l'électrification des

chemins de fer ou dans l'extraction de l'azote atmosphérique. Elle repose sur trois ou quatre grandes idées générales, fertiles en conséquences de tout ordre qui s'établissent dans l'esprit commun et avec le temps y acquièrent la force de l'instinct ; y porter atteinte, c'est nous ramener du coup au règne de l'arbitraire et de la brutalité. C'est là exactement que nous en sommes. Voilà pourquoi la guerre qui se fait à la Belgique est une guerre inexpiable. Elle ébranle en nous les raisons profondes de nos convictions. Les contrats doivent être tenus : tel est le premier axiome du droit et de la morale. Plus on l'enfreint de haut et plus le scandale est grand. Le jour où la parole solennellement donnée aura perdu toute valeur, les hommes ne se confieront plus qu'à leur poing... Nous, citoyens d'un Etat neutre, où en serions-nous si la violation d'un territoire neutre nous laissait indifférents, ou si nous n'osions pas dire ce que nous pensons ? »

Cette neutralité, dont nous respectons absolument, sans qu'aucune voix discordante se soit élevée, de notre côté, le caractère tel que le déterminent les Suisses eux-mêmes, les Allemands l'envisagent-ils sous le même angle ?

Déjà avant les événements actuels, et à propos du Maroc, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* disait : « Ce qui est surprenant, c'est que dans la Suisse française quelques journaux ont adopté un ton qui rivalise avec la surexcitation des journaux

boulevardiers, ce qui est difficilement conciliable avec la neutralité suisse. » A quoi, M. Georges Wagnière répondait, dans le *Journal de Genève*, que les articles de journaux n'étaient pas des actes de Gouvernement et que la neutralité suisse n'empêcherait jamais un citoyen suisse qui tient une plume de dire librement ce qu'il pense sur les événements de la politique extérieure et de manifester dans des termes convenables ce qu'il croit être juste.



Mais cette neutralité, les Puissances germaniques l'ont-elles toujours respectée ? S'il est un fait qui mérite aujourd'hui d'être mis en lumière et d'être dégagé de la masse des événements qui accompagnèrent l'écroulement du premier Empire, c'est bien l'entrée des Autrichiens en Suisse, après Leipzig : Napoléon, vaincu, avait dû repasser le Rhin ; il pressait l'organisation d'une nouvelle armée, tandis que Russes, Autrichiens, Wurtembergeois et Bavarois poussaient leurs colonnes le long du Rhin au nord de Bâle et plus en arrière jusqu'au lac de Constance. Par où allaient-elles pénétrer en France ? Sous l'influence de La Harpe, ancien précepteur des enfants impériaux, l'empereur Alexandre entendait respecter la neutralité helvétique : Schwarzenberg, commandant en chef des forces autrichiennes, et son chef d'état-major

Radetzky, voulaient étendre leur gauche jusqu'à Genève. La diplomatie autrichienne fit effort sur la Confédération pour qu'elle renonçât à la neutralité de manière à calmer les soupçons du souverain russe, mais entre temps les militaires préparaient le coup : entre Bâle et Schliengens, localité située à moins de 25 kilomètres au nord de la première, sur le Rhin, un fort corps d'armée est concentré sous les ordres du feld-maréchal Bubna ; deux autres corps, l'un commandé par Gyulai, l'autre par Colloredo, devaient le premier serrer sur le corps Bubna, le second s'étendre entre Bâle et Schaffouse. Tous les mouvements préparatoires devaient être achevés le 12 décembre, l'entrée en Suisse aurait lieu le 13.

Entre temps, Schwarzenberg lançait le 1[er] du même mois, de Francfort-sur-le-Mein, un ordre public et péremptoire de neutralité ; aucun homme ne devait pénétrer sur le territoire helvétique ; la Suisse accueillait cette manifestation avec reconnaissance, mais tandis qu'elle témoignait sa satisfaction, Schwarzenberg adressait à Bubna des instructions desquelles on ne citera que les passages caractéristiques : « Toutes les troupes placées sous vos ordres doivent être concentrées le 9 décembre entre Bâle et Schliengen. Vous les ferez reposer du 12 au 13, mais le 12, vous ferez concentrer votre corps non loin de Bâle, dans le plus grand silence, et sous un prétexte que je dois laisser à vous-même, de sorte que le 13 avant le

lever du soleil vous puissiez vous emparer de cette ville et du passage du Rhin. Vous emploierez la période du 9 au 13 à vous renseigner sur la force des troupes qui, du côté de la Suisse, ont été levées pour former le cordon de neutralité. Vous consentirez, mais avec la plus grande prudence, à toutes les négociations qui pourront faciliter l'entrée en Suisse. Vous conduirez ces négociations de telle sorte qu'on soit dans la ferme conviction que nous n'avons le désir de pénétrer en Suisse que dans quelques mois.

. . . .

« Lorsque vous serez parfaitement convaincu que le passage du Rhin et l'entrée en Suisse ne peuvent se faire que par la force, vous en informerez immédiatement les feldzeugmeister Gyulai et Colloredo ; vous concentrerez votre corps près de Bâle dans la nuit du 12 au 13, vous sommerez le commandant de la ville à quatre heures du matin, et après un délai de réflexion d'une demi-heure, vous entrerez dans la ville et forcerez le passage. Dans cette circonstance, il vous faut autant que possible procéder avec ménagement, éviter à tout prix que le premier coup se produise de notre côté, et, s'il faut agir sérieusement, ne se servir que de la baïonnette, au moins dans les premiers moments. Le feldzeugmeister Gyulai avec le 3e corps marchera à votre aile du 12 au 13 en partant de Schliegen et s'installera près de Bâle, contre Huningue. Le comte Colloredo passera, le 13 éga-

lement le Rhin entre Bâle et Schaffouse, où il prendra ses cantonnements, pour faciliter vos opérations[1]. »

En fait, il y eut un certain retard : les Autrichiens ne passèrent le Rhin que le 21 décembre ; les Russes s'abstinrent. Quant aux Suisses, mal organisés, mal instruits, ils battirent en retraite sans avoir combattu.

A cent ans de distance, ce sont les mêmes procédés : l'attaché militaire allemand à Bruxelles, le capitaine Dringmann, sollicitait gracieusement le *XXe siècle*, le 2 août 1914, de démentir catégoriquement que l'Allemagne ait déclaré la guerre à la France et même à la Russie ; le même jour le représentant de Guillaume II demandait l'autorisation, pour les mobilisés allemands, de prendre tous les trains sans exception, convenait qu'il va de soi que les chemins de fer belges en feront autant pour les Français, et ajoutait, en s'adressant au directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères : « Vous savez bien qu'en ce qui nous concerne vous pouvez avoir confiance » ; toutes proportions gardées, c'est, Schwarzenberg lançant son manifeste de Francfort avant d'user de violence.



Après avoir évoqué ces souvenirs d'il y a cent

1. Voir W. Oechsli, *le Passage des Alliés en Suisse* (1813-1814), Lausanne, Payot et Cie.

ans, il convient, avant de chercher à déterminer l'état d'esprit des Suisses d'aujourd'hui, de rappeler quels ont été depuis 1870 par exemple, et sans remonter plus haut, les rapports de la Confédération avec ses voisins.

Rien à noter dans ses relations avec l'Autriche et l'Italie. Avec la France, cordialité constante de bon voisinage, à laquelle ont, de l'avis unanime, contribué l'heureux choix de représentants tels que MM. Kern et Lardy, d'une part, Arago et Beau de l'autre.

Si nous nous tournons au contraire du côté de l'Allemagne, nous nous trouvons aussitôt en face d'une suite caractéristique d'incidents, qui dénotent, chez le puissant Empire, une volonté persistante de dominer la modeste République de tout le poids de sa force.

Limitons-nous à l'affaire Wohlgemuth, à la question du Gothard, à la guerre des farines.

L'attitude prise vis-à-vis de la famille impériale allemande par l'organe des réfugiés allemands, le *Sozialdemokrat*, de Zurich, provoquait en 1889 des représentations de Berlin. Le Conseil fédéral répliquait en prouvant que la police allemande entretenait sur son territoire des agents provocateurs. Le 22 avril, la police argovienne mettait la main au collet d'un de ces agents, l'inspecteur de police de Mulhouse, Auguste Wohlgemuth. Malgré les protestations du ministre d'Allemagne, M. de Bülow, le Conseil fédéral maintenait l'arrestation

et prenait contre Wohlgemuth un arrêté d'expulsion.

Le prince de Bismarck alors s'emporte, exige le retrait de l'arrêté et des excuses, menaçant la Suisse d'un blocus et de la dénonciation de la neutralité helvétique. A son instigation, la Russie et l'Autriche appuient ses notes comminatoires, bien plus, semble-t-il, par complaisance que par conviction.

Inébranlable, le Conseil fédéral démontre à la Russie et à l'Autriche que tous ses actes ont été conformes à ses devoirs internationaux et déclare à l'Allemagne d'une part qu'il ne tolérera pas sur son territoire d'agissements du genre de ceux dont Wohlgemuth s'était rendu coupable, et de l'autre, que la neutralité dont Bismarck prétend pouvoir amener la dénonciation n'est pas seulement une création de la diplomatie dans l'intérêt de l'Europe, mais aussi la manifestation de la volonté du peuple suisse.

La ferme attitude du Conseil, des Chambres et du peuple suisses firent la plus grande impression en Europe : l'opinion publique allemande ne suivit pas Bismarck ; les États du Sud protestèrent même vivement contre son projet de blocus. La Suisse, rassurée, n'en vota pas moins un crédit de vingt millions destiné à la fabrication d'un nouveau fusil d'infanterie.

La question du percement du Saint-Gothard vint bientôt donner aux Suisses une preuve nou-

velle des sentiments avec lesquels les Allemands appréciaient les intérêts vitaux de leurs voisins : le récit des phases par lesquelles passa l'affaire demande quelques développements.



Bâle et Genève sont les entrées naturelles qui donnent accès au territoire de la Confédération : à ce territoire il était prévu que l'on pourrait accéder par le Gothard, le Simplon, l'Arlberg, le jour où les progrès de la science auraient supprimé ces obstacles. Ce jour a lui et Lucerne aussi bien que Zurich sont, en même temps que les villes citées plus haut, les grandes gares de triage où se donnent rendez-vous les produits aussi bien de l'Italie et de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche, que des pays d'au delà des mers qui les déposent à Marseille, à Gênes, à Anvers ou à Hambourg.

Dès la construction des premières voies ferrées, fut émise l'idée de continuer la ligne Bâle-Lucerne par le Gothard jusqu'à Milan. On pensa bien au Splügen, mais les points d'attraction étant, au sud, Milan et Gênes, au nord, la ligne du Rhin avec Francfort et les provinces industrielles de la Westphalie, la voie du Gothard représentait la ligne la plus directe. Ce projet de percement fut étudié dans une première conférence qui se tint en 1853 à Lucerne ; en 1869 seulement, une convention était signée à Berne entre la Suisse, l'Italie,

la Confédération de l'Allemagne du Nord, le grand-duché de Bade et le Wurtemberg. Les parties contractantes s'engageaient à subventionner en commun la Société qui serait formée, sous le contrôle de la Suisse, pour la construction et l'exploitation de la ligne. Le total des subventions fut fixé à 85 millions, dont 45 à la charge de l'Italie, 20 à celle de chacune des autres parties contractantes, mais un acte additionnel de 1878 accrut le chiffre total de 28 millions, dont 8 pour la Suisse, 10 pour l'Allemagne et 10 pour l'Italie. Le 1er juin 1892 le tunnel était ouvert au trafic.

En rapprochant l'Allemagne centrale et occidentale de l'Italie, le Gothard donnait à la Suisse une haute importance : en 1881, le transit atteignait, par rapport au commerce total de la Confédération, 70 p. 100 avec un million 2/3 de quintaux ; on arrivait de 1900 à 1904, à cinq millions de quintaux, représentant 600 millions et donnant 72,5 p. 100 du commerce ; le trafic par la voie nouvelle se décomposant comme suit : exportations d'Allemagne vers l'Italie 43 p. 100, d'Italie vers l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre, 20 p. 100 : on voit quel parti considérable l'Allemagne tirait du passage.

Les choses en étaient là quand le Conseil fédéral, en 1897, posa par un message la question du rachat des chemins de fer ; douze ans plus tard, le 13 octobre 1909, une convention intervenait entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie relativement à la

ligne du Gothard, à son rachat et aux conditions dans lesquelles la voie en question serait utilisée. Quelles étaient ces conditions ou du moins celles qui devaient soulever en Suisse une tempête qui dura trois années pleines, c'est-à-dire du jour où l'acte fut rendu public jusqu'à celui où il fut ratifié par les Chambres ?

Les articles 7 et 8 de la convention décrètent l'extension à tout le réseau racheté, désigné désormais sous le nom de « Chemins de fer fédéraux » et comprenant 2.700 kilomètres, de servitudes en faveur du transit d'Allemagne en Italie et vice versa, servitudes qui ne grevaient jadis que les 276 kilomètres de l'ancienne Société du Gothard. Comment, s'écria-t-on, ont pu être adoptées de pareilles clauses ? C'est là, répondirent les négociateurs, la simple conséquence d'un article de l'ancienne convention édictant que, en cas de fusion avec d'autres lignes, les obligations du Gothard passeraient à ces lignes nouvelles. On discuta éperdument sur la portée du mot « fusion » ; on remarqua que désormais la Suisse était pour toutes ses voies ferrées, liée à perpétuité, qu'en somme on accordait gratuitement et à tout jamais au commerce de transit allemand la clause de la nation la plus favorisée. S'agira-t-il, pour attirer du trafic sur une de nos lignes transalpestres, de consentir des tarifs de faveur à une nation voisine, de suite l'Allemagne réclamera pour ses produits les mêmes avantages, non seulement sur le Gothard, mais

aussi sur toutes les lignes suisses, alors qu'elle n'accorde sur ses propres voies aucun avantage aux produits helvétiques. Survient-il entre l'Allemagne et la Suisse un conflit économique tel que la guerre des farines, pouvant aboutir à une guerre de tarifs, impossible, du côté suisse, de recourir à cette arme de guerre. Si à un moment donné, la Serbie menacée de mourir de faim du fait de l'Autriche, a pu se tirer d'affaire, c'est que, maîtresse de ses tarifs, elle a pu diriger ses produits vers le sud. La Suisse par contre se met en état de demi-vassalité vis-à-vis de l'Allemagne, alors que sa politique avait toujours été de tenir la balance égale entre ses quatre puissants voisins du nord comme du sud, de l'est comme de l'ouest. Et les visées à la domination économique de l'Allemagne sur la Suisse ne se dévoilent-elles pas dans le procès-verbal final indiquant que, dans ses commandes de matériel en vue de l'électrification de la ligne, la Confédération, sans se lier d'ailleurs, admettra également les propositions des concurrents suisses et étrangers ? On voit à quoi tend cette addition : l'opération revenant à plus de soixante millions, quelle aubaine ne serait-ce pas pour l'industrie allemande si, admise à soumissionner, elle l'emportait par des offres réduites, sauf, après avoir travaillé à perte, à abattre ses rivaux une fois qu'elle aurait pris pied dans la place ?

Les défenseurs de la Convention disaient que le rachat impliquait la fusion, que les versements faits

par l'Allemagne et l'Italie leur créaient des droits, que les chemins de fer fédéraux, devenus propriétaires du Gothard, pourraient le ruiner, s'ils étaient les maîtres absolus de la situation, en instituant des tarifs réduits sur d'autres passages.

Un incident singulier vint compliquer la situation et rendre plus difficile la tâche des négociateurs helvétiques. En 1898, le ministre d'Allemagne fit une démarche auprès de M. Zemp, conseiller fédéral, chef du Département des Chemins de fer, pour lui indiquer que le Gouvernement impérial déniait à la Suisse le droit de rachat. M. Zemp consigna par écrit la conversation, mais, on ne sait pour quelles raisons, négligea d'en faire part à ses collègues. Il mourut et personne n'était au courant de ces réserves lorsque le 11 février 1909, une note, rédigée d'après la manière forte de la Chancellerie allemande, venait contester à la Confédération le droit de rachat, mais laissait la porte ouverte à un arrangement : on pourrait, disait l'Allemagne, et avec elle l'Italie, arriver à une entente à ce sujet, si l'on parvenait à rédiger un accord touchant la réduction des taxes. Le Conseil fédéral sentit qu'on pourrait obtenir des deux États voisins un consentement de fait sur le point litigieux, celui du rachat, où l'honneur national était en jeu, si on leur accordait un dédommagement sur le terrain financier : de là, cette clause de l'arrangement réduisant les surtaxes de montagne de 35 p. 100 à partir de 1910, de 50 p. 100 à partir

de 1920, ce qui représentait pour les Chemins de fer fédéraux un sacrifice de 975.000 fr. dès le début et de 1.425 000 fr. à partir de 1920; d'où également ces articles (7 et 8) de la Convention étendant à tout le réseau suisse la clause de la nation la plus favorisée. On a pu dire que la Suisse était la plaque tournante de l'Europe; ne peut-on ajouter que l'Allemagne s'en est instituée l'aiguilleur?

*
* *

Pour rendre hommage à la vérité, il faut constater qu'entre la signature et la ratification de la Convention du Gothard, c'est-à-dire pendant trois années, il se produisit dans le pays une agitation intense qui se manifesta non seulement dans la presse, mais aussi dans le peuple : 130.000 pétitionnaires demandèrent le rejet de la Convention; puis, après le vote, les mêmes opposants lancèrent un mouvement « d'initiative constitutionnelle » réclamant, afin de prévenir le retour d'accords analogues à celui du Gothard, la limitation à quinze années de la durée des traités internationaux. Et pendant les trois ans de discussion, on ne s'était au début appuyé que sur des arguments techniques de tarifs, de taxes, qui ne pouvaient avoir d'intérêt que pour les spécialistes ; mais bien vite on s'était placé sur un autre terrain, celui du patriotisme, et l'on découvrait que sous ces expressions spéciales de « superdividendes », de ligne « la plus favorisée »,

c'était la dignité de la Suisse qui était en jeu. Si finalement une coalition d'intérêts avait eu raison des répugnances patriotiques d'un nombre considérable de citoyens, dans le cœur de ces derniers, la blessure fut cuisante : on peut dire qu'elle n'est pas guérie et qu'elle se rouvre à chaque sursaut du corps social.

Et pendant ce même laps de temps, diverses « affaires » étaient venues troubler, bien à propos pour les adversaires de la Convention, les relations entre la Suisse et l'Allemagne : ce fut d'abord la guerre des farines [1], puis la construction d'ouvrages

1. Il est admis que les meuniers se voient, quand ils exportent leurs farines, rembourser les droits que les blés, matière première de la farine, ont payés quand ils ont été importés. Ce principe est différemment appliqué suivant les pays : en Allemagne le meunier reçoit un bon d'importation au porteur valable six mois. Ce bon est porté à son crédit sur un compte spécial à la douane, qui doit l'accepter en place d'argent comptant : le porteur du bon peut l'utiliser pour payer les droits sur les seigles, blés, orges, avoines, etc. La France avait ce système, l'Allemagne a protesté. La France y a renoncé, mais l'Allemagne s'est empressée d'y recourir. Ce qu'elle estimait contraire aux traités, elle le considéra comme normal dans les circonstances suivantes : conclu en 1904, un traité de commerce germano-suisse fut ratifié en 1905. Or, le 1er mars 1906, l'Allemagne portait ses droits sur les blés de 3 fr. 50 à 5 fr. 50 ; il s'ensuivit une augmentation du remboursement des droits aux exportateurs de farines qui bénéficiaient d'une augmentation proportionnelle de ces droits. L'importation des farines allemandes prenait des proportions telles que la meunerie suisse se voyait menacée de mort. Des négociations s'engageaient entre le Gouvernement fédéral et le Cabinet de Berlin pour la révision du tarif. Une discussion s'ouvrait sur la désignation d'arbitres : du côté allemand, on ergotait sur la question de savoir quels seraient les points à soumettre à l'arbitrage. Du côté suisse, on ne voyait qu'un remède à la situation : l'établissement du monopole du commerce des blés et farines : mesure qui eût mis fin à l'invasion des produits allemands, et dont la perspective finit par opérer. Après plusieurs mois d'une agitation intense, d'une campagne de presse aigre-douce poursuivie de part et d'autre,

fortifiés dans le voisinage de Bâle et de Huningue, l'aménagement d'immenses gares de débarquement à proximité de la frontière, et enfin, la visite de Guillaume II qui, survenant à la veille de la discussion de la Convention du Gothard, ne fut guère opportune.

*
* *

On en a fini avec le rappel des très nombreux incidents qui marquèrent les relations de l'Allemagne avec la Suisse. La grande guerre éclate, les autorités fédérales prennent pour affirmer et sauvegarder leur neutralité les mesures les plus correctes, tiennent un langage auquel il n'y a rien à redire lorsque, tout à coup, surgit une série d' « affaires » qui, successivement ou simultanément, produisent un effet foudroyant, troublant au plus haut degré, en la divisant violemment, l'opinion helvétique, et ont même au delà des frontières un douloureux écho ; aucune de ces affaires, en raison des conditions dans lesquelles elles s'engageaient, ne pouvait laisser les Français indifférents.

*
* *

Au lendemain de la déclaration de guerre, l'Assemblée fédérale dut nommer un général en chef :

les conditions générales du commerce des blés se modifièrent au bénéfice de la Suisse, et les Allemands ayant consenti à réduire de 70 centimes leur prime d'exportation, la « guerre des farines » se termina faute de combattants.

elle écarta le nom de Wille, mais le Conseil fédéral insistant finit par obtenir la désignation de son candidat. Qui était Wille ? Il n'était connu que par des manifestations d'indiscipline qui avaient trop souvent occupé les pouvoirs publics et la presse, et le colonel Feyler, dans la *Revue militaire suisse* put s'étonner « de voir l'indiscipline qui arrête la carrière des uns permettre à d'autres de couronner la leur ». Nous nous garderons bien de nous approprier l'appréciation de l'éminent écrivain sur son compatriote, mais devons constater que, bientôt, on eut la preuve palpable des sentiments de l'Etat-major : dès le début de la guerre, son admiration pour l'Allemagne se donnait libre carrière ; ni l'invasion de la Belgique, ni celle du Luxembourg n'arrêtèrent des ordres du jour d'un enthousiasme tellement débordant en faveur de nos ennemis que certains chefs de corps, ou les expurgeaient, ou renonçaient à en faire la lecture. Les soldats à qui on en donnait connaissance raillaient en disant : « Mais ce sont des dépêches Wolff ! ». L'ordre du jour du 8 septembre mérite d'appeler l'attention : sur la foi d'un journaliste suédois (ou norvégien), il y était dit que le « drill » était la vraie cause des succès sans précédent de l'armée allemande : on était en pleine bataille de la Marne.

La partialité que, dans certains milieux, on manifestait pour l'élément austro-allemand devait bientôt se donner carrière d'une manière diffé-

rente : le professeur suisse Reuss avait été invité à exposer à la Sorbonne les résultats de l'enquête effectuée en Serbie sur les méfaits des Autrichiens ; un télégramme de Paris lui indique le jour fixé pour sa conférence. Rien n'arrive ; il s'informe : le télégramme avait été expédié, mais sur l'ordre de l'Etat-major, il a été retenu à Berne par la censure. Ecoutons ici, de nouveau, la voix du vaillant Maurice Millioud, le directeur de la Bibliothèque Universelle : « Retenir par un ukase un télégramme privé qui ne touche pas à la sécurité de la Suisse, empêcher de la sorte un de nos collègues (M. Millioud est professeur à l'Université de Lausanne) de faire une conférence à Paris, tandis que, dans le même moment, un de nos compatriotes de Suisse allemande en fait une à Vienne, c'est là une mesure sur laquelle on ne nous empêchera pas de faire nos plus expresses réserves. Despotisme soit, mais despotisme éclairé, s'il vous plaît, et surtout ennemi des tracasseries anonymes et sournoises. »

Est-ce pour punir M. Millioud de sa franchise que dans le courant de 1915, fut saisi un numéro de sa Revue, celui dans lequel avait paru un article expédié de France par M. Stapfer, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux? Ce dernier avait eu le tort d'exprimer sur Guillaume II une opinion qui avait déplu à la censure et celle-ci, impuissante à atteindre l'écrivain français, s'était vengée sur la publication mensuelle éditée à Lausanne.

Entre temps avait été interdite la vente et la

distribution du texte allemand du Livre Rouge belge sur la violation de la Belgique. Mais passons, et arrivons au début de l'année, qui vit se multiplier de manière inquiétante ce que nous continuerons à appeler des « incidents ».

Le 13 janvier 1916, la presse suisse annonçait la découverte d'un scandale à l'Etat-major de l'Armée : deux officiers supérieurs étaient accusés d'actes contraires à la neutralité et à la loyauté helvétiques : le colonel Egli, chef de l'Etat-major, et le colonel von Wattenwyl étaient bientôt déférés à la justice pour avoir vu établir à leur charge :

1° Que la *Gazette de l'Etat-major*, bulletin confidentiel destiné uniquement au Conseil fédéral et aux colonels exerçant une fonction supérieure à celle de commandant de brigade, a été transmise régulièrement aux attachés militaires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ;

2° Qu'il a été communiqué aux mêmes attachés militaires des Empires centraux des indications que le service suisse des renseignements avait recueillies sur des mouvements de troupes françaises ;

3° Que l'intimité entre l'État-major germanique et le sous-chef de l'État-major suisse était devenue telle qu'on confia au colonel Egli des documents secrets saisis par le service d'espionnage allemand pour qu'à Berne un cryptographe, particulièrement habile, employé au service des renseignements, en procurât la traduction à l'Allemagne.

Il existe, en outre, disait-on, de fortes présomp-

tions pour que des dépêches chiffrées, expédiées par ou à l'adresse de la légation ou de l'attaché militaire de Russie en Suisse, aient été non seulement interceptées et traduites — ce qui est usuel, dit-on — mais livrées aux agents allemands.

Ces différents faits, qui constituaient une très grave atteinte au respect de la neutralité et à l'honneur de la Suisse, provoquèrent dans le peuple une émotion intense et une consternation qui n'ont pas tardé à devenir de l'indignation quand on apprit que l'on avait tenté, en haut lieu, de ne pas les porter à la connaissance du pays et de les laisser impunis.

Dès que le public saisit ce qui s'était passé, ce fut, dans la population romande tout entière un sursaut d'indignation; elle sentit qu'une atteinte avait été portée à la loyale observation de la neutralité; de tous côtés, l'on réclamait le châtiment des comparses; on s'étonnait, on s'irritait du traitement de faveur dont jouissaient les colonels, laissés libres de circuler librement; c'était les gouvernements des cantons de Genève, de Neufchâtel et de Vaud télégraphiant au Conseil fédéral pour réclamer des poursuites; c'était le Conseil d'Etat de Genève déclarant se faire l'interprète de l'opinion publique genevoise unanime à demander que le Conseil fédéral prît contre les coupables les sanctions les plus sévères. Partout s'organisèrent des réunions publiques et même dans la Suisse alémanique de nombreux citoyens blâmaient les colonels et réclamaient justice.

Avant de prendre une décision, le Conseil fédéral avait chargé la justice militaire d'effectuer une enquête complémentaire et, en attendant le résultat, les colonels étaient suspendus provisoirement de toute fonction militaire. Puis, le 19 janvier, les journaux portaient à la connaissance du public la décision prise :

« Dans sa séance de ce soir, le Conseil fédéral et le commandant de l'Armée ont pris lecture du complément d'informations auquel il a été procédé à l'égard des faits mis à la charge des colonels Egli et de Wattenwyl.

« Ce complément d'enquête permet de constater d'ores et déjà que les faits imputés aux officiers sus-mentionnés revêtent le caractère de haute trahison. Il s'agirait d'infractions tombant sous la qualification générale de violation des devoirs imposés par la neutralité du pays et par les obligations du service militaire.

« Le Conseil fédéral et le général sont d'accord pour admettre que seule une procédure judiciaire complète est propre à donner à cette affaire la suite qu'elle comporte, et à faire sur les agissements des officiers prénommés toute la lumière qu'exigent les intérêts supérieurs du pays et de l'armée. En conséquence, il a été décidé que le juge militaire serait saisi immédiatement d'une ordonnance d'enquête. »

Bientôt, le tribunal de la 5e division dont le siège est à Zurich, était saisi d'une accusation contre les

deux officiers; le colonel Dubois, président du Conseil d'Etat de Vaud, était chargé de l'instruction à laquelle, sans délai, il consacrait tout son temps.

L'opinion publique de la Suisse romande trouvait-elle un apaisement dans ces mesures? On ne peut le nier, sans toutefois pouvoir affirmer que tout malaise avait disparu, et on en donnera comme preuve la lettre adressée par M. Philippe Godet, professeur à l'Université de Neufchâtel, à la *Gazette de Lausanne* et qui traduit le sentiment de beaucoup de patriotes ulcérés par l'acte des colonels :

« De quoi vous parlerais-je, sinon des émotions dont cette semaine a été remplie et du poids qui a pesé sur nos cœurs de Suisses? écrit M. Ph. Godet. Il faut le dire : ce poids, nous le portions depuis longtemps; nous ressentions cette angoisse avant même de connaître les faits lamentables qui viennent d'être révélés. Je puis assurer la *Gazette* qu'elle a exprimé hier le sentiment à peu près unanime de ses nombreux lecteurs neuchâtelois lorsqu'elle a dit, à propos de la question de savoir si la neutralité a été observée exactement par l'Etat-major : « Une foule de faits, petits et grands, que les journaux ont dénoncés, en ont fait douter et ont engendré dans le pays une atmosphère de défiance. »

« C'est précisément cela. Depuis bien longtemps déjà, l'opinion était vaguement inquiète. Les plus

honnêtes et paisibles patriotes avaient le sentiment que tout n'était pas dans l'ordre. Des incidents trop fréquents révélaient à l'observateur attentif l'état d'esprit inquiétant de quelques officiers. On commentait ces symptômes presque à voix basse ; on hésitait à formuler des défiances qu'on n'était pas en mesure de justifier, mais dont il n'était pas non plus possible de se défendre. Jamais on n'aurait osé exprimer tout haut cette fâcheuse impression de malaise : l'aveu seul en eût paru une injure gratuite faite à de braves soldats coupables seulement de maladresses un peu trop répétées.

« Mais quand le scandale a éclaté, je suis obligé de dire que, pour beaucoup de gens, cette nouvelle n'a pas eu l'effet foudroyant qu'on pourrait croire, tant était réelle « l'atmosphère de défiance » dont vous parliez. Un de mes concitoyens, homme fort intelligent et d'esprit réfléchi, me disait hier ce mot douloureux : « Ce qu'il y a de plus triste en cette affaire, c'est qu'elle ne nous a pas étonnés ».

« Une telle parole montre à quel point il importe de faire complètement et loyalement la lumière. Il faut que ce sentiment de trouble et d'angoisse qui nous oppresse depuis si longtemps — non sans raison, hélas ! — soit définitivement dissipé comme un vilain rêve. Il suffira pour cela que nous sentions que la justice saisie du crime commis contre la sûreté du pays (car il ne s'agit de rien de moins) est résolue à faire son devoir sans hésitation ni arrière-pensée d'aucune sorte. »

Si la décision du Conseil fédéral, renvoyant les deux officiers devant la justice militaire, ne pouvait donner prise à la critique, certains faits furent en même temps portés à la connaissance du public qui devaient provoquer des réserves : écoutons le rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, le colonel Secrétan :

« L'opinion publique ne sera satisfaite que le jour où elle saura la loi, toute la loi appliquée, le jour où elle pourra constater que les officiers prévenus sont traités comme tous les prévenus; elle sait que pour des délits infiniment moins graves, des prévenus ont été incarcérés le jour où ils étaient présumés coupables. Elle sait que la loi est la même pour tous. Elle sait que le 8 octobre 1915, les autorités politiques et militaires ont connu les accusations portées contre les deux colonels. Elle sait que, postérieurement à cette date et en dépit des charges qui pesaient sur eux, un des deux officiers a été appelé à un haut commandement et qu'un autre haut commandement était destiné à l'autre. Elle sait que depuis six semaines, les deux officiers vont et viennent en toute liberté, plaident ou font plaider leur opprobre dans les journaux, plastronnent et défient. Elle sait ces deux hommes très intelligents et elle se demande ce que tout cela veut dire.

« L'opinion publique reste inquiète ; elle ne sera tranquillisée que par l'application de la loi, jusque-là elle restera soupçonneuse et construira sur l'ap-

plication de la loi des raisonnements sans doute injustifiés mais qu'une justice égale pour tous peut seule réfuter. »

Et le colonel Secrétan, dans son loyal attachement à la patrie suisse, concluait :

« L'opinion publique a raison, ce qu'elle veut, c'est la loi et avec la loi, l'honneur de l'armée qui est l'honneur du pays. Il est éclaboussé. Il n'y a qu'un moyen de le rétablir : la loi. Le scandale est public. Toute l'Europe le connaît. L'Europe attend de savoir comment il sera lavé pour juger la Suisse. »

Nous avons laissé parler, sans affaiblir leur langage par aucun commentaire, les représentants de la Suisse romande : croit-on que ceux de la Suisse allemande fussent restés silencieux ? La *Zürcher Post*, le *Berner Tageblatt*, et plusieurs autres, s'appliquaient à trouver des excuses aux actes inexcusables des colonels ; le premier nommé de ces journaux, tout en prétendant défendre la neutralité, soutenait que le terme d'incorrection était même trop gros pour caractériser les faits reprochés aux deux officiers ; ne faisait-il pas écho à la *Gazette de Francfort* d'après laquelle « les manquements ne devaient pas être importants, les officiers ayant été, il est vrai, éloignés de l'État-major, mais appelés à d'autres hautes fonctions ? »

Et puis, que dire de cette campagne de diversion entamée dans les mêmes journaux, lorsqu'ils affirment, sans preuve, qu'un ingénieur romand aurait

livré à la France les plans de fortifications de Morat ou quand ils prétendent que le président du Conseil d'État de Fribourg, M. Savoy, faisait de l'espionnage de connivence avec des agents belges : il s'agissait tout simplement de faire admettre que dans la Suisse française, on avait tout comme dans la Suisse allemande quelque faute à se reprocher à l'égard de la neutralité.

* * *

Au fur et à mesure qu'approchait la date de la réunion du tribunal militaire de Zurich convoqué pour la fin de février, on s'indignait de plus en plus du traitement de faveur accordé aux accusés : la Suisse, par la plume de M. de Rabourg, député au grand conseil de Genève, posait tout haut des questions que chacun formulait tout bas :

« On n'a procédé à aucune perquisition au domicile de ces messieurs ? Pourquoi ? par faiblesse ? par crainte ?

« Mais qui craint-on ? a-t-on peur des prévenus ou de ceux qui leur pourront venir en aide ? On se le demande.

« Il fut fait des perquisitions sur de simples et hâtives et mêmes méchantes suppositions ; mais maintenant, on est devenu prudent. MM. de Wattenwyl et Egli sont aux arrêts en chambre, nous dit-on. Ils peuvent donc communiquer librement avec l'exté-

rieur par lettres, par téléphone. Cela est inadmissible.

« La *Gazette de Lausanne* ne nous apprend-elle pas que certains détails de l'enquête ont été connus par des journalistes ? Qui a parlé ?

« Le peuple se pose ces questions à lui-même : il a le droit de les poser à ceux qui sont responsables, mais qui répondent peu ou mal. »

Et en même temps, le colonel Feyler émettait, dans la *Revue militaire Suisse*, cette opinion contre laquelle il est difficile de s'inscrire en faux : « Ce qui est grave c'est moins les faits, si sérieux soient-ils, que la mentalité qu'ils révèlent. Vraiment, on préférerait que les colonels eussent « touché ». On aurait dit simplement qu'ils étaient vils. Leur faute eût été exclusivement individuelle. Mais tel n'est pas le cas. Si paradoxal que cela paraisse, on pourrait presque dire que MM. Egli et Wattenwyl ont commis leurs manquements de bonne foi. On prétendrait qu'ils ont cru sauver la patrie, nous nous demanderions si cela n'est pas vrai. Ils n'ont oublié qu'une seule chose : qu'ils étaient suisses. Malheureusement, c'était la chose essentielle. »

Malheureusement, ajouterons-nous, ils étaient à ce point imprégnés de l'esprit allemand que non seulement ils trouvaient naturel de trahir en faveur de l'Allemagne, leurs devoirs les plus élémentaires, mais qu'ils empruntaient à nos ennemis leurs procédés habituels.

* * *

C'est dans cet air ambiant, surchauffé de part et d'autre par le sentiment de l'injustice, que se produisit une manifestation née de ce sentiment même, l'enlèvement par la foule du drapeau allemand qui, le 27 janvier, flottait sur le consulat d'Allemagne à Lausanne : et la tension politique ne fit que s'accroître jusqu'au jour où, le 28 février, s'ouvrit le procès, les radicaux provoquant, dans les cantons alémaniques, des adresses de confiance au gouvernement et au haut commandement, et leurs journaux laissant entendre que l'instance en cours pourrait bien aboutir à un acquittement. On sentait l'Allemagne derrière les portes du prétoire : elle devait parler par la bouche du colonel Sprecher qui développa une véritable plaidoirie, celle de l'État-major général en faveur de ses deux collaborateurs.

Sans l'ombre d'une hésitation, le colonel affirma que le service des renseignements pouvait entrer en conflit avec les exigences de la neutralité : « La notion de neutralité, disait-il en propres termes, est peu précise, nous sommes d'avis que cette neutralité n'impose pas seulement des devoirs mais qu'elle donne aussi des droits. Il y a actuellement, cela est indéniable, une tendance à restreindre ces droits et à insister sur les devoirs. Si nous devons tolérer d'une part, que nos droits soient restreints, nous

n'aurons pas, d'autre part, à observer aussi scrupuleusement nos devoirs de neutralité. » Interrogé sur la théorie des compensations que soutenaient les accusés qui prétendaient livrer légitimement aux attachés militaires austro-allemands des informations secrètes en échange des renseignements de même nature que ceux-ci leur fournissaient, le chef d'État-major déclara : « Si des nouvelles ont été reçues qui avaient une grande valeur pour nous, je suis d'avis que les officiers chargés du service des renseignements pouvaient examiner s'ils ne voulaient pas donner en échange quelque chose qui était incompatible avec la stricte observation de la neutralité. »

Aussi douloureuse que profonde fut l'impression produite par ces déclarations ; le respect était acquis au colonel Sprecher ; n'avait-on pas prononcé son nom pour le commandement suprême lors de la mobilisation d'août 1914 ? On vit dans la rue des patriotes portant à la boutonnière un petit drapeau suisse recouvert d'un crêpe...

Quoi qu'il en soit, les juges de Zurich acquittèrent les accusés, estimant qu'ils n'étaient pas coupables d'actes judiciairement punissables. Par contre, ils les avaient renvoyés « aux autorités militaires supérieures pour des sanctions disciplinaires ». Et aussitôt l'on entendit le *Bund*, organe officieux, affirmer que personne n'avait le droit d'élever aucune objection contre la réintégration des deux colonels dans des fonctions répon-

dant à leurs capacités ! Ce langage extraordinaire ne fut pas écouté : le 1er mars, le général Wille frappait les colonels de la peine la plus élevée qu'il put leur appliquer : vingt jours d'arrêt de rigueur et la mise à la disposition. De plus, le Conseil fédéral les suspendait de leurs fonctions de chef de section du bureau de l'État-major et renvoyait à une époque ultérieure la décision sur leur emploi dans l'administration militaire : leur carrière militaire était brisée.

Répondant au vœu de la Suisse romande, le Conseil fédéral avait convoqué, au cours de ces émouvants incidents, l'Assemblée fédérale ; celle-ci, pendant deux semaines, discuta la situation dont l'affaire des colonels avait révélé la gravité. On fut d'accord sur le principe essentiel du maintien de la neutralité helvétique. On approuva le Conseil d'avoir, à la suite du procès de Zurich, diminué les attributions de l'autorité militaire en démilitarisant les chemins de fer, en rendant la Cour pénale fédérale compétente en matière d'espionnage, en limitant l'activité du commissariat de l'armée, chargé du ravitaillement, aux besoins des troupes et en lui interdisant la tractation d'affaires commerciales pour des tierces personnes. Des voix s'élevèrent pour condamner le langage du colonel Sprecher, les autorités purent donner des explications ; du côté romand comme du côté alémanique, on proclama la nécessité d'un rapprochement, d'une entente entre les deux groupes, et une détente se

serait certainement produite si, par une fatalité regrettable, de nouveaux incidents, ayant leur origine dans des excès de zèle imputables toujours au même groupe, n'avaient surgi et de nouveau rallumé les passions à peine calmées : nous voulons parler de l'arrestation de M. Froidevaux, des avions de Porrentruy, du cas Lallemand, et enfin de l'affaire Behrmann.



M. Froidevaux est du nombre des jurassiens qui déplorent de voir leur pays incorporé au canton de Berne et rêvent la création d'un canton du Jura : aussi le *Petit Jurassien* qu'il dirige n'est-il pas bien vu des éléments alémaniques et, quand ce journal eut, peut-être un peu hâtivement, reproduit le bruit d'après lequel, au moment du procès des colonels, on n'aurait pas laissé des cartouches aux soldats welches qui, à la frontière, se trouvaient en face de l'armée allemande, son directeur se vit-il condamné, par un tribunal militaire siégeant à Berne, à treize mois de prison pour avoir commis une trahison en semant de fausses nouvelles. Bien qu'il eût demandé trois jours de sursis pour régler ses affaires, M. Froidevaux fut immédiatement incarcéré. La comparaison entre le jugement de Berne, accablant un modeste journaliste, et celui de Zurich, acquittant deux officiers supérieurs, s'imposait : l'indignation fut générale et se mani-

festa par les protestations des associations de journalistes romands auxquelles adhérèrent sans hésitation les Zurichois. Le condamné interjeta appel ; le tribunal de cassation annula le jugement, acquitta le journaliste du chef de trahison, et le condamna à quatre mois de prison pour « atteinte grave à l'honneur ». En même temps, le président Decoppet, tenant compte d'une pétition dans laquelle il était réclamé contre « des méthodes qui consistent, en dépit des règles les plus élémentaires du droit public, à soustraire les citoyens jurassiens à leurs juges naturels et à les rendre justiciables, par un simple trait de plume et par un abus manifeste des pleins pouvoirs, de tribunaux qui ne parlent pas leur langue et qui ne comprennent que difficilement leur mentalité », le président faisait preuve d'équité en même temps que d'esprit politique en décidant que désormais les Jurassiens seraient soumis aux mêmes tribunaux militaires que Fribourgeois et Neuchâtelois.

L'incident n'était cependant pas clos : Froidevaux était jeté dans la prison de Wittzwill et là, confondu avec les malfaiteurs, il dut revêtir leur costume infamant et partager leurs travaux...

Bientôt, se produisait une incursion d'avions allemands à Porrentruy et était publié ce communiqué officiel disant d'eux : « On suppose qu'il s'agit de Français ». Les Français ignorent encore aujourd'hui quelle sanction a été donnée à cette grossière inconvenance ; ce qu'ils savent, c'est que la venue

des aviatiks leur permit de noter deux faits qui jettent un jour peu flatteur sur la manière dont les autorités militaires suisses comprennent et leurs droits et leurs devoirs : le 31 mars, aussitôt après le jet de bombes germaniques, le commandant de la division stationnée dans le Jura refusait, pendant plusieurs heures, au préfet de Porrentruy la communication téléphonique avec le ministre de l'Intérieur, et en même temps on apprenait que si les soldats suisses avaient dû assister, impassibles, au bombardement, c'est qu'ils ne disposaient pas de cartouches à balles, d'où cette caricature représentant un avion se détachant sur le ciel, une femme criant à un militaire « mais tire donc dessus », et le militaire lui montrant son fusil dont l'extrémité est prudemment garnie d'un gros bouchon muni d'une ficelle.

Presque simultanément, nouvel incident plus déplorable encore : deux Alsaciens désertaient et gagnèrent le territoire helvétique ; mais l'un d'eux, Lallemand, fut remis aux Allemands par la police Bâloise, sous prétexte qu'il était sans papiers. Empruntons à la *Liberté* de Fribourg le détail des faits :

« Lallemand, dont les parents ont été déportés à Hanovre depuis plus de six mois, est fils d'une personnalité très en vue de la municipalité de Mulhouse et même bien connue à Bâle. Malgré ses affirmations et ses supplications, malgré les attestations de son camarade Reibel, bien qu'il fût

porteur de 250 marks, il fut ramené au delà de la frontière par la police bâloise. Nous ne parlerons pas de la manière injurieuse et grossière avec laquelle l'inspecteur de police bâlois, dont le zèle n'avait plus rien de suisse, a procédé à l'interrogatoire des deux Alsaciens déserteurs, mais nous ne pouvons laisser passer sans protester la violation du droit d'asile par une autorité suisse. »

Et le correspondant du journal fribourgeois conclut en ces termes très justes :

« Le geste, dur et inhumain, de l'inspecteur de police de Bâle, remettant, dans les circonstances présentes, à la police allemande un déserteur alsacien, qui, sur la foi de notre neutralité et de nos traditions, venait se réfugier en Suisse, ne peut paraître que faiblesse, pour ne pas dire complaisance outrée. Ce geste, qui ne fait pas honneur à la Suisse, ne sera jamais approuvé par ceux qui sont imprégnés des traditions de loyauté de notre pays. C'est au nom de ces Suisses que nous protestons. »

Formation de comités de protestation, pétitions instantanément couvertes de signatures, interpellations au Grand Conseil, rien ne manqua à la manifestation des sentiments d'indignation contre la police bâloise, de pitié pour le malheureux. Nous aurons du moins la satisfaction de noter que le 27 mai le Conseil fédéral désapprouvait l'acte commis et décidait de notifier son désaveu dans son prochain rapport sur les mesures concernant la neutralité.

Fin mars, on apprenait l'arrestation d'un citoyen suisse, jadis allemand, fraîchement naturalisé, secrétaire, depuis dix ans, du Syndicat d'Initiative de la Ville de Berne, et directeur du bureau de renseignements dépendant de ladite Société; cette mesure était motivée par une prévention d'espionnage au profit de l'Allemagne. Comme précédemment, demandons à la presse locale de nous éclairer et c'est au *Vaterland* que nous emprunterons ses renseignements sur les procédés allemands :

« Des personnes bien informées, rapportait donc le journal de Lucerne, disent que Behrmann, naturalisé dans la commune de Bümplitz, est le type du « Suisse-façon ».

« Quoi qu'il ait demandé sa naturalisation sous la pression d'un tiers dès le mois d'avril 1914, ce n'est qu'en novembre qu'il reçut le baptême national.

« Comme la guerre était déjà commencée, Behrmann restait sujet allemand et ne fut pas libéré de la communauté juridique allemande.

« Une année plus tard, en automne 1915, cette situation équivoque semble avoir porté malheur au nouveau citoyen. Il se voit placé devant ce dilemne : ou collaborer au service de renseignements de son ancienne patrie ou recevoir un ordre de marche et être considéré comme réfractaire.

« Behrmann préféra la première solution, quoique en qualité de Suisse, il n'eut pas à prendre au sérieux ni l'invite, ni la menace.

« Il est évidemment inquiétant, conclut le

Vaterland, de voir une puissance étrangère adresser à nos concitoyens, fût-ce même par des intermédiaires anonymes, semblable ultimatum. »

On réclama de tous côtés le nom du fameux tiers : il était sur toutes les lèvres. Il ne fut pas prononcé. On aura compris qu'il s'agissait du comte de Bismarck, attaché militaire près la Légation d'Allemagne à Berne, l'ami des Egli et des Wattenwyl.

Pour ce qui est de Behrmann, il fit des aveux complets, mais, notons-le sans autres commentaires, il fut, sans délai, remis en liberté sous caution.

*
* *

Toujours au passif de l'autorité militaire, mentionnons l'arrestation du correspondant en Suisse du *Times*. Cet Anglais, après avoir fait, en 1914, un séjour à Délémont, y retourna en 1915 : à chaque voyage, il s'empressait de se manifester à la police locale ; la première fois, il fut prié, après trois ou quatre jours de séjour, de quitter les lieux, on lui expliqua qu'un journaliste français s'étant servi d'un appareil photographique, il avait été décidé que la présence d'aucun journaliste ne serait plus autorisée. Aux environs de Noël, 1915, M. Campbell revint à Délémont : il pensait que les objections faites l'année précédente à sa présence, ne se renouvelleraient pas, vu que depuis le mois

d'août précédent, un étranger, ingénieur prussien, avait été nommé photographe officiel de la 4e Division et que dans l'exercice de fonctions toutes nouvelles dans l'armée suisse, il opérait en liberté, prenant des clichés de l'armée comme des fortifications. La presse ne se faisait pas faute de critiquer cette innovation, mais celui qui en bénéficiait continuait à librement circuler. Après quinze jours passés à Délémont, M. Campbell se vit arrêté sous prévention d'espionnage, conduit à Berne, incarcéré, mis en liberté sur parole, puis après cinq jours, derechef emprisonné pendant quarante-huit heures, et enfin, quoique remis en liberté, retenu encore quarante-huit heures par ordre de l'État-major sans l'ombre d'un prétexte, toutes les charges relevées contre lui ayant été reconnues vaines[1].



La Suisse se trouvant, comme il a été rappelé plus haut à propos du Gothard, au carrefour des voies de communication de l'Europe centrale, il était naturel que les États qui avaient épuisé leurs stocks de marchandises cherchassent à mettre à profit la neutralité de la République helvétique

1. Voir dans le *Times* du 21 janvier dernier le récit détaillé de toutes les tribulations par lesquelles il passa. Nous pourrions parler du cas de M. Draycott, correspondant du *Daily Chronicle*, qui, à la demande de l'attaché militaire allemand, aurait été expulsé, du moins d'après le *Journal de Genève*.

pour s'approvisionner, sur son territoire, aussi largement que possible : c'est ce que tentèrent les Empires centraux, durement éprouvés par le blocus maritime, et c'est ce à quoi les Alliés devaient tout naturellement s'opposer, afin de parer au danger de voir les effets du blocus annulés par un apport terrestre de denrées. C'est alors qu'intervint l'organisation connue familièrement sous le vocable S. S. S.

Quelle en fut l'origine? Comment fonctionne-t-elle?

L'Angleterre, l'Italie et la France, frappées chacune pour ce qui la concernait, des grands inconvénients d'une situation qu'ils estimèrent ne pouvoir se prolonger, entrèrent en négociation avec la Suisse.

Déjà, aux Pays-Bas, et dès novembre 1914, s'était constituée une Société néerlandaise qui pouvait, avec l'assentiment des Gouvernements anglais et français, faire consigner à son nom les marchandises venant d'outre-mer et dont elle s'engageait à assurer la consommation dans le pays même, dans les colonies hollandaises ou même, sous certaines conditions très strictes, dans les pays neutres.

Et en Suisse même, le Conseil fédéral avait, en s'entourant du secret le plus absolu, consenti à l'organisation, à Zurich, d'un bureau de surveillance pour l'importation de marchandises allemandes en Suisse : cet organisme prévoyait l'auto-

risation d'importer sous certaines conditions telles que la constitution d'une caution, la poursuite d'une enquête approfondie chez le requérant, le paiement par ce dernier de différents frais, le dépôt par lui de ses factures.

Le 9 août 1915, un journal socialiste publiait tout un dossier sur le mécanisme ainsi prévu et un communiqué officieux ne tardait pas à confirmer l'exactitude de cette publication. Pourquoi ce mystère ? Ne cherchons pas à l'approfondir et bornons-nous à constater que la presse romande put très justement développer ce double thème : d'une part, on cache l'existence de l'accord germano-suisse à la grande majorité des négociants pour qui elle offrait pourtant quelque intérêt, et, de l'autre, on poursuit une campagne acharnée contre l'exercice éventuel, de la part des Alliés, d'un contrôle exactement identique à celui qui est pratiqué par l'Allemagne.

Par le fait, l'incident eut pour effet, et pouvait-il en être autrement, de donner une tournure favorable à des négociations, entre les Alliés et la Suisse, dont le cours laborieux menaçait de se prolonger indéfiniment : en novembre, était constituée « la Société suisse de surveillance économique », association à durée non limitée, ayant son siège à Berne, et inscrite aux registres du commerce. Ses statuts ont été approuvés par le Conseil fédéral. La S. S. S., c'est sous cette désignation que même officiellement elle est connue,

s'interdit de faire le commerce, se contente de toucher 1/4 p. 100 sur le montant des factures en vue de couvrir ses frais ; elle se propose de surveiller et de garantir l'exécution des conditions mises par les Gouvernements étrangers à l'importation des marchandises de tout genre, de provoquer, en cas de contrebande, de la part des autorités compétentes, l'ouverture d'actions judiciaires, d'acquérir à l'étranger pour le compte de tiers des matières premières, produits finis ou demi-finis, pour les besoins de la population, pour l'entretien du bétail ou l'industrie, le tout devant être consommé ou travaillé en Suisse.

A la seconde question posée plus haut : comment fonctionne la S. S. S. ? la réponse sera tout à fait différente suivant qu'on la sollicite d'un intéressé ou d'un fonctionnaire au service d'un des Alliés.

Le premier affirmera que la quantité annuelle de marchandises d'une catégorie dont l'importation est autorisée, autrement dit le « contingent », est souvent insuffisante, que trop souvent tout le monde est d'accord pour accorder à l'importateur ce qu'il demande, mais qu'entre temps les délais d'examen de l'affaire se prolongeant, les quantités disponibles, autrement dit les contingents, sont épuisés. Et alors, les représentants du commerce français en Suisse donnent des exemples : l'orge est devenue rare, le contingent est épuisé, et aussitôt on demande à importer une graine d'Égypte qui a nom « dari » ; le contingent fixé pour le « dari »

est faible, puisqu'on n'avait pas prévu qu'il pût remplacer l'orge, et alors il faut engager entre les Alliés des pourparlers qui risquent de durer longtemps. Dans un rapport adressé au ministre des Affaires étrangères en janvier 1916, le président de la Chambre de commerce de Genève se faisait l'écho des plaintes des négociants français, qui réclamaient, en se fondant sur le préjudice qu'elle leur causait, contre la S. S. S. et en demandaient la complète suppression ; subsidiairement, ils se refusaient à admettre l'obligation, pour ceux qui se voyaient dans la nécessité de recourir aux bons offices de cet organisme, d'adhérer à un syndicat local, de déposer une caution, ruineuse pour le petit négociant ; ils demandaient que le Gouvernement français autorisât, tout comme les Gouvernements anglais et italien, l'envoi direct de certaines fournitures à des Français de sentiments éprouvés, et protestaient contre les lenteurs, certainement indéniables, de nos administrations.

Du côté de celles-ci, on répond qu'un mécanisme aussi compliqué que celui qui est mis en mouvement par la S. S. S. ne peut fonctionner sans grincement du jour au lendemain ; que chaque jour des progrès sont faits pour donner au commerce les légitimes satisfactions sur lesquelles il est en droit de compter ; que désormais la fixation des contingents ne se fait plus pour toute une année, mais pour un trimestre seulement ; que, par suite, il sera bien plus aisé que naguère de se rendre

compte des besoins, puisque la quantité de denrées à importer sera déterminée au cours d'un trimestre pour le trimestre suivant ; que les nombreuses formalités exigées au début pourront être évitées, un bureau international ayant été créé à Vallorbe par lequel pourront passer, sous conditions simplifiées, les colis postaux à destination de Suisse pesant au maximum 10 kilos et contenant, soit des marchandises dont l'exportation aura dû être autorisée, soit des marchandises dites libres ; et, à ce propos, on fait encore remarquer du côté de l'administration française, que toutes les marchandises ne sont pas soumises au régime nouveau, mais bien un certain nombre, et seulement de celles dont la réexportation chez les Empires du Centre serait de nature à leur apporter quelque réconfort.

Et c'est, en effet, cette dernière considération qui, on ne peut s'empêcher d'en convenir, domine toute la question et détermine des solutions à imposer à notre commerce : elles sont sans doute pénibles mais intimement liées à la cause sacrée qu'il s'agit de défendre par tous les moyens. Et la nécessité absolue des mesures prescrites ne ressort-elle pas de toute évidence des manœuvres par lesquelles l'Allemagne, hier, aujourd'hui, cherche à exercer une pression sur le Gouvernement fédéral pour l'amener à consentir à l'exportation vers l'Est de denrées alimentaires ? Les Alliés, animés vis-à-vis de la Suisse d'un large esprit de conciliation,

n'ont pas cru devoir se refuser l'an passé à l'ouverture de négociations, mais ces pourparlers n'ont pas eu et ne devaient pas avoir d'issue : il était impossible aux Alliés d'effectuer sur un pareil terrain la moindre concession, dût le Cabinet de Berlin mettre à exécution les menaces peu voilées dont il accompagnait ses démarches.

De l'irritation provoquée en Suisse par ces procédés nos commerçants chercheront certainement à profiter : ils ne le tenteront que si nos administrations assouplissent leurs méthodes et que, sans oublier leurs devoirs, elles songent aussi à favoriser la lutte économique qui s'impose à nous au delà de Vallorbe et de Gènève comme ailleurs.



Si la Suisse, voisine de l'Allemagne, ne pouvait guère se soustraire à ses mauvais procédés, devait-elle échapper à son influence économique ? Dans quelle mesure une résistance a-t-elle été faite à une pression inévitable ? C'est ce que des sondages effectués soit dans le personnel dirigeant des Banques ou des principales Sociétés industrielles, soit dans la répartition de leurs titres, permettront de déterminer jusqu'à un certain degré, car en pareille matière, on le comprend sans peine, il n'y a pas de criterium absolu. Disons tout d'abord qu'il est rare qu'à chacun de ces établissements il n'y ait pas en principe un ou plusieurs Allemands

attachés à un titre quelconque et pour une durée indéterminée, qui se font un devoir de prévenir Berlin ou Francfort de tout fait intéressant l'ordre économique. Ce sont là les francs-tireurs, qui sont soutenus par ce que les Allemands appellent « die grosse Thiere », c'est-à-dire des personnages importants inscrits dans les Conseils d'administration.

Constatons que, ni au Crédit Suisse (capital 50 millions), ni à la Banque Commerciale de Bâle (60 millions), ni à la Banque Fédérale (30 millions), ni à l'Union des banques suisses (35 millions) il n'y a dans la gestion, officiellement du moins, d'éléments allemands ; mais au Bankverein (82 millions) à Bâle, il y a trois administrateurs allemands, l'un de Berlin, l'autre de Vienne, l'autre de Francfort ; il y en a deux, l'un de Berlin, l'autre de Mannheim, à la Banque hypothécaire suisse ; le Crédit Foncier de Bâle en possède trois, tous de Mannheim ; la Banque des Chemins de fer orientaux, qui siège à Zurich et a un capital de 50 millions, a, sur dix-sept administrateurs, huit Allemands et un Autrichien ; enfin, *last but not least*, la Banque pour Entreprises électriques (Siège social à Zurich, capital 75 millions) compte seize administrateurs allemands contre sept suisses. N'omettons pas la Société suisse pour valeurs de métaux (siège Bâle, capital 20 millions), dans le Conseil de laquelle figurent neuf Allemands contre six Suisses et qui n'est qu'une succursale de la Metall Gesellschaft, de Francfort, cette puissante

société qui vient de divorcer de la Merton C°, de Londres, et à qui le premier ministre australien a énergiquement et définitivement interdit toute intrusion dans le domaine réservé à son activité. Et à propos de banques, une remarque s'impose, c'est que tous fonds envoyés de France en Suisse ne restent pas dans ce dernier pays et passent en Allemagne pour y fructifier au bénéfice du commerce et de l'industrie de nos ennemis.

Pour ce qui est de l'industrie, il convient de formuler une remarque préliminaire : c'est que la Suisse est particulièrement favorisée au point de vue des chutes d'eau, compensation au défaut absolu de houille et presque complet de fer qui la caractérise : mais alors quelle constatation l'étude des statistiques nous amène-t-elle à faire? C'est que tout le charbon et plus de 80 p. 100 des métaux sont livrés à la Suisse par l'Allemagne. De sa puissante voisine, la République helvétique reçoit pour 100 millions de combustible et pour 175 millions de minéraux (sans compter 100 millions de métaux précieux) ; on peut tirer de ce fait des conclusions topiques sur l'action que l'une exerce sur l'autre d'une manière permanente, et que, on l'a vu plus haut, la première ne se fait pas faute d'exercer en cas de guerre.

Indépendamment de ces deux postes si particulièrement importants, le commerce germanique atteignait au total 947 millions de francs, importations et exportations réunies (347 millions pour les

unes, 600 millions pour les autres). Pour les machines, les chiffres étaient : 42 millions à l'importation contre 16 à l'exportation (tout comme la France) ; pour les produits sidérurgiques, à l'importation 21 millions, 21 millions à l'exportation ; pour l'industrie horlogère, une exportation de 34 millions et demi (sur un total de 173 millions), pour les broderies, une exportation de 25 millions (sur un total de 220 millions). En résumé, l'Allemagne dans le commerce de la Suisse intervient pour 27 p. 100 du total, y important (sur 1.979 millions) un tiers, en exportant (sur 1.377 millions) 22.21 p. 100.

Le premier rang appartenant sans conteste à l'Empire allemand, il en devait tout naturellement résulter, dans le domaine industriel, des conséquences locales que les amis de la Suisse n'eussent pu que déplorer : or, comme on pourra le constater par un coup d'œil jeté sur la marche des principales entreprises, bien que l'emprise allemande soit indéniable et se manifeste en trop de domaines, la situation n'est pas aussi compromise qu'on eût pu le craindre.

L'industrie de la dentelle, bien indigène, est prospère ; elle a donné, à l'exportation, le chiffre de 215 millions en 1912, les produits de la spécialité se répandant dans le monde entier. L'industrie de l'horlogerie, bien helvétique, elle aussi, a fourni à l'exportation comme on l'a indiqué plus haut, 173 millions. Les machines et véhicules se pré-

sentent à l'exportation, avec un total de 100 millions, et ici, quelques détails s'imposent sur les conditions dans lesquelles les matières importées se transforment tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation : nous nous trouvons en face de sociétés dont les unes conservent nettement leur caractère indigène, les autres glissant rapidement dans la dépendance des Allemands. Dans la première catégorie, se rangent les établissements de Winterthur, qu'il s'agisse des frères Sulzer qui occupent 4.000 ouvriers et qui, dans leurs importants ateliers de constructions mécaniques et dans leurs fonderies, font des moteurs Diesel, des pompes, des machines à vapeur, des chaudières et réservoirs, des projectiles pour la Confédération, que l'on ait en vue la Société suisse pour la construction de locomotives ou de machines-outils, etc., que l'on songe aux usines Louis de Roll : haut fourneau, le seul de Suisse, à Choindaz, forges à Gerlafingen, Berne, Olten, Rondezmont, Underweiler, etc.

Une industrie qui, malgré le voisinage de l'Allemagne et sa supériorité reconnue en la spécialité, s'est non seulement maintenue mais développée au cours de ces dernières années, c'est celle des produits chimiques et matières colorantes.

L'industrie bâloise des couleurs débuta, en 1856, par l'extraction des principes tinctoriaux du bois de campêche. Dès 1860, la fabrication des couleurs d'aniline lui donna un grand essor, auquel vint

s'ajouter, à partir de 1880, la préparation de l'alizarine artificielle et, un peu plus tard, celle de l'antipyrine et des antiseptiques. Aujourd'hui, la fabrication de l'indigo synthétique, par la découverte d'un procédé particulier, vient compléter la série des spécialités bâloises. Les Universités, et principalement celles de Bâle et de Genève, se sont orientées particulièrement vers les recherches propres à ces différents domaines, suivant ainsi l'exemple des Universités allemandes.

Bâle est devenu le centre d'un syndicat dénommé « Union bâloise des produits chimiques », qui comprend l'affaire Sandoz, la Société anonyme Geigy, avec établissements dans le duché de Bade, à Rouen, à Moscou, à New-York, la Compagnie Huguenin, à Bâle et Huningue, la Société Hoffmann La Roche avec filiales à Londres, Milan, New-York, Paris, Petrograd et Vienne, et enfin, la Société pour l'Industrie chimique, au capital de 10 millions, avec filiales à Manchester et en Pologne, et succursales à Huningue, Monthey (Vaud), Saint-Pons, Milan et Berlin.

Cette entente créée pour lutter contre l'invasion des produits allemands a donné de très heureux résultats ; la production pour 1912 dépassait le chiffre de 36 millions, dont 33 millions et demi furent exportés, l'Allemagne elle-même figurant dans ce total pour 2 millions et demi.

Une voix s'est élevée pour encourager les Bâlois à faire de leur cité le grand centre de l'industrie

du goudron, le fournisseur de l'Occident, le producteur des couleurs, des parfums, des produits pharmaceutiques et autres dérivés du goudron de houille. « Ce faisant dans une large mesure, vous devenez à même de rendre un réel service à la France en particulier, en parant à une lacune qu'il lui serait difficile de combler rapidement. Quelles en sont alors les conséquences ? Vous gagnez un important marché qui peut devenir considérable par des répercussions.

« Vous faites acte d'utilité envers un grand pays.

« Vous rendez ainsi service à la Suisse elle-même en lui procurant des arguments pour sa défense économique.

« Il y a donc le plus grand avantage à être détenteurs de produits indispensables que notre voisin a lui-même le plus grand intérêt à se procurer chez nous.

« Et par cette entente portant sur une industrie considérable, vous ouvrez toute grande la porte des négociations pour les concessions qui font les bons traités de commerce[1]. »

*
* *

Pour ce qui est de la seconde catégorie, c'est-à-dire des entreprises à tendances allemandes, on pense tout d'abord à la grosse affaire Brown Boveri :

1. V. F. Bentz-Audéoud, *l'Effort pour la grandeur de la Suisse*, 1916.

elle a des usines de construction électrique à Baden, près de Zurich, à Munchestein, près de Bâle ; elle possède en France des usines au Bourget et à Lyon, a des intérêts dans les Isaria Werke à Munich (fabrication de compteurs), dans l'usine de construction de matériel électrique de Mannheim. Son siège social est à Baden ; son capital a été, par augmentations successives, porté à 32 millions. Quelle est la nationalité exacte de la Société ? on pouvait avant la guerre avoir des doutes à ce sujet, les actions étant au porteur et particulièrement divisées, étant cotées à la fois aux Bourses de Berlin, de Francfort, de Zurich, Bâle et Genève ; le type d'action de 1.000 marks (1.250 francs) avait été choisi pour faciliter les transactions en Allemagne.

Mais si la présence dans le Conseil de trois Allemands, dont l'un n'était rien moins que le Dr Walther Rathenau, fils du directeur de l'Allgemeine Electricität Gesellschaft, avait permis naguère de dire que l'ennemi avait pénétré dans la place, tout le Conseil est aujourd'hui composé de Suisses, à l'exception d'un Anglais, et la dernière assemblée générale a permis de constater que les Allemands détenaient seulement 10 p. 100 du capital.

Dans la « Motor », société ayant, comme la précédente affaire, son siège à Baden (50 millions de capital), il y a et fondateurs allemands et gérants allemands, soit quatre administrateurs, deux de Leipzig, deux de Francfort. Cette entreprise a

d'étroites relations avec la Brown Boveri et a pour objet la création et l'exploitation de chutes d'eau ; l'électrification de certains secteurs des chemins de fer fédéraux, la création d'usines pour la fabrication de l'acier au four électrique rentreraient dans le programme d'après-guerre de ses directeurs, ainsi que la fabrication de l'aluminium ; à ce dernier point de vue, nous ne devons pas, comme producteurs de bauxite, perdre de vue ce programme.

Notons encore que la Société suisse d'industrie électrique (siège à Bâle, capital 20 millions plus 45 millions d'obligations) a sur 13 administrateurs, 5 Allemands ; que les Forces motrices de Rheinfelden (siège à Rheinfelden, capital 12 millions) compte sur 14 administrateurs, 11 Allemands ; que l'Industrie de l'aluminium à Neuhausen, près Schaffouse, possède 7 Allemands et 6 Suisses.

Pour la Société Maggi, dont on a tant parlé, il suffit de noter qu'elle a des filiales à Paris, Vienne et Berlin, mais que son Conseil ne comporte qu'un Allemand.

En somme, si pour une bonne partie de sa production industrielle, la Suisse se défend énergiquement contre toute intrusion allemande, on peut craindre de voir sérieusement menacés, non seulement le commerce de banque, mais aussi l'industrie électrique : disposant pleinement de la houille noire, l'Allemagne rêve d'être également la dispensatrice de la houille blanche. De plus, un danger est suspendu sur la Suisse, comme d'ailleurs sur l'Es-

pagne, la Suède, la Norvège : en vue d'éluder les dispositions qu'en vertu des décisions de la Conférence de Paris les Alliés ne manqueront pas de prendre à l'égard du commerce des Austro-Allemands, ceux-ci s'établissent sous un masque sur le territoire de la Confédération ; les uns achètent des maisons connues en stipulant que l'acquéreur aura le droit de conserver la raison sociale suisse ; d'autres s'installent en prenant des raisons sociales anglaises, afin de ne pas tomber sous le coup des dispositions interdisant de prendre la dénomination « Suisse » aux maisons étrangères établies sur le sol de la Confédération. Et c'est ainsi que la Société « Le Métal Blanc », de Pforzheim (Grand-Duché de Bade) s'est installée à Glaris comme « White Metal Manufacturing Company » et que déjà ses agents visitent l'Italie.

*
* *

Ces manœuvres exécutées dans le but d'utiliser l'hospitalité helvétique pour écraser le commerce et l'industrie de la Suisse, les visées que l'on ne dissimule pas, du côté allemand, à l'absorption des industries électriques, l'invasion annuelle du pays par les commis voyageurs allemands [1], le souvenir de tant et tant de frictions douloureuses dans les

1. En 1912, il est venu en Suisse 4 797 commis Allemands contre 1 513 Français, 276 Italiens, 204 Autrichiens, 95 Belges et 81 Anglais.

rapports des deux pays, la révélation datant d'hier du travail d'accaparement de denrées de toute nature qui, sous la haute direction de la Légation impériale, était effectué soit par des Allemands, soit par des Suisses récemment naturalisés, la constatation croissante du nombre des étrangers résidant en Suisse et spécialement des Allemands qui atteignent 14 p. 100 de la population, tout cela, on peut le constater aisément sur place, dessille bien des yeux.

Mais que faut-il, puisqu'ils ne saisissent pas que les Alliés combattent pour l'équilibre, condition de l'existence de la Suisse, et pour la sauvegarde des petits peuples, pareils au peuple helvétique, pour que curés, pasteurs, médecins, avocats, professeurs, ingénieurs, s'aperçoivent du danger allemand et se décident à le combattre ? De mentalité purement germanique pour cette raison qu'ils ont poursuivi leurs études soit dans des universités allemandes, soit dans des universités suisses, mais où prédominent les méthodes allemandes et même les professeurs allemands[1], ils admirent

1. Voici à titre d'exemple la statistique, à des époques différentes, des professeurs de l'Université de Fribourg :

En 1902-1903.		En 1915-1916.	
Suisses	19	Suisses	22
Français	11	Français	11
Allemands	15	Allemands	15
Autrichiens	10	Autrichiens	10
Hollandais	12	Hollandais	3
Autres pays	4	Autres pays	8
TOTAL	61	TOTAL	70

Sur les 11 Français, 5 ont été mobilisés (dont M. Mayson, mort

la force germanique pour avoir subi de tous côtés les assauts de la réclame d'outre-Rhin ; ils se sont laissé envoûter par le germanisme, et croient, ou plutôt ont cru à son triomphe : sa défaite les convertira.

Pour ce qui est de l'élément militaire, intégralement éduqué par l'Allemagne, il a, comme on a pu le constater par le récit de ses hauts faits, il a largement profité de son enseignement : il a pu, sans être rappelé à l'ordre sinon d'une manière bien indulgente, se complaire à l'imitation de ses maîtres ; à cet élément, il sera difficile de faire comprendre que la constitution suisse ne se prête pas aux libertés que l'on prend avec elle. Il devra toutefois consentir, de gré ou de force, quand le calme reviendra, à se soumettre à toutes les mesures qu'adoptera certainement la démocratie helvétique pour que, dans son esprit comme dans sa lettre, le pacte fédéral cesse d'être méconnu.

Et ce peuple, dont, nous ne pouvons l'oublier, les enfants se penchent chaque jour avec une si touchante sollicitude sur les rapatriés civils d'Allemagne comme sur nos grands blessés et nos internés en Suisse, ce peuple dont toute une catégorie, celle des « cheminots », bien à même de comparer les malades français et allemands qu'elle transportait, réserve en toute connaissance de cause sa pleine

à l'ennemi), 3 le sont encore, 3 sont des ecclésiastiques. Sur les 15 Allemands, aucun n'est mobilisé ; sur les 11 Autrichiens, 2 seulement le sont. De la sorte l'effectif Austro-Allemand s'élève aujourd'hui à 26 sur 70 professeurs.

sympathie aux premiers, on peut compter sur lui pour revenir bientôt à une juste appréciation des choses et, par son vote, rétablir l'équilibre un instant faussé entre les deux plateaux de la balance, le romand et l'alémanique, celui où une caricature plaçait un képi galonné et celui où figurait la Constitution. Élevée dans le culte de la liberté, connaissant bien l'histoire de son pays, sachant que ce qui en forme la trame, c'est la lutte pour l'indépendance territoriale et l'autonomie cantonale, la démocratie voisine sent bien que si la France symbolise toutes ses aspirations, l'Allemagne représente exactement le contraire. La France pour elle, c'est Guillaume Tell, l'Allemagne c'est Gessler.

Et puis, le poids de la concurrence allemande dans le quotidien « *struggle for life* » se fait lourdement sentir dans le monde des travailleurs : sait-on que, tandis qu'en Allemagne l'élément suisse forme 0,06 p. 100 de la population, la proportion des Allemands établis en Suisse est cent fois plus élevée, puisque sur 3.700.000 habitants, la Confédération compte 219.530 Allemands, soit 6 p. 100. Et à Zurich seulement, 60.000 sujets de Guillaume II n'ont-ils pas élu domicile, formant le cinquième de la population, si bien qu'on a pu appeler cette ville la Mecque du germanisme ? Mais aussi, les dernières élections, faites sur la question de l'invasion de l'élément étranger, ont-elles valu au parti socialiste, partisan

de mesures pour y parer, un véritable triomphe. Et à l'heure actuelle, les bourgeois à tendances germaniques ne s'indignent-ils pas en constatant que depuis quelques mois des bandes de nouveaux riches venant de l'Est, désireux soit de fuir les charges fiscales qu'ils sentent devoir les accabler, soit de mettre une frontière entre eux et la justice de leur pays, ont jeté leur dévolu sur le canton de Zurich et y convoitent maisons de ville comme villas de plaisance. On ne brûle pas encore ce qu'on a adoré, mais il se produit un mouvement de détachement du germanisme, mouvement que ne manqueront pas d'accélérer les résultats de nos succès militaires et de ceux de nos Alliés Anglais et Italiens, et la preuve de cette évolution, empruntons-la une fois de plus, la dernière, à des publications suisses. Tout récemment, le D[r] Schindler, président du Tribunal civil de Glaris, écrivait à la *Semaine littéraire de Genève :*

« On peut affirmer que la minorité de la population suisse alémanique favorable aux Alliés, que l'on estimait au début de la guerre selon les régions à 15, 20 ou 30 p. 100 de l'ensemble, n'a fait depuis lors que s'accroître. On pense moins aux Allemands, plus à soi. Beaucoup ont été effrayés de l'appétit de conquêtes qui s'affirme toujours davantage comme but dernier de la guerre allemande. Et celui qui a suivi le sort de la Belgique, depuis une année dans la main du conquérant, est nécessairement amené à penser à un

autre petit pays qui nous touche de plus près...

« Ainsi les sympathies pour la cause allemande ont été affaiblies de plus en plus. On est chez nous maintenant Suisse avant tout et on entend rester confédéré avec les confédérés des vingt-deux cantons sans exception. Sans doute, il y a encore assez d'admirateurs irréductibles de l'Allemagne, mais la plupart du temps on s'aperçoit que chez ceux-ci il y a une influence étrangère qui agit ; il serait très désirable que l'opinion publique suisse soit faite par des Suisses. Peut-être les expériences de cette guerre nous vaudront-elles ce progrès dont le besoin se fait sentir depuis longtemps déjà. »

Un autre Suisse alémanique, M. Rusch, directeur de l'*Argauer Volksblatt*, s'est appliqué depuis le début de la guerre à faire comprendre aux Suisses de langue allemande l'attitude et les craintes des Suisses de langue française et de langue italienne ; dans une lettre publique, il cherchait à distinguer entre les milieux dirigeants chez lesquels sévit l'emprise teutonique et la masse du peuple encore restée indemne et il s'exprimait comme suit :

... « S'il arrive souvent, écrivait le directeur de l'*Argauer Volksblatt*, que vous rencontriez avec une amertume bien compréhensible, dans des journaux « suisses » paraissant à Fribourg, Berne, Zurich, Saint-Gall ou Sion, un langage qui vous blesse également comme Suisse et comme Latin,

soyez bien persuadé que le langage de ces journaux n'est pas celui de notre peuple. Déjà, avant la guerre, cette presse-là se préoccupait bien plus d'un beau discours prononcé au Reichstag et des enfantillages du Kronprinz que des besoins et de la façon de sentir de notre peuple... Ce serait une calomnie de prétendre que cette presse s'est vendue à l'Empire ; mais il est malheureusement vrai de dire qu'elle s'est donnée à l'Allemagne.

« Il était, croyez-moi, dur et difficile de combattre efficacement l'influence de ces journaux. Je le sais bien, j'ai soutenu ce combat. Aujourd'hui le peuple de Suisse de langue allemande a recouvré cette finesse de sensibilité musicale qui lui permet de distinguer, en ce qui touche la politique et la culture, le dialecte de chez nous du parler berlinois. »

Signalons enfin une démarche topique effectuée par un professeur à la Faculté protestante de Zurich, M. Ragaz : à Berne, dans une récente réunion, ses collègues « décidaient d'examiner en commun le problème capital et si douloureusement actuel de l'indépendance intellectuelle de leur pays » ; et, à cette question : La théologie de la Suisse protestante et la vie ecclésiastique et religieuse qui en découle, sont-elles menacées de dépendre intellectuellement de l'étranger ? le maître de Zurich répondait affirmativement, établissant que, dans le cas actuel, par étranger il fallait entendre allemand et affirmant que « l'Allemagne

que nous avons en face de nous depuis quelques décades n'est plus celle d'autrefois, mais une Allemagne nouvelle et toute différente ».

« Quand on parle de l'étranger, observa-t-il, le seul pays dont il puisse être question pour la Suisse allemande, c'est l'Allemagne. Nous pourrions même étendre cette affirmation à la Suisse entière, la Suisse romande y compris, puisque le pays qui est placé de façon à exercer de l'influence en Suisse romande et dont l'influence pourrait être à redouter, la France, est bien loin d'avoir, sur un confédéré welche, l'influence que l'Allemagne exerce sur nous, et cela pour des raisons faciles à comprendre. »

La conclusion donnée à l'exposé de M. Ragaz est qu'une série de mesures doivent être adoptées qui rendront la vie et l'indépendance à la pensée protestante suisse.

Empruntons enfin aux Allemands eux-mêmes des appréciations précieuses à enregistrer sur l'état d'âme des cantons alémaniques : la Revue allemande *Suddeutsche Monatshefte* consacrait à la Suisse son numéro de mai et la conclusion des principaux articles rédigés par des Suisses était la même. La Suisse allemande ne veut pas et ne peut pas faire partie de l'Empire allemand. Et devant les manifestations qu'elle-même avait provoquées, la Revue allemande concluait mélancoliquement : « Nous n'avons rien à nous reprocher, mais nous avons toujours échoué en politique. C'est pourquoi

les Allemands auront le sort des Grecs, l'Angleterre sera la nouvelle Rome. »

Lorsque Guillaume II s'invita aux manœuvres suisses, il déclara au Président, en prenant congé de lui, qu'il se demandait comment il pourrait remercier la République : « Sire, aurait répliqué le premier magistrat de la Confédération, rendez-nous Zurich. » La métropole industrielle de la Suisse, l'auteur de ces notes a pu tout récemment le constater sur place, Zurich n'a pas un grand effort à exécuter pour se dégager de l'emprise allemande : ce travail est en voie d'accomplissement.

Et quand les cantons alémaniques, après avoir été éblouis par le prestige du germanisme, reviendront peu à peu à une plus saine appréciation des choses, personne ne leur demandera, de ce côté-ci du Jura, de donner à leurs rues le nom de Victor Hugo ou de Pasteur, pas plus que de supprimer les Gœthe Strasse ou les Schillergasse ; nous leur serons cependant reconnaissants, pour leur honneur propre, de renoncer à considérer Berlin comme le grand et unique foyer de civilisation ; et si nous leur souhaitons, comme d'ailleurs ceux de leurs concitoyens dont nous avons cité l'opinion, de cesser d'être Allemands, nous les féliciterons par surplus de redevenir, et de rester Suisses.

CHAPITRE V

L'AVANT-GUERRE EN BELGIQUE

L'attitude équivoque prise depuis vingt ans par l'Allemagne vis-à-vis de la Belgique, les soupçons que l'on était en droit de concevoir touchant la violation éventuelle d'une neutralité cependant garantie par un traité solennel, les discussions qui, au delà du Rhin, se poursuivaient ouvertement sur la nécessité de cette violation d'un accord auquel l'Empire lui-même était partie, n'avaient pas laissé que d'émouvoir les milieux purement militaires : feu le général Langlois s'est exprimé à ce propos avec une netteté que n'ont pu oublier les lecteurs du *Temps*, journal auquel il confiait ses inquiétudes, ses prévisions, on peut même dire ses prophéties. Mais la pénétration pacifique de la Belgique, et tout particulièrement d'Anvers, se poursuivait devant une Europe indifférente ; elle ne fut guère dénoncée, dans la presse, que par M. Camille Lemonnier, le distingué littérateur, par M. Jules Claës, directeur du quotidien anversois la *Métropole*, et, au Parlement, par le sénateur Picard[1].

1. *The German Mole*, par Jules Claës ; *Il Belgio sotto la spada tedesca*, par Ezio Gray ; *Annales Parlementaires* (Sénat belge) ; *Pour teutoniser la Belgique*, par F. Passelecq.

Nul écho par ailleurs, ni en France, ni en Angleterre, aux avertissements donnés par ces trois personnages : le travail allemand se poursuivait de manière occulte, sans arrêt, avec une souplesse telle que les Belges, non seulement ne résistaient nullement à la campagne entreprise, mais parfois même, en certains cas, se laissaient aller à la favoriser.

Dans la recherche des faits qui un à un ont pu, au cours des dernières années, devenir l'objet d'édifiantes constatations, on se trouve amené à envisager les ordres d'idées suivants : tout d'abord, la préparation de la sujétion économique du pays et tout spécialement de sa métropole commerciale, l'action débordante de l'école allemande et des associations teutonnes, l'influence exercée par une presse stipendiée, et enfin, l'introduction, dans la « querelle des langues », du facteur allemand, désireux tout naturellement d'envenimer le débat et de profiter des circonstances locales pour diviser, si possible, le peuple belge contre lui-même.

*
* *

La Belgique, dès le lendemain de 1870-71, fut envahie par les commis allemands. Certes, l'Allemagne, nation à population surabondante, a le droit de faire vivre ses enfants comme elle peut; elle a celui de les envoyer à l'étranger. Mais la

Belgique n'est-elle pas plus peuplée que sa voisine, n'est-elle pas, par suite, moins désignée que tout autre pays pour recevoir le trop-plein de l'Empire? On ne peut donc justifier par l'argument « population » la prétention hautement affichée par les pangermanistes de voir l'une des deux nations dominer l'autre : on ne l'explique que par un brutal désir de conquête.

Pourquoi l'agent de pénétration préféré de l'Allemagne a-t-il été l'employé de commerce, le « clerk »? C'est que celui-ci se présente sous l'aspect le plus innocent, ne demandant qu'à apprendre la langue et à s'édifier sur les affaires du pays ; pas de salaire ; au contraire : si on le désire, son père prendra un intérêt dans la maison. Et de la sorte, le bon Belge ne tarde pas à être encerclé par deux Allemands, car si les affaires marchent bien, il ne peut refuser au père de fournir au fils toutes chances de succès, et il ne s'aperçoit pas qu'en se prêtant à ce jeu il agit au détriment de ses compatriotes. D'ailleurs, le premier arrivé au bureau, le dernier parti, l'employé de commerce allemand est l'employé modèle : son patron chante partout ses louanges. Mais, quelques années plus tard, le négociant belge n'a plus chez lui un seul agent de sa nationalité : ses compatriotes auront été, de son consentement, remplacés par des Allemands ; le capital allemand aura crû en proportion ; et, un beau jour, il n'y aura plus de belge que la raison sociale, et encore, tant qu'elle représentera une valeur.

D'aucuns feront remarquer que, parmi les employés de commerce tudesques, une minorité seulement dispose de quelques capitaux, les autres arrivant sans sou ni maille : ceux-ci sont tout aussi dangereux, car pour eux, les jours de fête n'existent pas, et, disent leurs patrons, « ils acceptent toute besogne, l'exécutent à notre satisfaction, et il faut les garder, — les affaires sont les affaires, — même au prix d'une participation aux bénéfices, même moyennant un traité d'association ». Et c'est ainsi que disparaissent beaucoup de vieilles maisons d'Anvers qui passent entre des mains allemandes.

Écoutons comment M. Camille Lemonnier[1] appréciait une situation qu'il dénonçait il y a déjà dix ans :

... C'est l'Antwerpen en communication avec les îles, l'Anvers de ces puissants marchands qui, en 1528, prêtaient aux rois l'argent de leurs guerres et de leurs amours et se rendaient en Bourse précédés de douze musiciens jouant de la viole, du rebec et de la flûte ; mais voilà que tout de même on est mis en défiance par quelque chose qui a cessé d'être flamand, l'enflure prétentieuse des architectures, le goût de la pacotille, et on se met à déchiffrer les enseignes aux jambages hauts comme des hommes : on est en Allemagne. En haut, en bas, à la crête des toits, au ras du trottoir, drus comme un hallier, les Köln, les Schwartz, les Müller, les Dreyfus ont poussé par-dessus les anciennes firmes râclées, poncées, badigeonnées. Les Weinstube, les Bierkeller, les Bodegas, les comptoirs d'alimentation, les

1. *Figaro* du 18 avril 1916.

banques, les offices de change, allemands. La grosse araignée teutonne a dévidé son cocon et tendu sa toile de toit en toit à tous les points cardinaux.

Un de nos agents consulaires les plus distingués, M. Carteron, enlevé au service de l'État par une mort prématurée, a fait la psychologie de l'employé de commerce allemand en termes que nous nous reprocherions de ne pas reproduire[1] :

Un jeune homme à lunettes, sobre, patient, travaillant pour peu de chose, même pour rien, tel est le type de commis qui, à Anvers comme dans tant d'autres villes, a largement contribué à la suprématie allemande. Sa méthode d'intrusion est ici la même qu'ailleurs ; il arrive avec une bourse plate, mais beaucoup d'audace ; ses prétentions modestes lui ont-elles permis de pénétrer dans une maison importante, son aptitude au travail et son instinct des affaires, joints à sa connaissance des langues, le portent graduellement au premier rang.

Une fois introduit dans la place, c'est-à-dire dans la maison qu'il rêve de s'approprier un jour, que devient le jeune Allemand quand il descend de son champignon d'acajou? De tous côtés, à Anvers, on lui tend les bras : ce sont d'abord les deux succursales des plus importantes associations allemandes d'employés de commerce; l'une d'elles, celle de Hambourg, a organisé des cours du soir et des conférences; elle soutient, fait particulièrement intéressant, ceux de ses adhérents qui travaillent au pair, pour leur permettre de remplir

1. *Moniteur du Commerce* du 27 mars 1897.

leur premier devoir, qui est de supplanter dans le commerce belge tout le personnel indigène, même les femmes, pour confiner celles-ci dans les besognes les plus infimes. L'incident suivant donnera une idée de la mentalité allemande : quelque temps avant la guerre, un employé allemand, en qui son patron avait la plus grande confiance, l'aborde d'un air très satisfait et lui tend un billet de banque qu'il avait trouvé dans une enveloppe ouverte. « Mais où avez-vous trouvé cette enveloppe? lui fut-il demandé. — Dans votre corbeille à papiers. — Mille remerciements, dit le négociant, mais je ne tiens pas à ce qu'on fasse d'investigations dans ma corbeille à papiers; vous pouvez faire régler votre compte à la caisse. »

Et comme les grandes sociétés allemandes, les cartels considèrent l'employé de commerce comme le plus sûr agent de pénétration, quand ils entrent en lice, ils arment leurs représentants de tous les moyens propres à vaincre leurs compétiteurs. Et de ce qui a été observé en Belgique, il ressort clairement que, lorsqu'ils se groupent, sous quelque prétexte que ce soit, les Allemands ont en vue un double objet, proposé à leur activité par leur gouvernement lui-même : d'abord maintenir intact l'attachement à la mère-patrie et lui ramener tous les enfants des Allemands naturalisés à l'étranger, et, secondement, leur assurer les bénéfices moraux et matériels, ajoutons même politiques, d'une étroite solidarité.

Comment arriva-t-il qu'à Anvers, dont le port reçoit infiniment plus de navires anglais que d'allemands, les sujets de la Grande-Bretagne ne fussent rien, tandis que ceux de l'Empire étaient tout? C'est que ces derniers ont manœuvré adroitement, ne cessant de flatter les Belges, les accablant de protestations de dévouement, vantant les heureux effets des relations commerciales entre les deux pays, tandis qu'entre eux, ils déclaraient Anvers port allemand et démontraient que ce port n'existe que grâce à l'Allemagne. C'est qu'ils n'oublient jamais cette chanson du poète Arndt, qui, depuis soixante ans, est l'hymne du pangermanisme. Le sénateur Picard le rappelait, le 6 mars 1906, dans un intéressant discours consacré à la question de la défense de la Belgique[1]:

L'Allemagne s'unira-t-elle à la Prusse, à la Souabe, à la Bavière ? Et la chanson répond : *O nein, o nein, sein Vaterland muss grösser sein.* Et, à chaque couplet, revient la question pour les autres pays germains, et c'est toujours la même réponse, jusqu'à ce qu'enfin éclate la clameur de conquête : la patrie allemande est partout où il y a des êtres de race germanique. Mieux encore, à Berlin, un atlas se vend dont voici un exemplaire. Il est intitulé : « Atlas du Pangermanisme » : *Alldeutscher Atlas.* Il mentionne qu'il est publié sous les auspices des associations pangermanistes. Il contient cinq cartes. L'une d'elles montre, teinté en rose, tout ce qui doit être considéré comme pays allemand. On y voit la Hollande tout entière, la partie flamande de la Belgique, une partie du Nord de la France jusqu'à Dunkerque. Dans un coin, c'est une plus petite carte sur laquelle on avait indiqué, par des points noirs, les endroits où se

1. *Annales Parlementaires,* Sénat belge, 1906, page 1 et s.

trouvent les associations pangermanistes qui font la propagande des idées : c'est sur notre frontière de la Prusse rhénane que les points sont les plus serrés et qu'ils apparaissent en nébuleuse.

L'orateur montre alors le danger pour un pays d'être riche, c'est-à-dire convoité, comme c'est le cas pour la Belgique, et il affirme qu'il faut chercher à se défendre, à moins que « nous n'ayons cette pensée qu'il vaudrait mieux faire partie de l'Allemagne et nous laisser faire en bétail consentant ».

M. Picard rappelle ensuite quelle est la constitution physique de l'Allemagne, convient qu'Anvers est indispensable au commerce allemand et termine la première partie de son discours en constatant que l'Allemagne a de gigantesques intérêts à Anvers, ce qui provoque de la part d'un ministre cette exclamation : « C'est très heureux pour la Belgique ! »

Après avoir insisté sur les dangers que présentait l'exagération de l'influence allemande sur l'Escaut, M. Picard aborda la seconde partie de sa tâche : il voulait, à la discussion sur la réfection des forts d'Anvers, amorcer l'étude d'une réforme militaire qui donnerait à la Belgique un plus grand nombre de défenseurs.

Le système qu'on nous propose, disait-il, c'est celui qu'on a spirituellement appelé la fuite au terrier. D'autres ont dit « la retraite dans la chambre à coucher ». C'est le pays abandonné après une bataille, après une défaite à la fron-

tière. Tout le monde a dit qu'il fallait commencer par se battre. Ce serait plutôt par se faire battre. Vaincu, on se réfugie à Anvers. Napoléon disait : « Une bataille dure six heures ; celui qui a des troupes fraîches après six heures est victorieux. » Les Japonais ont un peu changé cette manière de voir, ils ont soutenu des batailles de quinze jours. Mettons que la bataille dure quinze jours : au bout de ce temps, il faudra déménager vers Anvers. Non seulement les troupes battues s'y retireront découragées, mais le Gouvernement, y compris le Trésor de la Banque nationale, que l'on fera peut-être bien d'installer là-bas en permanence, étant donné qu'après la première bataille on n'aura peut-être plus le temps d'y transporter les lingots. Le territoire est fort petit, les moyens de transports fort rapides pour l'ennemi comme pour nous, et il est probable que la réserve de la Banque, étant donnée la mobilité de la cavalerie, ne pourra arriver à la forteresse. Ne pourrait-on chercher un meilleur endroit qu'Anvers : il y a dans cette place une population, dont je parlais tout à l'heure, de nationalité allemande. Cette population est un danger, on ne pourra la faire sortir. Devant les hostilités, on peut craindre ses tendances secrètes. Puis, ceux qui possèdent les immenses richesses toujours accumulées là peuvent également désirer qu'elles ne soient pas exposées au désastre d'un bombardement... Aujourd'hui, quand Anvers sera investie, pourra-t-il exister encore le moindre espoir qu'une flotte anglaise entre dans l'Escaut pour nous secourir ? On a trop vu à Santiago, à Port-Arthur, combien facilement on pratique l'embouteillage d'une flotte dans un port. Tout le long de l'Escaut, avec l'artillerie actuelle et avec des torpilles, on peut empêcher le passage. Pas un navire n'arrivera...

Et alors M. Picard a une vision prophétique du destin qui attendait la noble cité :

Que quelques forts de l'enceinte soient pris et la partie est finie... On a signalé les progrès incessants de l'artillerie. On a dit, et ce n'était peut-être pas une jactance, qu'on inventera des canons qui enverront des obus de Calais à

Douvres. On en envoie déjà à 15 kilomètres. Si ces progrès se réalisaient, la ville d'Anvers, malgré l'enceinte, malgré les forts, serait menacée et tout serait à recommencer. Quant à l'insuffisance de nos effectifs pour garnir le camp retranché, n'en parlons plus ; elle est démontrée.

Après avoir écarté l'idée de fortifier la capitale, parce qu'elle n'a pas d'écho dans la nation et que l'on ne prévaut pas contre une opinion publique presque universelle, M. Picard se demande — un collègue ayant parlé de fortifier Ostende — pourquoi l'on ne penserait pas à Zeebrug.

Zeebrug, dit-il, est à proximité de l'Angleterre, notre alliée certaine en occurrence de guerre. L'Allemagne du côté de la mer ne pourra y parvenir si l'Angleterre nous défend. Puisqu'on veut construire des forts d'une résistance permettant aux secours de nous arriver, pourquoi ne pas les élever là où nous pouvons mieux qu'à Anvers compter sur cette intervention étrangère?... Ce port nouveau n'est qu'à trois heures de Douvres avec les steamers actuels : une armée pourrait débarquer à Zeebrug alors qu'elle ne le peut pas à Anvers. A Zeebrug nous n'avons pas à craindre la destruction de nos richesses artistiques et matérielles. Il n'y a rien, c'est la table rase.

Après avoir donné les conseils qui, suivis, eussent vraisemblablement changé la marche des événements, l'orateur montra l'ennemi à Liège, se répandant avant toute mobilisation dans toute la Belgique, et il aborda le problème de la nation armée, une force de 500.000 hommes étant indispensable à la sécurité du pays ; nous ne le suivrons pas dans ses développements. Il suffit d'avoir rendu hommage au bons sens et à la perspicacité de ce bon

citoyen et de reconnaître avec lui à la lumière des événements que la destinée de la Belgique eût été sauvegardée par la création à Zeebrug d'un ensemble de fortifications et par la mise sur pied d'une nombreuse armée.



A Anvers, il y avait un État dans l'État ; les associations allemandes y sont innombrables : on a cité plus haut celle qui patronne les commis, mais il y a aussi une mutuelle, appelée la *Main dans la Main*, la *Germania*, assurance sur les logements, une *Benefit Society*, subventionnée par l'Empire, une société d'accueil pour jeunes filles, un refuge pour matelots, une société de commerce pour favoriser le trafic entre Anvers et les provinces rhénanes, deux associations de vétérans, six chorales, une société de gymnastique, dont l'une spéciale aux employés de commerce, un club international de dames, une société pour le développement de l'humour allemand ; entreprises germaniques, la nouvelle Société de concerts, le théâtre des Variétés ; allait le devenir, pour servir de centre de propagande pangermaniste, l'Opéra flamand.

Et quels sont les éléments appelés à bénéficier de cet imposant ensemble d'institutions ? En 1880, les Allemands étaient au nombre de 2.161 ; leur nombre en 1913 atteignait 12.370, auxquels il faut

ajouter 3.934 Autrichiens. En face de ces indications qui concernent seulement Anvers, consignons celles qui intéressent l'ensemble du pays : de 1890 à 1914 le nombre des Allemands installés en Belgique a passé de 45.000 à 160.000, sans compter 140.000 naturalisés qui, grâce à la loi Delbrück, ne perdaient nullement leur nationalité d'origine.

Comment s'étonner dans ces conditions de la rapidité avec laquelle s'est effectuée l'organisation de la Belgique sous la domination allemande ? Les autorités impériales n'étaient-elles pas mises sans retard par leurs nationaux au courant des ressources financières, alimentaires et industrielles du pays envahi ? La lutte militaire s'est poursuivie plus longtemps pour la Belgique que la lutte économique : les fusils et les canons ont lutté plus qu'honorablement, mais les forces économiques étaient annihilées d'avance par l'emprise de l'ennemi. C'est il y a quarante ans que le premier corps d'armée allemand avait pénétré en Belgique ; il était armé de registres et de balances...

Quoi qu'il en soit, les habitants d'Anvers de langue allemande trouvaient un large appui auprès d'une corporation qui, contrairement à ce qui se passe chez nous, admet dans son sein tout négociant notable, quelle que soit sa nationalité ; je veux parler de la Chambre de commerce : sur 1.050 membres, les Allemands étaient 200 et ils occupaient dans les bureaux des différentes sec-

tions les postes les plus importants. Qu'on en juge.

Le président, M. Corty, est un Belge d'origine allemande, ayant remplacé un Allemand; puis on comptait :

Des présidents allemands aux sections :	Cuirs. Engrais. Pétroles. Géographie commerciale. Transports belges rhénans.
Des vice-présidents allemands aux sections :	Cuirs. Laines. Textiles et crins. Transports belges rhénans.
Des secrétaires allemands aux sections :	Vins et spiritueux. Transports belges rhénans.
Des conseillers allemands :	1 sur 4 aux caoutchoucs. 1 sur 4 aux cuirs. 1 sur 6 aux diamants. 1 sur 6 aux grains. 4 sur 5 aux laines.

Les conflits entre négociants se règlent par les bons offices de dix-sept Chambres arbitrales, dans lesquelles les Allemands avaient su acquérir une influence prépondérante; leur action était absolument incontestée dans celles des laines, des engrais.

Sur quels éléments s'exerçait cette action ? Un coup d'œil rapide sur l'ensemble des transactions du port d'Anvers permettra de s'en rendre compte. En 1908, par exemple, les entrées par voie de mer atteignaient le chiffre de 11.051.644 tonnes,

l'augmentation depuis 1904 atteignait le chiffre de 2.355.461 tonnes. En 1909, il s'agissait de 11.940.332 tonnes et en 1910 de 12.654.152 tonnes.

Mais il y a aussi la navigation fluviale qui, en 1910, atteignait, entrées et sorties réunies, 8.169.754 tonnes. Et quelle était dans cet énorme mouvement la part de l'Allemagne? Elle comptait en 1911 pour 3.860.359 tonnes aux entrées par mer et pour 2.745.800 tonnes aux entrées fluviales.

*
* *

Tandis que les Allemands parvenus à la fortune ne ménageaient pas leur présence dans les comités et aux réunions des sociétés énumérées plus haut, ils usaient vis-à-vis des Belges de procédés alternativement courtois et brutaux : si l'élément germanique célébrait la fête de son souverain avec faste, trouvant tout prêts à s'associer avec lui Allemands, Allemands naturalisés Belges et même Belges tout court, il participait avec le même entrain aux fêtes locales, se faisant toujours remarquer par ses libéralités; mais tout en jouissant des mêmes droits que les Belges, sans être astreints aux mêmes devoirs, les Allemands entendaient briser toute opposition à leur action; en cas de besoin, un mot d'ordre circulait, boycottant les Belges suspects de tiédeur pour le germanisme. Un incident noté par M. Claës, indique comment devait être reconnue l'hospitalité reçue. Lors

d'un voyage des souverains belges à Anvers, la *Métropole* crut pouvoir dire qu'un certain nombre de matelots de l'équipage d'un navire allemand, venu pour la circonstance, avait déserté. Cette insertion provoqua l'envoi au journal anversois de lettres auxquelles il répondit en toute indépendance. Bientôt, la *Métropole* recevait avis que désormais toute relation était rompue entre elle et la colonie allemande.

Tout le monde connaît cette union pangermanique à laquelle nous devons les horreurs de la présente guerre : à Anvers, ce fut sans soulever de protestations qu'elle installa ouvertement une section sous la présidence de M. Albert von Bary[1], le véritable chef de la colonie allemande d'Anvers. Ce dernier déploya tout d'abord une si discrète activité, que l'on s'en émut; lui et son comité annoncèrent alors qu'ils donnaient leur démission, et les journaux belges de les féliciter de leur extrême correction. En fait, le comité ne cessait

1. La carrière d'homme d'affaires de M. de Bary mérite bien une mention. Après avoir modestement débuté à Buenos-Ayres comme employé dans la maison danoise Thornquist, il fut par celle-ci expédié à Anvers comme son représentant pour le commerce des laines. Il ne tarda pas à se distinguer par son intelligente activité et, promptement, devint le chef incontesté de la colonie allemande. Guillaume II reconnut, en l'anoblissant, les services qu'il rendait à la cause allemande. En 1914, Bary se trouvait siéger dans dix-neuf conseils d'administration d'entreprises belges ; ses trois fils figuraient respectivement dans sept, cinq et huit conseils ; un neveu dans huit. Chef de la florissante compagnie belge de prêts hypothécaires dénommée *l'Industrie Pastorale*, il fut l'agent de la fusion de cette dernière avec l'entreprise française qui est devenue la très importante affaire connue sous le nom de *Crédit Foncier franco-argentin ;* il en était d'ailleurs le vice-président.

de poursuivre son action, mais secrètement, en attendant des jours meilleurs. Quelques années plus tard, on apprenait que M. Frisch, consul général d'Allemagne, et sa femme assistaient aux réunions de l'Union ; le fait ayant de nouveau soulevé des protestations, le silence se fit derechef autour des manifestations de l'infatigable union. Les patriotes belges étaient avertis, et, d'ailleurs, comment n'eussent-ils pas été frappés, indépendamment de l'attitude des tenants de l'union, d'un incident remontant à 1886 ? Au mois de mars de cette année, le *Stein*, aviso allemand, revenant d'une croisière à Haïti, faisait relâche à Anvers. A peine l'ancre jetée, une sentinelle armée descend et monte la garde sur le quai, violant ainsi toutes les règles du droit international. L'affaire allait tomber dans l'oubli, lorsque, plusieurs jours plus tard, le commandant du *Stein* se laissait aller, dans la salle des fêtes du Jardin zoologique, à parler de l'annexion de la Belgique par l'Allemagne : immédiatement, le bourgmestre et les autorités se retirent. Des émissaires sont aussitôt expédiés, du côté allemand, aux divers journaux de la ville pour étouffer le scandale : on plaide la folie du capitaine, causée par le soleil des Antilles.

*
* *

Sous le couvert d'un régime ultra-libéral, les Allemands avaient installé, à Anvers, en concur-

rence avec les écoles locales, plusieurs établissements dont le plus important était l'école générale allemande, aux programmes identiques à ceux des écoles du Vaterland.

Dans la section des filles, dit le prospectus, le plan de travail est entièrement calqué sur celui des écoles d'Allemagne. Dans la section des garçons, l'objet de l'étude de l'allemand est de maintenir comme d'étendre l'usage de la langue, et en même temps de préparer les élèves, en les poussant à fond du côté du français et des sciences, à entrer dans un établissement d'instruction supérieure. L'école est subventionnée par le Gouvernement impérial et par la colonie. Elle a trente ans de fonctionnement et est sous la direction d'un conseil composé des principaux membres de la colonie. Elle possède une bibliothèque et organise des conférences littéraires et scientifiques données par des spécialistes d'universités allemandes.

La liste des souscripteurs à l'école en question fut publiée et cette divulgation ne fut pas sans produire quelque bruit : nombre de Belges s'étaient inscrits, qui croyaient simplement politique de marquer leurs bonnes intentions vis-à-vis de l'élément allemand, ou qui s'imaginaient s'associer à une œuvre de charité; mais la charité n'a jamais figuré dans le programme du docteur Gartner, le directeur de l'institution, qui, pangermaniste militant, publia un rapport dans lequel il déclarait que son école était le centre le plus intéressant du *Deutschtum* en Belgique. C'est le même qui, depuis 1914, a cru avoir découvert une preuve de la préméditation de la Belgique dans le fait que l'autorité militaire avait fait examiner ses locaux

afin de déterminer si l'on y pouvait loger de la troupe.

Nous ne pouvons mieux en finir avec les sociétés allemandes d'Anvers qu'en signalant l'étonnement avec lequel les habitants de cette ville apprirent l'existence d'une société de vigilance dénommée *Waat en Sluit*, à laquelle avaient été accordées des autorisations qu'aucune autre association n'avait pu obtenir : il lui était en particulier permis d'armer ses adhérents ; ses officiers pouvaient porter des sabres ; tous étaient vêtus de longues tuniques allemandes. Bientôt une brochure illustrée édifiait complètement les populations en leur apprenant que la *Waat* était créée à l'exemple des sociétés analogues, nées dans presque tous les grands centres allemands pour veiller à leur sécurité, — la ville de Cologne étant la première entrée dans le mouvement et l'uniformité ayant été adoptée partout, en ce qui concernait l'habillement, les insignes, l'armement, de manière à ce que l'ensemble de toutes les polices volontaires ne parût former qu'une seule et même association. Suivait l'énumération de trente-trois villes d'Allemagne et d'Autriche qui avait adopté cette institution, et auxquelles ne tardaient pas à s'ajouter Bruxelles, Liège et Anvers.

Il semble, disait il y a dix ans, M. Camille Lemonnier [1],

1. *Figaro* du 18 avril 1906.

l'écrivain belge dont on ne peut que reconnaître le sens prophétique, qu'en promulguant la loi des fortifications nouvelles d'Anvers, le Gouvernement n'ait fait que fortifier l'Allemagne contre la Belgique même : je sais bien que c'est par là que doit venir l'Armada du salut. Il fallait à coups d'obus garder le passage libre à l'amie, à l'alliée, à l'Angleterre sœur arrivant par la mer, si jamais elle y arrive et si, derrière les canons belges, elle ne trouve pas des servants allemands arrivés, d'un raid hardi, avant elle... Anvers est le danger, parce qu'Anvers est la première étape et que cette étape est franchie. Avant de le défendre contre les escadres et l'artillerie, il eût fallu se défendre contre l'invasion à petites fois de ces fils de la Germanie venus comme en visite, à la file indienne, et qui, ensuite, ne partent plus. Le péril, c'était l'homme blond qui prenait un ticket dans la gare de la ville natale, de l'autre côté de la frontière, et qui, un matin, débarquait avec une chemise de rechange dans un sac à main. Ce n'était qu'un individu, c'était tout un peuple.

Il ne suffisait pas aux Allemands d'être arrivés, par des efforts individuels et collectifs, à avoir mis la main sur un grand nombre de firmes indigènes ; ils voulaient plus encore : la direction du mouvement économique du pays. En 1908, un grand pas était fait, et l'on constatait que huit grands établissements de crédit avaient admis des administrateurs tudesques qui occupaient parfois la présidence, tout au moins la vice-présidence ; le *Crédit Anversois* a trois administrateurs allemands, dont l'un est le directeur de la *Darmstädter Bank*. A Bruxelles, la *Banque Internationale*, fondée en 1898, au capital de 25 millions, souscrits pour les deux tiers par des banques allemandes, prospéra au point de pouvoir, en 1904, profiter des embarras

par lesquels passait la Banque de Liège pour se l'annexer.

En 1911, tandis que Bruxelles avait le bonheur de voir s'installer dans son sein des succursales de la *Deutsche Bank* et de la *Dresdner Bank*, Anvers comptait une banque de plus, la *Disconto-Gesellschaft*. Aussitôt que la *Deutsche Bank* eut pris pied à Bruxelles, toutes les firmes allemandes de Belgique reçurent d'au delà le Rhin l'ordre de retirer leurs fonds des établissements belges, y compris la *Banque Nationale*, et de les transférer à la banque allemande. Et de même que dans les affaires les Allemands n'employaient que des compatriotes, c'est à des compatriotes également que, pour tous les besoins de la vie, ils s'adressaient également ; d'où une floraison de bouchers, boulangers, tailleurs, cordonniers, imprimeurs, etc., tous Allemands.

Dans le domaine industriel, que se passait-il ? Ici, une remarque s'impose : c'est que, tandis que les succursales de nos grands établissements de crédit se bornent à faire de la banque, les instituts allemands auxquels il a été fait allusion plus haut s'appliquent à mettre la main sur des industries locales, de manière, si possible, — et ce fut souvent possible, — à les dominer. C'est ainsi que la fabrique d'armes de Liège, créée par les Belges, a vu une grande partie de ses titres passer dans les caisses de Löwe, de Berlin, la moitié de son conseil étant allemand, la moitié belge ; la *Société*

anonyme des anciens Établissements Pieper (armes et munitions) a un conseil en majorité belge, mais la direction est allemande et un banquier de Cologne ayant une créance importante sur l'affaire, la tient sous sa coupe. Enfin la *Fabrique d'armes d'Herstal* est dirigée par trois administrateurs allemands et deux belges. Sont tombées en mains allemandes la *Société Minière de Liège*, les *Aciéries de Sambre-et-Meuse ;* Francfort s'est implanté dans les quatre grands centres de l'industrie du zinc, la Nouvelle-Montagne, l'Overselt, le Prayon, et Lommel. Pour ce qui est de l'industrie électrique indigène, elle n'a pu réussir à se réserver la première place ; dans les grandes villes comme dans les petites, qu'il s'agisse d'ateliers privés ou de voies ferrées, les Allemands devaient presque tout accaparer. Et en fait, si de nombreuses sociétés sont belges d'apparence, elles ne sont au fond que des créations à peine déguisées des deux grandes affaires « mondiales » allemandes : *Siemens* et l'*Allgemeine Gesellschaft.*

Phénomène d'ailleurs à peine croyable, et qui dévoile la confiance aveugle témoignée à l'Allemagne par les autorités belges elles-mêmes : c'est à Krupp plutôt qu'à Cockrill qu'elles confièrent la fabrication de leurs canons, et c'est l'industrie d'outre-Rhin que, bien imprudemment, elles chargèrent de l'équipement des derniers forts édifiés, et cela à un moment où de tous côtés l'industrie belge réclamait impérieusement du travail.

. .
.

Si, au cours de ces dernières années l'effort pangermaniste s'est par-dessus tout manifesté à Anvers et à Liège, on peut dire que, d'une manière générale, la marche à travers la Belgique date de 1880 : conformément à sa méthode, lente, prudente, le Gouvernement impérial ne s'est jamais dévoilé. D'aucuns ont pu croire que la campagne entreprise était due à la seule initiative privée, mais celle-ci n'agissait que pour le triomphe de la politique allemande qui, aux émigrants s'embarquant à Anvers, octroyait de larges réductions sur le chemin de fer de l'État et qui, sur tout le territoire belge, créait un réseau d'agences consulaires de beaucoup supérieur aux besoins normaux. Une seule fois, en février 1905, le cabinet de Berlin engagea sa signature : ce fut à l'occasion du renouvellement du traité de commerce germano-belge, et il accorda à la Belgique de très importants avantages, on a même pu dire : tout ce qu'elle demandait. C'est que ces concessions de la part de l'Allemagne ne tendaient à rien moins qu'à préparer une adhésion au Zollverein, adhésion que préconisaient déjà plusieurs députés belges. L'impossibilité pour les marchés locaux de consommer toute la production indigène et la surpopulation de la Belgique imposaient au pays la nécessité d'une large expansion, et l'union douanière

eût abaissé toute barrière avec l'Allemagne, la France et l'Angleterre restant hors de cause, l'une en raison du caractère prohibitif de ses tarifs, l'autre parce qu'elle s'était rendue peu sympathique à Bruxelles par sa campagne contre l'État libre du Congo ; et c'est pourquoi, en présence d'une pareille situation, l'Allemagne avait cru devoir faire des concessions destinées à permettre, non seulement aux marchandises et à l'argent allemands, mais aussi aux idées de la kultur de se glisser en Belgique. C'étaient des fonds placés à intérêts usuraires.



Le pangermanisme considère la Belgique comme une création artificielle de la diplomatie qui a ravi à l'Allemagne plusieurs millions d'enfants pour les obliger à vivre avec les Wallons, de race différente, fils de la France, comme si les deux races, unies dans la liberté, n'avaient eu depuis quatre-vingt-cinq ans d'autre préoccupation que de créer de la richesse, dans une commune entente, et de tirer de leur passé corporatif, en les adaptant au temps présent, les dispositions les plus modernes et les plus utiles pour la défense du travail national et le bien-être des prolétaires. L'orientation vers l'Allemagne, si l'on s'en tient à la simple constatation des faits, ne signifie pas autre chose que la suppression de l'influence française ; la germano-

philie ne trouvait dans l'affinité de races aucun élément d'adhésion à la « culture »; seul intervenait dans les relations de la Belgique avec l'Allemagne le point de vue mercantile, jamais la sympathie : « C'est, dit un Italien qui résidait en Belgique avant que sa patrie entrât en lice[1], la force économique de l'Allemagne, et non son âme, qui agissait sur les Belges, lesquels, pratiques, positifs par essence, se sont laissé aller vers leurs voisins du Rhin par convenances d'affaires, sans se demander si ceux qui les éloignaient de la France, par crainte des idées avancées, ne les jetaient pas au-devant d'un péril plus immédiat et bien autrement redoutable. » Et en effet, il suffisait de prêter l'oreille aux échos des congrès pangermanistes pour être pleinement édifié : Hambourg est insuffisant, y disait-on ; il faut à l'Allemagne un nouveau port commercial et militaire. Puis, quand la parole était donnée à Treitschke, l'Allemagne se trouvait placée en face d'un devoir imprescriptible : celui de faire siennes les bouches du Rhin, et alors, d'Anvers, la menace s'étendait sur Rotterdam, sur la nation néerlandaise, et l'on constatait que les peuples n'échappent pas à leur destinée et que bientôt il n'y aurait plus de place dans le monde pour les petits États : c'était, par avance, la théorie développée par M. de Jagow devant M. Jules Cambon.

1. Ezio Gray, ouv. cit.

La presse, quoi qu'il en soit, intervint activement comme agent de l'Allemagne, et le principal organe pangermaniste en Belgique était la *Brüsseler Zeitung* qui fit son apparition en 1910, en vue de l'Exposition universelle, alors en préparation : l'aigle impérial ornait le frontispice du journal. Deux ans plus tard, paraissait le *Moniteur Allemand* d'Anvers : il comprenait parmi ses fondateurs tous les notables teutons du grand port, M. de Bary en tête. Lorsque, le 22 septembre 1914, c'est-à-dire à la veille du bombardement, la *Métropole* voulut publier cette liste, la censure s'y opposa, ne laissant subsister de l'article qui était consacré à la dite fondation que le passage suivant[1] :

Le directeur du journal, M. Richard Ebinghaus, stipendié par des Allemands et des Belges, Allemands naturalisés, pouvait impunément interpeller ses lecteurs comme il suit : « Vous êtes au courant du rôle joué à Anvers par les Allemands. Entrer en relations avec eux signifie augmenter le chiffre de vos affaires... » etc.

La même année paraissait le *Belgisches Tageblatt* qui fut plus arrogant et plus querelleur, si possible, que ses aînés ; passons sur les excitations contenues dans nombre de revues, telles que la *Germania*, pour noter comment l'action de la presse locale allemande était secondée par l'activité des correspondants allemands de journaux teutons, lus en Belgique. Ce fut une véritable inva-

1. V. Claës, ouv. cit.

sion ; ces messieurs vivaient largement, recevaient des traitements qui excitaient l'envie de leurs confrères indigènes, justifiaient ce traitement par une ardeur à recueillir des renseignements hors de proportion avec l'événement du jour ; leurs manières mielleuses leur valaient d'ailleurs partout le meilleur accueil, en particulier auprès de leurs confrères belges, et cela, bien que beaucoup de portes s'ouvrissent aux uns, lesquelles se fermaient aux seconds. En septembre 1914, tout ce monde, qui s'était éclipsé au premier coup de canon, était réinstallé à Bruxelles, soit avec von der Golz, soit avec Bissing : la censure et le service des passeports abritaient la majorité des correspondants.



Un organe extrêmement violent, se mêlant aux disputes intérieures du pays en les envenimant, était répandu dans le pays par l'Union pangermanique : son titre était *les Feuilles pangermanistes*. Lors des dernières élections, il alla jusqu'à préconiser un groupement qui eût compris deux mille associations flamandes et qui eût poursuivi la création d'une ligue pour la séparation des provinces wallonnes et flamandes ; dans le conflit qui partageait la Belgique, les Allemands n'hésitaient pas à s'immiscer, ardents à diviser, à affaiblir, à exaspérer des éléments qu'ils se flattaient un jour de dominer. Les meneurs du mouvement flamand

n'étaient peut-être pas tous des germanophiles, mais chez certains, il n'y a pas à se le dissimuler, l'antipathie que leur inspirait la France et leur aversion pour la langue française, rivale du flamand, étaient d'importants atouts dans le jeu allemand. Il n'en est pas moins vrai qu'à la veille de la guerre, les malentendus entre Wallons et Flamands avaient tout à coup perdu de leur importance, et que, comme sous l'action d'un danger commun, une trêve semblait être intervenue : l'antagonisme avait toutefois assez duré pour justifier depuis l'invasion certaines espérances des Allemands et les amener aussi bien à discuter ouvertement leur attitude dans la question qu'à effectuer une série de démarches, restées d'ailleurs sans effet.

Leur programme paraît bien avoir été résumé par le docteur Osswald, de l'Institut historique de Leipzig (rien de commun avec le chimiste Ostwald, des 93), en ces termes :

Les dirigeants du mouvement flamand ont repris leurs efforts au bénéfice de leurs anciens desseins. Ils remarquent avec satisfaction que des officiers allemands se font enseigner par des professeurs flamands la langue qui, jusqu'à présent, fut toujours mise à l'écart. La suppression de la langue française en Flandre, réalisée par le Gouvernement général allemand, a donné soudain satisfaction à ce qu'ils réclamaient depuis des dizaines d'années. On ne peut conclure de là qu'ils soient devenus des amis des conquérants. En tout cas, les aspirations flamandes et leur situation à l'égard des exigences wallonnes semblent être les points où le levier allemand agira efficacement en faveur d'un développement sain de la Belgique dans l'avenir.

Le fait est que toute une série de brochures et d'articles de revues[1], parus en Allemagne, développent cette idée, en préconisant tantôt l'annexion pure et simple, tantôt une fédération. En Belgique même, les combinaisons imaginées dans l'empire étaient portées à la connaissance des intéressés soit par la presse allemande, soit, indirectement, par les journaux hollandais. C'est ainsi qu'un jour on apprend que, sur une démarche de Flamands que l'on ne désigne pas autrement, le gouverneur général se montre tout disposé à « flamandiser », sans retard, l'Université de Gand, à la seule condition qu'il se présenterait des professeurs pouvant enseigner en flamand. Dans les quinze jours, le *Rotterdamsche Courant* insérait une protestation de source flamande, indiquant qu'aucune démarche n'avait jamais été faite auprès du gouverneur général et que les Flamands étaient fermement décidés à ne rien accepter de l'ennemi.

On sait de manière certaine, et, s'il en eût été autrement, les Allemands n'auraient pas manqué de triompher bruyamment, que la population des Flandres comme celle de Wallonnie se raidit contre les avances de l'occupant, qui n'en continue pas moins à chercher à diviser pour régner. C'est ainsi que l'autorité allemande offre et accorde aux étudiants flamands de l'Université d'Utrecht des sauf-conduits pour leur permettre d'aller en Bel-

1. La nomenclature en est donnée par M. Fernand Passelecq, dans son opuscule : *Pour teutoniser la Belgique.*

gique voir leurs familles, tandis qu'en Belgique même, les jeunes gens de même âge sont soumis à l'inscription, à l'inspection et au recensement périodiques. De même, au point de vue de la libération des internés civils, le traitement est tout différent, suivant que ces derniers sont Flamands ou Wallons. Par ailleurs, à côté d'une campagne active de pamphlets anonymes, émanant tantôt de Wallons, tantôt de Flamingants, et sur l'origine desquels personne ne se fait illusion, intervient l'action de la presse : chacun sait qu'à part une demi-douzaine de feuilles de deuxième ordre de Gand, Namur ou Anvers, tous les organes belges, mus par un même sentiment de patriotisme, ont concurremment suspendu toute publication. L'occupant en fut réduit à créer de toutes pièces une presse à sa dévotion, recevant ses inspirations de la censure du général de Bissing, et représentant l'opinion publique belge « libérée de l'influence des gens du Havre ».

Les productions de cette presse, qui ne cessait de présenter comme acquise l'entente entre Flamingants et Allemands, furent répandues aussi bien en Belgique qu'en Hollande, et ce, jusqu'en juillet 1915 : à ce moment et à l'occasion de la fête nationale belge, fut publié un manifeste officiellement signé par huit des principaux leaders du mouvement flamingant qui, après avoir péremptoirement affirmé leur attachement à la cause flamande, se déclaraient avec la même énergie irré-

ductiblement hostiles à toute idée d'accommodement avec l'ennemi et repoussaient avec indignation toute faveur de sa part. En août, un second manifeste, tout aussi catégorique que le premier, se couvrait d'une multitude de signatures, et l'échec de la politique allemande ne pouvait plus être discuté : les organes de l'Allemagne proprement dite ne cachaient point leur mauvaise humeur, et l'un d'eux, le *Vorwärts*, avec une brutale franchise, constatait l'avortement complet des manœuvres du gouverneur Bissing et se permettait de railler « les illusions auxquelles on s'était laissé aller en Allemagne pour tout ce qui a trait au mouvement flamand ». Il ne nous appartient pas de nous inscrire en faux contre l'appréciation de l'organe socialiste.



La préparation d'avant-guerre allemande apparut, en août 1914, dans de multiples incidents que relèvent MM. Ezio Gray et Claës : s'il est impossible de les suivre dans toutes leurs édifiantes constatations, on peut néanmoins choisir quelques fleurs dans le bouquet. Quand éclatèrent les hostilités, les boy-scouts belges sont chargés d'explorer les toits de la capitale et, à tout venant, ils découvrent des antennes, des phares, et même des hommes, cachés derrière les cheminées ; sur le toit de l'atelier photographique du ministère de la

Guerre, tout un appareil de signaux ; les premiers arrêtés sont des chanteurs, des faux moines, même un membre d'une famille princière[1]. Le 6 août, étaient remis au ministère de la Guerre trois télégrammes, datés de Liège : les deux premiers annonçaient la chute, non effectuée d'ailleurs à cette date, des forts de la ville, le troisième conseillait au Gouvernement d'évacuer d'urgence la capitale, désormais sans défense. Après deux jours d'enquête, on se saisit du faussaire : sur la promesse qu'il aurait la vie sauve, il avoua être Hanovrien et être entré, dix ans auparavant, au ministère de la Guerre, muni de faux papiers. A Bruxelles, avenue Placky, servait depuis six années un mécanicien exemplaire : vers la fin de juillet, ses absences réitérées, ses randonnées nocturnes, l'agitation qu'il manifestait éveillèrent les soupçons. Une perquisition est effectuée dans sa chambre, et on découvre qu'il est capitaine dans un régiment de hussards allemands ; cet homme, qui, d'ailleurs, lors d'une tentative de cambriolage dont ses maîtres avaient été l'objet, s'était vaillamment dévoué, convint que, depuis qu'il était à leur service il menait une vie en partie double de serviteur et d'espion ; il alla au supplice avec courage, comme d'ailleurs un certain nombre de ses compatriotes dont on s'était saisi dans des conditions analogues : tel Eugen Friedrich, lieutenant de landwehr, sur-

1. Ezio Gray, ouv. cit.

pris sous un viaduc se déguisant en prêtre, tel ce marchand de draps de Saint-Gilles qui avait caché entre des piles d'étoffe quelques milliers de cartouches, ou encore le capitaine Ehrart, de la marine allemande, surpris faisant de la télégraphie sans fil, ou enfin toute la famille du baron Mertens. Ce dernier, au début de la guerre, offrait au Gouvernement belge une ambulance de quarante lits, installée avec les derniers raffinements sanitaires dans son château d'Ostende ; les combles contenaient un appareil de télégraphie sans fil et un pigeonnier suspect. Prompte justice fut faite de tous ces pseudo-philanthropes.

Et c'est seulement pour mémoire qu'on notera et la présence de nombreux touristes qui, dans leurs conversations, ne dissimulaient nullement la conviction que, sous peu, ils se trouveraient en pays conquis, et l'activité esthétique de ces peintres amateurs, qui, d'Ostende à Blankenberg, les uns magistrats ou professeurs en congé, les autres étudiants ou hommes de lettres en vacances, se côtoyaient sans se saluer, sans paraître se connaître et qui, sans jamais pousser leur travail, multipliaient les esquisses : gués, ponts, viaducs, aqueducs, ports, leur apparaissaient d'ailleurs seuls dignes de fixer leur attention. A la veille de la guerre, cette pléiade d'artistes se volatilisa comme par enchantement, suivie par d'innombrables cafetiers et cabaretiers qui, sans aucune clientèle, n'en paraissaient pas moins faire de très bonnes affaires.

Il y eut aussi le pêcheur à la ligne de Dinant, qui s'obstinait au travail le plus infructueux, et changeait chaque jour de place, se moquant du poisson, mais étudiant les variations du niveau de la Meuse.

Et comment s'étonner de certains incidents qui, se produisant au début d'août, dénotaient une longue et méticuleuse préparation ? En septembre 1913, dans les magasins d'une compagnie congolaise, on découvrait des caisses de provenance inconnue et contenant des uniformes anglais. On chercha à expliquer l'envoi et l'on ne comprit qu'en août 1914 : à ce moment, des Allemands obéissant à des officiers qui leur donnaient leurs commandements en anglais, pénétraient dans Liège, et des affidés, les acclamant aussi en anglais, cherchaient à les faire prendre pour l'avant-garde du maréchal French. En 1913, également, une maison allemande achetait à l'Institut cartographique belge 30.000 cartes de Belgique. Après livraison, une vérification des stocks permit de constater qu'un nombre égal de cartes spéciales intéressant l'hydrographie du pays avaient disparu en même temps que les autres : on songeait au passage de la Meuse, et il s'était trouvé à point nommé un commis allemand pour en faciliter traîtreusement la préparation. En Belgique comme en France, le bouillon Kub se mettait en frais d'affiches et, bien que l'affaire se présentât et se présente encore comme une affaire patronnée par des neutres, il n'y avait pas à s'y méprendre : c'était toujours près des points straté-

giques qu'elle multipliait ses mystérieux hiéroglyphes.

A Schoonaerde, sur l'Escaut, tout un équipage de pont est découvert dans une fabrique de produits chimiques appartenant à un Allemand : quand les compatriotes de ce dernier bombardèrent la ville, un seul édifice fut respecté, sa fabrique.

Un dernier trait — bien qu'il faille quitter la Belgique et se transporter à Luxembourg pour le situer — illustrera la mentalité de ces Allemands qui ont une manière bien personnelle de reconnaître l'hospitalité des pays qui les ont accueillis : qui donc était, le 2 août, à la tête du détachement chargé d'occuper la ville ? Des Allemands remplissant la veille encore des emplois dans la cité. Et quel fut leur premier soin ? Celui de rechercher deux cents Alsaciens-Lorrains qui, aux premiers bruits de guerre, avaient quitté leur pays pour ne pas combattre la France, qu'ils avaient vus arriver avant l'explosion des hostilités, cherchant asile en pays neutre, et qu'ils purent sans difficultés soumettre aux rigueurs de la loi martiale.

*
* *

Que ressort-il des faits multiples qui ont été notés ci-dessus ? C'est qu'un peuple honnête, bon, travailleur, un peuple qui ne demandait autre chose à ses voisins que la permission de vivre en paix, sous le couvert d'une neutralité garantie par les

puissances, qui s'appliquait à rendre à ses enfants la vie aussi aisée que possible par l'application de nombreuses réformes demeurées, chez d'autres, à l'état de projets, c'est que ce peuple, peut-être endormi dans trop de bien-être, et certainement bercé par un sentiment de confiance excessive vis-à-vis de ses voisins de l'Est, a eu le tort indiscutable de ne pas lutter contre l'envahissement sournois de ces derniers, lesquels en voulaient à sa liberté, à sa richesse, à son sol même ; il ne se rendait pas compte que, derrière la pénétration pacifique, considérée comme inoffensive parce que pacifique, il y avait chez ceux qui exécutaient la poussée l'intention bien arrêtée de tirer un jour des circonstances, sans pitié, sans ménagement, tout le parti possible, Le réveil a été ce que chacun sait, ce que les Nothomb, dans la *Belgique martyre*, les Bassompierre, dans *la Nuit du* 2 *au* 3 *août*, ont décrit en termes inoubliables. Et, s'il est utile de faire l'histoire des journées tragiques d'août 1914, il faut aussi que soient rappelées aux générations futures les années qui précédèrent l'orage : il le faut, pour que, rendue à elle-même en souvenir de son héroïque résistance comme en récompense de la persévérance de ses alliés, la généreuse nation belge apprenne à ne pas oublier les manœuvres dont elle a été la victime et prépare la défense contre toute récidive.

CHAPITRE VII

L'AVANT-GUERRE ALLEMANDE EN RUSSIE

S'il est un pays que les circonstances aient mis à la portée de l'Allemagne et aient fait une proie désignée à ses convoitises, c'est la Russie.

Et les circonstances ici visées se réfèrent à l'influence que les tendances allemandes de ses souverains, encouragées pour ainsi dire sans arrêt par des mariages avec des princesses allemandes, ont exercée sur la marche de la civilisation à Moscou et à Petrograd ; elles se rapportent aussi à l'action que la bureaucratie, allemande et d'origine, et d'allures, et de sympathies, devait fatalement avoir sur les affaires ; enfin, et c'est l'aboutissant du système, l'observateur impartial ne peut manquer d'être frappé des résultats, aujourd'hui patents, de la pénétration économique de la Russie par les Allemands.

Avant d'envisager les différents aspects de la question, ne peut-on rappeler qu'il est de mode, chez les Puissances centrales, de dire et de répéter que c'est la Russie qui a voulu la guerre, que c'est elle qui doit être rendue responsable de l'effroyable

effusion de sang qui désole le monde entier ? Comment eût-il eu le projet de mettre l'univers à feu et à sang, ce pays qui, non seulement ne prenait aucune précaution contre une invasion pacifique, je le veux bien, mais dont les dangers étaient sans cesse signalés à l'opinion publique, ce pays qui, même à la veille du redoutable conflit, favorisait l'introduction d'éléments germaniques et permettait que chez lui le commerce, la finance, l'industrie dépendissent en grande partie de ces éléments ? Ici, comme en bien d'autres circonstances, la mauvaise foi de nos adversaires est complète, mais elle ne saurait prévaloir contre les constatations qu'à l'encontre d'insinuations perfides, on s'efforcera ci-après de produire.

*
* *

Sans avoir épousé une Allemande, Ivan le Terrible (1535-1584), le premier des grands souverains de Russie, se sentit irrésistiblement enclin à utiliser ses voisins de l'Ouest. Il se les attachait par des bienfaits, n'hésitant pas à leur livrer de vastes étendues de terrain et permettant même que ses nouveaux sujets l'excitassent contre les anciens.

Pierre le Grand (1682-1725), désireux d'introduire la civilisation européenne dans ses États par tous les moyens, trouva une aide précieuse dans l'élément germanique. Et, en effet, quand ce Souverain

revint d'Europe, escorté d'une foule d'aventuriers, on s'aperçut qu'il s'y trouvait une majorité d'Allemands : ceux-ci, à sa mort, avaient si bien manœuvré qu'ils formaient la moitié de la « généralité », c'est-à-dire du corps de fonctionnaires de tous ordres. A sa cour, par ailleurs, s'étaient précipités les seigneurs allemands des provinces Baltiques dont, aussitôt après la conquête, il avait étendu les privilèges.

Pour ce qui est des mariages allemands, Pierre ouvrit la voie en mariant son fils Alexis à une princesse de Wolfenbuttell, sa fille aînée à un duc de Holstein ; sans nous perdre dans la généalogie des Romanoff, constatons qu'Ivan VI ne tient à la Russie que par son arrière-grand-père Pierre.

Anna Ivanovna laissa toute latitude à son favori Biren pour composer son gouvernement d'éléments germaniques et l'on vit un Lœwenwald à la direction de la Cour ; aux Affaires étrangères, un Ostermann ; à la tête d'ambassades, un Korff ou un Kayserling ; les généraux Lasey, Munich, Bismarck, commandaient des armées. Leur patron à tous, Biren, était un palefrenier courlandais.

Elisabeth, au contraire, combattit avec ardeur Frédéric II qui ne dut son salut qu'à la mort de cette princesse et à l'avènement de Pierre III.

Notons en passant que l'inclination que professait Elisabeth pour Louis XV, qu'elle avait dû épouser, combinée avec la haine qui l'animait à

l'égard de Frédéric II, faillit amener la conclusion d'une alliance franco-russe[1].

Jamais la Russie n'a possédé un souverain aussi complètement russe que Catherine II (1729-1790). « Tandis que Pierre Ier, disait Albert Sorel, s'est donné tout le mal possible pour se faire européen, Catherine employait toute la souplesse de son esprit et toute la résolution de son caractère à se faire russe. » Si elle devint Moscovite avec passion, elle ne put cependant s'empêcher d'utiliser des Allemands au second plan ; ce sont Greigh ou Balder, ou Silvers, doublures des grands favoris Soltikoff ou Orlorff, Poniatowski ou Potemkin. A part ces deux princesses[2], les souverains russes, on peut bien en convenir, se montrèrent tous animés de sentiments pro-allemands. Et on doit constater, de plus, que par le partage de la Pologne, par la complicité que le crime établit entre Prusse et Russie, des liens furent créés qui ne sont rompus que d'hier. Pendant le cours du XIXe siècle, la Prusse ne réprima point « manu militari » les mouvements insurrectionnels des concitoyens de Kosciusko ; elle n'alla pas jusqu'à imiter la Russie, quand celle-ci dompta les Hongrois pour le compte de Vienne, mais par des mesures rigoureuses prises à

1. Albert Vandal a consacré à l'histoire des rapports de la France et de la Russie pendant une partie du XVIIIe siècle un excellent livre : *Louis XV et Elisabeth.*

2. Catherine mettait en pratique sa maxime : « Je préfère le voisin satisfait », et elle l'opposait à la réflexion d'Élisabeth : « Je crains le voisin puissant ».

la frontière, elle rendit à la Russie des services dont celle-ci se montra profondément reconnaissante, tout au moins jusqu'au jour où le prince de Bismarck, au Congrès de Berlin, priva ses voisins du résultat de leurs victoires de 1876-77 ; et cette attitude nouvelle de l'Allemagne ne fut-elle pas pour beaucoup dans la conduite d'Alexandre III, qui, enfin, rompit avec les traditions pro-germaniques de ses prédécesseurs, qui, lors de l'entrevue qu'il eut en 1891 à Skernewiece avec les Empereurs d'Allemagne et d'Autriche, refusa d'adhérer à la Triplice, qui en 1891, accueillit à Cronstadt de la façon que l'on sait la division navale commandée par l'Amiral Gervais et qui ainsi aiguilla la Russie sur une voie divergente de celle qu'elle suivait depuis deux siècles ?



L'invasion allemande ne se faisait pas secrètement : chacun pouvait en noter les étapes et les historiens russes ne se sont pas fait faute de souligner ce que présentait de fâcheux le peu de résistance offert par l'élément national à la pénétration germanique. Qu'il soit permis d'invoquer leurs témoignages.

« Depuis Anna, dit l'historien russe Herzen [1], sur

1. Alexandre Herzen, historien, romancier et sociologue, peut être considéré comme un précurseur de la présente révolution : en communication constante avec nos Saints-Simoniens, il vint mourir en France. La Douma a tout récemment voté le retour de ses cendres dans sa patrie.

le trône, autour du trône, toujours des Allemands ; les généraux sont Allemands, les ministres, les boulangers, les pharmaciens sont Allemands ; partout des Allemands à satiété... De tous les Allemands, les Russes germanisés sont les plus durs. Souvent, l'Allemand pur sang se montre chez nous naïf, parfois même plein de condescendance pour les barbares qu'il a mission de civiliser, mais le Russe germanisé considère le peuple avec l'éloignement d'un parent qui a honte de sa famille. L'un et l'autre sont pleins du sentiment de leur supériorité sur le véritable Russe qu'ils méprisent profondément. Tous deux sont convaincus qu'on ne peut tirer quelque chose de nous qu'à force de coups de bâton. En Russie, on découvre une Allemagne russe, qui s'étend si loin que son centre est à Pétersbourg, et que les points de sa circonférence sont partout où se trouve un uniforme, un secrétaire, une chancellerie. Les véritables Allemands forment le moyeu du cercle, mais les rais ce sont les Russes germanisés, les nobles qui unissent le nez épaté du Russe aux pommettes saillantes des Mongols et se recrutent parmi des savants et des ignorants, des chefs d'escadron, des journalistes, des fonctionnaires. Les premières places sont pour eux, mais quand on n'a pas à se mettre sous la main des Allemands sans alliage. Les Allemands d'Allemagne, comme d'ailleurs les Russes germanisés, considèrent la Russie comme une « tabula rasa », comme une feuille de papier

blanc, et comme ils ne savent trop qu'écrire dessus, ils se contentent d'y apposer un timbre et de transformer ainsi le papier blanc en papier timbré qu'ils ornent de toutes sortes de titres et, de préférence, d'actes de vente et d'achat de serfs. »

Tel était le langage que l'on tenait à la veille de l'émancipation des serfs (1861). Un quart de siècle plus tard, l'écrivain russe Delines, qui d'ailleurs était d'origine française, dans un ouvrage sur « Russes et Allemands », dénonçait la marée montante des voisins de l'Occident. « En arrivant de leur patrie, disait-il, les Allemands font une halte dans les provinces de l'ancienne Pologne, où il leur faut profiter de l'état de désagrégation où se trouve la noblesse polonaise, pour acheter à vil prix quelques propriétés. Mais, à peine sont-ils installés qu'une vague nouvelle inonde le pays : à ces nouveaux Prussiens, des anciens cèdent avec bénéfice les terres achetées aux Polonais et ils roulent plus loin, d'ordinaire jusqu'en Volhynie, où ils font une nouvelle halte agrémentée des mêmes opérations d'achat et de vente. De Volhynie, c'est vers le Don, quelquefois même vers le Caucase ou le Turkestan qu'ils se dirigent. De la sorte, chaque année, une étendue considérable de terres russes devient la propriété de fidèles et toujours loyaux sujets de l'empereur Guillaume, qui ne négligent jamais sur leur passage de s'approprier des terres, par des moyens licites ou illicites, peu importe... »

Ce langage des professeurs trouvait-il un écho

dans le pays ? On s'en aperçut bien lors des manifestations panslavistes qui suivirent les déceptions du congrès de Berlin.

« Chez nous, s'écriait le général Skobeleff, nous ne sommes pas chez nous : l'étranger est partout. Sa main est dans tout, nous ne sommes pas dupes de sa politique, mais victimes de ses intrigues et esclaves de sa force... Nous sommes tellement dominés et paralysés par ses influences innombrables et funestes que si nous ne nous en délivrons, comme je l'espère un jour ou l'autre, nous ne pourrons le faire que le sabre à la main. Cet étranger, cet intrus, cet intrigant, cet ennemi, si dangereux pour les Russes et pour les Slaves, je vais le nommer : c'est l'auteur du *Drang nach Osten*. Vous le connaissez tous : c'est l'Allemand. »

Et à la même époque voici quel langage tenait le comte Koutousow :

« Les classes supérieures russes elles-mêmes sont tantôt les dupes, tantôt les complices, mais toujours les collaboratrices de cet élément allemand qui s'était donné pour but de dresser la nation russe à sa guise, d'utiliser ses faiblesses et ses imperfections d'une part, ses capacités et sa force de l'autre pour le bien de leur patrie allemande, de leur Vaterland. L'histoire du progrès de la Russie depuis Pierre le Grand, c'est l'histoire des efforts des éléments civilisateurs russes pour se frayer un passage à travers les phalanges des forces étrangères, principalement allemandes, qui, une fois

appelées par le sort à jouer un rôle actif dans les destinées du peuple russe s'efforçaient toujours de le dominer au lieu de le servir. Il serait à désirer que l'émancipation de la Russie de ses Allemands à elle s'accomplisse avant qu'un conflit avec les Allemands étrangers ne se produise. *Il serait téméraire d'engager le pays dans une guerre avec une nation qui aurait peut-être dans le pays son avant-garde de complices, de conspirateurs, et de traîtres favorisant l'ennemi.* »

Voilà ce qu'on disait du côté russe. A la même époque quel langage tenaient ces professeurs dont l'enseignement a eu une si grande et délétère influence sur l'opinion allemande et sur le développement du pangermanisme ? E. von Hartmann écrivait en 1887. « L'Esthonie, la Livonie et la Courlande, avec les gouvernements de Kovno et de Wilna, formeront un État baltique indépendant. Le bassin du Dnieper et du Pruth ferait un Royaume de Kieff. La Suède et le Royaume baltique seraient sous la domination effective de l'Allemagne ; la Roumanie et le Royaume de Kieff sous celle de l'Autriche. La Pologne serait partagée entre l'Allemagne et l'Autriche. »

N'est-ce pas exactement ce qu'on lit aujourd'hui dans les organes du Pangermanisme ?

*
* *

Tout en notant les considérations qu'inspirait aux écrivains comme aux hommes politiques russes

l'arrivée de colons allemands dans leur pays, serrons d'un peu plus près le sujet et recherchons comment cette invasion pacifique s'est effectuée dans les diverses régions qui nous sont signalées comme attirant spécialement les Allemands.

C'est le manifeste de Catherine II qui marque le début de la colonisation étrangère en Russie (1762-64), de la colonisation étudiée, réglementée, devant aboutir à des résultats. Il s'agissait alors de cultiver et de peupler de vastes régions acquises à la Russie, puis de les protéger contre les attentats des pillards et des nomades. Certains essais ne furent pas heureux : quand l'Espagne s'empara de Minorque et en chassa les Corses et les Grecs qui l'habitaient, le représentant de la Russie à Madrid songea à pousser ces malheureux vers les régions méridionales de la Russie. Quand la ville de Dantzig et ses environs subirent une vraie crise économique, le gouverneur russe y envoya un agent pour canaliser vers la Russie l'exode des populations pauvres de la région. Lors de la deuxième guerre turque, les généraux russes, de gré ou de force, expédiaient vers la Russie les Chrétiens qu'ils délivraient du joug ottoman. Potemkin alla jusqu'à songer à l'importation des vagabonds d'Angleterre. L'agent de la Russie à Livourne, le comte Mocenigo, fut chargé d'expédier des galériens corses ou sardes. La femme du résident russe en Courlande, la comtesse Mestmacher, achetait des enfants pour les élever et les remettre à Potemkin pour la colo-

nisation. Afin de couper court aux manœuvres des agents russes dans ses États, Joseph II prit, en 1768, un édit contre l'émigration. Et, en effet, l'agent de la Russie près la Diète de l'Empire était le grand recruteur de colons : résidant à Ratisbonne, il poussait des émigrants pour la Russie sur Lubeck, sur Hambourg.

La longueur du voyage jusqu'au Volga impliquait des frais de voyage et d'entretien considérables. Il ne s'agissait pas toujours de paysans, à ceux-ci s'adjoignaient parfois des citadins.

D'après un rapport d'Orloff à Catherine, les colons du Volga étaient répartis en une centaine de centres comprenant 6.433 familles et 23.109 âmes. Bien qu'Orloff déclarât que 9 p. 100 de ces colons ne se trouvaient pas adaptés à leur nouveau milieu, on ne pouvait médire des résultats obtenus : leur présence fut un bien pour le pays.

En même temps commençait la colonisation de la Russie méridionale : entre 1767 et 1768, 30.000 individus des deux sexes y furent amenés. Vers 1778, Potemkin activa le mouvement d'immigration par l'apport de Grecs, d'Arméniens, provenant de Crimée où la Russie n'était pas encore maîtresse. Aujourd'hui il y a au moins 500.000 Allemands qui possèdent de vastes domaines dans la Russie méridionale, y font de très bonnes affaires, en agriculture principalement. On les appelle les Américains de Russie.

Indépendamment de ces groupes, des Allemands

s'étaient établis près de Saint-Péterbourg, en Livonie, dans la forêt de Bjelowes. Au total, sous Catherine, 75.000 âmes.

Il est deux régions où la colonisation officielle semble n'avoir pas donné de résultats heureux : on veut parler de la Volhynie et du Caucase.

La Volhynie, cette prolongation orientale de la Pologne, avait été de tout temps colonisée par des éléments venant de ce dernier pays ; mais après les événements de 1830 et de 1862, nombre de propriétés polonaises furent confisquées par le gouvernement russe et beaucoup d'Allemands se virent attirés par le bas prix des terres.

A leur arrivée en Volhynie, ils se trouvèrent en face d'une tâche très dure : défricher des forêts impénétrables, dessécher un sol marécageux. Les villages réussirent à constituer des centres florissants. Mais, en dépit de leur loyalisme éprouvé, ces travailleurs allemands ne purent jamais obtenir de l'administration locale l'autorisation d'élever un clocher. Cet état d'esprit hostile aux colons se manifesta de manière plus rigoureuse encore : à leur expiration, les contrats de fermage ne furent pas renouvelés par les agents des domaines et les immigrés durent chercher au loin à se constituer un troisième foyer. Sur ces faits, ont été publiés en Allemagne des documents émanant de pasteurs protestants qui avaient vécu en Volhynie et qui se sont exprimés sévèrement sur les conditions dans lesquelles, après engagements pris, les autorités

locales refusèrent aux fermiers allemands les moyens de continuer à vivre. La vérité est que l'accroissement de la population avait remplacé l'immigration par l'émigration et qu'en faisant de la place pour les éléments indigènes, les autorités russes n'accomplissaient que leur devoir.

La colonisation allemande s'est portée aussi vers une toute autre région, vers le Caucase, et a provoqué bien des discussions sur le degré d'utilité que présentait pour la communauté russe l'appui officiel donné aux paysans importés à grands frais. Les résultats obtenus justifiaient-ils les sacrifices consentis? Ce fut en 1817 que parurent au Caucase les premiers colons allemands : le général Yermoloff, arguant de l'inexpérience des indigènes et de la difficulté qu'il trouvait à les initier à la civilisation, demandait qu'on lui envoyât une trentaine de familles allemandes travailleuses, et dont les succès en agriculture donneraient aux indigènes le désir de les imiter.

Remarquons qu'en 1810, un ukase impérial avait suspendu l'installation des colons : elle fut reprise au prix de 3.000 roubles par famille. On leur garantissait la liberté religieuse pleine et entière, l'exemption d'impôts pour dix ans ; pas de service militaire. Pour répondre au vœu de Yermoloff, trente familles wurtembergeoises lui furent envoyées de Novorossisk et installées près de Tiflis. En prévision d'heureux résultats, on les établit avec soin : soixante arpents furent attribués à chaque groupe

(les familles arrivées postérieurement n'en reçurent que trente-cinq). Les semences furent prises sur les réserves gouvernementales. Aux nouveaux venus, furent donnés chariots, chevaux, bétail, ustensiles de ménage ; leurs maisons furent construites par des ouvriers à qui les matériaux étaient apportés à pied d'œuvre. De pareilles conditions d'installation attirèrent aussitôt cinq cents nouvelles familles, des Badois, des Wurtembergeois, dont le total atteignit 2.590 personnes. Tout ce monde arrivait sans aucune ressource, et était entretenu aux frais de la couronne : on y comptait des gens ramassés n'importe où, des soldats qui avaient servi sous Napoléon ; les chefs se montraient dédaigneux de toute discipline ; les colons renchérissaient. Yermoloff, dans sa correspondance, se plaint de la dépravation de ces Allemands, laquelle entraînait la répudiation du lien conjugal. Développement de la fainéantise, haine de tout gouvernement, tels sont les traits qui distinguaient les colons de Géorgie. « Les soins que prend le Gouvernement, écrivait ailleurs Yermoloff, seront inutiles et on doit plaindre le chef qui sera chargé de l'affaire. » Toute une bureaucratie fut instituée sur place pour les colons ; des officiers spéciaux, secondés par de véritables garnisons, étaient chargés de la police. Et puis quelles dépenses ! Les Allemands ne cessaient de réclamer des indemnités, tantôt sous prétexte de maladies, de malaria, tantôt parce qu'ils avaient été pillés par les brigands. Puis surgissait la question reli-

gieuse ; quoique les colons officiellement appartinssent à la religion réformée, il s'était créé des sectes parmi eux ; des illuminés surgirent ; Adam Beple créa une religion d'après laquelle Jésus-Christ avait organisé, pour la rémission des péchés présents, passés et futurs, l'éternel salut pour l'humanité priante, laquelle, en conséquence, ne pourrait plus être punie. Et cette hérésie ne put être arrêtée par l'action des pasteurs.

Le travail constant de plusieurs personnages marquants, secondés par des subalternes consciencieux, aboutit certes à la création d'oasis verdoyantes, mais ces enclos étaient absolument fermés et il n'en sortait aucun rayon sur les ténèbres du voisinage. Par ailleurs, les frais étaient énormes et l'on devint très sceptique en Russie sur les résultats de la colonisation allemande au Caucase.



L'une des régions où l'adduction d'Allemands présente le plus d'intérêt est celle qui longe la mer Baltique ; y amener des éléments germaniques, en aussi forte proportion que possible, soit que ces éléments provinssent d'Allemagne, soit qu'ils se transportassent d'autres parties de la Russie, tel est l'objectif auquel ont tendu bien des efforts.

Les habitants de ces provinces, à la suite de leur incorporation à l'Empire, ne se sont pas fondus

dans la masse de la nation : ils ont conservé leurs caractéristiques germaniques et comme leur élite dominait l'ensemble des couches sociales chez lesquelles se recrutaient les dirigeants de l'Empire, la vie publique en Russie en recevait un caractère insuffisamment national au gré des patriotes. Les « barons » de ces provinces, qu'ils fussent fonctionnaires et occupassent des postes administratifs en Russie, qu'ils restassent chez eux pour la gestion de leurs domaines, se montraient extrêmement durs vis-à-vis de quiconque n'était pas d'origine allemande.

Ces propriétaires terriens étaient au nombre de trois mille ; ils jouissaient de privilèges très particuliers en vertu d'une législation aussi différente des lois russes que du Code Napoléon. Contre eux, sous l'impulsion d'Alexandre III, l'administration russe entra en campagne. Elle commença par traduire en russe, ce qui n'avait jamais été fait, les lois dont on vient de parler : ce fut une entrée en matière bien innocente, mais peu à peu la population fut excitée contre la noblesse et en 1905-1906, c'est-à-dire pendant et après la guerre japonaise, il se produisit une effroyable jacquerie. En mettant à sac un grand nombre de propriétés, les populations croyaient répondre au vœu du Gouvernement, mais tout à coup celui-ci, prenant peur, châtia durement ceux-là mêmes qu'il avait incités à revendiquer hardiment leurs droits à l'encontre de leurs maîtres. Les pasteurs luthériens, généra-

lement d'extraction paysanne, se mirent résolument du côté des paysans, et propagèrent sans hésitation des doctrines socialistes révolutionnaires ; des républiques locales furent proclamées et l'ordre ancien ne fut restauré que grâce à la mise de soldats russes à la disposition des barons Baltes, les Berg, les Korff, les Stackelberg, les Kotzebue, les Osten-Sacken, les Manteuffel, les Kayserling, les Kleigels, les Gresser, et sans oublier ce von Butting qui, gouverneur de Tver, interdisait hier une conférence sur l'héroïsme du soldat français et fut depuis tué par les révolutionnaires. Et le baron frappait le paysan d'autant plus cruellement qu'il ne pouvait se venger que sur lui de la confiscation par le Gouvernement central de ses vieux privilèges.

A la Douma, les représentants allemands de la noblesse courlandaise déclaraient qu'il n'y avait pas de colonisation allemande pure, mais chez le député de Riga qui en parlait sans cesse, un cas d'hallucination. Et le gouverneur Nabokoff, dans une brochure secrète, opposait également une dénégation formelle aux bruits d'après lesquels l'action allemande serait favorisée par qui que ce fût : pas un Allemand, dans des conversations privées ou dans la presse, n'y faisait allusion. Mais depuis la guerre, on a découvert, et la *Novoié Vremia* en a publié un fac-similé, un appel particulièrement suggestif rédigé à Riga en 1907 et sorti de l'imprimerie de la *Revue de Riga*, organe

appartenant à l'Allemand Ruetz. Cette circulaire était adressée aux propriétaires allemands pour les inviter à montrer aux éléments germaniques le chemin d'un bureau, modestement dénommé « bureau de colonisation », et organe de la « Selbsthilfe », en allemand, de l'aide par soi-même. Le directeur était un sieur Vulfius, administrateur d'un hôpital de la ville. Des ouvriers se firent transporter en Courlande du fond de la Russie, au total deux cents familles ; trois cents familles allemandes se rendirent en Livonie. Ce mouvement était insignifiant : ce que l'on voulait c'était rabattre et fixer dans les provinces baltiques une population rurale allemande, vraiment importante, qui ferait triompher la cause vacillante du germanisme sur les côtes de la grande mer intérieure.

« Et voilà pourquoi, disait l'appel de Vulfius, nous nous adressons à vous, pour que vous décidiez si vous consentez à soutenir la colonisation allemande dans vos domaines et que vous répondiez aux questions suivantes :

« 1° Pensez-vous à offrir à des Allemands vos terres, en totalité, en partie ?

« 2° Libérera-t-on en 1908, le jour de la Saint-Georges, des terres affermées, afin que vous puissiez les offrir à des Allemands ?

« 3° Désirez-vous pour ladite Saint-Georges, recevoir des colons allemands en qualité de métayers, d'ouvriers ruraux, etc. ?

« 4° En qualité de boulangers, palefreniers ?

« Nous vous adressons cet appel dès aujourd'hui afin que, le mois prochain, nous nous trouvions en mesure de commencer une tournée dans les colonies allemandes de Russie, et que nous puissions choisir les sujets et préparer les contrats. Si vos terres étaient déjà affermées à des Allemands, nous vous prierions de réserver à d'autres Allemands vos terres libres. »

Les gens de la « Selbsthilfe » ne se bornaient pas à parcourir les colonies germaniques : ils adressaient aux colons les appels les plus chaleureux, leur promettant monts et merveilles et, par ailleurs, vantant éperdument, dans d'habiles réclames, les produits les plus variés de Berlin ou de Hambourg.



Comment désapprouver le Gouvernement impérial d'avoir, en 1892, inauguré la russification des territoires de la Baltique par la transformation de l'Université de Dorpat ? Jusqu'à cette date, cet établissement se faisait gloire d'être celui où s'enseignait l'allemand le plus pur ; les coutumes léguées par le moyen âge s'y conservaient aussi religieusement qu'à Heidelberg ; l'étudiant revêtu d'un veston à brandebourgs, coiffé de la toque ronde, chaussé de bottes à l'écuyère, troublait la tranquillité des nuits de la petite ville en rossant le bourgeois, et le bourgeois en était ravi.

L'attitude des autorités impériales était au sur-

plus justifiée par le grand Atlas de Stieler : n'y voyait-on pas sur les cartes de Russie des plaques teintées et ornées de l'inscription « allemand » ?

Le ministère russe de l'Intérieur publia, en 1905, quelques chiffres sur la répartition dans la Russie méridionale d'agriculteurs étrangers. En 1775, on ne comptait que 23.000 colons isolés. Un siècle plus tard, il y avait 86.000 familles et, en 1905, 158.500 : elles détenaient en 1877, 2.894.500 déciatines de terre, et 3.190.000 en 1905.

La majeure partie des immigrés est concentrée dans les gouvernements de Kherson (61.000 familles), de Bessarabie (27.500), de Samara (21.000), de Saratov (19.000), d'Yekatarinoslav (17.000) et de Crimée (11.500).

Ce ne sont là que des agriculteurs devenus sujets russes, mais il existe aussi un certain nombre de propriétaires fonciers étrangers. En 1905, le nombre des domaines leur appartenant était de 868, comprenant 350.000 déciatines de terre. Et pourtant la loi est là qui interdit la possession de la terre aux étrangers. Le général Drentelu, gouverneur de Kieff, frappé par le nombre toujours croissant d'immigrés germains devenus propriétaires et, formant comme un promontoire allemand en pleine Russie, défendit qu'une parcelle de terre fût vendue à un Allemand. Un édit impérial confirmant cette prohibition s'étendit à tout l'Empire, retirant aux Allemands le droit non seulement d'acheter des terres, mais aussi de gérer des

biens appartenant à des Russes. Nul ne pouvait hériter de biens fonciers dans les provinces adjacentes à l'Allemagne ; quiconque en recevait en partage devait les vendre à des Russes dans un délai de trois années. Faute d'acquéreur, le gouverneur devait se charger de la gestion de la terre invendue. Il fut facile aux Allemands de tourner la loi : peu après sa promulgation, tous les propriétaires ayant cinq années de résidence s'étaient fait inscrire comme sujets Russes, mais grâce à la loi Delbrück, ils ne cessaient pas d'être Allemands.

L'invasion allemande, par ailleurs, se révélait même dans le langage courant. De l'introduction des arts et des sciences de l'Occident, il résulta que les dénominations scientifiques, les noms des outils les plus simples avaient une désinence allemande : le ciseau du charpentier s'appelle « stamesski », de l'allemand « stammeisen » ; la charrue à soc de fer s'appelle « ploug », de l'allemand « pflug ». Dans l'armée, dans le corps des mines, tous les grades portent des dénominations allemandes, vides de sens pour l'oreille russe. De même pour les grades honorifiques, pour les fonctions de cour : les gentilshommes de la Chambre sont des Kammerherren, les demoiselles d'honneur des Kammerfreulein ; la garde impériale c'est la Leibgvarda ; le médecin particulier, le Leibmedik. Dans les nouvelles des XVIe et XVIIe siècles, le médecin, l'astrologue du seigneur est toujours un Allemand. Dans la chronique de la prise de Kasan

par Ivan le Terrible, l'artificier, le chimiste qui conduit la mine et fait sauter les murailles sont Allemands. Une bonne serrure, c'est une serrure allemande, un bon ouvrier, c'est un ouvrier allemand. Quant aux sciences et aux arts, ils sont pénétrés de germanisme et les Russes se demandent souvent si l'heure n'a pas sonné pour eux de s'émanciper de la tutelle de leurs anciens instituteurs. Sous les règnes antérieurs à Alexandre III, la présence sur le trône de princesses allemandes valait à leurs compatriotes de hautes protections et ils accédaient promptement aux premières chaires des académies ou universités, l'emportant sur des Russes de grand mérite. Ces nominations n'étaient pas sans inconvénients : on voyait des étrangers s'appliquer à donner à la pensée russe cette tendance à la servitude qui est la caractéristique de l'esprit germain et le porte à chercher, en toutes choses, la justification de la force brutale et du fait accompli. On notait aussi que, non seulement les professeurs allemands ne préparaient pas les hommes pour l'avenir, mais même que dès qu'ils remarquaient chez un sujet des aspirations individuelles, ils cherchaient à les étouffer.

*
* *

Un territoire immense, une agriculture très importante et produisant des céréales par masses énormes : donc, pour des créanciers, des garanties

certaines ; par contre, aucune initiative chez les agriculteurs, pas de moyens techniques et surtout pas de capitaux. Pas de capitaux, par suite, pas de grande industrie, et absence des produits manufacturés nécessaires à tout un peuple. Ce sont bien des conditions propres à éveiller la concupiscence de voisins aussi gourmands que disposés, par ailleurs, à payer de leurs personnes. Ce qui devait arriver arriva, et, capitaux, technique, industrie, l'Allemagne fit face à tout : elle recevait, par contre, chaque année, la quantité de produits alimentaires qui devait combler le déficit de sa production nationale. Et alors, on en arriva de part et d'autre à ces résultats : en 1913, l'Allemagne fournissant à la Russie 1.700 millions de machines et de produits manufacturés, la Russie livrant à sa voisine 1.300 millions de denrées alimentaires. Dix ans auparavant, ces chiffres étaient respectivement 600 et 300 millions. Pendant ce laps de temps, les importations totales avaient passé de 1.732 millions à 3.654, et les exportations de 2.676 millions à 4 milliards. On voit dans quelles proportions l'Allemagne avait augmenté son trafic.

Et la situation que dénotent les statistiques, elle est due au Traité de commerce de 1904, signé au moment des événements de Mandchourie : les Allemands ne la trouvaient pas encore suffisamment avantageuse, et la convention expirant en 1915, ils en préparaient déjà le renouvellement quand éclatèrent les hostilités.

En présence de pareils résultats, les économistes russes ont pu affirmer que, grâce à la politique douanière et commerciale de l'Allemagne, la Russie se trouvait dans un état de dépendance économique vis-à-vis de cette dernière. Ils ont pu observer qu'aucune grande puissance jouissant de son indépendance n'est tributaire d'une autre puissance et que, seule, la Russie fait exception à cette règle : « La Russie acquiert de plus en plus le caractère d'une colonie allemande, et le peuple russe sent qu'il est un objet d'exploitation pour les Allemands. »

Un pareil chiffre d'échanges n'eût pas présenté d'inconvénients pour l'Empire des Tsars s'il avait eu affaire à la France ou à l'Angleterre, pays qui font des investissements de capitaux sans arrière-pensées politiques. On pensait à Berlin que, si, malgré les efforts heureux poursuivis en deçà de la Vistule pour accroître la production agricole, l'Allemagne, par suite de l'augmentation de sa population et du transfert constant de ses bras de l'agriculture à l'industrie, devait rester tributaire de la Russie, il ne fallait pas que celle-ci pût un jour s'émanciper de l'Allemagne et rejeter ses produits industriels. Et c'est pourquoi l'Allemagne voulut organiser le pays voisin sous le double aspect industriel et financier.

Plaçons-nous d'abord au point de vue industriel. Par des élévations successives de ses barrières douanières, l'Empire des Tsars chercha à se pré-

server de l'invasion des produits fabriqués allemands et à provoquer la création d'industries purement indigènes, mais alors, les industriels allemands franchirent la frontière et vinrent contribuer à cette création : des succursales d'entreprises purement allemandes s'établirent en Russie, et parèrent au manque à gagner, dont les tarifs nouveaux étaient la cause, en prélevant sur le consommateur de Russie des dividendes qui enrichirent les Allemands d'Allemagne. Ceux-ci ne manquèrent jamais de défendre ce qu'ils considéraient comme leur bien : en 1868, les droits sur les produits de la métallurgie sont augmentés : aussitôt des aciéries allemandes s'implantent en Pologne. En 1882, nouvelle élévation des droits sur les fers travaillés : les industriels de Westphalie créent aussitôt des succursales dans les provinces baltiques. De même, des filatures et des tissages de Silésie ou de Posnanie se transportent en Pologne et en particulier dans la région de Lodz.

L'Allemagne fait d'une pierre deux coups : d'une part elle assure à ses capitaux une fructueuse rémunération, et, de l'autre, elle cherche à atteindre un but politique : elle prépare la germanisation complète de la Pologne russe et l'union sous le joug impérial des trois tronçons du malheureux pays. Ses contremaîtres, ses ingénieurs, ses banquiers créent, autour de Lodz comme de Varsovie, des cercles concentriques d'influence

allemande ; ils ne cessent de proclamer que c'est d'Allemagne que vient le bien-être économique qu'ils répandent autour d'eux ; ils propagent la pensée comme la langue de leurs maîtres d'au delà de la frontière ; ils répètent que cette frontière doit disparaître ; ils le font dire par leurs associations, par leurs écoles.

Quelques données statistiques, complétant les chiffres rappelés plus haut, permettront d'apprécier le résultat de ces efforts. Quelle est, en effet, la part de l'Allemagne dans l'activité économique de la Russie ? A la veille de la guerre, celle-ci importe de l'état voisin, pour ce qui concerne les produits venus de l'étranger, la totalité des instruments d'optique, de chirurgie, de physique ; 90 p. 100 des produits concernant l'industrie électrique ; 90 p. 100 des produits de la typographie ou de la lithographie ; 97 p. 100 de quinine, 99 p. 100 d'iode, les trois quarts des produits chimiques ou pharmaceutiques, les 7/8 des livres et gravures ; les 4/5 des bicyclettes et motocycles ; les 9/10 des ouvrages en cuivre ; les 3/4 de la fonte ouvrée ; les 4/5 de la chaudronnerie, tuyaux, armes à feu ; les 7/8 des ouvrages en fer et en acier ; les 7/11 des fils métalliques ; les 2/3 des outils à main ; la quasi-totalité des moulages de fer et d'acier sans retouche, etc., soit 50 p. 100 du total des importations [1].

1. Voir à ce sujet le remarquable rapport, daté d'octobre 1916, de M. du Halgouët, attaché commercial en Russie.

Et en Russie même sont allemands les trois quarts de la production des textiles, pour la même proportion, les produits métallurgiques, toute la brasserie, toute l'industrie chimique, 85 p. 100 des entreprises électriques, 70 p. 100 des usines à gaz. La fabrication d'engrais chimiques, liée au développement agricole, est hypothéquée par les Allemands ; 90 p. 100 des actions des affaires constituées dans cet ordre d'idées sont dans leurs mains et ils fournissent les matières premières qui entrent en Russie à droits très réduits.

Comment s'étonner si la guerre a produit ce double résultat, d'abord de provoquer la ruine de toutes les usines installées en Pologne, imprudemment, dira-t-on, s'il n'y avait eu quelque arrière-pensée chez leurs créateurs, et ensuite d'arrêter l'importation d'une foule de produits nécessaires à la défense du pays, à commencer par les médicaments, indispensables aux hôpitaux et ambulances ? Et quant à la production intérieure, quels ne furent pas les obstacles devant lesquels elle se trouva placée, la substitution d'indigènes aux ingénieurs et contremaîtres allemands étant impossible ? La Russie ne put disposer que de la quantité de produits existant au jour de la déclaration de guerre et ce stock, dans toutes les affaires où les Allemands avaient la haute main, avait été réduit, non sans arrière-pensée, à sa plus simple expression.

*
* *

Trop de faits scandaleux se produisent dans cet ordre d'idées pour que l'écho général des récriminations que soulevait l'emprise allemande ne retentît pas jusqu'à la Douma. Le député libéral Roditcheff se plaignait amèrement de ce que les fonctionnaires allemands en Russie traitassent le peuple avec mépris : « l'Allemand au service de l'État Russe, étranger pour lui, en reconnaît la forme officielle, mais ignore la personnalité russe, il la considère comme la glaise aux mains du potier. C'est ce genre de Russe qu'il faut combattre. » Mais le discours vraiment suggestif fut prononcé à la Douma, en août 1915, par M. Khvostov[1] : il nous apprend que les désordres et les grèves qui se produisirent à Moscou après la reprise de Lemberg furent organisés par des agents à la solde des banques allemandes ; il nous révèle aussi que la moitié des actions de la banque de Sibérie était dans les caisses de la Deustche Bank, que la Banque russe pour le commerce étranger et d'autres établissements moindres sont sous l'influence allemande et ont retardé la production des munitions en refusant du charbon aux fabriques. M. Khvostov démontre que la moitié des actions

1. M. Khvostov était, aussitôt après sa manifestation antigermanique, nommé ministre de l'Intérieur : il garda ce poste jusqu'à l'avènement de M. Sturmer.

de la plus grande fabrique d'armes de Russie, la Putiloff, appartenait à la Société autrichienne Skoda, elle même étroitement associée à Krupp ; il révèle que de nombreux ouvriers de Putiloff avaient été ou licenciés ou réduits à travailler cinq jours par semaine, au moment même où il s'agissait de manière pressante de hâter tout ce qui importait à la Défense nationale. Enfin, il rappelle qu'en pleine guerre, la police de Moscou favorisait la fuite à des espions allemands et que le général Hindenburg avait trouvé des hommes d'affaires russes pour procéder à la vente des immenses propriétés qu'il possédait en Russie et pour en mettre le produit à l'abri des mesures prescrites par le Gouvernement.

Pareille situation ne pouvait se produire que grâce aux liens qui unissaient les Banques russes aux établissements financiers d'Allemagne, tels que la Disconto-Gesellschaft, qui dominait dans la « Banque Internationale », la Bank für Handel und Industrie, Mendelssohn, et surtout la Deutsche Bank : celle-ci possédait la majorité des actions de la « Banque russe pour le commerce étranger ». Des quinze administrateurs de cette affaire, six seulement habitent la Russie ; les autres, contrairement aux statuts, résident en Allemagne. M. Preziosi, dont nous avons invoqué l'autorité à propos de la pénétration allemande en Italie, avance que dans la très importante succursale que cette banque possède à Gênes une grande

partie du personnel, y compris le directeur, est allemande ; il en résulte que la Banque russe travaille à Gênes pour les Allemands[1]. Par ailleurs, elle étendait son contrôle, entre autres, sur d'importantes mines de houille, sur les naphtes du Caucase ; de la sorte les Allemands, tout en poursuivant leurs buts économiques, ont pu, à un moment déterminé, faire pression sur la situation politique, entraver les mesures touchant la Défense nationale ou l'alimentation de la population, et relever, de manière exagérée, les prix des objets.

Dans son discours du 3 août 1915, Khvostov s'exprime ainsi : « La construction des dernières unités de la flotte de la mer Noire a donné aux banques d'énormes profits : elles comptaient sur 100 p. 100 de bénéfices. » Et il visait les intérêts allemands dont ces établissements avaient la charge. Au début de la guerre, les banques ont acheté presque tous les stocks de sucre et autres produits alimentaires et élevé considérablement les prix. A la suite des protestations des députés de la Douma, réclamant des mesures énergiques, de la part du Gouvernement, contre les abus des banques, les dirigeants d'alors répondirent que des dispositions très sévères seraient prises à l'égard des banques, en ce qui concerne leurs fonds. Mais M. Khvostov n'hésita pas à déclarer, dans son dis-

1. Voir la Germania alla conquista del mondo.

cours, qu'on a préféré les intérêts des banques aux intérêts de la patrie.

Le rôle des Allemands est important dans l'industrie des chemins de fer, laquelle s'appuie surtout sur le capital étranger. Dans un livre édité peu avant la guerre, qui est chronologiquement le dernier sur la matière et par conséquent celui qui contient les données les plus fraîches, M. Lenine estime à 628 millions de roubles les sommes investies dans les entreprises privées de voies ferrées par les banques de Berlin et de Francfort; les emprunts municipaux ont également eu la faveur des mêmes instituts; quant aux banques russes et aux industries indigènes, on sait que les Allemands y ont fait une place considérable, mais ils y jouent le même rôle qu'en Italie : leur contribution financière n'est pas en proportion avec leur participation à la direction de ces entreprises; leurs nationaux y jouent un rôle personnel très important, justifié d'abord par leurs connaissances techniques, leur activité, et enfin par leur nombre : il suffit de rappeler qu'en 1912, 2. 555. 700 sujets allemands franchirent la frontière russe; la presque totalité revint en Allemagne[1].

La participation des Allemands à toute la vie industrielle et financière, les sympathies qu'ils s'étaient acquises à la Cour et dans les sphères dirigeantes en contact avec le Gouvernement,

1. J.-J. Lenine. *Capitaux allemands en Russie,* Petrograd, 1914.

toutes ces circonstances militaient en faveur de l'adoption, contre les Allemands habitant la Russie, de mesures rigoureuses et immédiates pour la Défense nationale et, en particulier, contre l'espionnage : ces mesures, ce devait être l'internement des Allemands dans des camps de concentration, concordant avec la mise sous séquestre de leurs biens commerciaux. A-t-on agi avec toute la sévérité nécessaire, n'a-t-on pas apporté de l'hésitation dans l'action, et souvent, n'a-t-on pas manifesté comme pour la forme ? Des Allemands ont été arrêtés, puis relâchés quelques jours après; quelques-unes de leurs maisons de commerce ont été fermées, pour être bientôt rouvertes [1]. C'est, d'après M. Khvostov, cette faveur dont les Allemands semblaient jouir alors auprès des représentants du Gouvernement qui provoqua la colère du peuple et causa à Moscou des désordres au cours desquels la foule détruisit des milliers de magasins.

Le Gouvernement russe savait pourtant à quoi s'en tenir. M. Trepoff pouvait, le 3 décembre 1916, dire à la tribune de la Douma : « La guerre nous

1. Du 15 novembre 1914 au 15 octobre 1915, il a été placé sous le contrôle administratif russe 404 entreprises allemandes dont 18 en Russie d'Asie. On en trouve 143 à Petrograd, 83 à Moscou, 20 à Odessa, 17 à Kartoff, 12 à Rostoff, 9 à Bakou, 8 à Kieff, 6 à Vladivostock.

Ces entreprises se répartissent comme suit : produits allemands, 26 ; industrie en soie, 8 ; métallurgie, 109 ; mines, 7 ; produits chimiques, 40 ; industries textiles, 26. Parmi les entreprises commerciales on en trouve 26 faisant le commerce des tissus ; 44, celui des machines ; 8 celui des produits chimiques et pharmaceutiques ; 86 bureaux techniques et agences de transport, 4 assurances, 4 hôtels.

a ouvert les yeux ; nous comprenons actuellement que l'industrie russe, l'école russe, la science russe, l'art russe se trouvent sous le joug du germanisme. »

∴

Comment se comportaient les Allemands en ce qui concerne la navigation maritime russe ? A Londres, il vient de se former une Compagnie au capital de trois millions de roubles pour l'équipement de steamers de 12.000 tonnes ; on compte qu'il sera lancé des séries de dix steamers ; tel était le télégramme que l'on pouvait lire l'été passé dans les journaux. Et tout d'abord, on put en corriger le texte en substituant le mot de « livres » à celui de « roubles ». Puis, on dit qu'il était heureux que les alliés de la Russie se missent en travers des tentatives allemandes pour accaparer les transports maritimes : n'est-ce pas, en effet, dans la mer Noire, que la Société des Transports du Nord a commencé, peu avant la guerre, à fonctionner, fondée avec des fonds allemands, et à concurrencer les lignes purement russes ? D'Odessa à Constantinople, le prix du transport fut abaissé à 45 francs ; vers les Lieux Saints furent organisés des pèlerinages au cours desquels les bons paysans russes et leurs familles voyageaient sous la coupe de sous-officiers prussiens. Les agents du Lloyd allemand ne cachèrent pas

leurs visées : ils envoyèrent des émissaires étudier toutes les régions adjacentes à la mer Noire. Puis, une réclame fructueuse : deux voyages successifs de touristes, en 1911, transportèrent les voyageurs allemands de Hambourg à Moscou et Vladivostock, avec retour par Suez et la Méditerranée. Cook était de moitié avec le « Lloyd » pour le placement des billets qui, ouvertement, se faisait par une firme suédoise, afin de masquer le caractère allemand de l'entreprise.



Il ne faut pas croire que les facilités accordées aux Allemands pour exploiter le pays fussent envisagées avec faveur par tous les Russes. Certainement, dans les classes élevées, on ne dissimulait pas des sympathies, parfois exagérées, pour l'Allemagne : on était fasciné par les allures des hobereaux prussiens, par l'action qu'ils exerçaient sur la marche des affaires publiques ; par esprit d'imitation, on rêvait l'instauration d'un état de choses identique, et, dans la vie de tous les jours, on se laissait aller à des propos que, certainement, aujourd'hui, l'on regrette.

Ainsi en 1905, le général gouverneur du royaume de Pologne, s'adressant au comte polonais Tyszkiewicz, s'exprimait ainsi en faisant allusion aux aspirations de ses compatriotes : « Il y a contre vous l'empereur Guillaume qui viendra vous réprimer. »

En 1904, le journal *Empire Russe*, édité par l'Etat, sous la surveillance directe du ministre de l'Intérieur, écrivait, dans le numéro du 13 juin, en s'adressant aux révolutionnaires russes : « Il y a une force redoutable contre laquelle la révolution russe se brisera : c'est la force de l'armée de l'empereur Guillaume ».

N'a-t-on pas dit que M. von Schwanebach, spécialiste en matière de finances, faisait des rapports, non seulement au Gouvernement russe, mais également à l'empereur Guillaume ?

Au printemps de 1914, le député Markof, un des chefs de la droite à la Douma, écrivait en toutes lettres que le tsarisme russe devait conclure une Sainte Alliance avec le « kaiserisme » allemand : « l'Allemagne est un pays monarchique et pieux, la France est impie et révolutionnaire, l'Angleterre traîtresse et franc-maçonne ».

Il convient enfin de rappeler le fameux mémoire, si souvent discuté, du baron de Rosen, ancien ministre de Russie à Belgrade ancien ambassadeur à Washington et à Tokio ; ce diplomate concluait à l'entente avec l'Autriche, la Russie n'ayant aucune mission historique dans les Balkans. « Quant à la domination allemande sur l'Europe, concluait M. de Rosen, en quoi contrarie-t-elle les intérêts de la Russie, qui est plutôt une puissance asiatique ? »

Et à propos de l'importance de l'élément allemand dans l'armée au début de la guerre actuelle,

on cite l'anecdote suivante : un paysan arrive au quartier général pour féliciter le tsar au nom de sa commune. Il est reçu par le souverain entouré de nombreux généraux, et après l'audience, curieux de connaître le nom de ces officiers, il s'enquiert auprès d'un aide de camp : presque tous portaient la particule « Von ». Le rustre alors de s'écrier : « Que de prisonniers, que de prisonniers ! »

Au surplus, on comptait au début de la guerre, plus de deux cents généraux d'origine allemande en activité qui ne dissimulaient pas leurs sympathies, tel ce Rennenkampf, que l'on dut priver de tout commandement en raison de sa mollesse chaque fois qu'il se trouvait en présence de troupes germaniques.

Ne cite-t-on pas ce mot de Souwaroff, jeune, à qui l'on demandait à quelle récompense il aspirait : « Qu'on me fasse Allemand, répliqua-t-il, afin que je puisse avoir de l'avancement. »

Grâce à l'influence de la Cour, nombre d'Allemands s'élevèrent dans l'enseignement à des situations considérables, se faisant les pionniers des idées de leur mère-patrie et en favorisant la langue au point que l'Académie des sciences de Petrograd, jusqu'au début de la guerre, a publié ses comptes rendus en allemand. Et dans le même ordre d'idées, n'a-t-on pas vu la *Deutsche-Petersburg Zeitung*, organe attitré de l'ambassade d'Allemagne, jouir du privilège, mesuré aux journaux nationaux, de publier les annonces légales ?

Ce journal, supprimé seulement au début de 1915, continua en pleine guerre à donner librement des articles en faveur de l'Allemagne. En thèse générale, d'ailleurs, la presse, qui se permettait de critiquer les personnes et d'apprécier les choses, ne devait jamais se laisser aller à la moindre incartade visant des Allemands ni faire ressortir à quel point était privilégiée la situation dont ils jouissaient en Russie.

On avait d'ailleurs remarqué que, depuis l'ouverture des hostilités, la presse de gauche était jugulée tandis que celle de droite publiait librement des articles élogieux pour l'Allemagne et diffamatoires pour la France et l'Angleterre. Le *Drapeau* s'écriait : « La dynastie des Hohenzollern incarne en soi et fait prévaloir des principes restés sains et saufs, car ils sont bienfaisants et utiles au bonheur du monde. » Le même journal approuvait en ces termes l'exécution des étudiants israélites russes de Liège : « Ces Juifs, en tirant sur les Allemands, ont été cause eux-mêmes de leur trépas. Dans quel dessein ont-ils agi ainsi ? Pour provoquer les Allemands au massacre du plus grand nombre de chrétiens belges, ce qui permettait aux Sionistes d'occuper plus facilement la place de ces chrétiens en transformant la Belgique en Palestine. » Ces dernières inepties trouvaient grâce devant la censure, tout comme l'hosanna en l'honneur des Hohenzollern.

Depuis la guerre, le *Novoïe Vremia* avait entrepris une active campagne de dénonciation contre

les entreprises allemandes fonctionnant encore en Russie : pendant les trois mois du ministère Sturmer, il suffit de parcourir les colonnes du journal, pas un mot sur ce sujet. Par contre, les fonctionnaires russes ne s'inquiétaient nullement de voir partout dans les colonies allemandes et les portraits de Guillaume II ou de ses ancêtres, et les tableaux commémoratifs des victoires allemandes qui y sont jalousement conservés. Les mêmes fonctionnaires ne s'émurent pas davantage d'incidents analogues à celui qui, il y a quelque vingt ans, se produisit en Chersonèse : le gouverneur de cette province parcourant les écoles allemandes de sa région, interrogea les élèves sur le nom de leur empereur : « Lequel, fut-il répondu, le nôtre ou le russe ? »

Un professeur à l'École des hautes études militaires, le général Zolotareff, faillit, sur une réclamation de l'ambassade d'Allemagne, être arrêté pour avoir fait ressortir la situation exceptionnellement favorable dont les Allemands jouissaient dans l'Empire. Il n'en fut pas moins contraint de se démettre de ses fonctions et de quitter l'armée. Le général Komaroff, pour s'être permis de qualifier le luthérianisme de simple doctrine philosophique, dut se prêter à l'humiliation de porter des excuses à l'ambassade d'Allemagne.

Mais si aux militaires et aux bureaucrates, l'Allemagne s'imposait de manière si impérieuse, il en allait autrement du peuple et il suffit de rap-

peler quelques dictons qui en disent plus que les plus longs discours sur l'impopularité dont l'Allemagne jouissait dans la masse de la nation : quand il veut flétrir des procédés astucieux, aujourd'hui dénoncés au monde, le Russe remarque : « l'Allemand a un outil pour toutes choses », ou bien « l'Allemand ne se laisse pas tomber d'un banc sans ruser ». La jalousie lui inspire cette réflexion : « l'Allemand est un brave homme : tout de même le mieux est de le pendre. » Et, enfin, pour marquer sa confiance dans la loyauté de l'immigré, il dit : « Ce qui est bon pour l'Allemand est la mort du Russe. » Quand il vise l'aide que se donnent les immigrés les uns aux autres : « Tout Allemand » remarque-t-il, « possède au bout de l'échine un crochet servant toujours à entraîner quelque autre Allemand à sa suite ».

C'est que le paysan russe, partout où l'Allemand s'établit, sent qu'il va perdre ses moyens d'existence : terre, commerce, industrie lui échappent et peu à peu passent aux mains des nouveaux venus. Est-il surprenant que le Russe, si profondément patriote, soit irrité de savoir qu'il y a, au cœur même du pays, et spécialement sur les bords de la Baltique, d'immenses territoires aux mains de soi-disant compatriotes, lesquels restent étrangers à toutes ses peines, à toutes ses aspirations et dont les regards se portent toujours du côté de la frontière ?

Alexandre Herzen, que l'on a déjà cité plus haut

et qui osa reprocher ouvertement à Marie Alexandrovna de donner au fils d'Alexandre Ier un précepteur allemand, le Dr von Grimm, rappelle dans ses souvenirs de quelle froide cruauté usait le patron allemand vis-à-vis de l'apprenti russe. « Je me rappelle, dit-il, un fabricant de bronzes de la rue Leontieff : c'était un Allemand, fade, qui avait les dents gâtées. Il était âgé de 35 ans, s'habillait très proprement et chez lui se comportait toujours fort convenablement, mais à son atelier, il avait toujours à la portée de la main une courroie et, comme un planteur américain, il ne cessait de fouetter tantôt celui-ci, tantôt celui-là. Malheur à qui regimbait : il était doublement rossé. Je ne crois pas cet homme féroce de nature : il continuait avec conviction l'œuvre de Pierre le Grand en faisant pénétrer la civilisation européenne dans la tête du moujik à coup de knout. Le Russe, disent les Allemands, est une brute que seul le fouet peut mâter. Quand, pour se soustraire à l'intendant allemand, le jeune moujik entre dans l'armée pour sept ans, il tombe, comme on dit en russe, du feu dans le fleuve : il se trouve en face de ce système allemand de dressage qui tend à faire du soldat un être docile, mais sans raisonnement, et qui a pour point de départ ce supplice des verges, qui consiste à faire courir le patient entre deux haies d'hommes qui, au passage, lui labourent le dos de coups. »

⁂

N'en a-t-on pas assez dit pour justifier l'affirmation émise plus haut et prétendre que, contrairement aux déclamations les plus osées, la Russie n'a pas songé, et bien plus, ne pouvait pas songer à provoquer une rupture ?

En 1914, la Russie se trouvait dans une situation industrielle, économique, militaire, tellement médiocre qu'à moins de supposer chez ses gouvernants une cécité absolue, aucun d'eux ne pouvait souhaiter la guerre. L'Allemagne savait à quel point ses voisins étaient peu préparés à un grand conflit, et c'est là l'un des motifs de son agression.

Au point de vue militaire, l'insuffisance des approvisionnements de toute nature était notoire et plus encore celle des voies de communication destinées à amener à la frontière hommes, canons, vivres et munitions : on sait que les derniers emprunts russes conclus en France avaient pour objet la création de nouveaux chemins de fer, destinés à parer à cette insuffisance.

Et de tout ce qui précède ne ressort-il pas également un fait patent, mais peut-être ignoré hors de l'Empire, à savoir l'éloignement que la grande majorité des Russes professe à l'égard des Allemands, leurs éducateurs d'hier, leurs exploiteurs d'aujourd'hui ? Et si au premier moment on a pu justement imputer sa chute aux fautes de Nicolas II,

on n'a pas tardé à voir en lui l'homme de la Conférence de La Haye, le souverain qui a délivré le cerveau russe de l'alcoolisme, l'autocrate qui a senti la nécessité de contracter alliance avec les deux pays les plus libéraux du monde, l'auteur enfin de ce manifeste du 17 octobre 1905 par lequel il accordait à ses peuples la liberté civile, sur les bases de l'inviolabilité individuelle et de la liberté de conscience, de parole, de réunion et d'association[1]. Mais personne ne s'est, à la réflexion, mépris sur les causes profondes des événements considérables qui se produisaient, la principale restant l'antipathie qu'inspirait le germanisme sous ses divers aspects : prépotence d'une bureaucratie tatillonne, vénale, condescendante aux puissants, impitoyable aux humbles, domination exclusivement allemande dans les sphères de Cour, et enfin mainmise sur l'économie politique du pays — qu'il fût question de finance ou d'agriculture, de commerce ou d'industrie — mainmise qui sans la guerre eût fait en dix ans de la Russie une simple colonie du roi de Prusse.

1. Voir dans l'*Echo de Paris* du 8 mai 1917 le portrait de Nicolas II, magistralement tracé par M. Frédéric Masson.

BIBLIOGRAPHIE

LA HANSE ET L'ANGLETERRE

J.-M. Lappenberg. *Urkundliche geschichte des Hansischen Stahlhofes zu London*, Hambourg, 1851.
R. Pauli. *Der Hansische Stahlhof in London*, Bremen, 1856.
G. Sartorius. *Geschichte des Hanseatischen Bundes Göttingen*, 1802.
Karl Kunze *Hanse Akten ans England, 1275-1412*. Halle, 1891.
Calendar of State Papers (Roll'series).
D. Colvin. *The Germans in England*, Londres, 1915.
Lipson. *The economic history of England*, Londres, 1915.
Jansen. *Histoire du moyen âge*, Paris.

ANGLETERRE

The Times.
The Morning Post.
The Statist.
The National Review.
Engerand. *Le fer et le charbon*, Paris, 1916.
Sydney Whitman. *Wake up Britain*, Londres, 1916.

BELGIQUE

L'Indépendance Belge.
La Métropole.
Annales parlementaires.
Claes. *The german mole*, Londres, 1915.
E. Grey. *Il Belgio sotto la spada tedesca*, Florence, 1915.
Passelenc. *Pour teutoniser la Belgique*, Paris, 1916.

Rautlin de la Roy. *Les Allemands au port d'Anvers*, Paris, 1912.
Rapports consulaires français.

ITALIE

L'Idea nazionale.
Bacci. *L'artiglio Tedesco*, Florence, 1915.
Carli. *La richezza e la guerra*, Milan, 1915.
Ezio Grey. *L'Invasione tedesca*, Florence, 1915.
— — *Guerra senza sangue*, Florence, 1916.
G. Preziosi. *La Germania alla conquista dell' Italia*, Florence, 1915.

SUISSE

La Gazette de Lausanne.
Le Journal de Genève.
Bibliothèque universelle et Revue Suisse.
La Revue Militaire Suisse.
Benz Audéoud. *Voix simple de l'étranger*, Paris, 1916.
P. Clerjet. *La Suisse au XXe siècle*, Paris, 1912.
E. Chapuisot. *La Guerre et le rôle de la Suisse*, Paris, 1915.
Colonel Feyler. *La Crise politique*, Lausanne 1916.
Marcel Guinand. *Un procès militaire*, Genève, 1916.
P. Wernle. *Gedanken eines Deutsch-Schweizers*, Zurich, 1915.
Rapports consulaires français et belges.

RUSSIE

Novoïë Vremia.
Riecht.
G. Alexinsky. *La Russie et l'Europe*, Paris, 1917.
J. Finot. *Russie allemande et Russie russe*, Paris, 1916.
J.-J. Lenine. *Capitaux allemands en Russie*, Petrograd, 1914.
E. Marbeau. *Slaves et Teutons*, Paris, 1883
Ramboud. *Histoire de la Russie*, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

En Orient.

Objet du livre : déterminer l'action allemande en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Suisse et en Russie. — Simple aperçu de ce qu'elle a été en Serbie, en Roumanie, en Grèce et en Bulgarie 1

CHAPITRE II

Anglais et Allemands au moyen âge.

Du commerce au moyen âge : comment naquit la Hanse. — Son action en Angleterre. — Elle obtient l'exterritorialité pour ses adhérents et acquiert à Londres une concession territoriale : le Steelyard ; autres privilèges. — A la Hanse, les Anglais opposent des organismes identiques : la Staple et les marchands aventuriers. — Les rois d'Angleterre et les financiers allemands. — La Royauté cherche à secouer la sujétion financière des agents de la Hanse. — Gresham attache son nom à la libération : il trouve chez Elisabeth la volonté de vaincre. — Après la débâcle de l'Armada, les privilèges allemands sont définitivement supprimés. — Le Steelyard est fermé . . . 9

CHAPITRE III

L'avant-guerre en Angleterre.

La situation mondiale de la Grande-Bretagne subit depuis vingt-cinq ans de sérieuses atteintes : dans l'industrie du fer, les

États-Unis et l'Allemagne la dépassent. — Les affaires allemandes en Angleterre ; financiers allemands à Londres. — La question du sucre. — La « Metallgesellchaft » et le commerce des métaux. — La campagne de M. Hughes : il ouvre en Australie, dès 1914, la voie dans laquelle depuis on est entré en Angleterre. — Le meeting de Manchester et les trois tarifs. — M. Hughes propose d'organiser l'industrie des métaux et celle des sucres : il organise, pour l'Australie, l'industrie des transports 67

CHAPITRE IV

L'avant-guerre en Italie.

Comment, à peu de frais, l'Allemagne s'est créé en Italie une situation privilégiée. — La Banque commerciale italienne. — Fondée, en suite d'un accord entre Bismarck et Crispi, au capital de 5 millions, elle atteint celui de 155 millions en 1914. — Participation française. — Mainmise de l'Allemagne sur l'industrie sidérurgique, l'électricité, la navigation. — Espionnage commercial. — Depuis la guerre, l'élément étranger, à l'exception des Allemands naturalisés, est éliminé de la Banque commerciale. — La Banque d'Albanie. — La Banque franco-italienne pour le Brésil 113

CHAPITRE V

L'avant-guerre en Suisse.

Les relations germano-suisses ont été depuis quarante ans marquées par de nombreux incidents : affaire Wohlgemuth, guerre des farines, le Gothard. Depuis la guerre, affaire des colonels, avion de Porentruy, difficultés commerciales. — L'Allemagne et la finance suisse. — Situation de l'industrie helvétique vis-à-vis de l'Allemagne en raison des matières premières fournies par celle-ci : fer et charbon. — L'Allemagne cherche à dominer par l'acquisition d'intérêts dans toutes les affaires importantes. — En ce qui concerne les produits chimiques, la Suisse se défend. — L'état d'esprit des Suisses alémaniques s'est bien modifié en notre faveur depuis deux ans 156

CHAPITRE VI

L'avant-guerre en Belgique.

Anvers est, en 1914, presque devenue une ville allemande. — Comment s'est effectuée la transformation. — Le commis allemand : — Anvers devait-il être le réduit de la Belgique ? Vues prophétiques à ce sujet du sénateur Picart. — Pénétration allemande : 1° dans la banque ; 2° dans l'industrie. — L'espionnage en août 1914 220

CHAPITRE VII

L'avant-guerre en Russie.

Depuis Pierre le Grand, les éléments germaniques s'insinuent en Russie grâce au mariage des souverains avec des Allemandes, grâce aussi à la nécessité pour la Russie de prendre au plus près des éducateurs. — La bureaucratie allemande. — Influence allemande dans l'armée. — La colonisation allemande au Caucase, en Volhynie, dans les provinces Baltiques ; elle est favorisée par le gouvernement. — Les échanges de produits entre Allemagne et Russie. — L'industrie allemande en Russie. — La finance allemande en Russie : discours capital de M. Kvotzoff à ce propos. — La vente des biens du maréchal Hindenbourg. — Le peuple russe est anti-allemand. — Il est évident que contrairement aux assertions allemandes ce n'est pas la Russie qui a voulu la guerre 255



ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

4, RUE DE LA BANQUE

